CAMPUS nº 8 : La victoire des étudiants - Les débouchés de la sociologie

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 13028 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 18 DÉCEMBRE 1986

Un monde sans AFP ?

La crise, peut-être mortelle, qui paralyse l'Agence France-Presse depuis une semaine n'est pas un simple conflit social, conséquence de difficultés financières.

Largement ignorée du public, et souvent traitée avec condescendance par les responsables politiques, l'AFP n'est pas seulement le principal organe de la presse française, elle est aussi l'une des plus importantes sources d'information pour le monde entier. Ni machine à transmettre une « information brute » – qui n'a jamais existé – ni instrument à diffuser des communiqués, une agence mondiale de presse est un très complexe ensemble d'hommes et d'infrastructures techniques dont le but est aussi simple qu'ambitieux : rendre compte, aussi honnêtement et aussi vite que possible, de ce qui se passe sur notre planète. Non seulement transmettre l'information mais aussi la rechercher et donner le maximum d'éléments susceptibles de former le jugement.

Quatre agences occidentales ont cette ambition, et jusqu'à présent l'une d'entre elles est française. Ce n'est pas pour autant « la voix de la France ». Rien ne serait plus dommageable que de vouloir *défendre* l'AFP en invoquant cet argument à double tranchant : elle n'a déjà que trop souffert d'être parfois assimilée à un porte-parole d'un gouvernement.

Mais, pour la France comme pour le monde, l'AFP, parce qu'elle a vocation universelle, est nécessaire. On pourrait, dit-on, s'en passer, et en effet depuis quelques jours on est bien forcé de le faire. Non sans préjudices, et pour l'amplitude et pour la qualité de l'information. Non que l'AFP soit partout et toujours la meilleure. Elle a aussi ses faiblesses. Mais se reposer uniquement sur deux agences américaines – AP et UPI, – dont la seconde est d'ailleurs aussi en péril, et sur une britannique – Reuter, – pour laquelle l'information proprement dite ne représente désormais qu'un aspect secondaire de ses activités, c'est augmenter le risque de se tromper ou d'ignorer tout à fait certains événements. Le prestige dont bénéficie toujours l'AFP en Amérique latine, au Proche-Orient, en Asie, et aussi en Europe de l'Est, n'est pas dû seulement à une vague sympathie pour la France. Il a dû se mériter.

La disparition de l'AFP, ou, plus probablement sa réduction au rôle de simple sous-traitant, d'agence « nationale », aurait aussi des conséquences particulières pour la France. Les administrations, les ambassades, le regretteraient vite, Radio-France internationale n'aurait plus grand-chose à dire, les journaux français, et pas seulement ceux qui n'ont pas ou peu de correspondants dans le monde, seraient plus pauvres. Et, encore plus grave, les Français, qui déjà ne pèchent pas par excès d'intérêt à l'égard de ce qui se passe à l'étranger, risqueraient de devenir un peu plus nombrilistes.

Les causes du conflit sont complexes, les responsabilités sans doute partagées. Il y a un problème d'argent, et à cet égard l'Etat est concerné : l'idée d'une agence mondiale qui soit à la fois française et privée est pour l'instant parfaitement inimaginable. Il y a aussi un problème d'hommes. Des décisions contestables doivent être revues, et certains blocages corporatistes et psychologiques doivent cesser. Mais l'enjeu est beaucoup trop important pour qu'on ne fasse pas tout pour surmonter, et très vite, ces obstacles.

(Lire nos informations page 22.)

L'attaque libyenne contre le Tibesti

La France a parachuté munitions et vivres dans le nord du Tchad

Deux avions de transport de l'armée de l'air ont « exceptionnellement » parachuté des vivres, du carburant et des munitions, dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 décembre, dans la région du Tibesti, à la demande du gouvernement tchadien, a indiqué ce mercredi en début d'après-midi le ministère de la défense.

La décision de Paris répond à la nouvelle offensive libyenne dans le désert du Tibesti et au souhait qu'avait exprimé ces jours derniers le président Hissène Habré, en particulier dimanche, lors de la visite à N'Djamena du général Jeannou Lacaze, conseiller du ministre de la défense pour les questions militaires ayant trait à l'Afrique, et de M. Fernand Wibaux, conseiller du gouvernement et ancien ambassadeur de France au Tchad.

Il semble que ce parachutage ait été effectué vers minuit par des Transall, qui ont pu regagner leur base au petit matin sans encombre. Aucune précision n'avait été donnée ce mercredi après-midi sur l'importance du matériel et du carburant largués.

Cette mission, a précisé le ministère de la défense, *« avait été demandée par le gouvernement tchadien au profit des habitants de la région, directement menacés par les colonnes armées libyennes descendues du Nord ».*

(Lire la suite page 3.)

L'accord européen sur le lait et la viande

Les paysans demandent des compensations financières

Les ministres de l'agriculture de la CEE ont décidé, le mardi 16 décembre, de réduire la production de lait et de réformer le marché de la viande bovine. Malgré l'aménagement favorable aux producteurs français, le CNJA se déclare « consterné ». Les organisations professionnelles attendent des compensations du gouvernement.

L'accord des Douze, obtenu après quatre-vingt-dix heures de négociations et qui devrait conduire à une réduction des excédents de lait et de viande bovine dans la CEE, est un succès comptable pour la présidence britannique qui s'achève. Si tous les pays subventionnent leur agriculture comme leur armée, l'absurdité des excédents stockés à grands frais est une évidence. Sans doute est-il plus cohérent d'aider les producteurs à passer un cap difficile que de subventionner les exportations qui nourrissent l'Union soviétique... Donc, avec cet accord qui semble suffisamment souple pour tenir compte des spécificités irlandaises et françaises, comme de celles des pays du Sud, déficitaires en lait, l'Europe peut continuer, même s'il est encore trop tôt pour dire si les primes de cessation de production auront le succès escompté.

L'agriculture dans la CEE, ce sont onze millions de familles, dont une grande majorité ne peuvent vivre que de l'élevage.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 28.)

À BAS LA SÉLECTION !!

LE COMITÉ CENTRAL DU PCF SUR LA JEUNESSE (page 8)

CONCOURS CAMPUS

Devenez « Junior reporter » du Monde-*Campus : la date limite des réponses à ce concours réservé aux étudiants est reportée au 31 décembre, afin de tenir compte des événements que viennent de vivre les universités.*

Page 24 de notre supplément

Le sommaire complet se trouve page 32

La « crise de la Maison Blanche »

M. Reagan tenté par la franchise

WASHINGTON
de notre correspondant

Sept semaines exactement après les premières révélations sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran, M. Reagan s'est appliqué, mardi 16 décembre, à convaincre l'Amérique qu'il n'aurait rien à craindre de l'*« entière vérité »* sur ce qui est devenu le scandale irano-nicaraguayen.

Il a pour ce faire simultanément laissé comparaître le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, devant la commission des affaires de renseignement du Sénat, et demandé, dans un communiqué lu par son porte-parole, qu'une immunité dite *« limitée »* soit accordée par le Congrès à l'amiral Poindexter et au lieutenant-colonel North.

Cette forme d'immunité garantit à des témoins interrogés par une commission parlementaire que leurs déclarations ne pourront pas être utilisées contre eux dans le cadre d'une procédure judiciaire et qu'ils ne pourront donc pas être poursuivis sur la base de leurs éventuels aveux de crimes ou délits. Or, si cette garantie était accordée à l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale et à son adjoint, les deux seuls hommes censés savoir quelque chose du financement de la guérilla antisandiniste par les bénéfices de l'armement américain vendu aux ayatollahs n'auraient plus de moyen légal de refuser de répondre aux questions du Congrès.

Jusqu'à présent, tant l'amiral que le lieutenant-colonel se sont systématiquement abrités derrière le cinquième amendement de la Constitution qui interdit d'obliger une personne à témoigner contre elle-même dans des « affaires criminelles ».

Apparemment au moins, M. Reagan a donc pris une initiative qui risque de placer ses deux anciens collaborateurs dos au mur. S'abstenant dans le même temps d'invoquer le « privilège de l'exécutif » pour empêcher la comparution de son secrétaire général devant le législatif, il a réussi, pour la première fois depuis le début ou presque de ce qui est de plus en plus souvent appelé la *« crise de la Maison Blanche »*, à moins donner l'image d'un homme traqué, paralysé par l'événement, ou pis encore inconscient de la gravité de la situation.

Est-ce à dire qu'on approche de la vérité et que le président américain n'aurait réellement que tout à gagner à la *« complète divulgation de tous les faits »* qu'il a, une nouvelle fois, demandée mardi ?

C'est tout sauf évident car M. Reagan, d'abord, avait toutes les raisons de savoir que l'appel qu'il a lancé n'a pour ainsi dire aucune chance d'être entendu. Bien que l'immunité ne soit, comme le souligne le communiqué présidentiel, *« ni une amnistie, ni une grâce »*, elle revient en fait à cela puisqu'elle oblige un procureur qui voudrait malgré tout engager des poursuites à prouver que son dossier n'est pas étayée par le témoignage de la personne qu'il accuse.

Cela peut arriver, mais si rarement qu'accorder cette immunité *« limitée »* revient à accorder l'immunité tout court, et que le Congrès n'y est pas prêt avant de savoir sur quoi il passerait ainsi l'éponge.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

« Les Fugitifs », de Francis Veber

Une fillette et deux casseurs

Le dernier film de Francis Veber reprend les (déjà) monstres sacrés qui avaient assuré le succès des *Compères* et de *la Chèvre*, Pierre Richard et Gérard Depardieu. *Les Fugitifs* est une merveille d'invention et d'émotion, de drôlerie sans vulgarité. Il est sorti le mercredi 17 décembre, en même temps que *le Nom de la rose* (lire page 13), et devrait, comme lui, drainer les foules de fin d'année. Deux films très différents, très achevés, parfaitement réussis.

Lucas est une armoire normande, un as du cassage de banque qui, ayant purgé ses cinq ans de prison, récupère ses modestes effets au greffe (des babioles en platine, du temps de son époque flambeuse) et les revend pour avoir un peu d'argent devant lui. Le temps de trouver du travail. Parce qu'il a décidé d'être honnête, Lucas, malgré les soupçons du vilain commissaire Duroc, qui a juré de le voir repiquer au truc. Il va même jusqu'à ouvrir un compte en banque, Lucas. Un comble. C'est bien sûr là que surgit la bavure.

La bavure, c'est un grand blond effaré, maigre, Pignon, qui après trois ans de chômage a trop besoin d'argent et tente son premier hold-up. Plus lamentable braqueur, on n'avait pas vu ça au cinéma depuis Woody Allen dans *Prends l'oseille et tire-toi*. Tellement nul que la banque est cernée par la police et que Pignon dans sa panique décide de prendre un otage, Lucas. *« Tu pourrais pas en prendre un autre ? »* Non. C'est celui-là qu'il veut, Pignon.

Il a raison. Parce que, si Pignon est Pierre Richard, Lucas est Gérard Depardieu, et qu'après *les Compères* et *la Chèvre*, écrits et réalisés par Francis Veber, on attendait la reconstitution de ce trio de choc. Lucas est une grande brute, un vrai dur, rompu aux ficelles de la traque, il a des adresses (pourries), et d'une seule main il écrabouille trois poulets. Mais Pierre Richard – constamment nommé « le connard » par son otage – qui n'y connaît rien, ne sait pas dégoupiller une grenade, à peine conduire une voiture, se prend les pieds dans tous les tapis, est animé d'une force encore plus grande. Obstiné comme une bourrique, il ne renonce à rien, même quand tout est raté, il est plein d'une énergie presque invincible d'innocence comme Buster Keaton. Et il a de bonnes adresses, lui.

Celle de Jean Carmet, par exemple, quand il s'agit d'extraire une balle de la jambe de Lucas. Carmet, le docteur Bourdarias, n'est pas médecin mais vétérinaire à la retraite. *« Ah ! il a avalé la baballe ? »*, en palpant le nez, la truffe, de Depardieu machinalement, en bon veto, *(« C'est chaud, ça, très chaud »)*, est déjà une scène d'anthologie.

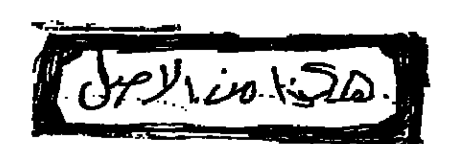
La force qui donne sa démesure à Pignon, c'est une petite mouflette de cinq ans, Jeanne (Anaïs Bret), sa fille. Elle ne parle plus depuis que sa mère est morte et, avec ses grands yeux noirs et son air grave, elle ferait fondre une banquise. Dans le rôle de la banquise, Depardieu ne met pas un quart d'heure à se liquéfier au grand soulagement de la salle émue.

Veber a réussi son coup magistralement. Une fois de plus, et mieux encore qu'avant. C'est du très grand comique, tendre, rapide, où toute la leçon des maîtres américains se retrouve parfaitement assimilée, réinventée à la française (la mécanique de Veber est si bien mise au point, si forte, que les studios Walt Disney ont acheté le scénario des *Fugitifs* pour en faire un remake américain avant même que la version française soit achevée.) Il y a des éléments typiquement hexagonaux, des flics en képi qui défouraillent à tout va, investiguent avec une mauvaise foi de sangsue, personnages stéréotypés mais pas morts. Pas tous. Des choses attendues : le travestissement de Pierre Richard en fausse mère, dans sa robe bleue à pois blancs, la perruque de traviole (une ressemblance saisissante avec Margaret Thatcher dans ses grandes phases d'agitation autoritaire). Aussi des trouvailles : après le vétérinaire fou, la médecine se trouve représentée par un Michel Blanc, carrément blême, médecin mondain ivre mort, parfait.

Depardieu est forcément sublime, beau comme un camion, dirait la Duras, mais c'est Pierre Richard qui surprend, franchit une frontière intérieure qu'il n'avait pas encore dévoilée, celle d'une profondeur triste, d'un amour sombre, qui devrait lui ouvrir toutes sortes de registres nouveaux. Il faut dire qu'une petite fille silencieuse, aussi minuscule, aussi magique, cela ne peut que transfigurer, au moins, deux grands méchants loups.

MICHEL BRAUDEAU.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



هكذا في الأصل

Débats

LE DIALOGUE CHRÉTIENS-COMMUNISTES

Le PCF a célébré récemment le cinquantenaire de l'appel adressé en 1936 par Maurice Thorez aux ouvriers catholiques. Où en est aujourd'hui ce dialogue ? Le Père Pierre Tripier croit plus à l'action quotidienne dans les associations et les municipalités qu'à la confrontation intellectuelle. Jean-Paul Jouary explique pourquoi le moment est propice pour la redécouverte commune des convergences essentielles dans les idées, les valeurs et la pratique.

La signification de la « main tendue »

Les chrétiens n'ont pas le monopole de la recherche du « sens de la vie », mais ils peuvent établir des solidarités concrètes avec les communistes

par le Père PIERRE TRIPIER (*)

SI l'on a pu passer aujourd'hui « de l'anathème au dialogue », c'est sûrement parce que, dans l'action quotidienne, de la vie associative à la gestion de municipalités, en France et sans doute ailleurs en Europe, des chrétiens et des communistes se sont reconnus, confrontés, parfois affrontés. Les soubresauts de la décolonisation ont joué dans notre pays un rôle dont on ne saurait sous-estimer les effets.

C'est sur cette toile de fond qu'il convient d'apprécier la portée de la rencontre organisée (1) par *la Pensée* (la revue théorique du PCF) et l'hebdomadaire *Révolution*. Le Service Incroyance-Foi (SIF), secrétariat de l'épiscopat pour la relation avec les courants qu'on appelle plutôt maladroitement « incroyants », était le seul élément structuré à avoir répondu présent. Pour autant, des catholiques étaient dans la salle et le faisaient savoir. Des protestants aussi. Les présences soulignaient comme il se doit la difficulté, voire l'impossibilité, d'une rencontre autre que celle d'experts entre un parti politique et une Eglise. Non qu'il faille minorer l'importance des rencontres tenues en 1984 et 1986, à Budapest, entre catholiques et marxistes.

Qui étaient les catholiques présents ? Sans doute un bon nombre militent au PCF. Mais d'autres pas, et qui l'ont dit, faisant plus ou moins heureusement entendre leur « différence », qui ne s'apprécie pas nécessairement en termes d'hostilité, même si leur loyalisme ecclésial et/ou syndical ou de parti leur fait contester telle analyse, telle solution politique, surtout quand elles sont présentées d'une manière qu'ils jugent trop « dogmatique ».

Au bout du compte, notre conviction est assez bien décrite par les auteurs d'un « Point de vue » publié par *le Monde* : « *Trois siècles après Galilée, notre terre ne tourne pas rond : on y meurt de famines et de barbaries, auxquelles il serait insensé de se résigner. La société française y participe et en souffre en retour...* (2). »

La promotion de l'homme

Quel est l'homme de bonne volonté qui ne souscrirait à une telle phrase, quitte à faire preuve à son tour d'esprit critique ? Après tout, ne prouve-t-on pas qu'on est moins « *naïf* » *ou stupide* que certains commentaires ne veulent le faire croire en constatant que laisser le monopole d'une certaine pratique politique au PCF, au service de causes qui relèvent de la justice sociale, par exemple, est la meilleure manière de lui assurer un très vaste champ d'influence ? Mais cette concession faite aux calculs politiciens ne décrit pas la principale motivation d'un engagement politique, de choix culturels ou sociaux d'un certain nombre de chrétiens (même minoritaires) qui exercent ainsi leur liberté reconnue, puisque, aussi bien, la pratique chrétienne de la politique est le pluralisme selon l'épiscopat de France.

Il serait totalement étranger au SIF, et d'un cléricalisme tout aussi douteux que l'autre, de reconnaître je ne sais quel « label évangélique » au marxisme, au PCF ou à la gauche en général, dont il ne faut pas oublier qu'une des composantes n'est apparue qu'avec la déconfessionnalisation de la CFTC en 1964.

Quel est donc le but du SIF ? Non pas de manière privilégiée, et encore moins uniquement avec le PCF, de participer à la recherche du « sens » que les hommes donnent à leur existence, à leur humanité, qu'ils construisent dans l'histoire. Ce n'est pas douter des lumières de la foi, de l'Ecriture ou de la vie de l'Eglise que de penser que nous n'avons pas le monopole de cette recherche. Toutes les options politiques particulières sont interrogées par les croyants. Ceux-ci doivent se préoccuper de l'efficacité politique ou économique recherchée. Mais aussi de la promotion du tout de l'homme. D'où l'interrogation insistante et précise sur les libertés réelles dans les pays de l'Est. Non seulement des croyants et de leurs Eglises, mais également celle d'athées notoires qui pensent autrement que le parti au pouvoir. Le général Jaruzelski n'a pas établi le certificat de baptême comme motivation à l'emprisonnement des militants de Solidarnosc ; croyants ou non, ils subissent le sort de cette organisation née du vouloir de la société civile polonaise d'entreprendre une réelle autogestion.

Mais nous ne sortirons pas de cette conviction que la « recherche du sens » ne peut être que pratique assidue de l'altérité et de la réciprocité. C'est pourquoi avec les communistes il y a bien à établir des solidarités concrètes autant que des libérations à entreprendre, des partages autant que des gestions de l'entreprise ou de l'économie qui soient *le fait* de tous. Cela implique sans doute des transformations économiques ou culturelles.

Ce n'est pas directement de l'Evangile, ni même de l'interprétation qu'en donnent des catholiques, mais d'une pratique humaine, contestable comme toutes les pratiques humaines, que nous avons appris que l'utopie est nécessaire mais qu'elle doit s'inscrire dans le réel. Celui-ci n'est pas réductible au seul possible contingent, au réalisme plat, ennuyeux ou fataliste. On peut faire la politique du réel sans refuser pour autant la part du rêve, de la poésie ou l'ambition de mettre les pouvoirs, l'argent, la propriété, le travail, les loisirs, la santé... au service des homme et non l'inverse.

(*) Secrétaire-adjoint du Service Incroyance-Foi, 8, rue Saint-Simon, 75007 Paris.

(1) Le 15 novembre dernier (*le Monde* du 18 novembre).

(2) J.-P. Jouary, B. Michaux et A. Spire. « Esprit critique es-tu là ? » (*le Monde*, 20 novembre 1986).

« Ce n'est pas par hasard... »

Nul n'a besoin de renier son identité pour rassembler autour d'un savoir objectif les éléments de sa propre vision du monde

par JEAN-PAUL JOUARY (*)

A peine Jean-Paul II avait-il lancé quelques violents anathèmes à l'encontre du marxisme que pour la première fois le Vatican acceptait de co-organiser la rencontre de Budapest (1), positive à tous égards. Il faut croire que, au-delà des pages noires qu'on a pu jadis écrire au nom du christianisme comme du marxisme, un immense dialogue s'impose entre eux face aux problèmes à résoudre dans le monde qui nous est commun. Ne le verrait-on pas, ce dialogue surgirait de toute façon au cœur du mouvement des peuples pour la démocratie.

De fait, dans un pays comme la France, communistes et chrétiens se retrouvent depuis un demi-siècle dès lors que sont en jeu des valeurs essentielles : lutte antifasciste, Résistance, anticolonialisme, antiracisme, solidarité avec le tiers-monde, action pour le désarmement, contre les répressions et, aujourd'hui, pour en finir avec la logique inhumaine du capitalisme en crise.

Si ce dialogue est possible, c'est parce que le christianisme n'est pas une croyance abstraite mais qu'il porte un ensemble de valeurs humanistes au cœur des pratiques sociales, et que de son côté le marxisme enracine de telles valeurs dans une analyse de la société qui ne découle *nullement* d'on ne sait quel «athéisme» doctrinal, mais d'un refus, pour expliquer le monde, de tout présupposé idéologique qui lui soit étranger.

Certes, il serait absurde de nier leurs différences doctrinales irréductibles quant à l'interprétation de ces valeurs et de leurs fondements. En même temps, le monde objectif étant par définition le même pour celui qui croit au ciel et pour celui qui n'y croit pas, on voit mal ce qui pourrait entraver la réflexion et l'action communes, dès lors qu'il s'agit de débarrasser la société des causes profondes des inhumanités que nous subissons tous. En ce sens, le marxisme n'est ni plus ni moins «athée» que *toute* science, toute technique, toute pratique, en tant qu'elles visent à agir sur le réel à la lumière de ce qu'on en connaît.

Il serait aussi sot de dire que Marx a inventé la lutte des classes que de dire que Pasteur a inventé la rage ! Nul n'a besoin de renier son identité pour rassembler autour d'un savoir objectif et des pratiques qui en découlent, *même s'il y a mille et une* manières de les vivre, de les interpréter et de conserver par ailleurs les éléments de sa propre vision globale du monde. Lutter contre le capitalisme, c'est s'opposer à ce qui entrave l'épanouissement humain, et cela n'a donc rien à voir avec la haine.

Le « réalisme » de la résignation

Il se trouve que communistes et chrétiens partagent un refus de réduire l'humanité au rang de simple *moyen* pour atteindre des fins égoïstes. Ils s'inscrivent diversement dans une tradition humaniste plurielle où se côtoient Aristote et Marx, le christianisme et Kant ou Rousseau... Or le capitalisme *s'organise* justement autour d'une réduction des individus à la stricte possibilité de tirer de leur travail un profit maximum, accaparé pour des fins privées spéculatives.

Quiconque s'accommode de cette logique accepte que l'homme continue d'être réduit à quelques paramètres financiers, et que la lutte des classes règle indéfiniment l'histoire des sociétés. Quiconque prêche un « réalisme » qui conduit à se résigner à cette logique contribue de fait à ce que le capitalisme continue de dévaster les potentialités humaines, matérielles et culturelles de notre temps.

Ce n'est pas par hasard que le dialogue entre communistes et chrétiens réapparaît soudainement au-devant de la scène, en France notamment : tandis que renaît l'esprit de lutte, tandis que le capitalisme répand sa crise dans tout le tissu social, tandis que le Parti socialiste rejoint ouvertement la droite sur l'essentiel de la logique de ce système, communistes et chrétiens redécouvrent certaines de leurs convergences essentielles, dans les idées, les valeurs et la pratique.

(*) Philosophe, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Révolution*.

(1) Du 8 au 11 octobre 1986.

COURRIER DES LECTEURS

« Aidez-moi »

C'est un père de famille victime d'un monstrueux et démesuré concours de circonstances qui vous dit : « Aidez-moi ! » Ma fille Mireille se trouve en effet brutalement séparée de force de son mari, par l'administration de la police, qui a pris une mesure discrétionnaire reposant sur une erreur d'écriture ! Voici, en effet, le processus : mon gendre, *Doudou Gueye, Sénégalais*, détenteur d'un récépissé provisoire d'une demande de séjour portant la mention « salarié », passe le concours de l'école d'agriculture de Blesle (43450), est reçu (juillet 1985). Etant reçu, l'administration en déduit qu'il devient étudiant, et raye la mention « salarié », au bénéfice de la mention « étudiant ». Mais à la rentrée d'octobre 1985, comme il s'agissait d'une école professionnelle, celle-ci ne peut plus l'accepter, puisqu'il n'est plus « salarié » ! (...)

Marié depuis le 3 mai 1986, mon gendre renouvelle ses demandes auprès du préfet de police de Paris, du directeur du cabinet des libertés publiques et du ministre de l'intérieur, pour qu'on veuille bien rectifier l'erreur sur le récépissé qu'on lui a pris. A ce jour, pas de réponse.

A la suite d'une vérification de papiers dans la rue le 27 novembre 1986, il est conduit au dépôt pour situation irrégulière. Le 1er décembre 1986, la huitième section de la Préfecture de Paris lui signifie l'expulsion dans les quinze jours, sur le motif nouveau : « *Vous n'avez pas sollicité en temps utile l'obtention d'un titre de séjour.* » (...)

PIERRE SEGURET,
(Paris).

Les zoroastriens et le pape

Nous avons été sensibles à l'initiative du pape de rassembler les grandes religions à Assise le 27 octobre 1986, et notre communauté des zoroastriens était fière d'être parmi les douze religions montrant leur volonté pour la fraternité dans le monde. Mais nous trouvons : « *Les zoroastriens, adorateurs du feu comme on sait, avaient besoin d'une salle comportant une cheminée...* » *(le Monde du* 28 octobre) indigne d'un journal mondialement connu pour son intelligence et son sérieux.

Suite à cette caricature, permettez-nous de vous rappeler que le feu, dans la religion du prophète et sage Zarathushtra (Iran, Xe-VIIe siècle avant Jésus-Christ), symbolise la puissance et la pureté de notre Dieu unique, Ahura Mazda ; et il n'a pas des valeurs « idolâtriques » *comme on pourrait le croire en lisant* la citation du président d'Irak *(le Monde* du 22 septembre) : « ... *Ce ne sont pas les Irakiens qui ont déclenché les hostilités, mais les « mages zoroastriens idolâtres...* ».

KASRA VAFADARI,
Association zoroastrienne de France
(Paris).

« Histoire Économique de l'Europe de l'Est », de W. Brus

Un apport fondamental

LE dernier livre de l'économiste polonais Wlodzimierz Brus doit être lu par tous ceux qui s'intéressent à cette « autre Europe » qui comprend huit pays (dont six sont membres du pacte de Varsovie) faisant partie de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud.

Ce livre présente une vue d'ensemble du système économique mis en place en 1945, principalement sous la pression de l'Union soviétique qui les a *insérés* dans sa sphère d'influence et s'oppose à tout changement qui menacerait sa prédominance. L'ouvrage décrit l'évolution différenciée de ce système selon les pays et les forces sociales qui y sont à l'œuvre, derrière l'uniformité et le « monolithisme » des formes de domination. Ainsi apparaissent clairement l'originalité des différentes économies nationales, les traits spécifiques des politiques mises en œuvre ainsi que les transformations enregistrées en ce qui concerne le revenu national, l'emploi, les conditions de travail, le niveau de vie et les rapports économiques avec l'extérieur.

L'auteur — une des grandes figures de la pensée économique polonaise et de son courant « réformiste » — a dû quitter son pays et enseigner dans différentes universités étrangères. Depuis 1976, il est professeur à Oxford.

L'apport de son dernier livre est fondamental en ce qui *concerne l'appréciation des deux* vagues de réformes économiques qu'ont connues les pays de l'Est (à l'exception de l'Albanie) et de leur échec relatif. Les raisons de cet échec sont avant tout sociales et politiques : la résistance de nombreux membres des appareils dirigeants à des changements *qui réduiraient leur* situation privilégiée. Cette même résistance s'oppose aussi à une évolution démocratique à défaut de laquelle l'économie reste opaque et la socialisation des moyens de production n'est que formelle ; cela est vrai aussi de l'autogestion yougoslave.

La richesse et l'acuité des analyses contenues dans ce livre de W. Brus en font un instrument indispensable à une meilleure connaissance des problèmes économiques, sociaux et politiques de notre temps.

CHARLES BETTELHEIM.

★ Wlodzimierz Brus, *Histoire économique de l'Europe de l'Est* (1945-1985), traduit de l'anglais par Bernard Chavance et Basile Karlinsky, Editions de La Découverte, Paris, 1986, 367 p., 210 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

Etranger

CENTRAFRIQUE : le procès de Bangui

Les trous de mémoire de l'accusé Bokassa

BANGUI
de notre envoyé spécial

Les dictatures n'ont pas de mémoire. Et pour cause. Sur la page une du registre de la prison de Ngaragba était collé un décret impérial stipulant que Sa Majesté avait le droit d'envoyer en prison qui elle voulait. Et aussi d'en faire sortir qui elle entendait. A son gré, et pour la destination de son choix, y compris probablement, la mort.

Cette précision, donnée en 1979 par le régisseur de Ngaragba, Oto Sacher, est revenue mardi 16 décembre, en pleine audience. Jean-Bedel Bokassa avait bien involontairement lancé une phrase totalement surréaliste. *« Quand on me signale les décès, parfois c'est trop tard. Et ça me fait de la peine, monsieur le président. »*

Ce dictateur en cour d'assises, qui, dans sa confusion mentale, fait une distinction entre les décès voulus et les décès politiques, entre les profits et les pertes, se drapant dans son titre d' *« apôtre de la paix, décerné par Paul VI »*, venait en une phrase de tout résumer. Ce n'est pas un métier d'être dictateur et d'éliminer l'adversité. Si en plus, il faut endosser des morts que vous n'avez pas souhaités, des morts par excès de zèle subalterne ! En écoutant, en regardant le vieil homme empêtré dans son écheveau sanglant, entre sa mémoire qui flanche et ses manœuvres de diversion, le premier sentiment, presque de la nausée, est venu.

C'est donc ça et seulement ça, Jean-Bedel Bokassa. Ce pantin pitoyable et banalement terrifiant. Avec la ruse pour toute intelligence, la terreur pour seul mode de gouvernement. En le voyant égaré dans son procès, perdu dans ce labyrinthe obscur, entre les suppliciés pour raison d'Etat et les mises à mort pour convenance personnelle, entre pouvoir et folie, Jean-Bedel Bokassa nous a fait honte.

Pas tant pour lui que pour une certaine idée de la présence et de l'influence française en Afrique.

Les avocats de Jean-Bedel Bokassa, français et centrafricain, se sont tus mardi, ou pratiquement. C'est dire que la journée fut rude. Le système Bokassa est remonté à la surface, tel qu'en lui-même : l'élimination physique de tout adversaire, réel ou imaginaire.

La cour criminelle a examiné le premier des quatorze chefs d'inculpation pesant sur l'accusé : assassinats et complicités d'assassinats. Deux cas seulement sur les quarante victimes et déjà, d'une certaine manière, tout est dit. Le reste n'en sera plus que la répétitive et lancinante illustration.

Le 9 avril 1973, le Monde publiait une brève rituelle, pour annoncer *« un profond remaniement ministériel du gouvernement centrafricain »*, et notamment *« un départ important, celui du ministre d'État, Auguste M'Bongo, numéro deux dans la hiérarchie gouvernementale »*.

Un important remaniement ministériel à Bangui, voilà simplement comment ça pouvait se terminer. Auguste M'Bongo était arrêté, transporté d'une prison à l'autre, brutalisé, battu à mort dans les quinze jours suivant le remaniement. Et, devant la cour criminelle de Bangui, la brève est complétée treize ans après.

Arrestation faite sur ordre personnel de Jean-Bedel Bokassa. Mais il ne s'en souvenait plus. Et pas même de quoi M. M'Bongo était mort. *« On ne peut pas empêcher un chef d'Etat de procéder à des remaniements. Mais laissez-moi écouter les témoins, et peut-être que je me souviendrai mieux. »*

« Raison d'Etat »

Les témoins sont venus, anciens commis des basses œuvres. Et un certain Kasa, *« chargé de mission »*. Mais, lui, ne se souvenait plus de la mission. Il a simplement été promis à une belle promotion : directeur de la police centrafricaine.

Il croit bien avoir vu un prisonnier, dans une cellule sombre. Mais qui ? Il faudra toute la persuasion du procureur général – une menace d'arrestation à l'audience et le risque d'une peine de cinq ans d'emprisonnement pour faux témoignage – pour que le témoin Kasa finisse par parler. Il admet que cette mission *« lui avait été ordonnée par Jean-Bedel Bokassa en personne »*. Quelle mission exacte ? L'accusé ne se souvient pas.

Un autre témoin, le commissaire Maya, *« requis par un coup de téléphone de l'ex-président »*. Il dira, lui, avoir trouvé un homme enchaîné à la villa « Mobutu », et l'avoir transféré en prison. Oui, il s'agissait bien de M. M'Bongo.

Alors, la mémoire de Bokassa revient. *« Je me souvient maintenant. M. M'Bongo avait loué sa maison à l'ambassade d'Allemagne de l'Est. Il s'y livrait à des activités douteuses. Responsable de l'Etat, j'ai appliqué la raison d'Etat. Je l'ai fait arrêter. Donc, la justice n'a pas été saisie. Raison d'Etat. »*

Mais il précise : *« Je ne sais pas ce qu'il est devenu. Je n'ai pas donné l'ordre de tuer M'Bongo. »*

Et il n'a pas donné l'ordre de tuer Gaston Kongo, un officier supérieur qu'il *« aimait beaucoup, tellement. »* Celui-là, son crime contre l'Etat, fut probablement d'en avoir assez du régime Bokassa, et d'aller à Montpellier, en France, pour des études.

Résultat, cent vingt jours d'arrêts de rigueur. Avec au bout le transfert nocturne en voiture vers le carré des fusillés à Berengo.

C'est le même Jean-Bedel Bokassa qui dira, en réponse à la sœur de la victime ; *« Effectivement, un jour de 74, elle s'est jetée à mes pieds à la sortie de la cathédrale. Elle m'a parlé de son frère, et nous avons pleuré ensemble. »*

Gaston Kongo était mort depuis plusieurs mois, peut-être du *« zèle subalterne »*, peut-être de la vexation d'un Bokassa. C'est tout ce qu'il y a à dire. Sauf que si la journée fut rude pour l'accusé, elle fut plutôt bonne pour la justice centrafricaine, voire pour l'Afrique noire entière.

Un Bokassa jugé dans les formes, même approximatives, mêmes maladroites, selon ce mot de M. Senghor, avocat et observateur de la Ligue internationale des droits de l'homme : *« Un fait nouveau et prometteur pour le continent. C'est une semence très intéressante. »*

La cour criminelle de Bangui s'est accordé une journée de réflexion mercredi pour élaguer le dossier, pour ne plus évoquer que l'essentiel. Car il paraît désormais superflu d'en rajouter. Prochaine audience jeudi 18 décembre.

PIERRE GEORGES.

ALGÉRIE

Le président Chadli plaide pour une plus large autonomie des entreprises

ALGER
de notre correspondant

Le désormais traditionnel *« parler vrai »* n'a pas fait défaut au discours sur l'état de la nation que le président Chadli a prononcé mardi 16 décembre à l'Assemblée populaire nationale. Dans le prolongement de ses dernières interventions privilégiant la technocratie au détriment d'une idéologie qui fait de plus en plus figure de laissée-pour-compte, il a brossé un rapide tableau de l'économie algérienne en période de crise, critiquant de manière implicite un secteur public aux piètres résultats.

« Les performances du secteur public n'ont pas suffisamment progressé pour permettre de réduire le taux d'expansion monétaire à un niveau supportable pour la politique des prix et des revenus », a-t-il dit avant d'ajouter qu'un *« programme concret sera mis en œuvre afin de lever les obstacles qui pèsent sur les missions des entreprises »*.

Les termes *« entreprises »* et *« opérateurs »* reviennent souvent, mais de façon délibérément indéfinie. Le qualificatif *« privé »* n'est pas utilisé, mais les *« opérateurs »* sont appelés *« à utiliser au mieux les stocks existants, à concentrer leurs efforts sur les productions les plus nécessaires »* et dans le domaine du financement *« à faire appel plus systématiquement au crédit et à l'épargne »*.

Le chef de l'État a plaidé l'autonomie des entreprises et la priorité aux investissements productifs. C'est également en pensant à l'efficacité qu'il a prononcé – prudemment – un aménagement futur du commerce extérieur dont le monopole est toujours assuré par l'État, précisant que *« les choix et la mise en œuvre des programmes d'importation seront redéfinis dans le sens d'une prise en charge par les grandes entreprises de la gestion des approvisionnements les plus nécessaires à l'économie nationale »*.

La politique des revenus engagée depuis l'instauration du Statut général du travailleur (SGT), véritable grille des salaires à l'échelle nationale, répond à un double souci *« de stimulation économique et de justice sociale, système liant les salaires à la productivité et à l'effort fourni »*, a déclaré M. Chadli, rappelant à l'occasion son credo économique : *« l'utilisation optimale de l'outil de production »*.

Ce discours sur l'état de la nation, intervient un an après l'adoption d'une nouvelle charte nationale qui réhabilite le secteur privé. Il s'inscrit dans le cadre de l'ouverture progressive de l'économie algérienne définie ces dernières années.

Continuité en diplomatie

La continuité est également de rigueur en matière de politique étrangère. Le Maghreb y occupe une place de choix. *« L'Algérie n'épargne aucun effort dans la poursuite de l'unité à laquelle aspirent les peuples de la région »*, a rappelé M. Chadli, car c'est *« dans cet esprit qu'elle a renforcé avec la Tunisie et la Mauritanie la mise en œuvre de traités de fraternité et de concorde, de même qu'elle a renforcé ses liens de fraternité et de coopération avec la Libye sœur »*. Le Maroc n'est évoqué qu'en termes sibyllins à propos du conflit du Sahara occidental. En revanche le monde arabe est une fois de plus sévèrement critiqué puisqu'il offre *« le triste spectacle de querelles et de déchirements qui sont autant d'atteintes graves à sa crédibilité et à son capital de lutte et font la force et l'audace de l'ennemi »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

ILE MAURICE

Quand la drogue empoisonne le débat politique

La drogue empoisonne le débat politique à l'île Maurice. Des députés directement mêlés au trafic ont été obligés de démissionner. La coalition gouvernementale du premier ministre, M. Jugnauth, avec trente sièges, est maintenant minoritaire au Parlement, l'opposition disposant de trente-deux sièges. Le congrès du MSM (Mouvement socialiste militant, parti du premier ministre), qui s'est tenu les 13 et 14 décembre, s'est bien gardé d'ouvrir un débat sur la question de la drogue, sachant qu'un grand « déballage » risquait de provoquer un éclatement de la coalition gouvernementale et de précipiter une crise politique de grande ampleur.

PORT-LOUIS
de notre envoyé spécial

La drogue : depuis des mois, on ne parle plus que de ça à Maurice. Il aura fallu qu'en décembre dernier M. Satyanand Pelladoah, un député de la majorité, soit arrêté aux Pays-Bas avec vingt kilos d'héroïne dans ses bagages, pour que le scandale éclate au grand jour. Pas question, auparavant, de rompre le silence, imposé par les « barons » de la poudre blanche. *« Tout le monde savait mais personne n'aurait osé lever le petit doigt »*, avouent des autochtones. Aujourd'hui, les langues se sont déliées et les dénonciations pleuvent drues, au point que, la politique s'en mêlant, il s'installe dans cette île qui adore les cancans un étrange climat de méfiance et de suspicion.

Plusieurs centaines de morts

« On vit en plein psychodrame », assurent certains insulaires. M. Maurice Rault, le président de la commission d'enquête, admet que *« de nombreuses dénonciations ont été faites dans un but malveillant et par esprit de vengeance »*. Même si ce déballage de linge sale en public a, en effet, quelque chose de peu ragoûtant, il n'empêche qu'à force de demêler l'écheveau de la drogue on en arrive, très vite, à la conclusion que le scandale est de belle dimension et met en cause beaucoup de beau monde : des parlementaires et des diplomates, des douaniers et des policiers, voire des médecins. Comment en serait-il autrement ? Il y a près de vingt ans que les trafiquants ont entrepris patiemment de tisser leur réseau.

On a toujours « fumé » un peu confidentiellement à Maurice : le gandia, une sorte de marijuana, dans la communauté indienne, l'opium dans les milieux chinois (1). Pour les uns un rite religieux et pour les autres un passe-temps familial. Vers 1965, de très vives tensions raciales provoquent une brusque augmentation de la demande de ces drogues, dites douces, qui, à des prix encore raisonnables, permettent de *« s'éclater »*, de trouver le *« nissa »*, c'est-à-dire le bien-être. Certains réalisent alors le profit qu'ils pourraient tirer d'un tel trafic et les choses s'organisent. Le gandia pénètre dans les établissements scolaires et l'opium se consomme sous forme d'injections. En 1978, à Port-Louis, au moins une quinzaine de personnes meurent d'overdose. Les toutes premières d'une liste qui n'est, hélas ! pas close.

« L'enfer s'installe ici en 1981, avec l'arrivée du brown sugar, une mélasse d'héroïne vendue sous forme de poudre blanche que l'on « sniffe » à 15 roupies (2) les cinq bouffées », raconte un travailleur social. *Les prix montent : on invente la « salade »*, du brown sugar dilué dans du vinaigre ou du citron. Trois doses suffisent pour devenir *« addict »*.

Le brown sugar arrive à Maurice par air et par mer : le port indien de Bombay sert de plaque tournante à ce trafic. Exemptés de fouilles, les « VIP » sont recrutés comme passeurs et les drogués, moyennant paiement en « nature », comme vendeurs. Installés dans le quartier de la plaine verte à Port-Louis, les gros bonnets de la poudre blanche – les frères Mael et Satar Buxoo, Hassan Moorbane et Ali Gafour, – n'ont rien à craindre de personne. Toutes les protections leur sont acquises. Lors des élections législatives d'août 1983, ils prêtent leurs hommes à l'équipe aujourd'hui au pouvoir pour assurer le service d'ordre et l'aident, dit-on, à financer les frais de sa campagne.

Les résultats sont là : au moins 50 000 adeptes des drogues « douces » et quelque 15 000 consommateurs de drogues dures. Sur les 1 400 détenus de la prison de Beau-Bassin, 1 200 sont incarcérés pour des délits liés directement ou indirectement à la drogue. Selon les statistiques officielles, au cours des dix premiers mois de cette année, 1 322 personnes ont été arrêtées pour des affaires de drogue (194 en 1982), dont 876 pour possession de poudre blanche. Beaucoup plus dramatique encore est le bilan des victimes de ce fléau, dissimulé par les autorités locales mais dressé par des médecins et des travailleurs sociaux : en 1986, sur l'ensemble de l'île, plusieurs centaines de morts...

Aucune communauté, aucun milieu n'est à l'abri de ce fléau qui fait des ravages aussi bien en ville qu'à la campagne. Ce drame frappe tout de même plus durement les jeunes et les musulmans, ceux qui ont du mal à se situer dans ce microcosme insulaire, balayé par le vent de ce modernisme qui met à mal les traditions culturelles. La drogue trahit ainsi le malaise d'un pays en plein « boom » économique dans lequel l'enrichissement ne connaît plus ni contraintes, ni limites, et celui d'une société multiraciale, à court de références, qui ne sait plus très bien sur quel pied danser.

En 1984, le gouvernement avait créé une commission d'enquête parlementaire, mais la mafia y avait infiltré ses hommes et les gens ont eu peur de déposer. *« Le gouvernement a refusé un programme de sensibilisation que nous avions préparé pour la radio et la télévision »*, se plaignent des éducateurs. *« Maintenant, nous n'avons plus libre accès aux établissements scolaires. On nous accuse de dramatiser la situation. »*

> *Le scandale de la drogue est de belle dimension et met en cause du beau monde...*

Pour l'heure, les « addicts » s'inquiètent de ce remue-ménage qui leur complique la vie puisque, prudence oblige, la poudre blanche est devenue plus rare et plus chère. *« La commission* (d'enquête) *peut faire nous misère »*, disent-ils. Jamais à court d'imagination pour ne pas se trouver en état de manque, certains ont monté de véritables petits « labos » et, faute de mieux, fabriquent toutes sortes de mélanges à partir des produits chimiques et pharmaceutiques qui leur tombent sous la main, jusqu'à du sang de caméléon...

Le gilet pare-balles du premier ministre

Lorsque l' « affaire d'Amsterdam » éclata, M. Anerood Jugnauth, le premier ministre, tenta contre vents et marées sinon de l'étouffer, du moins de la banaliser. Lors du vote du budget, disposant d'une majorité parlementaire très étroite, il ne se fit pas violence pour accepter la voix précieuse de M. Pelladoah, de retour au pays, après avoir été condamner par la justice néerlandaise à six mois de prison pour *« importation illégale et... involontaire de drogue »*.

« Je veux que toute la vérité soit faite et que tout ce qui doit être démantelé le soit », affirme, aujourd'hui, M. Jugnauth, sur un ton péremptoire. *« Une fois que l'on a commencé, il faut aller jusqu'au bout. »* Il souhaite *« en finir avec les marchands de mort »* et *« entrer dans l'histoire comme le premier ministre qui aura détruit la mafia »*. A n'importe quel prix ? *« Oui, même au prix de ma vie »*, répond-il.

Des menaces de mort contre M. Jugnauth ? M. B. Kowlessur, le commissaire de police, en a confirmé le sérieux. A la guerre comme à la guerre. Désormais, le premier ministre porte un gilet pare-balles et ne se déplace que sous solide escorte, accompagné de tireurs d'élite. M. Gaétan Duval, vice-premier ministre, ajoute même que le chef du gouvernement a commandé une BMW blindée et que, en attendant sa livraison, dans un an, il a demandé à M. Omar Bongo, son homologue gabonais, de lui en prêter une. Les Mauriciens n'en sont pas dupes : il y a dans cette affaire une part de mise en scène politique voulue par leurs dirigeants, qui cherchent à sortir grandis de l'épreuve qu'on leur impose.

Joignant le geste à la parole, M. Jugnauth a finalement accepté la création d'une commission d'enquête et a même, sur-le-champ, suspendu de leurs fonctions quarante-trois fonctionnaires, dont trente-quatre policiers, qui avaient été mis en cause devant cette commission par Raffick Peerbaccus, un « dealer » repenti, tandis que six députés de la majorité, également cités, étaient exclus de leur parti.

De son côté, le Parlement a voté le Dangerous Drugs Act, dont la section 46 a été déclarée *« nulle et non avenue »* par la Cour suprême, parce qu'elle refusait à toute personne inculpée d'un délit lié à la drogue le bénéfice d'une libération sous caution. Les clauses de l'Income Tax Act ont, d'autre part, été modifiées de telle sorte que le secret bancaire puisse être levé à l'encontre des trafiquants notoires. Le premier ministre a, en outre, évoqué l'idée de soumettre à référendum le rétablissement de la peine de mort et son ministre des finances celle d'instaurer l'état d'urgence. Qui dit mieux ?

L'opposition – c'est de bonne guerre – se sert, elle aussi, de l' « affaire d'Amsterdam » comme d'un cheval de bataille politique, oubliant peut-être un peu vite qu'elle n'est pas non plus au-dessus de tout soupçon. M. Paul Berenger, le chef du Mouvement militant mauricien (MMM), qui faussa compagnie à M. Jugnauth en mars 1983, accuse aujourd'hui celui-ci d' *« hypocrisie »*, lui reproche *« d'avoir voulu étouffer l'affaire, car lui et les siens sont prisonniers de la mafia »*, et réclame la suspension du mandat des six députés de la majorité mis en cause dans ce scandale.

Maurice en état de surchauffe politique. *« Le gouvernement n'a plus le droit moral de diriger le pays »*, s'indigne M. Berenger, tandis que M. Gaëtan Duval annonce que *« la crise est ouverte »*. Mais M. Jugnauth, qui, à cause de l' « affaire d'Amsterdam », a déjà essuyé depuis le début de l'année deux crises ministérielles – l'une en janvier, l'autre en juillet, – garde son sang-froid au milieu de la tempête.

Des élections anticipées avant 1988 ? Certes, l'équipe au pouvoir sort de cette épreuve affaiblie et divisée. Mais M. Jugnauth – c'est son privilège – reste maître de fixer la date des « législatives ». Le MMM menace de dévoiler d'autres *« affaires »*. Dans cette île qui fait caisse de résonance, tout prend un tour dramatique mais la fièvre tombe aussi vite qu'elle monte...

JACQUES DE BARRIN.

(1) L'île Maurice compte environ un million d'habitants. 52 % de la population est d'origine indienne et de religion hindoue ; 16 % est d'origine indienne mais de confession musulmane. A part une petite minorité de Chinois – environ trente mille, – le reste de la population est créole.

(2) La roupie mauricienne vaut 0,54 F français.

TCHAD

L'attaque libyenne contre le Tibesti

(Suite de la première page.)

La France, ajoute le communiqué officiel, *« condamne une fois de plus l'action des forces libyennes au Tchad »*, et *« continuera d'assumer ses engagements sans que soit modifiée la politique qu'elle a précédemment définie »*.

Dans l'entretien qu'il avait accordé à l'envoyé spécial du *Monde* (nos éditions datées du 17 décembre), M. Hissène Habré, évoquant la demande qu'il avait faite à l'armée française d'un ravitaillement des combattants du Tibesti par parachutage, avait, notamment, précisé : *« Techniquement, l'opération ne comporterait pratiquement pas de risques, si elle était faite de nuit. »* Il avait indiqué, en outre, qu'il en avait déjà souligné l'urgence devant MM. Mitterrand et Chirac, lors du sommet franco-africain de Lomé, en novembre dernier.

Europe

ITALIE : après la vague de suicides de l'été

Le « malaise des casernes »

ROME
de notre correspondant

Le tribunal de Padoue a condamné le 15 décembre un officier à deux mois de prison pour *« injures à subordonnés »* ; le général Franco Brosio avait, le 12 août, donné du *« salauds »*, *« amorphes »* et *« fils de p... »* devant quatre cents soldats rassemblés pour une revue de caserne. Les juges lui ont infligé une peine modérée (il risquait deux ans), considérant qu'il avait agi par *« excès de zèle »*. Le général entendait fustiger un groupe de recrues qui s'était livré de façon répétée à des déprédations.

L'affaire n'est sans doute qu'anecdotique, mais l'opinion italienne a été sensibilisée au sort des jeunes soldats par les nombreux articles parus dans la presse durant l'été et l'automne derniers sur le *« malaise dans l'armée »*.

Parmi plusieurs projets de loi touchant aux questions militaires en attente au Parlement, l'un conçu par des parlementaires de gauche propose une réforme du service militaire visant à adoucir la condition des recrues : davantage de permissions, une meilleure utilisation des compétences, le rapprochement du domicile, une acception plus large de la notion de soutien de famille et une augmentation des exemptions.

Ce texte, critiqué dans les milieux militaires comme *« paternaliste, démagogique et nuisible »*, était oublié comme tant d'autres projets de loi lorsqu'un élément nouveau est venu le réactiver : une série de suicides cet été dans les casernes. Non que leur nombre dépassât celui des précédentes années (une douzaine environ), celui des classes d'âge équivalentes chez les civils (environ 4 pour mille au lieu de 4,400), ni celui des pays voisins (le chiffre français, par exemple, est légèrement supérieur à celui de la péninsule). Mais voilà : une demi-douzaine de ces drames se sont succédé en quelques semaines, à l'heure où l'Italie se dorait sur les plages. Et ce pays des bons sentiments a pris feu et flamme pour ses *« bidasses »* contraints de passer une année dans des casernes vétustes, subissant les brimades des anciens et dépérissant d'ennui.

« C'est vrai, sur nos 500 casernes, 300 sont très vieilles et seulement 50 neuves », nous dit un colonel de l'état-major de l'armée de terre. *« Les brimades ? Elles ont toujours existé ; elles seraient plutôt en diminution ; si par hasard elles atteignent à la violence, leurs auteurs sont sanctionnés. Quant à l'ennui, il touche exclusivement des unités qui, faute de crédits suffisants, ne sont pas tenues en haleine par un entraînement suffisant. »*

Le Désert des Tartares

L'opinion avait noté que la plupart des suicides cet été avaient eu lieu dans des casernes du Frioul, cette région située à la frontière de la Yougoslavie où veillent, face à une hypothétique percée des forces de l'Europe orientale, les trois quarts de l'armée de terre du pays : la *« défense du nord-est »* est en effet la mission que l'OTAN a assignée à l'Italie. Ainsi, les casernes sont-elles surpeuplées dans cette région.

Cette situation ne facilite évidemment pas l'intégration des jeunes militaires qui traînent fréquemment leur vague à l'âme les jours de permission entre de rares cinémas et des bars que ne fréquente guère la gent féminine locale. *« C'est un peu le Désert des Tartares*, reconnaît le colonel. *Pour remédier à cette situation, nous sommes en train de multiplier les conventions avec les communes pour qu'elles facilitent aux recrues l'accès aux installations sportives, récréatives, culturelles, etc. »*

Une action vigoureuse en vue de mieux intégrer les jeunes recrues s'impose d'autant plus que le Frioul, peut-être justement parce qu'il est « sur-armé », est le centre d'une campagne de critiques des dépenses militaires dirigée par le clergé — l'évêque de Trieste, Mgr Bellomi, en tête.

Le *« malaise des casernes »* a, comme il est rituel en Italie, relancé le débat sur l'opportunité d'une armée de métier. Et, tout aussi rituellement, le Parti communiste s'y est fermement opposé, dans la crainte que cette situation ne suscite des candidats au putsch. Il a été appuyé par nombre de militaires convaincus que l'Italie ne pourrait pas aligner les indispensables *« gros bataillons »* au débouché du fameux « seuil de Gorizia », si elle devait les rémunérer comme des professionnels. Seul un renforcement, au demeurant en cours, des armements de défense les plus modernes tels les missiles antichars et anti-aériens permettrait d'envisager une réduction ultérieure des effectifs. Il y faudra du temps.

L'Italie est en effet au tout dernier rang des pays de l'OTAN pour le niveau d'équipement de ses forces armées : selon l'étude menée annuellement par l'Institut stratégique britannique ISS, sur le « rapport des forces militaires » dans le monde, l'investissement en matériel consenti pour le soldat italien moyen est presque de moitié inférieur à celui dont bénéficie son homologue allemand ou français. La qualité de l'entraînement se ressent également, selon des sources de l'alliance atlantique, de la médiocrité relative de l'effort budgétaire de la péninsule pour sa défense (2,7 % du PIB).

Les officiers aussi

La vague de suicides a également touché les cadres. La victime la plus notable a été un lieutenant-colonel nommé Vladimiro Nesta. Il s'est logé une balle dans la tête parce qu'il n'avait pas supporté les critiques dont son régiment avait fait l'objet à la suite d'une marche intempestive ordonnée par un de ses lieutenants. Deux parlementaires communistes s'étaient inquiétés, dans une question au ministre, que neuf recrues aient dû être hospitalisées pour *« harassement »*, à la suite de cet incident.

Le geste de désespoir de l'officier avait provoqué une vive agitation dans les mess. Le président de la République s'était déplacé *en personne pour assister aux* obsèques. Dans son discours, M. Giovanni Spadolini, responsable de la défense, avait stigmatisé ce qu'il avait qualifié, au grand dam du PC, de *« campagne unilatérale contre les forces armées »*. Après cet événement, la presse avait cessé de publier des articles relatifs à la grande misère des casernes...

JEAN-PIERRE CLERC.

URSS : l'éviction de M. Kounaev

Un « gorbatchévien » succède à l'un des derniers « vieux brejnéviens » à la tête du PC du Kazakhstan

MOSCOU
de notre correspondant

Le dernier carré des « vieux brejnéviens » s'est encore rétréci, mardi 16 décembre, avec la mise à la retraite sans cérémonie de M. Dinmoukhamed Kounaev qui était depuis plus d'un quart de siècle premier secrétaire du parti au Kazakhstan, la plus grande République soviétique d'Asie centrale. L'absence de tous remerciements officiels indique qu'il s'agit bien d'une disgrâce, et l'âge de l'intéressé, soixante-quatorze ans, est une explication insuffisante. Ce départ sans gloire laisse présager une éviction prochaine de M. Kounaev du bureau politique, dont il était membre depuis quinze ans par la seule grâce de Brejnev.

Mi-Kazakh mi-Russe, M. Kounaev est remplacé à la tête du Kazakhstan par un Russe à cent pour cent de quinze ans son cadet, M. Guennadi Kolbine, qui a fait la plus grande partie de sa carrière dans le complexe militaro-industriel de l'Oural. Le Kazakhstan est sans doute trop important stratégiquement pour que la question nationale y soit traitée avec la même apparente délicatesse qu'ailleurs. L'usage veut en effet, hors de Russie, que le premier secrétaire d'une République soit un « autochtone » et que son premier adjoint soit russe. Mais cela ne vaut guère pour le Kazakhstan, où Brejnev avait lui-même été premier secrétaire au milieu des années 50, ce qui explique d'ailleurs la carrière de M. Kounaev.

Le Kazakhstan a encore pour particularité d'abriter le centre spatial de Baïkonour, d'où sont lancées la plupart des fusées soviétiques, et de receler dans son sous-sol, outre du pétrole, du charbon et du gaz, pratiquement tous les métaux imaginables, y compris les plus rares. La colonisation russe y est massive. Les Kazakhs ne représentent plus que 30 % d'une population d'environ 15 millions d'habitants, alors que les Slaves (Russes, Biélorusses et Ukrainiens) sont désormais légèrement majoritaires dans cette République cinq fois plus étendue que la France.

Le nouveau chef du PC kazakh, M. Kolbine, a un double profil, typique de la génération qui a pris les commandes depuis presque deux ans, d'ingénieur de l'industrie des armements et de fonctionnaire du parti. Il était depuis décembre 1983 premier secrétaire de la région d'Oulianovsk sur les bords de la Volga, à environ 700 kilomètres à l'est de Moscou. Le Pentagone a révélé en mars dernier qu'on y construisait une très importante usine d'avions gros porteurs... Cette région avait fait l'objet d'un vif éloge de la part de M. Gorbatchev lors du 27e congrès du parti en février dernier. Le numéro un avait exalté « l'activité » de ses responsables en faveur de la « refonte » à laquelle il entend soumettre l'ensemble de l'économie soviétique. Le secrétaire général renouvelait l'éloge lors du plénum de juin dernier.

Le groupe de l'Oural

Dans le numéro de juin de la revue *Kommunist*, M. Kolbine se flattait de procéder chaque samedi depuis trois ans à un sondage d'opinion sur place dans sa région. En outre, dans *Partinaia Jizn* (« la vie du parti »), il évoquait ses méthodes de lutte contre l'ivrognerie. Le 5 mai dernier enfin, dans les *Izvestia*, il approuvait sans réserve les critiques formulées peu auparavant par ce quotidien contre des responsables de sa propre région. Enquêtes sur le terrain, campagne contre l'alcoolisme et *glasnost* (« transparence »), autant de thèmes chers au numéro un.

Conformément aux lois du système, un « gorbatchévien » sucède donc à un « brejnévien » à la tête d'une des plus importantes Républiques soviétiques en attendant d'entrer peut-être un jour au bureau politique... Il faut sans doute nuancer un peu cette image. A cinquante-neuf ans, M. Kolbine a déjà une assez longue carrière derrière lui. Par son passé, il se rattache non pas au clan « terrien » et « sudiste » d'ailleurs restreint de M. Gorbatchev, mais au groupe à forte coloration militaire des « ingénieurs de l'Oural » auquel appartiennent également le président du conseil des ministres, M. Ryjkov, et le premier secrétaire de la ville de Moscou, M. Eltsine. Il est comme eux diplômé de l'Institut polytechnique de l'Oural (mais par correspondance, ce qui est un peu « moins bien »). Il a, comme eux et approximativement au même moment, exercé des responsabilités politiques et économiques à Sverdlovsk au cœur du « complexe militaro-industriel » de l'Oural.

M. Kolbine a commencé à travailler dans une entreprise non identifiée de Nijni-Taguil. Cette ville compte une usine de tanks... Entré au parti en 1954, il en a gravi les échelons dans cette localité puis non loin de là à Sindlov.

En 1975, un brusque tournant en fait le numéro 2 du parti en Géorgie, donc l'adjoint russe obligé de l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze. En 1983 enfin, il devient premier secrétaire de la région natale de Lénine, rebaptisée Oulianov d'après le nom de famille de ce dernier, où il attire, comme on l'a vu, l'attention de M. Gorbatchev.

La fin d'un dinosaure

Le présentateur du journal télévisé a annoncé mardi soir en termes très secs et en fin d'émission le départ « à la retraite » de M. Kounaev. Le comité central qui pourrait se réunir la semaine prochaine pour un plénum extraordinaire consacré aux cadres, devrait en bonne logique l'évincer également du bureau politique.

C'est une fin assez amère pour ce dinosaure de la vie soviétique, même si l'événement était attendu à chaque réunion importante depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. M. Kounaev appartient en effet à l'espèce en voie de disparition des « copains » septuagénaires de Brejnev. Il avait été souvent attaqué ces derniers mois dans la presse, notamment lors du congrès du Parti communiste kazakh, en février, pour sa mauvaise gestion ainsi que pour le népotisme et la corruption qui régneraient (plus qu'ailleurs ?) dans sa République.

Originaire d'une famille de « cols blancs » (comme son successeur), M. Kounaev est diplômé de l'Institut moscovite de la métallurgie non ferreuse. Les biographies de l'époque stalinienne impliquaient obligatoirement un passage par la condition ouvrière, mais on peut douter qu'il l'ait véritablement connue puisque, trois ans après sa sortie de l'Institut, il était déjà ingénieur en chef d'un combinat métallurgique de son Kazakhstan natal.

Membre du parti depuis 1939, il est avant tout un spécialiste des métaux non ferreux lorsque Brejnev, envoyé au Kazakhstan par Khrouchtchev en 1954 pour superviser le défrichement des « terres vierges », le remarque et se l'attache. Sa carrière subit dès lors les hauts et les bas de celle de Brejnev. En 1955, ce dernier, devenu premier secrétaire du Kazakhstan, le fait nommer premier ministre de cette République.

Devenu lui-même premier secrétaire en 1960, M. Kounaev est rétrogradé au poste précédent lorsque Brejnev est en délicatesse avec Khrouchtchev. Dès que Brejnev accède au pouvoir en 1964, M. Kounaev redevient premier secrétaire du Kazakhstan et le restera jusqu'à cette semaine... En février 1982, quelques mois avant sa mort, Brejnev l'appelait *« mon bon et vieil ami »* en lui remettant une médaille de plus. M. Kounaev était sans doute sincère, même s'il prenait ses désirs pour des réalités, quand il exaltait en retour l'*« énergie vitale inépuisable »* de son protecteur.

DOMINIQUE DHOMBRES.

POLOGNE

Hommages aux victimes de la répression

Plusieurs milliers de personnes ont rendu hommage, mardi 16 décembre à Katowice, aux onze mineurs tués par la police cinq années plus tôt, lors de l'assaut lancé trois jours après la proclamation de l'« état de guerre » contre les travailleurs qui occupaient la mine Wujek, dans un faubourg de la ville. A *cette occasion, M. Tadeusz Jedynak*, ancien dirigeant « légal », puis clandestin, de Solidarité pour la Haute-Silésie, a annoncé le début d'une campagne de pétitions adressées au Tribunal constitutionnel pour exiger la levée de l'interdiction qui pèse sur le syndicat indépendant.

M. Lech Walesa, *qui voulait participer* à la cérémonie de Katowice mais n'a pas été autorisé à quitter son travail à Gdansk, a déposé une gerbe devant le monument érigé à la mémoire des victimes (une cinquantaine de tués) d'une autre répression, celle qui a suivi les grèves et les manifestations de décembre 1970, sur la Baltique. La brève cérémonie silencieuse, tout près de l'entrée du chantier Lénine, a réuni quelques centaines de personnes. Il n'y a pas eu d'incidents.

Le même jour, la Cour suprême de Pologne a confirmé un jugement du tribunal de Swinoujscie qui refusait d'autoriser la création, dans un chantier naval de ce port de la côte occidentale de la Baltique, d'un syndicat portant le nom de Solidarité. Environ cent cinquante ouvriers du chantier *avaient fait une démarche* en ce sens auprès du tribunal, avant de faire appel auprès de la Cour suprême. Sans attendre le verdict, tous les *signataires avaient été interrogés* par la police, et leur porte-parole, M. Stanislaw Mozejko, a été condamné à une forte amende (45 000 zlotys, soit plus de deux mois du salaire moyen) pour avoir organisé la réunion au cours de laquelle avait été prise la décision de demander l'enregistrement du nouveau syndicat.

La décision de la Cour suprême invoque le principe selon lequel un seul syndicat peut être autorisé dans chaque entreprise : la place est déjà occupée par le syndicat officiel. — *(UPI, Reuter.)*

RFA : les élections du 25 janvier

Le Parti social-démocrate en mauvaise posture

BONN
de notre correspondant

Derrière lui, trois immenses affiches où il apparaît en gros plan proclament qu'il est *« le meilleur pour l'Allemagne »*. Candidat du SPD à la chancellerie pour les législatives du 25 janvier, M. Johannes Rau a bien besoin de pareil slogan. Les questions qui fusaient du hall où il tenait, lundi 15 décembre, une dernière conférence de presse avant la pause des fêtes de fin d'année, en décourageraient plus d'un à la veille de la bataille décisive.

La défaite du SPD étant inscrite dans les prévisions de tous les commentateurs politiques, la seule chose qui intéresse désormais est de savoir qui prendra en main les destinées du parti après les élections. Le jeune ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine, se détache *actuellement parmi les candidats* à la succession de Willy Brandt. *« A ma connaissance, M. Lafontaine, qui est un de ceux qui m'ont le plus aidé, n'a pas fait acte de candidature »*, affirme Johannes Rau, en rappelant que pendant deux ans encore, avec M. Willy Brandt et l'autre vice-président du parti, Hans Jochen Vogel, il entend bien continuer à assumer les responsabilités qui lui ont été confiées à la tête du SPD.

Le véritable enjeu

Ce rappel n'était pas inutile. Il arrive même un peu tard dans une campagne où le ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a souvent donné l'impression de trop céder à la gauche, majoritaire dans le parti, dont M. Lafontaine est un des principaux leaders. A la veille de la présentation officielle de son programme à Offenburg, le 25 octobre dernier, il avait ainsi dû en modifier plusieurs points, notamment en matière de défense et de politique nucléaire. Personne n'ignore pourtant que M. Rau, atlantiste convaincu, est loin de partager certaines des idées avancées par les experts du parti pour réformer la stratégie de l'Alliance à la frontière entre les deux Allemagnes. Ni qu'il considère comme parfaitement absurde de fixer un délai de dix ans pour supprimer toutes les centrales nucléaires. Ce secret de polichinelle est bien l'une des raisons pour lesquelles M. Rau, candidat presque malgré lui après sa réélection triomphale aux élections de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie en 1985, a tant de mal à susciter l'enthousiasme au sein de son propre parti.

Les débâcles subies par le SPD cet automne lors des élections régionales de Bavière et de Hambourg n'ont finalement fait que précipiter la crise qui couvait. Après la démission du porte-parole du parti, M. Wolfgang Clement, qui dirigeait jusque-là la campagne à Bonn, le véritable enjeu de la campagne est apparu plus clairement : *il ne s'agit* plus désormais pour M. Rau de remporter les élections contre les partis au pouvoir, mais de rassembler le maximum de suffrages pour garder une influence sur le SPD. Son état-major concentre actuellement sa campagne dans son fief de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie, où est rassemblé près d'un tiers de l'électorat.

Le SPD est crédité d'environ 38 % des intentions de vote dans les principaux sondages, la fourchette généralement citée étant beaucoup plus large : entre 34 % et 41 % des voix. Une bonne partie de l'électorat social-démocrate semble prête à s'abstenir ou à voter pour le Parti vert. On pressent, à la direction du parti, que, dans l'hypothèse d'un mauvais score, *il serait difficile* de retenir les partisans d'un gauchissement qui discréditerait le SPD pour un bon nombre d'années. Cela explique *en partie le ralliement* de beaucoup à Oskar Lafontaine, crédité d'un trop grand appétit de pouvoir pour laisser le parti à la dérive.

Le seul problème est que le ministre-président de Sarre paraît avoir besoin de quelques années encore pour faire oublier les positions extrêmes qu'il a prises ces dernières années afin de coller aux positions du mouvement pacifiste et écologiste. La solution idéale serait, pour les modérés, une présidence intérimaire soit de Hans Jochen Vogel, l'actuel président du groupe parlementaire, soit de Johannes Rau, s'il accepte cette responsabilité. Cela suppose cependant un score honorable du ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie.

HENRI DE BRESSON.

Diplomatie

Dissonances interaméricaines sur la politique interallemande

MM. Richard Burt et Richard Perle, respectivement ambassadeur américain à Bonn et assistant du secrétaire à la défense à Washington, nourrissent de longue date une *inimitié que ravivent* périodiquement quelques sérieuses divergences d'analyse. Divergences qui viennent d'être portées sur la place publique — du moins à Bonn.

Samedi 13 décembre, M. Perle, dans un entretien accordé au quotidien ouest-allemand *Neue Osnabrücker Zeitung*, avait suggéré que la République fédérale pourrait mieux s'acquitter de ses devoirs de défense, en particulier dans le cadre de l'OTAN, si elle accordait moins de crédits à l'Allemagne de l'Est. Réflexion qui a d'autant plus choqué les autorités de Bonn que l'on n'a pas l'impression, dans l'entourage du chancelier, que ce dernier ait failli à ses engagements à cet égard, y compris à l'époque du déploiement des nouveaux euromissiles de l'OTAN, qui comportait, pour le moins, quelques risques électoraux. Et que — a fait valoir M. Friedhelm Ost, le porte-parole de M. Kohl — la RFA ne verse pas à proprement parler de crédits à Berlin-Est : elle se borne à se porter garante de prêts privés, dans certaines proportions.

Le gouvernement ouest-allemand a d'ailleurs fait des représentations, au sujet des propos de M. Perle, à... M. Burt, puisque telle est, parmi d'autres, une fonction des ambassadeurs que de recevoir de telles doléances. D'autant plus énergiques, en l'occurrence, que l'on est de nouveau, outre-Rhin, en pleine campagne électorale, et que le spectacle d'un chancelier se faisant ainsi tancer par un responsable américain sur l'un des aspects fortement « consensuels » de sa politique comme de celle de ses prédécesseurs — le développement des relations inter-allemandes — n'est évidemment pas de ceux qui peuvent faire gagner des voix à son parti.

M. Burt s'est, dit-on, fâché tout rouge, non bien sûr contre ses interlocuteurs de Bonn, mais contre l'imprudent assistant du secrétaire à la défense. Lequel, a-t-il fait acidement remarquer mardi, *« n'a aucune compétence en matière de relations inter-allemandes »* et ne peut donc engager dans ses propos la politique de Washington à cet égard.

هكذا من الأصل

Asie

VIETNAM : la clôture du sixième congrès du PC

La « vieille garde » passe la main

BANGKOK
de notre envoyé spécial

La vieille garde du Parti communiste vietnamien a décidé de passer la main. M. Pham Hung, membre du bureau politique, a en effet annoncé devant le congrès du parti, ce mercredi 17 décembre à Hanoï, que MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho avaient renoncé à leurs candidatures au comité central, ce qui veut dire qu'ils ont accepté de prendre leur retraite politique. Vingt-quatre heures avant la clôture de ce sixième congrès, M. Pham Hung a mis fin, sous les applaudissements de l'assemblée, aux spéculations sur l'intervention d'une relève au sein de la direction vietnamienne, précisant que les trois vieux dirigeants avaient été nommés *« conseillers du comité central »*.

M. Truong Chinh, âgé de soixante-dix-neuf ans, n'aura donc été qu'un secrétaire général de transition.

Il a accédé à ses fonctions, qu'il avait déjà occupées du temps de Ho Chi Minh, que l'été dernier, après la mort de Le Duan. Malade, la vue nettement déclinante, M. Pham Van Dong, âgé de quatre-vingts ans, renonce à son poste de premier ministre. Enfin M. Le Duc Tho, l'ancien interlocuteur de M. Kissinger, avec lequel il avait partagé un prix Nobel de la paix pour avoir négocié un traité sans lendemain, a également accepté de se retirer de la scène, au terme de ce qui ressemble fort à un compromis entre les principaux courants qui divisent le PC vietnamien.

Ces départs créent un vide d'autant plus grand au sein du bureau politique que trois autres de ses membres sur quinze, M. To Huu ainsi que les généraux Van Tien Dung et Chu Huy Man, paraissent en avoir été écartés. M. Pham Hung — actuel numéro 3 de la hiérarchie communiste, qui est âgé de soixante-treize ans — demeure ainsi le seul représentant des anciens lieutenants de Ho Chi Minh. A noter que le retour du général Giap aux affaires se confirme.

Intense mobilisation

Alors que ce congrès a pour objet de remettre de l'ordre dans le parti et de tenter de définir une politique économique plus réaliste, cet appel d'air par le haut devrait favoriser plusieurs promotions. Pour succéder à M. Truong Chinh au poste de secrétaire général, le nom le plus souvent cité est celui de M. Nguyen Van Linh, numéro 7 du bureau politique, qui a été chargé d'ouvrir le congrès lundi et qu'on dit proche de M. Chinh. MM. Vo Chi Cong — numéro 8 du bureau — et Vo Van Kiet — numéro 9 — devraient également gravir quelques échelons. Enfin M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères et membre suppléant du bureau politique, pourrait en devenir membre à part entière.

L'inconnue majeure concerne le général Giap et la possibilité qu'il remplace M. Pham Van Dong à la tête du gouvernement. Alors que M. Le Duc Tho passe pour l'architecte de l'intervention militaire au Cambodge, le vainqueur de Dien-Bien-Phu aurait été à l'époque hostile à cette opération, ce qui expliquerait qu'il ait quitté le bureau politique lors du cinquième congrès en 1982. Mais il ne s'agit là que de supputations. En revanche, sur les plans économique et politique, le général Giap serait un partisan de réformes en profondeur, d'où les spéculations en cours sur son retour au premier plan.

Il reste que le renouvellement du bureau politique n'annonce pas forcément que des changements radicaux vont intervenir rapidement. Si une page de l'histoire semble se tourner avec l'éviction de la vieille garde, la nouvelle direction pourrait être formée par ces collaborateurs de longue date, dont la moyenne d'âge demeure aux alentours de soixante-dix ans. D'autre part, pour l'instant, le congrès ne semble pas avoir encore défini des orientations qui tranchent nettement sur le passé, qu'il s'agisse de la revitalisation du parti, de la lutte contre une crise économique aiguë ou de l'intervention militaire au Cambodge.

Ce congrès, cependant, se déroule dans des conditions sans précédent dans l'histoire du communisme vietnamien. Pour la première fois, une poignée de journalistes occidentaux sont présents. En outre, les démissions des principaux dirigeants ont été annoncées sans attendre la clôture des travaux. Enfin, la mobilisation ne semble jamais avoir été si intense. Que M. Legatchev, numéro deux soviétique, y ait représenté son parti, souligne d'un autre côté l'intérêt que Moscou porte une nouvelle fois au Vietnam. Déjà, en 1982, c'était M. Gorbatchev, secrétaire du comité central, qui avait présidé la délégation soviétique.

Le communisme vietnamien après plus de cinquante ans de guerre pourrait-il désormais accorder la priorité aux questions de paix, notamment à la reconstruction d'un pays ruiné ? L'avenir le dira. Pour le moment, le transfert du pouvoir qui s'amorce à Hanoï semble surtout le reflet de la crise aiguë que traverse le pays et souligne l'intensité du débat qu'elle a provoqué au sein de la direction communiste.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

THAILANDE : M. Didier Bariani à la frontière cambodgienne

La France va accroître son assistance au prince Sihanouk

SITE B (frontière cambodgienne)
de notre envoyé spécial

Le durcissement français à l'égard de la présence militaire vietnamienne au Cambodge s'est confirmé, mardi 16 décembre, avec la première visite d'un membre du gouvernement à Site B, un camp civil qui héberge quarante-quatre mille partisans du prince Sihanouk, en territoire thaïlandais, mais à quelques kilomètres seulement de la frontière cambodgienne. Leur apportant le *« salut »* de M. Jacques Chirac, M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, leur a en outre déclaré : *« Ce camp a pour la France la valeur d'un grand symbole (...). Elle ne vous oubliera jamais et ne cessera de faire tous ses efforts en faveur d'une solution pacifique autour de vous. Vive le Cambodge libre et indépendant ! »*

Paris a toujours dénoncé l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge. Mais M. Jacques Chirac avait haussé le ton dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 septembre en estimant que le Cambodge était *« victime d'une occupation étrangère de plus en plus pesante »*. Il avait même évoqué une *« nouvelle forme de colonisation »* et parlé de *« guerre de conquête d'un autre âge »*, des propos contre lesquels Hanoï n'avait pas manqué de s'insurger à l'époque, toutefois avec une certaine pondération.

Profitant d'une visite officielle en Thaïlande qui coïncide avec les dernières manifestations marquant le tricentenaire des relations diplomatiques entre Paris et le Royaume, M. Bariani a visité deux camps de la résistance sur la frontière cambodgienne. A Site 3, un camp contrôlé par le Front de M. Son Sann, il a assisté à une distribution de vivres. Mais son passage à Site B, où il a été accueilli par le fils du prince Sihanouk, le prince Ranariddh, chef de l'armée nationale sihanoukiste, a eu une plus grande signification politique.

Le prince Sihanouk, qui vient d'être reçu à Paris par M. François Mitterrand puis par M. Jacques Chirac, voit ainsi la France réaffirmer le soutien qu'elle lui apporte. A Site B, après avoir écouté un exposé du prince Ranariddh sur les activités de sa guérilla en territoire cambodgien, M. Bariani s'est engagé à demander l'autorisation aux Thaïlandais d'envoyer dans ce camp des Français chargés d'y former des enseignants et des assistants médicaux khmères. Le prince Ranariddh s'est en effet plaint d'un manque d'instituteurs et d'infirmiers qualifiés dans le camp ainsi que dans les villages des *« zones libérées »* au Cambodge par ses soldats. L'engagement ainsi renforcé du gouvernement français aux côtés du prince Sihanouk ne devrait toutefois pas provoquer un tollé à Hanoï, où les débats du sixième congrès du Parti communiste, dont la clôture est prévue jeudi, l'emportent sur toute autre considération.

J.-C. P.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Impasse politique et militaire selon Washington

Le département d'Etat américain a jugé que la situation en Afghanistan présentait l'aspect d'une impasse croissante, dépourvue de perspectives de solution, militaire ou politique, à l'approche du septième anniversaire de l'invasion soviétique, le 27 décembre. Dans son rapport publié mardi 16 décembre, le département d'Etat indique que les forces aériennes soviétiques ont perdu un millier d'appareils dans le conflit. Le secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead, a qualifié de *« manœuvre cynique »* et de *« pièce de théâtre politique mal jouée »* le retrait opéré récemment par les forces soviétiques de six régiments engagés en Afghanistan, et affirmé que la présence militaire soviétique n'avait pas été réduite de façon substantielle.

Selon des sources diplomatiques au Pakistan, les résistants afghans auraient abattu deux avions de transport de troupes soviétiques à l'aide de missiles sol-air — l'un à Kaboul le 9 décembre et l'autre dans la province de Paktia (est) le 19 novembre, — plusieurs hélicoptères et, fin novembre, un avion des lignes commerciales afghanes. Les résistants auraient reçu ces derniers temps des missiles sol-air de type Stinger, selon des informations que Washington se refuse à confirmer officiellement. — *(AP, UPI)*

● *A Paris*, une marche aux flambeaux *« pour l'Afghanistan libre »* est organisée jeudi 18 décembre, à 18 heures, au départ de la place du Trocadéro, à l'initiative de l'Amitié franco-afghane (AFRANE) et du Bureau international Afghanistan, deux associations soutenant la résistance afghane. Plusieurs personnalités et formations politiques, de la majorité comme de l'opposition, à l'exception du Front national et du PCF, s'y sont associées. Le BIA vient, par ailleurs, de publier aux Editions Anthropos un ouvrage intitulé : *Défi afghan, l'URSS en échec*, sur le conflit d'Afghanistan.

Suriname

Le gouvernement dément la présence de forces libyennes

Paramaribo *(Reuter)*. — Le gouvernement surinamien a démenti, mardi 16 décembre, que des troupes libyennes le soutiennent dans sa lutte contre les rebelles de Ronny Brunswijk (*le Monde* du 17 décembre). *« Il n'y a que quatorze Libyens au Suriname, y compris les femmes et les enfants »*, a déclaré un porte-parole du gouvernement.

L'ancien président surinamien Henk Chin a Sen, en exil aux Pays-Bas, a affirmé que soixante-cinq soldats libyens avaient combattu aux côtés des troupes du président Desi Bouterse dans l'offensive lancée le 28 novembre contre la rébellion.

[A Washington, M. Elliot Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, a affirmé mardi que les Etats-Unis avaient des informations selon lesquelles la Libye intervenait directement aux Caraïbes et au Suriname. D'autre part, M. George Shultz, secrétaire d'Etat, a déclaré à Bonn que les Etats-Unis sont préoccupés par les graves violations des droits de l'homme au Suriname.]

● **SWAZILAND : enlèvement d'un opposant sud-africain.** — Un militant anti-apartheid sud-africain, qui serait membre de l'UDF (Front démocratique uni), a été enlevé, lundi 15 décembre, dans un camping de la vallée d'Embuluzi, au nord de Mbabane, par un commando armé, venu semble-t-il d'Afrique du Sud. Vendredi 12 décembre, les forces de sécurité sud-africaines avaient enlevé cinq personnes au cours d'un raid qui avait fait cinq morts. — *(Reuter.)*

● **TOGO : expulsion de soixante-treize Ghanéens.** — Le gouvernement togolais a expulsé, mardi 16 décembre, un nouveau contingent de soixante-treize Ghanéens qui avaient pénétré illégalement au Togo. *(Reuter.)*

● **PAKISTAN : les autorités dénoncent l'action d'« éléments subversifs ».** — Des manifestants reprochant aux autorités de ne pas avoir su prévenir les émeutes intercommunautaires des derniers jours à Karachi ont empêché, mardi 16 décembre, le président Zia Ul Haq et le premier ministre Mohammed Khan Junejo de visiter un hôpital de la ville où ont été accueillis certaines des nombreuses victimes des incidents. La manifestation, à laquelle participaient des membres de la communauté muhajir et des étudiants en médecine, a failli tourner au drame lorsqu'un policier a ouvert le feu, apparemment par erreur, sans toutefois faire de victime. Le chef de l'Etat et ses collaborateurs ont été rapidement dirigés sur un autre hôpital soignant des personnes blessées dans les affrontements entre les Mujahirs et les membres de la communauté pathane (*le Monde* du 17 décembre), dont le bilan total s'élevait, ce mercredi 17 décembre, à au moins cent soixante-quatre morts. M. Junejo a accusé des *« éléments subversifs »* d'être à l'origine des troubles. — *(Reuter, UPI.)*

Proche-Orient

LIBAN

Le colonel Kadhafi incite les Palestiniens à rester à Magdouche

Le colonel Kadhafi a incité, mardi 16 décembre, les combattants palestiniens à continuer d'occuper le village chrétien de Magdouche aussi longtemps que les milices chiites d'Amal n'auront pas mis fin à leurs assauts sur les camps palestiniens du Liban, a rapporté l'agence de presse libyenne Jana.

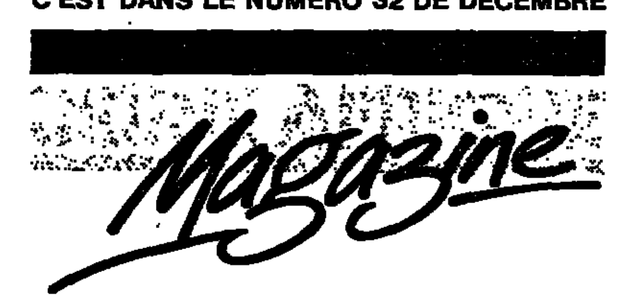
Selon Jana le dirigeant libyen a ajouté : *« La partie hostile aux Palestiniens n'a aucune conscience. De plus, les brigades de la résistance libanaise chiite, conduite par Nabih Berri, n'exercent pas leur tutelle sur le Liban tout entier, et il n'existe pas de gouvernement libanais légal. Par conséquent, elles n'ont pas le droit de décider à elles seules du sort des Palestiniens au Liban. Il ne faut pas négocier un accord avec elles, puisqu'elles n'ont aucune légitimité à cet effet, et ne sont pas habilitées à le faire. »*

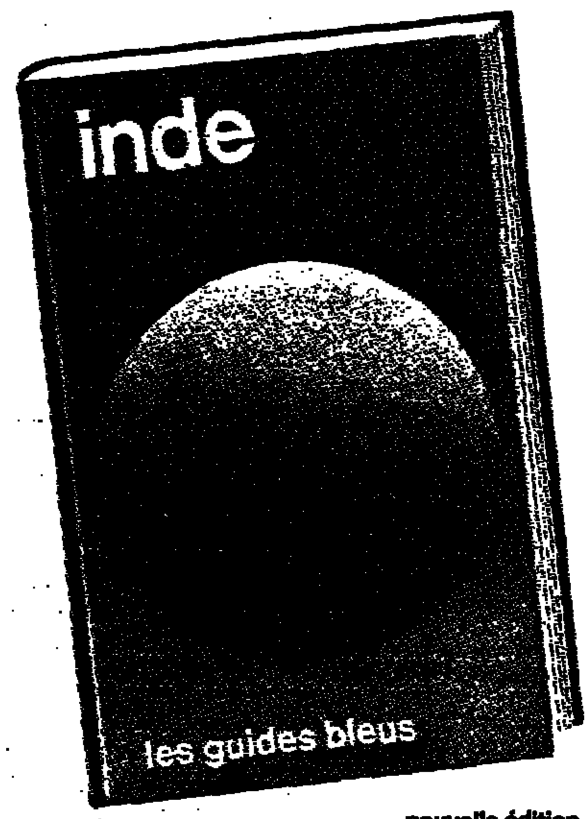
Des tirs sporadiques ont continué toute la nuit de mardi à mercredi dans les camps de Bourj-al-Barajneh et Chatila à Beyrouth alors que les efforts de l'Iran pour arrêter les affrontements entre Palestiniens et chiites n'ont toujours pas abouti.

Au moins trente-cinq personnes ont été blessées dans ces affrontements.

Des médiateurs iraniens devaient rencontrer ce mercredi des représentants du Front national du salut palestinien, groupement pro-syrien, afin d'écarter les derniers obstacles à un cessez-le-feu, ont annoncé des sources palestiniennes.







TRINITÉ-ET-TOBAGO

Victoire écrasante de l'opposition aux élections législatives

Port-of-Spain *(Reuter)*. – Les élections législatives du lundi 15 décembre à Trinité-et-Tobago ont abouti à la victoire de l'Alliance nationale pour la reconstruction (NAR), une coalition de partis d'opposition, qui a battu sévèrement le Mouvement national populaire (PNM) du premier ministre, M. George Chambers, au pouvoir depuis trente ans.

La NAR a obtenu trente-trois des trente-six sièges à pourvoir au Parlement. L'annonce de ce raz de marée électoral a suscité l'euphorie à Port-of-Spain, où les partisans de la NAR ont dansé dans les rues.

Le nouveau premier ministre élu, l'avocat NAR Robinson, a déclaré que sa victoire dépassait ses espérances, et s'est engagé à faire de la reprise économique la priorité absolue de son gouvernement. L'économie de l'île fondée sur le pétrole connaît une grave récession depuis trois ans, en raison de l'effondrement des cours pétroliers. Le taux de chômage officiel est de 14 %,mais on estime de source autorisée que le chiffre réel pourrait atteindre 22 %.

La NAR a été formée en septembre 1985 par la Fédération travailliste unie (ULF), l'Organisation de reconstruction nationale (ONR), le Congrès d'action démocratique (DAC, parti de Robinson), et le groupe d'intellectuels de Tapia House.

[Les îles de Trinité-et-Tobago, au nord de la côte du Venezuela, ont une superficie de 5 128 kilomètres carrés et une population de 1 200 000 habitants. Elles tirent l'essentiel de leurs ressources du pétrole et des industries de raffinage. La production agricole est faible (2 % du PNB). M. George Chambers, premier ministre, était au pouvoir depuis trente ans.]

BRÉSIL : lancé en octobre 1985

Le plan de réforme agraire n'a atteint que 10 % de ses objectifs

BRASILIA
de notre correspondant

M. Sarney s'est adressé récemment à ses compatriotes pour les inviter à l'optimisme après un train de hausses particulièrement déprimant. Il a fait un long panégyrique de son action gouvernementale et s'est notamment glorifié d'avoir *« levé le drapeau de la réforme agraire »*, ce qu'aucun chef d'Etat n'avait fait avant lui. Mais il a omis de dire si, après avoir *« levé le drapeau »*, il avait engagé la bataille et si ses troupes l'avaient suivi.

Une explication plus détaillée aurait abouti au constat suivant : le plan de réforme lancé le 10 octobre 1985 n'a réalisé que 10 % des objectifs fixés pour la première année. Rien n'indique que le rythme s'accélérera par la suite. M. Dante de Oliveira, le ministre chargé de la réforme, répond de façon plutôt embarrassée aux questions sur ce sujet. Le plan prévoit l'expropriation jusqu'à la fin de 1989 de 430 000 kilomètres carrés et l'installation de 1 400 000 familles de paysans. Sera-t-il respecté ? *« J'espère que oui »*, affirme le ministre. Ce dernier reconnaît que l'objectif est *« ambitieux »*, mais il a la *« conviction »* qu'il sera réalisé.

Symptôme des difficultés rencontrées, la polémique qui vient d'opposer le porte-parole de la présidence, M. Fernando Mesquita, à l'organisme chargé de l'application de la réforme agraire, l'INCRA (Institut national de colonisation et de réforme agraire). Accusé d'avoir usé de son influence en faveur des grands propriétaires du Maranhao (terre natale de M. Sarney), M. Mesquita a utilisé l'artillerie lourde pour se défendre, il a affirmé que l'INCRA était *« un antre d'incompétence et de corruption »*, et il a donné des exemples à l'appui.

Plusieurs dirigeants de l'organisme ont pris la mouche. M. Dante de Oliveira a été obligé de se manifester alors qu'il aurait préféré rester à l'écart. Il a fait savoir qu'il y avait quelqu'un de trop au gouvernement, lui ou le porte-parole du président. C'est finalement M. Mesquita qui, le mardi 16 décembre, a dû quitter son poste. Les *« lenteurs de la réforme »* sont également à l'origine, si l'on en croit l'intéressé, de la démission du responsable de l'INCRA pour la région de Sao-Paulo, la principale zone agricole du pays. M. José Eli Veiga, le démissionnaire, notait que la réforme agraire s'est faite *« au compte-gouttes »*. Cela tient, selon lui, à la nature même de la nouvelle République, régime de transition issu d'un compromis entre conservateurs et progressistes qui laisse sans grand pouvoir ceux qui veulent changer la structure de la propriété, à commencer par M. Sarney lui-même, qui n'a *pas reçu l'appui* souhaitable du gouverneur et du Parlement.

Des chiffres éloquents

M. Eli Veiga précise que certains *ministres, tel M. Aureliano Chaves*, responsable des mines et de l'énergie, et même des membres du PNDB, le parti de centre-gauche au pouvoir, ont fait pression sur le gouvernement pour éviter l'expropriation de certains de leurs amis. Il affirme que les grands propriétaires se sont si bien mobilisés contre la réforme que le gouvernement a dû reculer ; il aurait été même sur le point de supprimer le ministère de la réforme agraire.

Les chiffres sont éloquents. Le plan prévoyait que, d'octobre 1985 à la fin de 1986, 46 200 kilomètres carrés seraient expropriés et 150 000 familles « installées ». Or la surface expropriée n'a pas dépassé, selon le ministre Mesquita, 370 kilomètres carrés, et le nombre de bénéficiaires est de 36 000 familles, soit le quart du chiffre prévu. En fait, l'écart est beaucoup plus grand si l'on compte les familles réellement installées : pas plus de 15 000 selon le ministère. La différence tient au délai assez long qui sépare le processus juridique d'expropriation de l'accès effectif des paysans aux terres redistribuées. Donc, 15 000 bénéficiaires de la réforme en quinze mois. Or, selon les chiffres officiels, il y a 6 ou 7 millions de familles de paysans à satisfaire.

La « morosité » dans la réforme, comme disent joliment les Brésiliens, a plusieurs explications. Elle tient d'abord aux lenteurs de la justice. *« Quand un latifundiste est exproprié, il présente un recours devant les tribunaux*, dit M. Francesco Urbano, l'un des dirigeants de la Confédération nationale des travailleurs agricoles. *Or les magistrats sont traditionnellement du côté des propriétaires, Ils font donc traîner la procédure. »*

C'est ce qui se passe dans le Sud, région de vieilles exploitations agricoles. Dans le Nord, en Amazonie, les expropriations ont permis de dissiper certains conflits particulièrement sanglants. *« Mais, souvent, les colons, faute de moyens, n'ont pas été installés »*, explique M. Urbano.

M. Paulo Brossard, ministre de la justice, a manifesté, à plusieurs reprises, son hostilité envers les défenseurs des petits paysans, et notamment envers l'Eglise. Les syndicats l'accusent de couvrir de son autorité les magistrats qui prennent parti pour les grands propriétaires. C'est pourquoi M. Dante de Oliveira veut créer une « justice agraire » en sensibilisant certains magistrats afin d'aller plus vite, et conformément à l'esprit de la loi.

CHARLES VANHECKE.

PÉROU : une loi votée à l'unanimité par le Sénat

Les militaires coupables d'excès seront jugés par des tribunaux civils

LIMA
de notre correspondante

La crise politique qui a éclaté entre l'APRA, le parti au pouvoir, et l'opposition – conséquence de la manipulation des élections municipales du 9 novembre – a empêché les parlementaires de voter la loi de financement du budget 1987 dans les délais prévus.

En revanche, le Sénat a approuvé une loi fondamentale qui cherche à humaniser la lutte antiguérilla. Jusqu'à présent, les militaires ou policiers responsables d'« excès » – tortures, disparitions, meurtres – étaient jugés par une cour militaire pour *« délits de fonction »*. Désormais, ils seront traduits devant les tribunaux civils et pourront purger des peines de plus de vingt-cinq ans d'emprisonnement.

L'indulgence excessive des tribunaux militaires avait fait scandale. C'est ainsi que le sous-lieutenant Telmo Hurtado, responsable du massacre de soixante-quinze villageois d'Accomarca, dans le département d'Ayacucho, avait été mis aux arrêts quelques jours pour *« abus de fonction »*, avant d'être élevé au grade de lieutenant. Le commandant Alvaro Artaza, connu sous le nom de « camion », responsable de l'exécution d'une cinquantaine de prisonniers du stade de Huanta (les cadavres mutilés avaient été enterrés clandestinement dans les fosses de Pacayacu), de l'assassinat de sept évangélistes et de la disparition du journaliste Jose Olaya, avait été absous. Lorsque les tribunaux correctionnels se sont saisis de cette affaire, « camion » a disparu.

Cette loi a été votée à l'unanimité par les sénateurs indignés par le massacre des habitants de Pomatambo et de Parcco, parmi lesquels deux vieillards et deux enfants, le 23 octobre (fait sans précédent, le commandement conjoint de l'armée a reconnu, le 4 décembre, qu'il y avait eu *« massacre »* et non pas *« affrontement avec des subversifs »*).

Le commandement conjoint et le Conseil suprême de justice militaire avaient pourtant fait savoir leur opposition à une modification de la loi anti-terroriste.

Par ailleurs, le Sénat a approuvé la création de tribunaux spéciaux pour juger les inculpés d'actes subversifs afin d'accélérer les procès des terroristes. Désormais, la sentence sera prononcée en soixante jours, les audiences seront privées, et les juges auront la protection de la police.

La lenteur de la justice explique pourquoi, sur les deux cent cinquante prisonniers de Sentier lumineux exécutés après la mutinerie du 18 juin, seuls trente avaient été jugés. L'intimidation exercée à l'égard des juges a aussi contribué au fait que de nombreux terroristes aient été relâchés faute de preuves. C'est ainsi que la responsable de l'attentat contre le contre-amiral Geronimo Cafferata, le 14 octobre, avait été libérée quelques semaines auparavant.

« Si la démocratie maintient son profil socialiste, libertaire, démocratique, si elle soumet le militarisme, elle se sauvera, commente le sénateur de l'APRA, M. Javier Valle Riestra, auteur de ces deux projets de loi. *Comme en Espagne, en Allemagne et en Italie, nous voulons combattre le terrorisme sans violer la démocratie ni les libertés publiques. »*

NICOLE BONNET.

M. Reagan tenté par la franchise

(Suite de la première page.)

Outre que les démocrates n'auraient pas de raisons de permettre au lieutenant-colonel North de prendre noblement et à peu de risques, toutes les responsabilités sur lui, beaucoup de républicains ne sont pas prêts à enterrer précipitamment l'affaire – ou à en donner l'impression – à trois semaines de l'entrée en fonctions du Congrès élu le *4 novembre dernier* et *dominé* par les démocrates.

Un tel tour de passe-passe risquerait à tout le moins d'être sévèrement jugé, et c'est pour cela que les républicains pressent plutôt M. Reagan de demander personnellement à ces deux militaires, en tant que commandants en chef, de lui dire tout ce qu'ils savent.

Une histoire incroyable

Quant à la comparution de M. Regan devant les sénateurs de la commission pour les affaires de renseignement, même si elle n'était pas une obligation légale, elle peut être regardée comme une obligation politique, car, en refusant d'accepter la citation à comparaître, le secrétaire général de la Maison Blanche aurait laissé penser que certaines questions pouvaient l'embarrasser. Or il a *toujours soutenu – et l'a répété* en sortant de ses quatre heures de témoignage – qu'il n'avait jamais été au courant des reversements de fonds aux « contras ». M. Reagan ne l'était pas non plus, a-t-il ajouté, après avoir longuement souligné toutefois que le conseiller pour les affaires de sécurité nationale rendait directement compte au président.

Tout cela est-il possible ? Persifleur, le sénateur démocrate DeConcini a déclaré : *« Donald Regan nous a raconté une histoire incroyable de manière crédible. »* La remarque est aussi ambiguë que l'est la situation, puisqu'on ne peut, en l'état actuel des choses, complètement exclure *que* le lieutenant-colonel North se soit senti suffisamment soutenu politiquement et investi d'une telle mission qu'il ait poussé l'esprit d'initiative un peu loin. Si c'était le cas, cela signifierait que la politique étrangère de la première puissance du monde a été, sous M. Reagan, laissée à la merci d'un officier de second rang et passablement dominé par des idées un peu trop simples.

Cela ne vaudrait pas mieux que l'hypothèse d'un complot organisé depuis le bureau Ovale. Les sondages, en attendant, ne s'améliorent pas, puisque le pourcentage d'Américains considérant M. Reagan comme plus honnête que le reste du monde politique est récemment tombé de 59 % à 50 %. Parallèlement, les responsables du Sénat viennent de nommer les membres de la commission spéciale qui va prendre le dossier en main à la rentrée. Elle sera présidée par M. Inouye, sénateur démocrate d'Hawaï.

Pendant ce temps, le successeur de l'amiral Poindexter, M. Carlucci, procède à un remaniement complet du Conseil national de sécurité. Le responsable des affaires politico-militaires, M. Teicher, vient de partir, et deux nouveaux venus, MM. Fritz Ermarth et José Sorzano, vont respectivement prendre en charge les affaires soviétiques et latino-américaines. Le premier vient de la CIA et avait servi sous M. Carter, le second a été adjoint de Mme Kirkpatrick lorsqu'elle était ambassadeur auprès des Nations unies. Tous deux sont de solides conservateurs.

BERNARD GUETTA.

L'espion américain Ronald Pelton condamné à la prison à vie

Un ancien employé de l'Agence de sécurité nationale (NSA), Ronald Pelton, a été condamné, mardi 16 décembre, à Baltimore, à la prison à vie pour avoir vendu des secrets militaires à l'URSS. Le juge a considéré que l'activité d'espionnage de Pelton avait causé des *« dommages inestimables aux programmes de renseignements américains »* et a prononcé à son encontre trois peines de prison à vie auxquelles s'ajoute une peine de dix ans de détention, les quatre jugements étant confondus.

Après avoir travaillé à la NSA de 1965 à 1979 comme spécialiste des communications, Ronald Pelton, en proie à d'importants besoins financiers, avait offert spontanément ses services aux Soviétiques en 1980. Pendant cinq ans, ceux-ci allaient ainsi obtenir par son entremise plusieurs programmes secrets de décodage des communications civiles et militaires soviétiques utilisés par les Américains. En échange de ces documents, Pelton devait toucher quelque 35 000 dollars des Russes au cours de deux voyages à Vienne, en Autriche.

L'arrestation de Pelton était intervenue le 25 novembre 1985 à la suite des révélations faites à la CIA par l'espion soviétique Vitaly Yourtchenko, qui semble avoir été son premier contact à l'ambassade de l'URSS à Washington en 1980. Passé à l'Ouest pendant l'été 1985, Yourtchenko devait échapper à la CIA en novembre de la même année et rentrer à Moscou.

Politique

A l'Assemblée nationale

Le gouvernement accorde 190 millions de francs de compensations fiscales aux agriculteurs

Le budget 1987 a été adopté, le mardi 16 décembre, par l'Assemblée nationale, dans une version qui devrait être définitive. Mais ce ne fut pas sans mal. Alors que les députés et les sénateurs de la majorité s'étaient mis d'accord, en commission mixte paritaire, le gouvernement, contrairement à la tradition, a en effet – et bien entendu obtenu – de sensibles modifications, ou plutôt des ajouts, à ce texte.

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, avait déposé *in extremis* vingt-quatre amendements, fruits d'ultimes arbitrages gouvernementaux. Ce procédé n'a été apprécié ni par la majorité, qui a dit ce qu'elle pensait par les voix de MM. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) et Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), président et rapporteur général de la commission des finances ni par l'opposition. Les socialistes se sont même interrogés sur la valeur constitutionnelle d'amendements *ainsi déposés* pour compléter des articles déjà votés conformes par les deux Chambres; ils envisagent de saisir le Conseil constitutionnel.

Comme en première lecture, le budget n'a été adopté que par les voix du RPR et de l'UDF, ainsi que par celles des non-inscrits qui leurs *sont* proches (293 *au total*), les députés du PS, du PC et du FN (282) votant contre.

D'étape en étape le déficit budgétaire se creuse. Fort *légèrement* il est vrai, mais d'une façon qui n'est *pas que symbolique. Le* projet initial du gouvernement prévoyait que les dépenses définitives de l'Etat seraient de 1 049 400 millions de francs et les recettes nettes de 925 300 millions (le tout hors compte d'affectations spéciale et budget annexe). La première lecture à l'Assemblée avait accru les dépenses de 165 millions, diminué les recettes de 285 millions, et donc augmenté le déficit de 223 millions.

Le Sénat avait accru les dépenses de 205 millions, diminué les recettes de 65 et donc augmenté le déficit de 270 millions.

Après les travaux de la commission mixte paritaire et les ultimes amendements du gouvernement les dépenses ont été accrues de 210 millions, pour être portées à 1 049 980 millions, sans que les recettes ne bougent à nouveau; elles sont de 924 950 millions. Le déficit a donc été augmenté, en définitive, de 210 millions, se chiffrant maintenant à 129 289 millions alors qu'il n'était initialement que de 128 586 millions, soit un accroissement de moins de 0,55 %.

Cette ultime accroissement est essentiellement dû à de nouveaux avantages fiscaux accordés aux agriculteurs pour compenser – M. Juppé l'a clairement reconnu – les décisions qui viennent d'être prises à Bruxelles. La CMP avait déjà été sensible aux arguments inlassablement répétés par M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine). Elle avait prévu pour eux un nouveau régime de réduction des bénéfices imposables en cas de réinvestissement; il en résulterait une réduction de 200 millions des recettes attendus de leurs impôts, M. Cointat proposant de compenser cela par un accroissement de la fiscalité sur les tabacs.

Un gain de trésorerie de 25 millions

Le gouvernement n'a pas été tout à fait aussi loin. Il a diminué légèrement l'avantage accordé, mais en compensation il a accordé aux agriculteurs une possibilité de réduction de 20 % sur leur bénéfice imposable pour les exploitants dont la comptabilité est assurée par un centre de gestion agréé. Résultat de cet échange : la perte de recettes de l'Etat ne sera que de 160 millions. Le gouvernement supprimant ainsi le « gage » sur les taxes frappant le tabac.

Mais M. Juppé, en plus, a proposé que les coopératives de matériel agricoles et les entrepreneurs de travaux agricoles puissent eux aussi récupérer partiellement la TVA sur le fioul, comme les agriculteurs (perte : 30 millions de TVA). Satisfaction a été ainsi donnée à deux vieilles revendications du monde agricole, auxquelles le ministre du budget s'était encore opposé lors des premières lectures du budget et du collectif pour 1986, il y a quelques jours. Il est vrai qu'il y a eu entre-temps l'accord de Bruxelles... Alors on a donné aux CUMA (les coopératives) ce qu'elles réclamaient, et pour ne pas faire de jaloux, on l'a étendu aux entrepreneurs. La distorsion de concurrence au détriment de ceux-ci avait été jusqu'alors avancée pour refuser l'avantage demandé pour les premiers...

Le coût global de ces « compensations » est donc de 190 millions. Mais le gouvernement a décidé aussi de prendre à sa charge 45 millions dans la somme que les organismes débirentiers vont consacrer à l'amélioration des rentes viagères. Toutefois, l'Etat va faire une économie comptable sur la sécurité dans les aéroports. Comme prévu, il a fait décider la création d'une taxe sur les passagers d'avions (5 francs pour les vols pour l'étranger et 3 francs pour les autres). Cela lui rapportera 90 millions de francs en 1987. Mais cette année, il ne dépensera que 65 millions de francs, même si pour l'avenir, une autorisation de programme de 90 millions de francs est bien ouvert. Gain de trésorerie immédiat : 25 millions de francs.

Les autres dépenses nouvelles sont couvertes par des économies ou des rentrées équivalentes : le Conservatoire de la forêt méditerranéenne va recevoir 100 millions de francs après les incendies de l'été; 50 millions de francs proviendront d'une nouvelle taxe sur les allumettes et les briquets et autant d'un accroissement attendu de la fiscalité sur les tabacs.

Quelques grognements

Les autres amendements qu'a fait voter le gouvernement, sous forme d'articles additionnels, mais qui modifient en fait des dispositions déjà approuvées tant par l'Assemblée nationale que par le Sénat, améliorent les conditions de déductibilité des provisions pour congés payés et les aides aux entreprises françaises s'implantant à l'étranger pour vendre des produits français. M. Juppé a reconnu que le procédé était « inhabituel » et a demandé à être « excusé ». Il a justifié cette procédure par sa volonté de perfectionner la rédaction de dispositifs techniquement bien complexe, reconnaissant ainsi que le gouvernement – *et* ses fonctionnaires – avait eu quelques difficultés à les préparer.

Pour le reste, le texte mis au point en commission mixte paritaire a été conservé. *Ainsi,* malgré *quelques* grognements dans sa majorité, le gouvernement a obtenu le maintien du dispositif sur « l'amendement Coluche », qu'il avait réussi à imposer grâce à une deuxième délibération au Sénat : les déductions d'impôt, en cas de dons à des œuvres humanitaires agréées, seront limitées à 25 % de dons plafonnés à 600 francs (les sénateurs unanimes avaient d'abord voté 58 % d'un plafond de 1 000 francs). Les députés ont obtenu, comme le souhaitait le gouvernement, que la possibilité de taxer les dépenses dites « ostentatoires et notables » soit définitivement supprimée. Comme le voulait le Sénat, la fiscalité des sociétés-mères qui contrôlent moins de 10 % du capital de leur filiale mais y participent pour plus de 150 millions de francs a été clarifiée « *afin de faciliter les prises de participation et la restructuration de certains secteurs* », a expliqué M. Vivien.

Le Front national, par la voix de M. Christian Baeckeroot (FN, Nord), a justifié son opposition car il ne s'agit pas, a-t-il dit, « *d'un budget de rupture* » avec les pratiques précédentes. M. Jean Giard (PC, Isère) a trouvé de nouvelles raisons de refuser ce budget dans la révolte étudiante et lycéenne puisque ce projet ne tient « *aucun compte* » du changement de politique que la gauche « *a contraint le gouvernement à prendre* ». M. Christian Pierret (PS, Vosges) a qualifié ce budget de « *laxiste, imprévoyant pour l'avenir et socialement injuste* ». M. Juppé a vu dans le niveau de l'inflation en novembre, le nombre de jeunes (720 000) qui ont trouvé un emploi grâce au plan du gouvernement et le nombre d'acquéreurs (1,5 million) d'actions de Saint-Gobain des raisons « *d'affermir notre confiance dans l'avenir* ».

Les parlementaires ont ainsi, effectivement, joué leur rôle dans l'établissement du budget, mais ce fut, à chaque fois pour obtenir ce que le gouvernement ne voulait pas initialement leur accorder.

THIERRY BRÉHIER.

M. Pasqua, du gril au piédestal

Après l'attentat manqué contre l'*ancien garde des sceaux, M. Alain* Peyrefitte, l'offensive menée par les socialistes contre le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, va peut-être devoir marquer le pas. Certes, l'examen, ce mercredi, d'une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire « *sur les instructions données aux forces de l'ordre* » lors des manifestations étudiantes permettra au groupe socialiste de réitérer ses *demandes d'explications. Le tir,* toutefois, devrait, être moins intense.

« *L'émotion est véritable. Il serait délicat de remettre tout de suite M. Pasqua sur le gril* », estime, pour sa part, M. Roger-Gérard Schwartzenberg (PS, Val-de-Marne).

Pour autant, le ministre de l'intérieur est loin d'être absout. Le nom de M. Pasqua, prononcé devant des députés socialistes dans les couloirs du Palais-Bourbon, suffit, à lui seul, à faire monter la température de plusieurs degrés. « *Il a gagné aisément la médaille d'or de la contre-performance. Rares sont les ministres de l'intérieur à avoir commis autant de gaffes en si peu de temps* », ironise M. Schwartzenberg.

L'ancien ministre du travail, M. Jean-Auroux (PS, Loire), proverbe à l'appui, n'est pas plus tendre : « *Il arrive aux hommes, non pas ce qu'ils méritent, mais ce qui leur ressemble..., Il s'est comporté comme un éléphant dans le magasin de porcelaine des relations sociales.* »

Quant aux propos tenus par le ministre de l'intérieur sur Europe 1 mettant en cause « *ceux qui ont pris la responsabilité, depuis quelques semaines, de créer un climat de haine* » (*le Monde* du 17 décembre) ils font littéralement bondir M. Gérard Fuchs (PS, Paris) : « *On se croirait sur la Canebière, quand un voleur demande à un compère de crier très fort, pour détourner l'attention.* »

« *M. Pasqua pratique des amalgames inacceptables* », ajoute, quant à lui, M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), tandis que M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne) juge « *odieux* » le comportement de M. Pasqua dans ses réponses devant les sénateurs la semaine dernière. « *A cause de lui, toute une génération de jeunes va voir dans la police le flic-matraqueur et le CRS-SS, c'est lamentable* », ajoute le député de Haute-Garonne.

Du côté du PCF et du Front national, les commentaires ne sont guère plus amènes. M. Guy Ducoloné (PCF, *Hauts-de-Seine*) est radieux. Les poursuites judiciaires entamées par le ministre de l'intérieur contre *l'Humanité,* ne sont-elles pas « *le plus beau des hommages* » ?

« *M. Pasqua ? C'est un tigre de papier !* », lâche M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône). « *Il est merveilleusement servi par la gauche qui hurle contre lui, cela donne ainsi le sentiment à l'électorat de droite qu'il remplit son contrat.* »

Les députés de la majorité sont dans l'ensemble, plutôt moins diserts que leurs collègues de l'opposition. « *Je ne souhaite pas faire de commentaires* », explique M. François Fillon (RPR, Sarthe), qui, un peu contrit, ajoute tout de même : « *Vous savez, c'est dur d'être ministre de l'intérieur.* » M. Charles Millon (UDF, Ain) veut bien admettre que le style Pasqua est un brin « *agressif* », voire à la limite « *provocateur.* » « *Mais,* s'empresse-t-il d'ajouter, *il est attaqué, il ne fait que se défendre.* » Quant à M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), il avoue « *ne pas être passionné par le sujet* ».

« C'est un bon communicateur »

M. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône) se déclare « *solidaire* » de M. Pasqua et confiant dans ses capacités à encaisser. « *La gauche ne réussira pas à faire de M. Pasqua un Salengro* », commente-t-il en faisant allusion au ministre de l'intérieur socialiste du gouvernement Blum poussé au suicide en 1936 par une campagne menée par la presse d'extrême droite.

Pour le président du groupe UDF, le ministre de l'intérieur est le pôle naturel d'attraction des critiques de l'opposition : « *C'était le cas notamment à l'époque de Gaston Defferre.* » Pour sa part, M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a estimé que ses propos sur les violences policières, tenus sur Radio Mégahertz avaient été déformés. « *Ils n'étaient pas de nature à gêner l'action difficile du ministre de l'intérieur* », souligne le *président de la commission des* affaires culturelles en assurant le gouvernement de sa bonne foi et de sa solidarité.

« *M. Pasqua en fait un peu trop. Il aurait intérêt à se faire plus discret* », commente un député RPR qui souhaite conserver l'anonymat. « *Pas du tout,* estime M. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), *M. Pasqua est un bon communicateur. Ce qu'il dit est simple et passe bien. C'est vrai qu'il parle plus que les précédents ministres de l'intérieur, mais en dit-il vraiment plus ?* » « *C'est un adepte de la parole-camouflage* », précise avec admiration cet autre député RPR. Tandis que M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn) se félicite de la faconde pasqualienne : « *Ce n'est pas le ministre des caresses. Il ne doit pas servir de porte-coton. Et puis, de toute façon, un ministre de l'intérieur dont on ne demande pas la démission est un mauvais ministre de l'intérieur.* » « *Il a son style, il faut le lui laisser* », insiste, pour sa part, M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris), qui trouve que M. Pasqua fait preuve, dans toute cette affaire, « *de calme et de sérénité* ».

Calme et serein, c'est bien ainsi qu'est apparu mardi soir M. Charles Pasqua, au cours du traditionnel buffet-dînatoire de fin de session donné à la questure RPR de l'Assemblée nationale.

Très entouré, congratulé par les élus RPR dont plusieurs se sont déclarés « *scandalisés* » par ce qu'ils voyaient à la télévision, le ministre de l'intérieur a dégusté, l'oeil ravi, entre deux petits fours, ces démonstrations amicales. En aurait-il manqué ces derniers temps ? Apercevant M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Roger Romani, président du groupe RPR du Sénat, se précipite vers lui pour lui adresser les félicitations des sénateurs RPR : « *Ils m'ont mandaté pour cela. Tu as été le seul au gouvernement à manifester ouvertement et clairement ta solidarité avec Charles...* »

PIERRE SERVENT.

Convention entre la France et le Burkina-Faso

La majorité défend M. Mitterrand contre « l'impertinence » de M. Sankara

A l'occasion de la discussion, le mardi 16 décembre à l'Assemblée nationale, de divers projets de loi autorisant l'approbation de conventions avec le Burkina-Faso (ex-Haute-Volta) et avec l'Union soviétique, la politique de coopération du gouvernement a été vigoureusement prise à partie par des députés de la majorité et du Front national. Les commissaires UDF et RPR de la commission des affaires étrangères avaient d'ailleurs rejeté les projets de conventions avec le Burkina-Faso.

Le moindre des paradoxes de la journée de mardi aura été de voir le groupe socialiste se porter au secours du ministre délégué chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, pour défendre les acquis du récent voyage à Ouagadougou du président de la République (*le Monde* des 19 et 20 novembre), tandis que les députés de la majorité, scandalisés par l'accueil impertinent réservé par le capitaine Sankara à M. François Mitterrand, ont repoussé l'idée d'un développement de la coopération avec cet Etat.

« La carotte et le bâton »

M. Bosson devait rappeler à plusieurs reprises au cours du débat que la France poursuivait actuellement des discussions avec le Burkina-Faso et que le gouvernement « *se réservait le moment de l'opportunité de l'approbation* » des trois conventions de coopération et d'assistance administrative mutuelle. « *Vous maniez la carotte et le bâton en subordonnant l'approbation définitive de ces conventions à des conditions* », s'est insurgé M. Guy Vadepied (PS, Oise). « *Non, il n'a jamais été question de conditions,* a répondu M. Bosson (...). *Il faut simplement voir comment les choses évoluent.* »

Auparavant, le rapporteur, M. François Loncle (PS, Eure), avait défendu le principe du développement de la coopération avec le Burkina-Faso, rendue très urgente du fait de la dégradation de la situation économique de ce pays. M. Xavier Deniau (RPR, Loiret) et M. Jean-Louis Masson (RPR, Moselle) l'ont pour leur part récusé : « *Ce pays a voté contre nous à l'ONU* », a protesté le premier ; « *sans s'immiscer dans les affaires intérieures des pays, il faut exiger le respect d'une solidarité bilatérale* », a expliqué le second, très applaudi sur les bancs du FN. Quant à M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône), il a affirmé : « *Il faut cesser cette comédie qui consiste à financer des pays qui nous donnent des coups de pied dans les fesses...* »

Les trois conventions ont été adoptées en première lecture ; on ne relève que trois votes contre de députés UDF et RPR sur l'une ou l'autre des conventions (MM. Masson, Messmin et Blum) et quelques abstentions. Le FN a voté contre deux des trois conventions.

S'agissant de la convention avec l'Union soviétique (pour éviter la double imposition sur le revenu), M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) a reproché au gouvernement de n'avoir fait « *aucune référence aux respects des droits de l'homme (...)* » « *Il est indécent que la patrie des droits de l'homme donne le sentiment d'accorder aux relations économiques et commerciales la priorité sur les libertés fondamentales* », a ajouté le député en rappelant la situation dramatique de *refuzniks* comme Ida Nudel ou Ina Meimann. Le député RPR n'a pas voté cette convention, ainsi que les élus du FN ; six députés UDF et RPR se sont abstenus volontairement (MM. Barre, Alphandéry, Caro, J.-P. Fuchs, de Gaulle et Demynck).

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre la France et le grand-duché du Luxembourg concernant essentiellement les questions de sécurité dans la centrale électro-nucléaire de Cattenom.

P. S.

Au Sénat

Procédures de licenciement et réforme des prud'hommes

Le Sénat a adopté, mardi 16 décembre, le projet de loi sur les procédures de licenciement et celui portant réforme des prud'hommes. Socialistes et communistes ont voté contre les deux textes auxquels la majorité sénatoriale a apporté peu de modifications par rapport à leurs versions approuvées à l'Assemblée nationale (*le Monde* des 10 et 12 décembre).

Une nouvelle étape dans le processus commencé par le vote de la loi du 3 juillet dernier portant suppression de l'autorisation administrative de licenciement a été ainsi franchie. La version législative que le Parlement avait à examiner du contenu de l'accord national interprofessionnel du 20 octobre signé par le CNPF, la CFDT, FO et la CFTC, a été jugée complexe par M. Louis Souvet, lui-même (rapporteur RPR, Doubs) rapporteur de la commission des affaires sociales. Mais l'équilibre réalisé à partir de la négociation entre les partenaires sociaux ne permettait guère de le modifier profondément.

La commission n'a donc fait qu'apporter des retouches à un dispositif qu'elle approuve. Toutefois, elle a souhaité plafonner le montant maximal du remboursement ordonné par le tribunal en cas de non-respect par l'employeur des procédures de licenciement, à « *quatre* » mois d'indemnités de chômage par salarié concerné. Puis, elle s'est ralliée à la demande du gouvernement de relever le plafond à « six » mois.

A l'article fixant les délais d'expédition de la lettre de licenciement et les conditions de rupture du contrat de travail, la commission a tenu à préciser que la rupture du contrat de travail d'un salarié ayant accepté un contrat de conversion l'a été à l'initiative de l'employeur, ce qui confirme ainsi la notion juridique du licenciement.

La majorité s'est divisée sur l'article. Le PC – comme pour la plupart des articles du projet – en demandait la suppression. Le PS y était également hostile. Le gouvernement, pour d'autres raisons que celles invoquées par la gauche, souhaitait lui aussi retirer cet article de son projet. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a expliqué que la validation législative d'un état de droit, qui avait l'accord des partenaires sociaux et qui était sanctionné par la jurisprudence de la Cour de cassation, n'est pas abordée par l'accord du 20 octobre.

Rappelant que l'accord intervenu dans les travaux publics a confirmé les règles applicables aux licenciements pour fin de chantier et les a améliorées, il a jugé préférable de laisser le soin aux branches concernées (cinéma, chantiers navals, forestage...) d'apporter par voie contractuelle une amélioration à la pratique plutôt que de mettre en place une législation compliquée et difficile.

En revanche, pour M. Jean-Pierre Fourcade, (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, il est nécessaire de donner à ce régime particulier de licenciements une base légale. Par 159 voix (PC, PS, RPR et non-inscrits), contre 148 (RI, Gauche dém. et Union cent.), la suppression a été décidée.

Sur le texte réformant les prud'hommes, la commission souhaitait que les sections ou chambres statuent dans un délai maximum de quatre mois en cas de litige portant sur les licenciements économiques. Le gouvernement, défavorable à la fixation du délai a convaincu le Sénat de laisser au Conseil d'Etat le soin de définir modalités et délais.

A. Ch.

هكذا من الأصل

Politique

Les difficultés de la majorité

Les dirigeants du CDS revendiquent plus d'autonomie

Réuni le mardi 16 décembre, le bureau politique du CDS a tenu à réaffirmer son double principe *« de loyauté et d'autonomie »* par rapport à l'action gouvernementale. Tirant les leçons des événements récents, les responsables centristes ont fait valoir qu'à aucun moment ils n'avaient enfreint la nécessaire solidarité gouvernementale, que M. Chirac lui-même l'avait reconnu en leur concédant qu'*« ils avaient été parfaits, ce qu'il ne pouvait pas dire de tout le monde... »* et que, dès lors, comme l'a souhaité M. Georges Chavanes, il revenait aux centristes de se faire agréer par tous ce brevet de loyauté gouvernementale.

Conscients donc d'*« avoir joué le jeu »*, les dirigeants centristes n'en sont que plus à l'aise pour revendiquer une certaine autonomie au sein de la majorité gouvernementale, le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, réclamant qu'*« avant toute décision, un débat libre puisse s'instaurer »*.

Les centristes bannissent le terme de pause. En matière économique, leur communiqué insiste sur *« leur certitude étayée par les derniers résultats économiques que l'actuelle majorité est seule en mesure d'apporter aux Français des résultats tangibles en ce qui concerne la croissance et l'emploi »* et leur souhait que *« le gouvernement poursuive dans un esprit d'ouverture et de dialogue la modernisation indispensable du pays »*.

Le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, a expliqué que, en ce domaine, *« des sujets d'inquiétudes demeuraient »*, bien que le pouvoir ait marqué des points ; d'où la nécessité, selon lui, pour le gouvernement, de faire admettre *« par les gens qui ont une place au soleil le besoin de se plier à un certain nombre de disciplines. »*

Définir un « message de cohésion »

Concernant l'enseignement, après avoir entendu M. René Monory, les centristes ont souhaité que le gouvernement *« renoue le dialogue avec la jeunesse, dissipe les malentendus, facilite la diversité des expériences, en renonçant aux* a priori *idéologiques comme aux tentations de* statu quo. » Quant aux réformes de société, ils ont insisté sur *« la nécessaire recherche d'un consensus plus que jamais indispensable. »* M. Méhaignerie a expliqué que la réforme du code de la nationalité *« n'est pas un dossier suffisamment mûr »* et qu'en toute hypothèse il devrait *« être accompagné de mesures positives »*.

Ces différents constats ont conduit les dirigeants du CDS à s'attarder sur l'obligation pour leur parti de *« définir une véritable stratégie quels que soient les événements, les partenaires et les adversaires »*.

Afin de *« ne pas laisser tomber l'effet de Metz »*, (1) le CDS engagera dès janvier une campagne de propagande et d'adhésion, renforcé par la multiplication de réunions régionales. A la mi-janvier, députés et sénateurs centristes seront réunis pour définir les thèmes prioritaires du débat politique de l'année 1987.

D'ores et déjà, l'organisation de trois forums ouverts à des personnalités extérieures est prévue, le premier ayant trait à l'avenir de l'agriculture française. Enfin un conseil politique se tiendra le 30 janvier, la veille de la convention nationale de l'UDF qui, selon M. Méhaignerie, devra se tenir *« dans l'intérêt de tous et non pas de certains »*.

Le président du CDS souhaite que cette convention permette à l'UDF de définir un *« message de cohésion »* et favorise un ralliement de chacune des composantes au principe d'une candidature unique de l'UDF à l'élection présidentielle. M. Méhaignerie est optimiste. Ses partenaires du Parti républicain semblant, à l'en croire, manifester depuis quelques jours un *« esprit d'ouverture »* sur cette question.

DANIEL CARTON.

(1) Le CDS a tenu son dernier congrès national à Metz les 7, 8 et 9 novembre dernier.

Réunion du comité central du PCF sur la jeunesse

Et pourtant elle glisse... à droite

La première journée de la réunion du comité central du PCF consacrée à la jeunesse s'est déroulée le mardi 16 décembre à Paris. Dans son rapport introductif, M. Pierre Blotin a confirmé la thèse du *« glissement à droite de la société »*, défendue par la direction en mettant en évidence les insuffisances dans les rapports entre le Parti communiste et les jeunes. Chef de file des « rénovateurs », M. Pierre Juquin a estimé que *« les événements »* démentaient cette thèse, et quelques orateurs ont fait des interventions qualifiées de *« nuancées »*. Les travaux de cette cession devaient s'achever mercredi.

Les braises du mouvement estudiantin encore fumantes, le Parti communiste a donc réuni son comité central. Décidée par le bureau politique au mois d'avril, cette session était intitulée *« Le PCF avec les jeunes pour lutter contre la crise et changer de société »*. Les travaux se sont ouverts, mardi matin, sous la présidence de Mme Sylviane Ainardi, premier secrétaire de la fédération de Haute-Garonne, avec le rapport de M. Pierre Blotin, membre du bureau politique chargé de l'éducation des communistes.

Pendant près de deux heures, celui-ci a brossé une fresque de la jeunesse en soulignant que le récent mouvement des lycéens et des étudiants contre les projets de réforme scolaire et universitaire n'infirmait par l'analyse de la direction sur le *« glissement à droite de la société »*. Il a parlé des *« efforts de la grande bourgeoisie pour remodeler la société française »*, de *« la méconnaissance des causes de la crise et des solutions à engager »* de la part des jeunes, de *« l'énorme pression idéologique »* qui s'exerce sur eux et de *« l'ampleur des efforts à accomplir pour éclairer les jeunes sur un mouvement dont ils n'ont pas conscience »*. Il a affirmé que *« ceux qui ont voté ont accentué le glissement à droite du corps électoral »* qui traduit *« un mouvement profond »*.

Selon un membre du « parlement communiste », il a également dressé *« une défense et illustration des pays socialistes »* en déclarant notamment : *« Parlons clair, le socialisme, c'est l'avenir, ça vaut le coup. »* D'autre part, l'ancien directeur de l'école centrale du parti a annoncé la création d'un *« collectif pour s'occuper des jeunes dans chaque fédération »*, le lancement d'un *« journal gratuit pour les jeunes »* et la tenue du *« congrès du mouvement de la jeunesse communiste (MJCF) au printemps »*.

Après lui, M. Guy Poussy (Val-de-Marne) a noté, tout à la fois, qu'il ne faut pas *« idéaliser le mouvement »* contre la loi Devaquet et qu'*« à droite comme au PS, tout est mis en œuvre pour effacer le résultat et la signification »* de ce mouvement estudiantin »

Mobilisation pour la protection sociale

Dernier orateur de la matinée, M. Henri Costa (Pyrénées-Orientales) a évoqué les jeunes dans l'entreprise : *« Fabius a dit en 1984, que la jeunesse peut être utilisée comme champ d'expérimentation de la flexibilité. Mitterrand a mis en place les TUC importés de Suède. la droite essaie de franchir une étape nouvelle. »*

A la reprise des débats, l'après-midi, le bureau de presse du PCF a organisé un point de presse, « impromptu » avec M. Blotin. Ce dernier a dit que les rapports du parti avec la jeunesse *« ne sont pas bons »*. Il les a expliqué par *« le recul de l'influence »* communiste chez les parents, le retard pris par le PCF pour élaborer *« son propre projet de société »*.

Dans la salle du comité central, les travaux présidés par M. Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*, se sont poursuivis par une intervention de M. René Lomet, membre du bureau confédéral de la CGT. Il a remarqué que *« le nombre de salariés venus le 10 décembre* [manifestation étudiante après la mort de Malik Oussekine] *a été plus important que le 21 octobre »* [manifestation syndicale des services publics]. » Soulignant que *« 60 % des jeunes à l'entreprise déclarent ne pas connaître de militant syndical »*, il a appelé à *« une gigantesque manifestation »*, le 25 janvier prochain, sur la Sécurité sociale A propos de la fronde étudiante, M. Claude Llabres (Haute-Garonne) a noté qu'il s'agissait d'un *« rassemblement conduit par les rassemblés eux-mêmes »*, en soulignant, à l'adresse du parti, que *« pour aller avec un courant, il faut aller plus vite que lui »*. Faisant part au comité central d'une question qui lui avait été posée par un jeune, il a dit : *« Pourquoi Gorbatchev n'a-t-il pas été porté au pouvoir par des cortèges de la jeunesse soviétique en lutte contre la gérontocratie ? »* Enfin, il a souhaité que le PCF *« lève le secret pour faire bouger son image »*.

Marquant son accord avec le rapport de M. Blotin, Mme Yann Viens (Val-de-Marne) a indiqué que pour les jeunes, le PCF *« n'apparaît pas comme un parti moderne, ouvert au débat démocratique »*. Au passage, elle a indiqué qu'à l'occasion de la mort du dissident soviétique Anatoli Martchenko, *« nous aurions dû réaffirmer nos positions sur les droits de l'homme »*.

M. François Gau, secrétaire de M. Marchais, a affirmé que *« les jeunes n'ont pas conscience de la nature de classe des choix qui sont à l'origine de leur insatisfaction »* après avoir remarqué toutefois qu'ils avaient *« mis en échec les tentatives de dévoiement du PS »*.

L'intervention de M. Juquin

Prenant ensuite la parole, M. Pierre Juquin a indiqué qu'il ne voterait pas un rapport *« qui ne reconnaît pas l'erreur commise* [sur le glissement à droite] *et s'évertue au contraire à faire entrer le mouvement des lycéens et des étudiants dans des schémas faux établis à l'occasion de nos défaites électorales de 1984 puis 1986 »*. Soulignant que *« le courant révolutionnaire ne s'est pas perdu dans les sables »*, il a indiqué qu'au moment des choix politiques, *« les jeunes se portent beaucoup plus volontiers et sans manipulation vers le PS que vers le PCF »* bien que *« beaucoup d'entre eux se montrent réservés sur le type de politique pratiquée par le PS au gouvernement »*.

Mettant en garde contre le danger de marginalisation — il a prôné l'ouverture d'*« une tribune de discussion exceptionnelle »* — il a affirmé : *« Si nous n'engageons pas dans le parti et avec ceux qui le veulent, un vrai débat public et contradictoire sur les questions de fond, et si nous n'en tirons pas les enseignements, le courant révolutionnaire passera avec indifférence devant le PCF car ce sont les masses qui font l'histoire. »*

Pour sa part, Mme Jeanine Jambu (Hauts-de-Seine) a abordé la question des élus et des jeunes. Elle a critiqué les membres du comité central *« qui se sont répandus dans la presse de la grande bourgeoisie et du PS »*. Mme Danielle Bleitrach (Bouches-du-Rhône) a estimé que le mouvement des jeunes était *« corporatiste, fermé sur lui-même »*, ce qui lui a valu une contestation de M. Claude Mazauric, professeur d'histoire à l'université de Caen. Répondant à M. Juquin qui avait félicité les journalistes de *l'Humanité* et du *Monde* qui avaient *« bien fait leur travail »*, elle a dit : *« Il ne faut pas laisser le terrain à ceux qui agitent la marionnette Pasqua pour faire oublier les problèmes de l'emploi. »*

Pour reprendre « la ligne » de cette session, M. Henri Malberg (Paris) a mis en évidence le comportement *« sans reproche »* du PCF avant d'indiquer qu'*« un seul mouvement ne peut nous faire renoncer à une idée qui est un bon fil pour expliquer les difficultés que nous recontrons sur toute la période »*. Sur le même registre, Mme Ainardi a remarqué que *« le mouvement ne modifie pas l'appréciation sur le glissement à droite »*. En conclusion de cette première journée, M. Jean-Pierre Kahane, professeur de mathématiques à Orsay a fait de nombreuses propositions sur l'Université, notamment sur la nécessité d'*« articuler la formation, le travail et les besoins dans une nouvelle logique qui aille bien-au-delà de l'adaptation de l'homme aux outils »*. Un membre du comité central résumait la tonalité générale de cette session par une forumule : *« Le parti a raison, la réalité se trompe. »*.

OLIVIER BIFFAUD.

M. Chirac rappelle aux préfets leur rôle de « représentants de l'Etat »

M. Jacques Chirac a adressé, le 5 décembre, à l'ensemble des ministres et secrétaires d'Etat une longue instruction intitulée « Code de conduite des administrations centrales en matière de déconcentration ». Cette instruction a pour objet de remédier à une déviation qui s'est, peu à peu, accentuée et de rappeler que le préfet est *« le seul représentant de l'Etat dans la région et dans le département »*.

Le principe de la déconcentration, c'est-à-dire du transfert du pouvoir central aux administrations de l'Etat qui se trouvent au niveau local (départements et régions), a été posé par un décret du 14 mars 1964. *Cette règle a été confirmée par* d'autres dispositions, lois, décrets, arrêtés ou circulaires, y compris la loi de décentralisation de 1982. Cette dernière, tout en organisant le transfert aux collectivités locales élues d'un certain nombre de compétences étatiques, n'a pas modifié les règles de la « déconcentration » qui s'appliquent aux autorités administratives.

Conçue, à l'origine, pour alléger la tâche des administrations centrales parisiennes, la déconcentration a été peu à peu détournée de son objet et parfois vidée de son contenu. Bien des services extérieurs des ministères se sont toujours considérés comme directement rattachés à Paris et ont contribué à faire remonter toutes les affaires à l'échelon central.

Les administrations parisiennes ont encouragé cette tendance par conservatisme, les cabinets ministériels l'ont confirmée, souvent par ignorance. Les ministres eux-mêmes par goût du pouvoir, de l'autorité et de la puissance l'ont entretenue. La « reconcentration » s'est ainsi reconstituée peu à peu au mépris de la loi et des règlements et en contradiction avec la philosophie générale qui avait inspiré aussi bien la déconcentration que la décentralisation.

M. Chirac a donc décidé de donner un coup d'arrêt à cette déviation. Il rappelle donc que *« le préfet, commissaire de la République, est dépositaire de l'autorité de l'Etat dans le département, que délégué du gouvernement il est le représentant direct du premier ministre et de chacun des ministres »*, reprenant ainsi la formulation du décret du 10 mai 1982. En conséquence, les services extérieurs des ministères ne devront plus « court-circuiter » les préfets. C'est par ces derniers que devra passer toute la correspondance entre les ministres et leurs services extérieurs.

De même, c'est le préfet qui devra connaître de la notation des fonctionnaires des services extérieurs et qui la transmettra au ministre. Les préfets devront aussi être chargés non seulement de l'organisatiomon, mais de la préparation et de l'opportunité des voyages ministériels en province. Le rôle du représentant unique de l'Etat est également souligné en matière d'engagement des fonds publics.

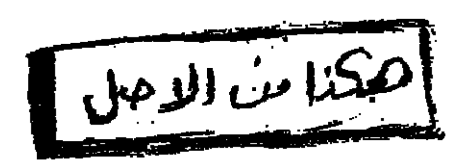
Ce rappel à l'ordre des ministres s'inscrit dans le souci du gouvernement d'alléger le poids des administrations centrales au moment où il prône le « moins d'Etat ». Beaucoup de services qui auraient dû disparaître depuis plusieurs années se sont, en effet, maintenus, voire reconstitués, à Paris avec la « complicité » des ministres.

De même, les présidents de conseils régionaux ou de conseils généraux se plaignent souvent, depuis que leurs compétences se sont accrues, de ne pas avoir à leur échelon d'interlocuteur unique représentant de l'Etat et d'être toujours obligés de traiter leurs affaires à Paris.

Enfin, les membres du corps préfectoral, qui ont vu leurs pouvoirs réduits avec la suppression de leur tutelle sur les collectivités locales, apprécieront de retrouver le rôle que la loi leur avait attribué.

ANDRÉ PASSERON.





695 millions de dollars de crédit!

LES BANQUES DU MONDE ENTIER NOUS FONT CONFIANCE

Banca Nazionale del Lavoro
Banco Central
Banco Di Roma (France) S.A.
Banco Exterior France
Banco Hispano Americano
Bank America Capital Markets Group
Bank of Tokyo
Bankers Trust (France) S.A.
Banque Française du Commerce Extérieur
Banque Indosuez
Banque Nationale de Paris
Banque Paribas
Banque de l'Union Européenne
Banque Vernes et Commerciale de Paris
Banque Worms
Barclays Bank S.A.
Caisse Centrale des Banques Populaires
Chase Investment Bank Limited
Citibank NA
Commerzbank AG
Continental Illinois National Bank and Trust Company of Chicago
Crédit Communal de Belgique
Crédit Industriel et Commercial de Paris
Crédit Lyonnais
Crédit du Nord
Crédit Suisse
First Chicago Limited
The Fuji Bank Limited
The Industrial Bank of Japan Limited
Kuwaiti-French Bank
Manufacturers Hanover Trust Company
Midland Bank Limited
The Mitsubishi Bank Limited
Mitsui Bank Limited
Morgan Guaranty Trust
The Saitama Bank Limited
Sanwa International Limited
Al Saudi Banque
Security Pacific National Bank
Société Générale
Société Générale Alsacienne de Banque
The Sumitomo Bank Limited
The Sumitomo Trust and Banking Co Limited
The Tokai Bank Limited

Parce qu'elles nous connaissent ou ont appris à nous connaître,

elles savent qu'Aerospatiale est non seulement – et de loin – le premier industriel aéronautique et spatial français, mais aussi le premier groupe européen, comme le reconnaît le "Wall Street Journal";

elles savent qu'Aerospatiale est le concurrent direct ou indirect (par le rôle majeur qu'elle joue dans Airbus, ATR, Arianespace, Eurosatellite, Euromissile...) des plus grands industriels américains tels Boeing, McDonnell Douglas, Rockwell, United Technologies, Hughes, Bell...

elles savent que dans cette concurrence mondiale sans pitié ni répit, Aerospatiale a relevé le défi de la compétitivité : faire chaque jour de nouveaux gains de productivité pour être meilleur et moins cher que les autres, seul gage de survie dans cette compétition;

elles savent quelle combativité Aerospatiale déploie pour exporter 60 % de son chiffre d'affaires dans plus de cent pays dans le monde...

elles savent enfin qu'Aerospatiale consacre 27 % de son chiffre d'affaires – un record mondial – à la recherche et au développement pour améliorer les produits existants, mais surtout pour concevoir et développer ceux de demain.

Aussi, quand Aerospatiale lance un appel de souscription international pour financer ce remarquable effort qui permettra de développer les familles Airbus et Ariane, les hélicoptères ou les satellites, les plus grands noms de la finance mondiale – 44 pour être exact – lui témoignent leur confiance dans un délai record et ce, bien au-delà de ses besoins.

Nous demandions une ouverture de crédit de 250 millions de dollars. En moins d'une semaine, on nous en a offert... 695 millions, près de trois fois plus!

Aucune autre entreprise industrielle française n'a jamais obtenu une telle ligne de crédit mondial et une telle confiance des banques internationales.

Merci à elles toutes de si bien nous connaître.



PEMA 28

L'expérimentation d'un vaccin anti-SIDA sur l'homme est imminente

La première réunion internationale patronnée par l'Organisation mondiale de la santé et consacrée à l'expérimentation humaine d'un vaccin contre le SIDA a eu lieu les 15 et 16 décembre à Genève, au siège de l'organisation internationale. Quatorze spécialistes américains, européens et africains ont assisté à cette réunion à laquelle participaient les docteurs Halfdan Malher, directeur général de l'OMS, et Jonathan Mann, responsable du programme SIDA.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

La rencontre de Genève a permis de confirmer l'imminence des premiers essais de vaccination sur l'homme et d'exposer la somme des problèmes scientifiques et médicaux liés à cette vaccination. Aucune réponse officielle n'a, en revanche, été apportée à la question de savoir si, comme des rumeurs insistantes de part et d'autre de l'Atlantique le laissent entendre, des *« essais sauvages »* de vaccination ont déjà été entrepris au Zaïre.

C'est cette rumeur, jointe à la sous-estimation par l'OMS des véritables dimensions de l'épidémie de SIDA (sous-estimation officiellement reconnue il y a quelques jours à la tribune de l'ONU par le docteur Malher), qui a précipité l'ouverture de cette *« discussion informelle »*. Jamais sans doute la communauté scientifique internationale n'a été soumise à un tel défi. Jamais non plus un marché pharmaceutique aussi gigantesque ne s'était ouvert de manière aussi rapide puisque les dimensions présentes et à venir de l'épidémie de SIDA sont telles qu'on envisage sérieusement aujourd'hui la protection par vaccination de plusieurs centaines de millions de personnes.

Techniquement, les choses sont très compliquées. *« C'est la première fois*, explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), seul participant français à la réunion de Genève, *que l'on est amené à mettre au point par les techniques de recombinaison génétique un vaccin humain contre ce type de rétrovirus. De plus, nous ne disposons comme modèle animal d'étude que du seul chimpanzé. »* Il est relativement simple aujourd'hui, compte tenu des prouesses des techniques de manipulation génétique, de disposer de fragments protéiques du virus qui peuvent, *a priori*, servir de matière première pour le vaccin. Rien, en revanche, ne permet de dire quelle stratégie expérimentale il faudra adopter. *« La réunion de l'OMS*, nous a expliqué le professeur Montagnier, *a toutefois permis de conclure qu'un vaccin contre le SIDA ne pourrait pas être un vaccin fabriqué à partir d'un virus vivant atténué. »*

Eviter les « essais sauvages »

Faut-il se limiter à ces fragments protéiques purifiés et, dans ce cas, ajouter un adjuvant pour *« stimuler l'immunité »* ? Faut-il, au contraire, associer à ces protéines un autre virus (de la vaccine, de l'hépatite B et de l'herpès) en prenant alors le risque de créer un virus mutant pathogène? Ces questions sont au centre même de la très vive compétition à laquelle se livrent une douzaine de laboratoires publics ou privés, pour la plupart américains. Elles sont d'autant plus compliquées que seule l'expérimentation humaine permettra de dire si les produits proposés sont véritablement sans danger et efficaces chez l'homme. C'est dire la nécessité pour l'OMS de formuler une série de recommandations et de critères standardisés sur l'évaluation à venir de l'efficacité des vaccins qui seront mis sur le marché.

Une formulation d'autant plus urgente que tout indique que les premières expérimentations chez l'homme sont imminentes et que l'OMS veut à tout prix éviter les effets pervers d'*« essais sauvages »*. De tels essais ont-ils déjà été menés? *« Comme tout le monde*, nous a confié le professeur Lazare Kaptue, directeur du programme SIDA au Cameroun, *j'ai entendu des bruits, mais je n'ai encore aucune certitude. » « Je ne peux sur ce point apporter aucune confirmation*, nous a pour sa part expliqué le docteur Jonathan Mann. *Quand j'ai entendu parler de cela, j'ai immédiatement pris contact avec le gouvernement du Zaïre. Mais je n'ai encore reçu aucune information précise sur ce sujet. »*

Fondée ou non, une telle rumeur témoigne déjà des considérables enjeux commerciaux et politiques qui sont liés à la mise au point d'un vaccin contre le SIDA. L'urgence de la situation sanitaire et les intérêts qui sont en jeu seront-ils de nature à « gommer » certaines des exigences réglementaires techniques et éthiques imposées aujourd'hui pour la fabrication et l'expérimentation des vaccins humains ?

Les essais à venir posent, dès aujourd'hui, d'épineux problèmes d'éthique. Comment choisira-t-on les volontaires ? Où mènera-t-on ces essais, dans les pays industrialisés ou dans les pays en voie de développement ? Les volontaires seront-ils rémunérés ? Leur demandera-t-on de modifier leur comportement sexuel pendant la durée, très longue, de l'expérimentation ? Et sinon, comment parviendra-t-on à démontrer scientifiquement l'efficacité et l'*innocuité des vaccins en expérimentation* ? Devra-t-on, comme c'est dorénavant la règle, expérimenter en double aveugle en utilisant le vaccin contre un produit placebo ? De quelle protection juridique bénéficieront les sujets participant à une telle expérience en cas d'accident ? Autant de questions essentielles qui, en France, se poseront avec plus d'acuité à cause de l'absence de tout cadre réglementaire concernant l'expérimentation chez l'homme. Une carence pourtant dénoncée par le comité national d'éthique.

JEAN-YVES NAU.

● **Préservatifs gratuits pour les jeunes islandais.** — Les autorités sanitaires islandaises ont décidé de donner un préservatif à chaque personne âgée de plus de quinze ans, dans le cadre d'une campagne de lutte contre le SIDA. Une brochure détaillée, avec mode d'emploi des préservatifs, a été distribuée à tous les Islandais âgés de quinze à vingt-quatre ans (l'Islande compte 240 000 habitants). — *(Reuter.)*

Inconnu des services de police

Le mouvement M 10 revendique l'attentat contre M. Peyrefitte

Dans un coup de téléphone anonyme donné, le mardi 16 décembre, au quotidien *Libération*, un mouvement inconnu, M 10, a revendiqué l'attentat manqué contre M. Alain Peyrefitte, au cours duquel un employé municipal de Provins avait été tué *(le Monde* du 16 décembre). *« Ici le mouvement M 10. Je revendique l'attentat de Provins. Vous recevrez une revendication par écrit*, a précisé l'auteur du coup de téléphone. *A chaque fois qu'un garçon tombera, un homme politique tombera. »* Le garçon en question désigne *« évidemment »*, a précisé le correspondant, Malik Oussekine, l'étudiant mort rue Monsieur-le-Prince après avoir été frappé par des policiers au cours d'une manifestation.

Quelques heures après l'attentat, une femme avait téléphoné à la mairie de Provins et très brièvement revendiqué l'attentat au nom d'Action directe, sans donner aucune précision ni élément permettant d'authentifier sa revendication. Le commissaire Alain Tourre, chef du service régional de police judiciaire de Versailles, qui dirige l'enquête, semble convaincu qu'Action directe est bien à l'origine de l'attentat. *« Mais il est trop tôt pour déterminer s'il s'agit de la branche nationale ou internationale du mouvement »*, a-t-il déclaré.

Les enquêteurs ont relevé dans la carcasse de la voiture piégée un certain nombre d'éléments qui laissent penser que le dispositif de mise à feu était déclenché par un hameçon planté dans une roue et relié à un fil de nylon. La méthode utilisée par les terroristes fait penser à Max Frérot, l'artificier du mouvement, qui aurait aussi organisé, le 9 juillet dernier, à Paris, l'attentat contre la brigade de répression du banditisme, dont un policier avait été tué. Les archives du mouvement et les confessions de Max Frérot avaient été saisies par la police au printemps dernier, après l'arrestation d'André Olivier, le chef de la branche lyonnaise du mouvement. Selon *le Figaro*, le nom d'Alain Peyrefitte figurait dans la liste des cibles d'Action directe. Depuis l'attentat, l'ancien garde des sceaux bénéficie d'une protection policière.

Pour M. Denis Baudouin, le porte-parole du premier ministre, l'attentat de Provins est *« un résumé effrayant du terrorisme »*. *« La personnalité d'Alain Peyrefitte a été choisie volontairement*, ajoute M. Baudouin. *A travers lui, c'est sûrement l'homme de culture mais surtout l'homme de la loi « sécurité et liberté » qui a été visé. »*

Trois livres sur le terrorisme

Comment parler du terrorisme et comment faire comprendre ses mécanismes ? En approchant ses acteurs au plus près, répond simplement Philippe Madelin qui a déjà expérimenté cette méthode en enquêtant sur les promoteurs (*I comme... immobilier*) ou sur la santé (*Malades et médecins*). Cette fois, il nous propose un long voyage chez les terroristes, étonnant, souvent ahurissant, à tel point que l'on se frotte parfois les yeux et que l'on douterait de l'authenticité du propos si l'on ne savait que tout est rigoureusement exact.

Voici donc le roman vrai et touffu de cette violence subversive qui frappe de plus en plus régulièrement à nos portes. Il y a quelques mois, Alain Hamon et Jean-Charles Marchand avaient minutieusement tenu la chronique des faits et gestes du groupe Action directe, citant, notamment, les échanges radios des policiers à la poursuite des membres de ce groupe devenu une pièce maîtresse de l'euroterrorisme. Aujourd'hui, Philippe Madelin prolonge au-delà de nos frontières ce reportage. En Irlande, en Italie, en République fédérale d'Allemagne, il interroge les policiers, tous les spécialistes de la lutte antiterroriste et leurs « cibles », ces habitants de *la Galaxie terroriste*.

Il n'est pas dit que l'on revienne définitivement éclairé de cette exploration mais, à coup sûr, plus informé. La précision de la description de la mécanique des otages, technique qui fait désormais partie intégrante de la panoplie des terroristes, est cruelle et lucide. Philippe Madelin écarte les leurres, les indices faussement rassurants. Lorsqu'il cite Philipe Rochot, journaliste d'Antenne 2 enlevé et libéré quatre mois plus tard (*« Nous avons été bien traités »*), il ajoute aussitôt : *« En vérité, Rochot ment pieusement : on sait qu'il est resté enchaîné tout au long de sa captivité. Et Rochot sait pourquoi il ment, pour protéger ceux qui restent. »*

Les pages qu'il consacre aux « années de plomb » italiennes, ou encore à la mise en place des réseaux terroristes visant à promouvoir la cause palestinienne ne sont pas moins denses. En avançant dans l'étude de cette jungle, le mystère s'épaissit cependant encore, comme si l'analyse relevait de l'utopie face à une réalité en pleine expansion, tragiquement fantasque. Philippe Madelin, au terme de son exploration, n'a plus d'idées simples. Là où certains ne décèlent qu'un *« fil rouge »* conduisant derrière le rideau de fer, il adopte une vision plus fine et plus large : *« Il n'y a pas « un » terrorisme, mais une galaxie, des myriades d'étoiles noires du terrorisme. »*

En réalité, l'auteur de *la Galaxie terroriste* a écrit un livre à l'américaine (des faits, des détails) alors que sa consœur Barbara Victor, journaliste à CBS avant de devenir *free-lance*, nous propose, dans un ouvrage écrit à petits coups de chapitres brefs, un livre de parti pris. De ses longs séjours dans l'Orient compliqué, elle est revenue avec un credo : l'Occident est confronté, sans en avoir une conscience claire, à une troisième guerre mondiale par le truchement d'un terrorisme financé et téléguidé par Moscou. Si l'on ne peut rejeter *a priori* sa thèse, on déplore qu'elle ne l'étaye guère. A la lire, on se demande même ce que sont devenus l'amour de la précision et l'acharnement à recouper l'information qui ont fait la réputation de la presse américaine.

LAURENT GREILSAMER.

★ *La Galaxie terroriste*, Philippe Madelin. Plon, 400 pages, 110 F.

★ *Action directe*, Alain Hamon et Jean-Charles Marchand. Seuil, 250 pages, 79 F.

★ *Terrorisme*, Barbara Victor. Traduit de l'américain par Jean Guiloineau. Stock, 237 pages, 82 F.

La catastrophe du lac Nyos

La version Tazieff

La catastrophe du lac Nyos (Cameroun), *qui a tué environ* mille huit cents personnes et des milliers d'animaux, le 21 août dernier, n'a pu être provoquée que par un phénomène volcanique (éruption phréatique) qui a libéré brusquement une *quantité énorme* de gaz carbonique. Telle est l'hypothèse avancée par M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, cinq mois après la mission *dont l'avait chargé M. Michel Aurillac*, ministre de la coopération.

Pour M. Tazieff, toutes les observations (hommes et animaux morts littéralement « foudroyés » sur place, surface du terrain frappée par la catastrophe, température de l'eau du déversoir, effets sur les berges du lac, absence de toutes traces d'incendie, etc.) faites sur place par lui-même, MM. F. Le Guern et R. Faivre-Pierret, confirment à l'évidence que la catastrophe est due à une éruption phréatique.

M. Tazieff écarte donc d'emblée l'autre hypothèse, limnologique celle-là — puisque liée à l'existence d'un lac, — proposée par des scientifiques américains, et selon laquelle du gaz carbonique venu des produits volcaniques sous-jacents (1) se *serait accumulé dans les eaux* du fond du lac. Les eaux, très stratifiées, auraient été « retournées » à la suite d'un séisme, d'un glissement de terrain ou de la simple différence entre les densités des eaux superficielles et profondes, accrue pour diverses raisons. Les eaux du fond, brusquement amenées à la surface et donc décompressées, auraient brutalement lâché les gaz dont elles étaient chargées.

Notons que, pour l'équipe chargée par M. R. Vié-Lesage, délégué aux risques majeurs, d'étudier sous la direction de M. J. Komprobst, directeur du Centre de recherches volcanologiques de Clermont-Ferrand, les lacs Pavin (Puy-de-Dôme) et d'Issarlès (Ardèche), les seuls lacs volcaniques français susceptibles — peut-être — de devenir des réservoirs de gaz, les deux hypothèses, la volcanique et la limnologique, doivent être prises en considération et sans idée préconçue. Bientôt commenceront les mesures des gaz dissous dans les eaux des deux lacs.

Enfin, si redoutable que soit une émission massive de gaz carbonique, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un phénomène très rare. Hors du lac Nyos, on n'en connaît que deux exemples récents, les catastrophes, heureusement beaucoup moins meurtrières, qui se sont produites au plateau de Dieng (Java) en 1979 et au lac Monoun (Cameroun) en 1984.

YVONNE REBEYROL.

(1) Certains pensent aussi au gaz produit par la décomposition de la matière organique tombée au fond du lac. *Mais le gaz aurait été du méthane.* Cette origine du gaz ne peut donc être prise en considération.

A la Cité des sciences

M. Mitterrand évoque l'Europe de la recherche

« Je souhaite que prévale une politique de l'emploi scientifique qui prenne en charge le long terme, soit capable d'éviter les à-coups et qui accueille les jeunes qui se pressent à la porte de l'Université. »

Alors que la France n'a plus de ministre en charge des affaires scientifiques — M. Alain Devaquet a démissionné il y a plus de huit jours — le président de la République a saisi, *lundi 16 décembre*, l'occasion de réaffirmer l'importance qu'il attache à cette *« banalité qu'il faut répéter sans cesse : le maintien de la France parmi les grandes nations dépendant du développement scientifique et technique »*.

L'occasion, c'était la clôture de l'année Ampère. Il y a cent cinquante ans qu'est mort André-Marie Ampère, dont le président de l'Académie des sciences, M. André Blanc-Lapierre rappela que l'interprétation qu'il donna des phénomènes d'aimantation en termes de courant électrique fut la première de ces unifications entre disciplines apparemment distinctes qui sont devenues la grande affaire des physiciens d'aujourd'hui. Cette occasion était aussi une seconde inauguration de la Cité des sciences et des techniques de La Villette, ouverte en mars dernier, sur une surface réduite, et qui est maintenant pratiquement achevée. Cette cité a fait la preuve de son utilité en accueillant depuis huit mois deux millions et demi de personnes. Visiteurs de niveaux socio-culturels très divers, et qui prennent goût à ce qu'ils découvrent puisque 10 % d'entre eux sont venus à trois reprises au moins, ce qui ne suffit guère à épuiser l'ensemble des activités proposées.

M. François Mitterrand pouvait donc légitimement déclarer que la Cité *« représente une ambition scientifique pour le temps présent »*. Il a souhaité que la communauté scientifique sache bien utiliser cet instrument que sont *« la Cité des sciences et le réseau des centres scientifiques et techniques dans lequel elle s'insère »*. Il a rappelé la nécessaire symbiose de la science avec l'industrie tout en reconnaissant qu'elle n'était pas parfaite — mais Ampère l'avait déjà relevé vers 1820. Le président de la République se sent légitimement fier du *« mouvement que nous avons donné à la recherche »*. Il en veut pour preuve le succès d'Eurêka, dont une quarantaine de nouveaux projets vont être approuvés, *« ce qui démontre le bien-fondé de cette initiative »*.

Eurêka c'est l'Europe, c'est *« un relais européen* [qui] *est là pour multiplier les capacités »*. L'Europe de la science est une idée chère au président de la République qui soutient le projet Erasmus de la CEE (échanges de chercheurs entre laboratoires) et estime qu'*« il est vital que les jeunes prennent l'habitude de faire leur tour d'Europe comme on faisait son tour de France, jadis »*.

M. A.

L'agitation universitaire en Europe

Les étudiants belges manifestent contre l'augmentation des droits d'inscription

D'importantes manifestations étudiantes, largement inspirées par le succès du mouvement français, ont eu lieu mardi 16 décembre en Belgique, en Italie et en Espagne. En Italie, où des facultés ont été occupées à Rome, Turin, Milan, Palerme, Venise, Pise, Gênes et Naples, les étudiants protestent contre un projet de décentralisation universitaire qui permettrait à chaque recteur de fixer les droits d'inscription. En Espagne, les étudiants, qui comptaient observer une grève générale mercredi, réclament un plus large accès à l'université.

BRUXELLES
de notre correspondant

Douze mille étudiants ont manifesté, mardi 16 décembre, dans le centre de Bruxelles pour demander au gouvernement social-chrétien libéral de M. Wilfrid Martens l'ouverture de négociations, en vue notamment de rediscuter le montant des droits d'entrée dans les universités qui ont été portés à 18 000 francs belges (environ 2 700 francs français) dans la partie francophone du pays, et à 15 000 francs belges (2 200 francs français) en Flandre. Les étudiants veulent aussi protester contre la diminution des services sociaux universitaires, conséquence du plan d'austérité drastique — le plan de Val Duchesse — mis au point au printemps dernier. Les déclarations du ministre de l'éducation nationale francophone, M. André Damseaux, — *« Les étudiants n'ont pas bougé jusqu'à la contagion française... »* — laissent plutôt mal augurer des *futures négociations, si elles* s'ouvrent.

La manifestation était représentative de l'ensemble des étudiants belges puisqu'elle groupait — ce qui est de plus en plus rare ici — Flamands et francophones, laïcs et catholiques. Le mouvement étudiant avait débuté il y a plus de quinze jours à Leuwen (Louvain) par une grève des trois quarts des facultés — des incidents avaient opposé étudiants et forces de l'ordre — puis s'était étendu à Gand (occupation du rectorat) et à Bruxelles (grève à l'université libre). Bon enfant, sage, la *manifestation de mardi était* de l'avis même de ses organisateurs fortement « imprégnée » de ce qui s'était passé à Paris. Plusieurs calicots faisaient référence à la loi Devaquet et à la mort de Malik Oussekine. Pour manifester leur solidarité avec leurs camarades parisiens, certains étudiants belges arboraient même des drapeaux français. *« Vive le mouvement étudiant*, ironisait ainsi un badaud bruxellois, *qui me permet de voir des étudiants flamands arborer des drapeaux français, ce qui constitue sans doute une première dans l'histoire de notre pays. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Voir sur le mouvement étudiant en France notre supplément *Campus* joint à ce numéro.)

En France

La FEN est prête à discuter avec le gouvernement

La FEN se félicite du *« grand coup d'arrêt »* porté aux projets gouvernementaux qu'elle a combattus (réformes Devaquet, Monory, code de la nationalité) mais ne se satisfait pas de la pause annoncée par M. Chirac. Son secrétaire général, M. Jacques Pommatau, répond favorablement à l'annonce par le premier ministre de l'ouverture d'une vaste concertation. Mercredi 17 décembre, il s'est déclaré prêt à entamer des discussions sur trois grands thèmes : l'enseignement supérieur et la recherche, la politique salariale, et la protection sociale. *« Nos dossiers sont prêts »*, a-t-il précisé.

M. Pommatau a rappelé le succès du rassemblement de la FEN du 23 novembre « Pour l'avenir de la jeunesse », qui, selon lui, *« a permis au mouvement étudiant de descendre dans la rue pour la première fois »*. Il a estimé que son organisation avait montré à cette occasion sa capacité à se mobiliser sur des thèmes bien plus larges que l'éducation nationale et s'était affirmée comme un partenaire *« incontournable »* dans la fonction publique.

L'opinion approuve l'attitude de MM. Mitterrand et Chirac à l'égard du mouvement étudiant

La crise universitaire n'a pas affaibli la position de M. Jacques Chirac dans l'opinion, selon le sondage réalisé par IPSOS pour *le Matin* (1). Sans doute le président de la République apparaît-il comme le grand gagnant de cette période : 56 % (contre 29 % seulement) des Français approuvent son attitude. Mais une majorité des personnes interrogées (45 % contre 43 %) approuvent l'attitude du premier ministre.

Il n'en va pas de même pour les deux ministres les plus exposés : M. Monory est approuvé par 30 % seulement d'entre eux (contre 49 %) et M. Pasqua par 27 % (contre 53 %). La perte de crédibilité est encore plus spectaculaire parmi les jeunes : 22 % seulement (contre 67 %) des 18-24 ans estiment que le ministre de l'éducation nationale a les qualités requises pour sa tâche ; 22 % approuvent l'attitude de l'UDF et 25 % celle du RPR.

(1) Ce sondage a été réalisé du 12 au 15 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes.

Société

A l'état-major de la marine nationale

L'amiral Louzeau succède à l'amiral Leenhardt

Avec quelques mois d'avance sur le calendrier qui lui faisait atteindre la limite d'âge de son rang en avril prochain, l'amiral Yves Leenhardt abandonne ses fonctions de chef d'état-major de la marine nationale, qu'il occupait depuis août 1982. Le gouvernement a choisi de le remplacer par l'amiral Bernard Louzeau, qui fut le premier commandant, entre avril 1967 et juin 1972, du premier sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, *le Redoutable* et qui est à ce jour major général des armées, c'est-à-dire le numéro deux de la haute hiérarchie interarmées.

L'amiral Louzeau, qui peut espérer rester à la tête de la marine nationale jusqu'en novembre 1990, n'était pas le seul candidat à la succession de l'amiral Leenhardt. D'autres pouvaient postuler, comme l'amiral Alain Denis ou l'amiral Alain Coatanea. Mais le premier, plus âgé de dix-huit mois que l'amiral Louzeau, vient de prendre les fonctions de major général de la marine nationale, et le second, très jeune pour son rang, aurait pu prétendre demeurer chef d'état-major de la marine jusqu'en mars 1994, au risque de bloquer tout espoir de promotion pour d'autres.

Ainsi l'amiral Denis restera major général, le numéro deux de la hiérarchie de la marine, et l'amiral Coatanea remplacera l'amiral Louzeau comme major général des armées auprès du général Jean Saulnier, l'actuel chef d'état-major des armées.

L'amiral Leenhardt souhaitait partir avec quelques mois d'avance, pour donner l'exemple. En effet, le chef d'état-major de la marine nationale avait imposé à certains de ses hauts subordonnés de quitter leurs fonctions sans attendre la limite d'âge, dans l'espoir de libérer en quelque sorte la pyramide des grades et d'offrir de réelles espérances de promotion à un corps d'officiers généraux qui, dans la marine, est très restreint. L'amiral Leenhardt a donc, à son tour, pris les devants.

Néanmoins, le départ prématuré de l'amiral Leenhardt, qui avait réussi à disposer d'une grande influence personnelle sur les deux ministres socialistes de la défense, MM. Charles Hernu et Paul Quilès, intervient à un moment difficile pour l'avenir à long terme de la marine nationale, et plus spécialement pour celui de la flotte française de haute mer.

Deux rapports parlementaires distincts en portent témoignage. A l'Assemblée nationale, M. Jean Brocard, député (UDF) de la Haute-Savoie, écrit, au nom de la commission de la défense, que la reconstitution de la flotte de surface ne relève plus d'une simple loi quinquennale de programmation militaire, tant sa situation actuelle est grave, mais de l'élaboration d'un plan naval de quinze ans. Au Sénat, M. Max Lejeune, sénateur (Gauche démocratique) de la Somme, considère, au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense, que la marine de surface en arrive, quantitativement et qualitativement, à un point critique.

Un « coup de vieux »

Constituée de plus de cent quatre-vingt-cinq bâtiments de combat et de soutien en 1975, la marine française n'en a plus que cent quarante-cinq dix ans après et, au rythme actuel des constructions, elle en alignera cent vingt en 1992. En moins de vingt ans, constatent les deux rapporteurs, la marine va perdre le tiers de sa flotte de surface et les navires opérationnels auront pris un « coup de vieux », puisque les bâtiments de combat et les bateaux de soutien sont arrivés en 1985, en moyenne, respectivement à mi-vie et aux deux tiers de leur existence. Compte tenu des délais de construction, qui s'étalent sur une dizaine d'années, aucune mesure arrêtée en 1987 ne parviendrait à inverser cette tendance. Or c'est aujourd'hui que la France a besoin d'une marine de surface pour affronter les crises dans le détroit d'Ormuz, autour des atolls nucléaires du Pacifique, dans les Terres australes ou en Méditerranée.

Tout se passe comme si l'affaiblissement et le vieillissement de la flotte de surface française étaient liés à la priorité donnée depuis des décennies à la construction des sous-marins nucléaires (sous-marins lance-missiles et sous-marins d'attaque), qui est à la charge du seul budget de la marine.

Mais le déclin de la marine de haute mer devient inquiétant dès lors que, dans le même temps, le gouvernement se rallie au projet de mise en chantier, à Brest, d'un porte-avions à propulsion nucléaire. Un tel bâtiment requiert la présence à ses côtés d'une flotte d'escorte et d'accompagnement logistique. Certes, l'équipage et l'armement à bord des porte-avions modernes participent à leur propre sécurité. Cependant, le *Richelieu*, comme les porte-avions américains, soviétiques ou britanniques, ne pourra se dispenser d'une protection navale.

JACQUES ISNARD.

[Né le 19 novembre 1929 à Talence (Gironde) et ancien élève de Navale, l'amiral Bernard Louzeau a d'abord servi en Indochine, avant de commander des sous-marins classiques et d'être affecté, en 1961, à l'Ecole d'application militaire de l'énergie atomique à Cherbourg. En avril 1967, il surveille la construction puis la mise au point du premier sous-marin nucléaire français lance-missiles stratégiques, le *Redoutable*, qu'il commandera en 1972 à l'occasion de ses premières patrouilles opérationnelles. En 1974, il sert à l'état-major particulier du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, et en 1976 il commande la frégate lance-missiles *Suffren*. En 1980, le contre-amiral Louzeau devient sous-chef d'état-major de la marine et, en 1982, il commande l'escadre de la Méditerranée à Toulon. Après avoir commandé la *Force océanique stratégique (FOST)* et les forces sous-marines, il devient, en 1985, major général des armées, avec le rang de vice-amiral d'escadre.]

[Né le 27 mars 1933 à Morlaix (Finistère) et ancien élève de Navale, l'amiral Alain Coatanea a fait une grande partie de sa carrière à bord des sous-marins. En 1972, il commande la base de l'Ile-Longue, qui est la base opérationnelle des sous-marins nucléaires stratégiques et, en 1973, le sous-marin lance-missiles le *Terrible*. En 1980, il commande le porte-avions *Foch*. En 1983, après des responsabilités à la direction du personnel de la marine à l'état-major, il commande l'escadre de l'Atlantique à Brest. En avril 1985, il prend le commandement de la Force océanique stratégique (FOST) et des forces sous-marines.]

15 millions de francs pour la fondation Cent Familles

La soirée consacrée à l'enfance malheureuse et à la fondation Jean-Luc Lahaye, Cent Familles, mardi 16 décembre, sur Antenne 2 et RTL, a permis de recueillir plus de 15 millions de francs. A cette somme s'ajoutent plusieurs centaines de milliers de francs en dons divers tels que maisons d'accueil (offertes par les municipalités), systèmes de chauffage, minicars ou meubles. M. Chirac a personnellement engagé les responsables des plus grandes entreprises de construction et de travaux publics à aider le chanteur. Plusieurs centaines de personnes ont téléphoné pour demander à *adopter, parrainer ou accueillir* un enfant.

Les sous-marins d'attaque français seront modernisés

Les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de la marine nationale seront modernisés pour pouvoir tirer, simultanément, des missiles contre des bâtiments de surface et des torpilles contre des sous-marins adverses. Cette opération de mise à jour des équipements des SNA français est longuement expliquée dans le dernier numéro de la revue *Cols bleus* de l'état-major.

Quatre SNA déjà construits, le *Rubis*, le *Saphir*, le *Casabianca* et l'*Emeraude*, et un cinquième SNA, dont la mise en chantier est prévue par le budget de la défense pour 1987, seront ainsi modernisés entre 1989 et 1995. Ce projet de rénovation entraîne un surcoût à la construction de 7 % du prix d'un SNA, dont le montant n'est pas précisé par *Cols bleus*, mais qui est généralement évalué à environ 2 milliards de francs, coût des armes compris.

L'amélioration portera sur l'adoption de nouveaux sonars, l'un à basse fréquence et l'autre, à très basse fréquence, qui sera remorqué pour donner la possibilité au SNA de surveiller de grandes zones. Outre cette amélioration de la détection, le SNA recevra de nouveaux moyens informatiques de traitement des informations recueillies sur la situation de son environnement tactique. Enfin, les transmissions du SNA seront modernisées, c'est-à-dire qu'il devrait être équipé, comme le sont déjà, depuis l'an dernier, certains bâtiments de surface français, du système de transmissions spatiales Syracuse qui utilise des liaisons par satellites.

Rendu plus silencieux et doté de capacité accrue de détection et de transmission, le SNA français pourra lancer simultanément, si le besoin s'en fait sentir, des missiles à changement de milieu (des missiles surface-mer SM-39) contre les navires de surface et des torpilles filoguidées contre les sous-marins.

L'affaire du Carrefour du développement

L'avocat de M. Yves Chalier : « Je suis stupéfait... »

Les conditions dans lesquelles l'ancien chef de cabinet du ministre de la coopération a pu trouver refuge au Brésil et les informations publiées à ce sujet dans *le Monde* du 17 décembre ont suscité une réaction de l'avocat de M. Yves Chalier, Me Xavier de Roux, qui a fait, à ce propos, sur Europe 1, mardi 16 décembre, la déclaration suivante :

« Je croyais qu'il y avait un secret de l'instruction. En ce qui me concerne, je l'ai toujours respecté. Je suis absolument stupéfait d'apprendre qu'un journal qui se veut sérieux, comme le Monde, *publie in extenso, entre guillemets, un procès-verbal d'interrogatoire du juge d'instruction. Cela regarde* le Monde, *qui mène contre M. Pasqua une campagne qui ne me regarde pas et qui ne concerne pas M. Chalier. Cela c'est le problème du journal* le Monde *et de M. Pasqua, et je ne veux pas prendre parti dans ce débat qui ne me regarde pas.*

» J'ai été personnellement très surpris de voir le patron de la DST opposer ès qualités un secret défense, et cela le regarde. Je suis encore plus stupéfait de voir publier dans la presse des procès-verbaux d'instruction tendant à mettre en cause le ministre de l'intérieur. Je pense que cela n'a ni queue ni tête. On est en train de perdre son calme et de transformer une instruction judiciaire en une affaire politico-judiciaire. »

● **Une protestation de la fédération FO de la police.** — La fédération FO de la police a protesté, mardi 16 décembre, contre la publication par *le Monde* des extraits d'un procès-verbal d'audition de M. Yves Chalier, inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement (*le Monde* daté du 17 décembre). Le syndicat a demandé au ministre de la sécurité, M. Robert Pandraud, de rappeler les principes du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence *« aux services concernés »* et a sollicité une audience du ministre de la justice.

La Fédération indique, dans un communiqué, qu'*« elle constate une nouvelle fois qu'à l'occasion d'une affaire en cours d'instruction des noms de fonctionnaires de police entendus sur des faits en relation directe avec leur profession sont livrés au public, au risque de mettre en péril leur sécurité et celle de leurs familles ».*

● **L'accident aérien de Berlin-Est : une erreur de pilotage.** — Selon l'agence de presse est-allemande ADN, c'est à la suite d'une faute de pilotage qu'un Tupolev-134 d'Aéroflot s'est écrasé le 12 décembre près de Berlin-Est, avec quatre-vingt-deux personnes à son bord. La catastrophe a fait soixante-dix victimes. ADN affirme que le rapport de la commission d'enquête présidée par le ministre est-allemand des transports, conclut à un non-respect des procédures d'atterrissage par l'équipage.

Société

Au tribunal de Paris

L'injure de M. Demarquet à M. Le Pen

Au lendemain des déclarations faites au *Monde*, le 15 octobre 1985, par M. Jean-Maurice Demarquet pour expliquer les raisons de sa rupture avec M. Jean-Marie Le Pen, compagnon de trente ans, en faisant notamment état des circonstances de la mort, en 1976, de Hubert Lambert après que ce dernier eut fait de M. Le Pen son légataire universel, le président du Front national, invité à l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité », annonçait qu'il porterait plainte en diffamation contre tous ceux qui reprendraient, sous une forme ou sous une autre, les propos de M. Demarquet. La promesse devait être tenue.

Déjà mardi 16 décembre, la dix-septième chambre du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a condamné M. Jean-François Kahn, directeur de publication de *l'Evénement du jeudi* et M. Bernard Veillet-Lavallée, auteur d'un article publié dans le numéro de cet hebdomadaire du 17 octobre 1985 sous le titre « Le Pen et ses copains : la semaine des longs couteaux », à 3000 francs d'amende chacun et 10 000 francs de dommages-intérêts à verser à M. Le Pen.

En attendant la kyrielle des autres procès (dont celui fait au *Monde*) et programmés pour les mois de janvier, février et mars 1987, la dix-septième chambre, ce même jour, avait à connaître d'une poursuite engagée dans le même contexte sur plainte de M. Le Pen contre M. Demarquet, non pour diffamation mais pour injure publique. Invité de l'émission « Parlons vrai » d'Europe 1 par M. Gérard Carreyrou, M. Demarquet, convié à répondre, le 17 octobre 1985, aux propos tenus à son sujet quelques heures plus tôt à « L'heure de vérité » par son ancien compagnon, avait déclaré : *« Je n'ai jamais pu faire allégeance publique à ce gros tas de merde. »*

Le propos n'était pas contesté. Mais, a soutenu M. Demarquet, je ne faisais que répliquer à des injures non moins publiques proférées par Le Pen qui m'avait traité, lui de *« vieux chien plein de puces »* et d'*« aliéné. »*

C'était une manière d'invoquer l'excuse de la provocation tout en ajoutant que de nos jours, parler de merde à propos de quelqu'un, si cela ne constitue évidemment pas un compliment, cela ne saurait non plus être tenu pour une injure, étant donné la facilité avec laquelle le mot est aujourd'hui employé.

« Droit odoriférant »

Cela dit, M. Demarquet a ajouté, bien déterminé, qu'il ne perdait pas de vue les autres procès consécutifs à ses déclarations au *Monde* pour lancer : *« Je suis le seul homme sur cette terre à savoir les conditions exactes de la mort de Hubert Lambert et je le dirai. »*

Avocat de M. Le Pen, Me Olivier Samyn a dénoncé *« le cynisme déconcertant de M. Demarquet »* qui, *« en recourant à l'injure, a montré sa faiblesse et avoué son impuissance à jamais pouvoir prouver quoi que ce soit »*.

Cependant, pour M. Philippe Bilger, représentant du ministère public, *« cette affaire qui relèverait du droit odoriférant, ne doit pas être traitée en manière de plaisanterie »*. Il lui apparaît pourtant que la phrase incriminée constitue, non point une injure, mais une diffamation dans la mesure où il s'agit d'un refus d'allégeance et qu'elle ne se limite pas aux seuls mots *« tas de merde »*.

L'affaire n'en a pas moins mené aussi au banc des prévenus M. Gérard Carreyrou, animateur de l'émission « Parlons vrai ». Aurait-il dû supprimer le propos incriminé ? M. Bilger n'en est pas du tout convaincu, précisant même que exiger cela du journaliste reviendrait à limiter la liberté de presse. Me Martine Jodeau-Grymsber en était, elle, encore moins convaincue, demandant la relaxe du journaliste d'Europe 1 poursuivi en qualité de représentant du diffuseur, *« situation particulièrement injuste à son égard »*.

Quant à Me Albert Vignoles, défenseur de M. Demarquet, dont il est l'avocat *depuis* bien longtemps, il devait plaider naturellement l'excuse de la provocation et faire valoir aussi que si son client a finalement rompu avec M. Le Pen qui le tenait pourtant depuis trente ans pour son *« jumeau politique »*, il fallait qu'il y ait eu une raison grave.

Le jugement sera rendu le 13 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Un parlementaire du Front national débouté en Haute-Garonne.** — M. Bernard Antony, député européen et conseiller régional du Front national, plus connu sous le pseudonyme de Romain Marie, a été débouté, le 12 décembre, par le tribunal d'instance de la Haute-Garonne, de sa plainte en diffamation à l'encontre de M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne. Ce dernier avait, au cours d'un débat télévisé, le 16 mars 1986, sur les antennes de FR 3 Midi-Pyrénées, reproché à M. Antony d'avoir *« tenu des propos racistes et antisémites dans une célèbre réunion à la Mutualité »*, le 16 octobre 1983 à Paris. — (Corresp.).

A Rennes

Polémique judiciaire autour de permissions accordées à des détenues étrangères

RENNES
de notre correspondant

Le centre pénitentiaire de Rennes compte deux cent cinquante détenues parmi lesquelles soixante étrangères, toutes condamnées pour trafic de stupéfiants et toutes sous le coup d'une interdiction définitive du territoire français.

Ces détenues étrangères auxquelles sont accordées des permissions de sortir sont au centre d'une polémique qui oppose d'une part le service de l'application des peines et le tribunal de grande instance qui a confirmé à huis clos les ordonnances accordant des permissions de sortir et de l'autre le parquet qui conteste, à la fois, la légalité et l'opportunité de ces permissions.

Le parquet, qui souligne que quatre détenues ont profité, depuis le début de l'année, de ces permissions pour disparaître, a introduit une quinzaine de pourvois en cassation contre les jugements confirmant les ordonnances du juge de l'application des peines.

En matière de légalité, le parquet considère que la peine complémentaire d'interdiction définitive du territoire français prend effet dès que la condamnation est devenue définitive et qu'elle ne saurait être suspendue pendant la détention. Le tribunal de grande instance de Rennes a jugé, pour sa part, que *« la peine d'interdiction du territoire ne commence nécessairement à courir qu'à compter de la libération définitive du condamné, qui doit être reconduit à la frontière à l'expiration de la peine d'emprisonnement »*, argumentation conforme à celle du juge de l'application des peines qui ajoute que *« les permissions de sortir constituent l'une des modalités d'exécution de la peine d'emprisonnement »*.

Pour ce qui est de l'opportunité, le parquet observe qu'à quelques rares exceptions les détenues étrangères n'ont pas de famille en France. Or les permissions de sortir (cinq jours par trimestre et une fois dix jpurs par an) ne peuvent être accordées à mi-peine que pour maintenir les liens familiaux ou pour favoriser la réinsertion sociale des détenus. Il s'étonne aussi de ces faveurs accordées à des délinquantes qui ont importé en France des quantités d'héroïne allant de 500 grammes à 3 kilos

La Cour de cassation devrait trancher le litige, au début de l'année prochaine.

CHRISTIAN TUAL.

A l'Assemblée nationale

Les machines à sous peut-être autorisées dans les casinos

Les Parlements ont horreur du vide. Or l'opportune sortie des tiroirs du Quai d'Orsay de multiples conventions internationales nécessitant le vote du projet de loi pour autoriser leur ratification ne parvient pas à combler l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale. Chacun s'est donc ingénié à donner du grain à moudre aux députés. Les groupes de pression, qui désespéraient de faire adopter de vieilles revendications se sont aussitôt engouffrés dans la brèche.

Les propriétaires de casino et les fabricants de machines à sous comptent ainsi obtenir ce que Gaston Defferre avait réussi à leur faire interdire du temps où il était ministre de l'intérieur : mettant en avant le rôle du « milieu » dans cette industrie, le ministre s'était opposé, malgré de fortes pressions, à ce que les machines à sous soient autorisées dans les casinos alors qu'il les avait interdites partout ailleurs. Mais les petits établissements de jeux ont du mal à survivre, et les communes où ils *sont installés voient diminuer* les recettes qu'elles en retirent. C'est ainsi que, mené par M. Léonce Deprez (app. UDF, Pas-de-Calais), *un groupe de maires a réussi à faire* inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée de ce jeudi 17 décembre une proposition de loi autorisam ces machines à sous dans les casinos.

M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) a repris, lui, une idée de M. Edouard Balladur. Le ministre d'Etat avait souhaité que les décisions du Conseil de la concurrence, créé par son ordonnance sur le nouveau droit de la concurrence, puissent faire l'objet de recours devant la juridiction civile. Le Conseil d'Etat avait souhaité que, conformément à la tradition, ce soit la juridiction administrative qui serve de procédure d'appel. Le gouvernement l'avait écouté. Aussi M. d'Ornano, par fidélité aux principes du libéralisme, a-t-il rédigé une proposition de loi qui modifie déjà cette ordonnance pour transférer les procédures d'appel à la cour d'appel de Paris. Elle sera débattue le jeudi 18.

L'Assemblée devait aussi accepter, le mercredi 17 décembre, de créer une commission d'enquête parlementaire sur les manifestations étudiantes. La majorité a, en effet, *décidé d'accéder aux vœux du PS et* du PC à condition que cette commission ne s'intéresse pas seulement aux agissements des forces de l'ordre mais aussi aux conditions de préparation, d'organisation, de déroulement et de présentation de ces manifestations. Le Sénat devait se prononcer mercredi soir. Ces deux commissions pourraient donc se mettre au travail pendant l'intersession. La « pause » ne fermera pas entièrement les portes du palais Bourbon et du palais du Luxembourg.

Th. B.

Violences et force publique

Accusé d'un vol de sac à main, un lycéen âgé de dix-neuf ans, Patrick Deguin, avait été interpellé avec brutalité le 16 mars dernier, avenue de Saint-Mandé dans le 12e arrondissement de Paris. Malgré ses dénégations, le jeune homme, d'origine antillaise, était conduit au commissariat de l'arrondissement. Dans une conférence de presse, SOS-Racisme devait dénoncer les coups dont il avait été victime, notamment de la part d'un policier en civil qui l'aurait piétiné et frappé à coups de matraque (*le Monde* du 28 mars).

Mais les procès-verbaux étaient formels : la victime du vol avait reconnu l'écharpe blanche de son agresseur, lequel avait d'ailleurs sur lui les deux cents francs que contenait le sac à main. Il ne manquait que des aveux, pourtant sollicités avec fermeté.

Aussi le juge d'instruction, M. Philippe Jeannin, inculpait Patrick Deguin de vol avec violences et, le 19 mars, ce magistrat était également chargé de l'information ouverte après la plainte déposée par Me Yves Jouffa, au nom du lycéen, pour coups et blessures volontaires par agent de la force publique.

Aucun des deux délits n'exclut l'autre, mais, au mois de septembre, le juge évoquait son dossier avec un autre magistrat chargé d'une affaire similaire, pour découvrir que le véritable voleur de sac à main avait été arrêté le 23 mars. Parmi une vingtaine d'autres agressions, un carrossier âgé de dix-neuf ans avait reconnu le vol et l'usage d'un chéquier contenu dans un sac à main (*le Monde* du 6 septembre).

Innocenté, Patrick Deguin s'est rendu, mardi 16 décembre, au cabinet du juge, qui avait réuni une quinzaine de personnes. Parmi celles-ci, le lycéen a reconnu le policier qui l'avait frappé : M. Jean-Claude Sacerdo, quarante ans, inspecteur de police, a donc été inculpé de coups et blessures volontaires *par agent de la force publique* dans l'exercice de ses fonctions et laissé en liberté.

M. P.

Culture

La disparition de Serge Lifar

La rigueur et l'audace

Serge Lifar est mort lundi soir 15 décembre à Lausanne, des suites d'une longue maladie. Il avait quatre-vingt-un ans. Découvert par Diaghilev en 1923, engagé à l'Opéra de Paris comme danseur, maître de ballet et chorégraphe en 1930, il a incarné pendant vingt-cinq ans la danse française de l'entre-deux-guerres. Depuis le 1er octobre 1958, date à laquelle il a quitté définitivement l'Opéra de Paris, il est entré dans l'histoire du ballet comme le père du style néo-classique.

De son vivant, il avait connu une première mort, quand, exilé de sa maison, l'Opéra de Paris, *il* avait été écarté de l'activité créatrice. Il s'efforçait alors par des soubresauts parfois maladroits, souvent pathétiques, de faire savoir que justement, il était encore plein d'énergie. Vingt-cinq ans de puissance et de gloire, et vingt-huit ans à lutter contre le temps qui efface l'œuvre d'une vie, quelle destinée pour un chorégraphe ô combien narcissique...

Serge Lifar est né à Kiev, le 2 avril 1905. Elève de Nijinska, il s'enfuit de Russie et vient à Paris où il est engagé par Diaghilev en 1923. Il a dix-sept ans, les pommettes hautes, un corps superbe, et un désir exacerbé d'apprendre, de réussir. En six ans, il travaille, écoute, observe. Il retient bien les leçons des Ballets russes, ce mélange de rigueur et d'audace, de tradition et de modernité. Une leçon qu'il va mettre en pratique à l'Opéra de Paris, où il remplace Balanchine malade, pour régler *les Créatures de Prométhée.*

Avec l'appui du directeur du palais Garnier, Jacques Rouché, il va redonner à la danse une primauté perdue depuis un demi-siècle. Il organise des soirées entièrement consacrées aux ballets. Il fait éteindre le grand lustre pendant leurs représentations. Il fait part de ses idées neuves dans un *Manifeste du chorégraphe* (1934), où il proclame que la danse n'est pas tributaire de la musique ou de la peinture. Comme Noverre au dix-huitième siècle, il décide qu'elle n'est pas seulement un divertissement, mais un art capable d'exprimer des états intérieurs, un principe que reprendra à son tour Maurice Béjart.

Amoureux, respectueux, de la danse d'école, Serge Lifar la plie pourtant à l'esthétique des années 30. Il en amplifie la gestuelle. Il la dramatise, la poussant parfois jusqu'au maniérisme. Il en propose une défense et illustration avec *Suite en blanc* (1944), un de ses rares ballets abstraits, réglé sur une musique de Lalo, et qui met en valeur les qualités techniques de la troupe.

Car avec lui, les danseurs de l'Opéra, stimulés, reconquièrent une renommée perdue. C'est l'époque des grandes étoiles : Solange Schwartz, Lucette Darsonval, et surtout Yvette Chauviré, toutes ardentes à défendre les ballets que Lifar chorégraphe met au service de Lifar danseur. Mais en se mirant dans sa propre image, Serge Lifar redonne à la danse masculine une grandeur perdue depuis Vestris et Perrot. Les titres de ses ballets sont révélateurs : *l'Après-Midi d'un faune, Icare, le Roi nu, David triomphant, Alexandre le Grand, le Chevalier errant...*

Parallèlement à cette veine noble, le chorégraphe joue la carte des Ballets russes, en faisant appel, comme autrefois Diaghilev, à des artistes à la mode. L'exemple-type demeure *Phèdre,* version stylisée de la tragédie de Racine, dans des décors de Cocteau, sur une musique de Georges Auric. *Les Mirages,* musique d'Henri Sauguet, annoncent les Ballets des Champs-Elysées.

Lorsque Serge Lifar est réintégré à l'Opéra de Paris, trois ans après la Libération, les temps ont changé. Une autre forme de danse est en train de naître. D'autres chorégraphes entre-temps sont venus travailler à l'Opéra, dont Balanchine, le « frère ennemi » au style plus dépouillé, plus intemporel. En 1958, Serge Lifar quitte définitivement l'Opéra : quelque chose se casse en lui, même s'il poursuit un temps son activité à Monte-Carlo ou à Nice.

Fatigué, malade, il était venu depuis quelques années s'installer avec son épouse à Lausanne. Pourquoi Lausanne ? Peut-être parce qu'il se souvenait y avoir séjourné jeune et conquérant, lorsque Diaghilev y travaillait avec Stravinski.

Mégalomane comme tout créateur qui se respecte, il a aimé faire parler de lui. On se souvient d'un duel avec le marquis de Cuevas. Il a largement prêté le flanc à la critique et, dans beaucoup d'occasions, n'a pas eu de pire ennemi que lui-même. Bien des propos, bien des actes, l'ont blessé. La désinvolture de l'Opéra à son égard en particulier, dont il parle dans ses *Mémoires* à paraître, *les Mémoires d'Icare.*

Les obsèques de Serge Lifar auront lieu rue Daru, vendredi 19 décembre, à 14 heures. Il sera inhumé à Sainte-Geneviève-des-Bois. Et à Lausanne, une somptueuse exposition lui est consacrée au Musée de l'ancien archevêché, jusqu'au 25 janvier.

MARCELLE MICHEL.


ROGER SCHALL

Au bal de Beaumont en 1937 : la comtesse de Montgomery, Serge Lifar et Coco Chanel.

En visite à Lille

M. Mitterrand a « retrouvé Matisse avec joie »

M. François Mitterrand a effectué une visite-éclair à Lille mardi 16 décembre pour y visiter, à l'invitation de Pierre Mauroy, l'exposition d'une trentaine d'œuvres de *Matisse* exceptionnellement prêtées au Musée des beaux-arts de la ville par deux institutions soviétiques, les musées Pouchkine à Moscou et de l'Ermitage à Leningrad. A cette occasion, le président de la République s'est également rendu au musée Charles-de-Gaulle, installé dans la maison natale du général.

LILLE
de notre correspondant

Lille s'était parée des froides couleurs d'un soleil de décembre pour accueillir le président de la République. Arrivé en fin de matinée à l'aéroport de Lesquin, M. Mitterrand était l'hôte à déjeuner de son ancien premier ministre. Au terme de ce repas, pris en petit comité dans la demeure lilloise de M. Mauroy, dans le vieux Lille, les deux hommes ont parcouru à pied les quelques centaines de mètres séparant le domicile du maire de Lille du musée de Gaulle, que M. Mitterrand a visité en un quart d'heure. C'est la première fois qu'un président de la République se rend ainsi à la maison natale du fondateur de la cinquième République.

Le chef de l'Etat a ensuite gagné le palais des beaux-arts où sont présentées les œuvres de Matisse, propriété des musées soviétiques, que M. Mauroy rêvait depuis six ans de faire venir dans sa ville (1). *« Vous m'avez invité et je suis venu avec joie retrouver Matisse, l'un des maîtres de ce siècle dont je suis familier depuis bien longtemps »*, a déclaré M. Mitterrand en saluant en cet artiste le créateur de formes nouvelles et un maître dans l'agencement des couleurs. Le président s'est réjoui de ce *« moment de bonheur, de paix et de tranquillité »*, reprenant une citation de Paul Fort : *« Le plus court chemin d'un point à un autre, c'est le bonheur d'une journée. »*

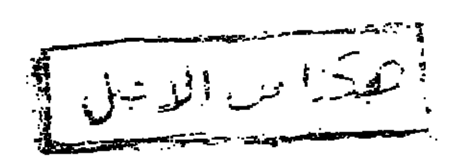
Au cours de cette visite, M. Mitterrand s'est vu remettre une lettre par les membres du comité de soutien pour les plans-reliefs à Lille. Les auteurs de ce texte dénoncent la *« remise en cause arbitraire du projet »* de transfert du musée des plans-reliefs et l'attitude *« désinvolte »* de M. Léotard, qui a récemment affirmé qu'*« il faudrait laisser un témoignage à Lille »*, mais que *« la collection restera à Paris, comme grande collection nationale »*.

« Ce projet était le vôtre, expliquent les membres du comité de soutien à l'adresse de M. Mitterrand ; *il était cohérent, et il vous importe sans doute qu'il ne soit pas mutilé au nom d'une revanche du parisianisme. Nous faisons solennellement appel à la sagesse de votre arbitrage (...) »*

Ce déplacement présidentiel n'a donné lieu à aucune déclaration politique, même si, de l'aveu même d'un des participants au déjeuner privé, tous les sujets politiques du moment y ont été abordés dans une discussion à bâtons rompus. M. Mitterrand s'est simplement réjoui publiquement que ce voyage soit pour lui *« l'occasion de revoir bien des compagnons de vie et de travail »*. Il est cependant significatif que ce déplacement soit le troisième du président de la République à Lille cette année. Il y était venu une première fois le 20 janvier pour annoncer le tunnel sous la Manche, en présence de Mme Thatcher, et une seconde fois le 7 février pour prononcer un discours politique à la veille de l'ouverture de la campagne officielle pour les élections législatives.

JEAN-RENÉ LORE.

(1) L'exposition Matisse est visible au Musée des beaux-arts de Lille jusqu'au 5 janvier. Elle connaît un beau succès puisque quelque 70 000 personnes l'ont à ce jour visitée.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Le Nom de la rose »

C'est évidemment l'événement cinématographique de cette fin d'année. Jean-Jacques Annaud, l'auteur de la Victoire en chantant, Coup de tête, la Guerre du feu, *a mis en scène le best-seller d'Umberto Eco,* le Nom de la rose. *Une gageure au départ. A l'arrivée, un succès mondial, un pari héroïque, impossible et magnifiquement gagné.*



Les aventuriers du palimpseste perdu

ON ne glosera pas, rassurez-vous, sur la coupe très sophistiquée de la tonsure chez les bénédictins en 1327, comparée à celle des franciscains (un peu moins dégagée). Ni sur la minutie du travail de reconstitution des habits, des outils, des couleurs, des rituels monastiques. Jean-Jacques Annaud, tout en se montrant d'un scrupule et d'une exigence quasi maniaques, ne vise pas une chaire au Collège de France, et son film (grâce à Dieu ?) n'est pas un cours d'histoire religieuse.

On ne vous impressionnera pas non plus avec les chiffres qui circulent : deux ou trois scénaristes, quinze ou seize élaborations du script, trois ans de préparation, trois cents abbayes visitées, entre 19 et 22 millions de dollars de budget, sans compter les innombrables tubes d'aspirine absorbés par une équipe soumise à rude épreuve en robe de bure et en plein hiver. *Le Nom de la rose* n'est pas *Cléopâtre*. Annaud dépense et se dépense avec justesse, discrétion, sans qu'à chaque grande scène on entende le bruit d'une banque qui s'écroule.

En 1327 donc, dans une abbaye bénédictine, une série de meurtres sont perpétrés mystérieusement. Un moinillon est défenestré, un autre plongé dans la poix, un troisième grassouillet et lubrique noyé dans son bain. Tous ont des marques noires à l'index et sur la langue. L'abbé (Michael Lonsdale, *diplomate onctueux*) fait appel à un franciscain, Guillaume de Baskerville (élémentaire, mon cher Holmes!), assisté de son jeune novice, Adso de Melk, pour tirer les choses au clair. Le choix de Sean Connery pour interpréter Baskerville est génial. L'ex-James Bond, dont on sait déjà qu'il peut être un immense acteur, en plus d'un homme de cœur, possède toute la force, l'aura inquiétante et l'autorité requises pour à la fois traverser les dangers et les mensonges, et éviter que sa relation avec Adso (Christian Slater, ni trop joli ni trop dégourdi, simplement novice), la seule relation d'amour durable du film, n'apparaisse un seul instant équivoque.

D'insupportables secrets sur le rire

A l'époque, on s'entretue allègrement, on se fait excommunier ou, mieux, envoyer au bûcher pour des questions qui peuvent aujourd'hui, bien à tort, nous sembler futiles, comme de savoir si le Christ était bien propriétaire de son escarcelle, et quand, etc. La misère rôde, précédant la Grande Peste, seule l'Église est riche, et il en coûte cher d'être jugé hérétique. Aussi une tempête spirituelle et policière s'empare de l'abbaye avec l'arrivée d'un délégué du pape (Lucien Bodard) dans toute sa majesté, en grand apparat pourpre et or, entre le Bouddha et l'arbre de Noël (il ferait un malheur à « Apostrophes », le gros Lulu, avec un tel chapeau à clochettes et pompons). Puis celle de l'inquisiteur Bernardo *Gui*, accompagné de ses bourreaux, de ses cages cloutées et de ses pince-*monsignore* rougies au feu.

Pendant ce temps, Baskerville progresse vers la fabuleuse bibliothèque de l'abbaye, un labyrinthe infini, à la *Piranèse* ou à la Max Escher, au centre duquel gît le plus terrible des livres, le tome II de la *Poétique* d'Aristote (on le croyait disparu) qui contient d'insupportables secrets sur le rire. De son côté, Adso découvre la *première femme (une sauvageonne* sans nom) et sans doute la dernière de sa vie.

D'un livre aussi touffu, aussi érudit, ironique et vertigineux que celui d'Eco, où le vrai se mêle à plaisir à l'inventé, au possible, on ne pouvait tirer un *film* sur le savoir (bien qu'à sa façon Bunuel, dans *la Voie Lactée*, ait su nous entretenir fort drôlement de querelles de pure théologie). Annaud a choisi de donner la priorité à l'aventure, à la chasse aux traîtres et aux énigmes. Il y a donc des incendies, des trappes, des portes cachées dans la muraille, des bagarres et — sans doute un reliquat de *la Guerre du feu* — une collection de monstres bossus, tordus, verruqueux et pustuleux, dans la tradition délicate du fantastique gothique anglo-saxon.

Les acteurs s'en donnent à cœur joie (même si F. Murray Abraham en fait un peu beaucoup en inquisiteur sadique et rancunier), et l'on peut cueillir au passage de belles considérations sur le rire : « *Le rire écarte la peur du Diable. Donc de Dieu. Qu'arriverait-il si le rire n'était plus le seul divertissement des simples ?* » De quoi faire trembler un homme d'Eglise. Et toute l'Eglise avec lui.

Umberto Eco a donné sa caution au *film d'Annaud*, publiquement, ainsi qu'aux changements apportés à l'intrigue. La critique italienne a protesté. Certains pensent que les critiques sont des crétins, d'autres qu'il faut les tuer. Supposons bravement que la *vérité soit entre les deux*. Qu'importe : le public, lui, a massivement tranché — presque — partout où le film est déjà sorti. Il en ira sans doute de même en France. Et si Eco y gagne quelques milliers de lecteurs en plus, tant mieux ! Tout le monde y trouvera son pain. Et ses roses.

MICHEL BRAUDEAU.

Un entretien avec le réalisateur Jean-Jacques Annaud

« Eco a opté pour la confiance »

Annaud est-il le reflet d'Eco ? Là n'est pas la question. Heureux ceux qui par millions à travers le monde ne se la posent pas, allant voir *le Nom de la rose*, adapté par Jean-Jacques Annaud du roman d'Umberto Eco, publié en 1980 et depuis traduit en vingt-quatre langues et vendu à quatre millions d'exemplaires. De ce suspense théologique où le mobile des meurtres perpétrés dans un monastère est la recherche d'un traité d'Aristote sur le rire, Annaud a tiré un grand film gothique, un polar médiéval, qui sort en France ce mercredi 17 décembre.

« Quelle a été la première réaction d'Umberto Eco en voyant le film ?

— Il l'a vu avant moi. C'était à Munich, où s'opéraient les travaux de finition. Je l'accompagne au cinéma avec sa femme. Et je les laisse. Je rentre à la maison pour attendre le coup de téléphone qui me rassurerait. Sur le chemin, fou d'angoisse, j'achète une bouteille de blanc, je la vide, et je m'endors sur le canapé. Lorsque je *me réveille, il fait jour*. Je suis couvert de sueur : ils n'ont pas appelé... Eh si ! ils avaient appelé, et ils avaient aimé.

» Depuis le début de mon travail, qui aura duré cinq années, Eco avait opté pour la confiance, et aussi pour la distance. Disant : « *C'est ton film. Dans la mesure où tu t'abstiens de réécrire mon livre, où tu fabriques un nouvel objet, tu es libre.* » A la neuvième version du scénario, il me fit deux observations : « *Le public de cinéma n'est pas très familier d'Aristote (euphémisme), tu devrais le citer plus souvent. D'autre part, il faut que les spectateurs se réjouissent de la mort de l'inquisiteur, rends-le plus méchant.* » Je lui fis remarquer que je craignais d'outrepasser mes droits en noircissant le personnage historique de Bernardo Gui. Il m'y encouragea...

— Pourquoi alors se refuse-t-il obstinément à accorder la moindre interview ?

— Il s'en est expliqué, en octobre dernier, dans *l'Espresso*, dans un article intitulé « Première et dernière déclaration » où il dit notamment que, par contrat, il avait le droit de laisser ou d'ôter son nom du générique et qu'il l'a laissé. Que cela ne signifie pas qu'il pense que le film dise la *même chose* que son livre, mais qu'il respecte la lecture que j'en ai faite. Il ajouta très habilement que « *s'il dit que le labyrinthe lui a plu, d'aucuns en concluront qu'il n'a pas aimé l'abbaye* ». Que « *s'il dit qu'il a été particulièrement touché par les rapports Adso-Guillaume* », quelqu'un insinuera que les rapports Guillaume-Jorge l'ont laissé perplexe...

» Il parle de son amitié pour moi, précise qu'il retournera voir le film, « *cherchant à trouver l'innocence d'un spectateur qui n'a pas à penser au livre* », et conclut en considérant « *mal élevé, irrespectueux, méchant et vulgaire* » celui qui se permettrait de lui poser, une seule nouvelle question sur le sujet.

» Non, la seule réticence qu'Eco manifesta au départ fut le choix de Sean Connery pour le rôle de Guillaume de Baskerville. Lors de leur rencontre sur le plateau, Eco parla philosophie, Connery, football...

— Il fut convaincu, à l'arrivée, par la prestation de Connery ?

— *Tout à fait. Comme moi-même j'en ai* été bouleversé. Il m'est arrivé, notamment à la fin de la scène entre Guillaume et son jeune disciple — un plan-séquence de six minutes — d'être incapable de crier « *coupez !* » de peur de fondre en larmes.

» Sean Connery s'est beaucoup impliqué dans ce rôle, incarner un homme de culture l'impressionnait. Beaucoup. Il a le complexe du môme qui a vécu sans livres et sans amour. Personne ne le sait, mais les deux *tiers de son salaire* vont à une fondation pour les enfants déshérités de la région d'Edimbourg.

« Rambo » battu en Italie

— Dans combien de pays *le Nom de la rose* est-il déjà sorti ?

— Aux Etats-Unis, au Canada, en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Autriche.

— Pourquoi si tard en France ?

— Pour des raisons de soins à apporter à la post-synchronisation. La « version originale » est anglophone, la version allemande a pu se faire à Munich où le film était en post-production, quant aux Italiens, ils sabotent leur doublage en trois jours... *En revanche, ils bénéficient de bons sous-titres*, c'est Umberto Eco qui les a supervisés...

— Quel a été l'accueil ?

— Contrasté ! Des critiques dithyrambiques, d'autres catastrophiques. Criant à la trahison. En Italie, on observe des réactions *carrément xénophobes : « Pourquoi le film a-t-il été tourné par un Français ? Pourquoi parlent-ils anglais ?* » Comme si Guillaume de Baskerville était milanais...

— Et le succès ?

— Ah ! ça, c'est autre chose! Raisonnable aux Etats-Unis, où *le Nom de la rose* ne bouleverse manifestement pas les couches populaires, il est, partout ailleurs, foudroyant. En Italie, je bats *Rambo*. A la fin *de la quatrième semaine d'exploitation, les* recettes s'élevaient à 7,5 milliards de lires. On avait voulu sortir dans quatre salles, le vendredi. On a fini le week-end avec vingt salles. La semaine suivante avec quatre-vingts.

» En Allemagne, on était sorti dans cent salles, on en est à trois cent cinquante. En quatre semaines, on a dépassé les trois millions d'entrées. Un matin, j'étais à Vienne avec mon producteur, Bernd Eichinger, *il était en train de relever les chiffres* d'une petite salle de deux cents places, à Berlin. On lui communique : « *1 750 entrées le samedi.* » Impossible, il n'y a que quatre séances par jour. Possible, on avait rajouté une projection à 10 heures du matin, une autre à minuit, une à 2 heures du matin, la dernière à 4 h 30... C'est une grande joie de voir un film sur le savoir interdit, sur une bibliothèque labyrinthique faire la même progression de recettes que *le Flic de Beverly-Hills !*

— Le producteur est allemand ?

— Oui, et jeune. Trente-six ans. Il devait sa notoriété et son assise financière aussi bien à *Moi, Christine F.* qu'à *Das Boot* ou au *Hitler* de Hans-Jürgen Syberberg... Mais après avoir versé une avance considérable sur *Dune* et fait un film s'intitulant *Trio* qui, comme son nom l'indiquait, n'a tenu que trois jours, il était dans une situation très difficile. Le budget du *Nom de la rose* s'élevait à 19 millions de dollars...

» Après le tournage, je rentre à Munich où j'avais mes bureaux dans le bel immeuble occupé par la Neue Constantin. Je prends l'ascenseur. Au troisième étage, la porte ne s'ouvre pas. Je redescends. Je remonte. La porte reste fermée. Je crois à une panne. Le gardien m'informe : « *La Neue Constantin ? Ah ! maintenant, elle est au sous-sol. Seulement au sous-sol.* » J'ai retrouvé mes dossiers dans la cave, sur un fauteuil. La société était en faillite. *Le Nom de la rose* est sorti le vendredi. Le lendemain matin, Eichinger rachetait les gens qui l'avaient racheté. C'est ça le cinéma. Et c'est beau. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

Pendant quinze jours, fin novembre et début décembre, Los Angeles a sûrement été la ville au monde où se sont croisés le plus de directeurs de musée, d'amateurs et de grands collectionneurs d'art actuel. Non seulement y était inauguré (avec faste) le Musée d'art contemporain, le déjà célèbre MOCA construit par l'architecte japonais Arata Isozaki, mais encore (avec plus de discrétion) la nouvelle aile, vouée au vingtième siècle, du County Museum. Deux réalisations (qui ont coûté respectivement 23 millions et 35 millions de dollars) grâce auxquelles la capitale californienne s'assure une nouvelle image : celle d'un grand centre d'art vivant, qui ne fera peut-être pas trembler New-York, mais marque une percée spectaculaire sur la scène artistique américaine et internationale.

Le MOCA : Isozaki *fecit*

PAS plus qu'il ne ressemble aux autres musées d'art contemporain qui ont fleuri à travers le monde ces dix dernières années, le musée d'Isozaki ne ressemble à ce qu'on trouve en matière d'architecture à Los Angeles où, pourtant, on a – c'est le moins que l'on puisse dire – l'embarras du choix : reconstitutions propres à satisfaire la manie archéologique compensatoire américaine, façon musée Paul Getty et sa pompe pompéienne, gratte-ciel extraplats qui s'achèvent en lame à des hauteurs défiant toute concurrence, et tous les caprices hollywoodiens qui pullulent sur les collines de Beverley. Tout est possible à L.A. : les fantaisies néoclassiques comme les baroques latinos, le genre ranch ou saloon comme les façades néogothiques ou psychédéliques, la tôle ondulée comme les moulures Art déco, et même la grande architecture moderne signée Richard Lloyd Wright...

Le MOCA, contre toute attente dans une ville aussi démente et excessive, est un petit musée au ras du sol. Il paraît d'autant plus petit qu'il est en plein dans la nouvelle zone « mégalo » de Los Angeles, sur la California Plaza, Downtown, au cœur du nouveau complexe de banques, de sièges de sociétés, de bureaux, d'hôtels et de centres commerciaux. Il s'en moque gentiment, leur opposant son jeu de cubes, de pyramides et de cylindres, d'une grande coquetterie sous des dehors simples, nets et droits. Et il s'impose, aussi, par le rouge dense de ses murs de pierre qui contrastent franchement avec les parois glacées des tours environnantes.

En fait, là où la ville n'est qu'échangeurs, ponts aériens, garages et ascenceurs vertigineux, le musée propose tout simplement de retrouver le sens de la marche, le poids de son corps avec des escaliers tout bêtes et une échelle humaine là où elle a été perdue. On y est bien, on s'y sent bien, et c'est une bonne préparation au dialogue avec l'art contemporain. Car Isozaki, champion du post-modernisme international, n'imprime pas sa marque et son goût de la déconstruction au-delà des façades, de la cour en contre-bas, au-delà de l'entrée en matière. Les salles d'exposition sont parfaites, ni trop grandes ni trop petites, bien distribuées. Elles ont des murs blancs, du parquet au sol, reçoivent le plus souvent la lumière naturelle par les petites pyramides de verre. L'éclairage d'appoint ne se voit pas, on n'y pense pas. Au MOCA l'architecture sait se faire oublier quand il faut. Et il faut l'applaudir, car cette modestie qui devrait être la règle d'or de tout musée n'est pas tellement de mise sous nos cieux et par les temps qui courent.

L'exposition inaugurale du MOCA (1) n'est pas mal non plus, qui se propose de retracer une « histoire sélective » de l'art depuis 1945. Pour être sélective, elle l'est, en tout cas rapport à l'art européen, dont on ne connaît à L.A. que quelques ténors du nom de Beuys ou de Klein, le seul Français représenté. Mais ça ne fait rien, car on ne va pas faire tant de kilomètres pour retrouver les siens. Car après tout cela montre, plutôt que les nôtres, les limites de nos amis du Pacifique. Cela dit, ils ont une excuse : le règlement de leur problème américano-américain – la reconnaissance des artistes de la côte ouest en regard de ceux de New-York. Il y en a une bonne vingtaine, et de bons, dans le parcours, de Sam Francis, Diebenkorn et Kienholz à Bruce Nauman ou Turrell.

Une partie de l'exposition est présentée dans le musée d'Isozaki, l'autre au Temporary Contemporary, le « TC », un ancien garage de réparations pour les voitures de police, pas très loin de California Plaza, dans Little Tokyo, qui, comme son nom l'indique, est le quartier japonais de Los Angeles, qui, comme chacun sait, est aussi près des terres nippones que de Manhattan, à quelques battements d'ailes près.

Loué à la ville pour un dollar symbolique, le TC a été si bien aménagé en 1983 par l'architecte californien Frank Gehry, pour y présenter les activités de préfiguration du musée, qu'on va le garder pour le même prix encore cinquante ans, en principe. Heureusement, car étant données les dimensions du nouveau bâtiment on ne voit pas très bien comment le MOCA pourrait à la fois organiser des expositions temporaires et présenter sa collection permanente, pas encore bien solide, mais qui aspire à le devenir.

Il ne faut pas s'y tromper. Si l'exposition réunit à peu près toutes les grandes figures de l'art américain, depuis Pollock au moins jusqu'aux années 70 (après c'est plus flou), elle est faite surtout d'emprunts, et donne plutôt une idée de ce qu'on voudrait voir entrer au musée plutôt que ses richesses. Mis à part le noyau prestigieux des quatre-vingts tableaux de la première collection Panza di Biumo, achetée par le musée 11 millions de dollars, difficiles à payer semble-t-il puisqu'on aurait envisagé de revendre la partie acquise pour acheter l'autre. Ce n'est pas du goût de tout le monde, et cela ne plaît pas au principal intéressé, le célèbre collectionneur italien. Celui-ci n'a évidemment pas accepté de vendre à un prix d'ami ses ensembles de Rothko, de Kline, ses Rauschenberg, ses Lichtenstein et ses Oldenburg pour les voir dispersés. Curieuse situation qui ne manque pas de piquant quand on sait aussi que Panza est un des *trustees* du musée. Il est donc, à la fois, en train d'acheter ce qu'il vend et peut-être de vendre ce qu'il vient d'acheter.

Tel imbroglio serait-il propre à décourager les donateurs ? Pour l'instant il semble que non, puisque fin 1985 le musée s'est également enrichi d'un beau cadeau : soixante-quatre œuvres de la collection Barry Lowen, peintures, sculptures, photographies, dessins de trente-huit artistes de la fin des années 60 à aujourd'hui, minimalistes, post-minimalistes et post-modernistes.

Le MOCA, dont les mauvaises langues disent en exagérant un peu qu'il n'a pas de collection, possède actuellement quatre cent vingt-cinq peintures, sculptures, photos et dessins, ainsi que des installations importantes et auxquelles il faut ajouter de l'« incollectionnable » (*qui devrait devenir une de ses spécialités*) : un *earth work* de Michael Heizer; une faille creusée dans le Nevada, donnée, mais oui, par une collectionneuse, Virginia Dwan.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Individuals : A Select History of Contemporary Art. Jusqu'au 10 janvier.

Une naissance originale

Le MOCA est né en 1979 à l'initiative d'un petit groupe d'artistes, de collectionneurs et de conservateurs, avec le soutien du maire de Los Angeles, M. Tom Bradley. C'est, comme disent les Américains, « *un musée privé avec une conscience publique* ». Chose inusitée aux Etats-Unis, s'il fonctionne avec des fonds privés, l'argent nécessaire à sa construction a en effet été trouvé par la municipalité en instituant l'équivalent de notre 1 % sur tout le programme de rénovation dans la ville.

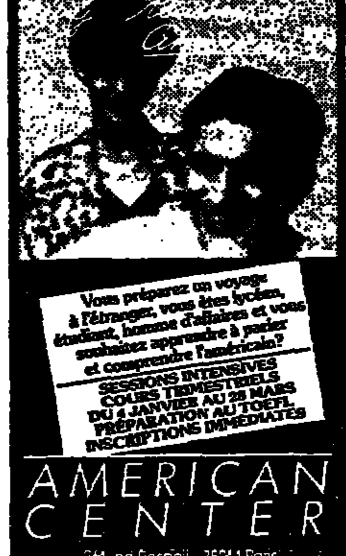
C'est aussi grâce à ce 1 % (pouvant aller jusqu'à 1,5 %) que les dalles, les places de Downtown, au pied des buildings, sont décorées de grandes sculptures de Calder, Nevelson, Rauschenberg, Stella, Dubuffet...

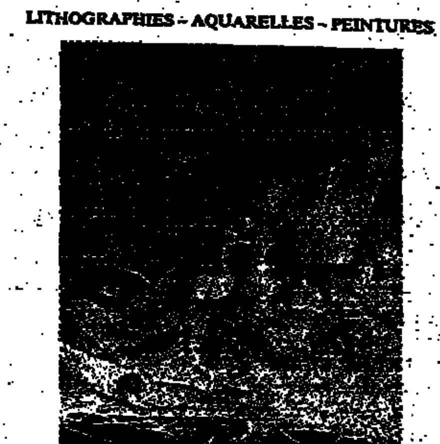
Et Pontus?

Entre le moment où l'idée de créer un musée d'art contemporain à Los Angeles, alors la seule grande métropole américaine à ne pas en avoir, et l'inauguration du bâtiment d'Isozaki, il s'est passé huit ans. Huit années de gestation et de préfiguration avec, pour les premières, Pontus Hulten comme directeur du MOCA, *ce qu'on a, semble-t-il*, à peu près complètement oublié à Los Angeles.

Malgré sa large carrure, l'ancien directeur du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou, aurait-il « craqué » dans un rôle de gestionnaire et de démarcheur, face à des *trustees* dont les pouvoirs sont énormes aux Etats-Unis. Ou bien tout simplement est-il parti parce *qu'il était appelé à Paris* pour l'Exposition universelle, comme il le dit ? Allez savoir.

Aujourd'hui, c'est son assistant, Richard Koshalek, venu de l'Hudson River Museum de New-York, qui dirige le MOCA.





à Los Angeles

Le County fait peau neuve

CE qui se passe au County Museum (LACMA) n'est pas une mince affaire. Le musée créé il y a vingt ans, *midtown*, en bordure du Wilshire Boulevard à l'est d'Hollywood, fait actuellement l'objet d'un grand programme de rénovation qui a été confié à l'équipe Hardy Holzman Pfeiffer, de New-York.

Au complexe muséal comprenant deux gros morceaux : l'Ahmanson Building, où sont conservées les œuvres d'art ancien de l'Antiquité au dix-neuvième siècle, et le Hammer Pavillion qui abrite les impressionnistes de la collection Hammer, est venu s'ajouter l'Anderson Building pour l'art du vingtième siècle. Adossé à la façade monumentale (nouvelle elle aussi), il était inauguré fin novembre ainsi que The Times Mirror Court sur quoi s'ouvrent les bâtiments, dans un bain de revêtement de céramique crème, rose, blanc, avec colonnes enveloppées de vert tendre et verrières très haut placées, le tout cherchant à la fois à impressionner et rassurer.

Et ce n'est pas fini. Le County, qui est le plus grand musée de l'Ouest américain, aura encore droit à une aile de style « pagodes revisitées » pour les collections extrême-orientales, qui ouvrira en 1988.

Comme pour le MOCA, ce vaste programme a pu être réalisé à coups de millions de dollars tombant de tous les côtés, sociétés ou personnes dont la liste impressionnante dans l'entrée du musée fait penser à un *memento mori* dans un cimetière militaire.

Le nouveau bâtiment a trois niveaux visitables, spacieux et bien agencés : un rez-de-chaussée pour les expositions temporaires – la première est passionnante, les premier et second niveaux pour la collection permanente, qui est très honorable.

Elle permet un parcours clair et bien fait depuis Picasso, Braque et Villon, présente l'expressionnisme et Dada à travers quelques-unes de leurs figures, un bel ensemble constructiviste avec un grand Mondrian et des *Hommage au carré* d'Albers, assure aussi la transition avec l'expressionnisme abstrait grâce à des œuvres de Miro, Gorky, Matta, Baziotes, pour finir sur une grande salle occupée par des très grands formats de Sam Francis, Morris Louis, et un très beau Larry Poons.

Puis on change d'étage pour le pop art, les minimalistes, et Stella omniprésent, où l'on retrouve aussi les Californiens amateurs de néons, et Hockney et Jim Dine, et Bob Morris dans des prestations récentes qui laissent un rien perplexe parfois.

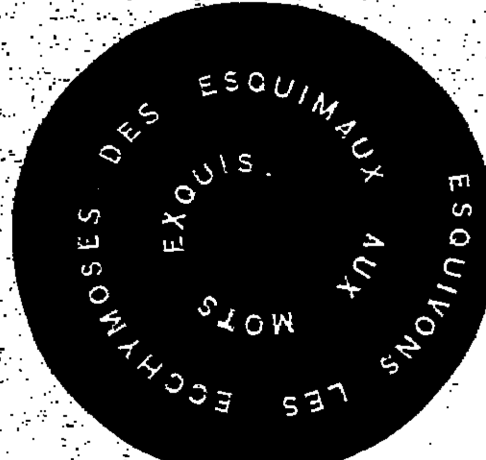
Il est bien évident que le County n'a pas l'intention d'arrêter ses collections commencées depuis longtemps là où celles du MOCA justement commencent. Il semble même pris d'un regain d'intérêt pour les choses de maintenant que sa vocation historique et encyclopédique semblait lui avoir fait oublier dans les années 70. Bref, il y a de la rivalité dans l'air entre les deux musées, ce qui est peut-être très bien. Mais quel dilemme pour les généreux donateurs !

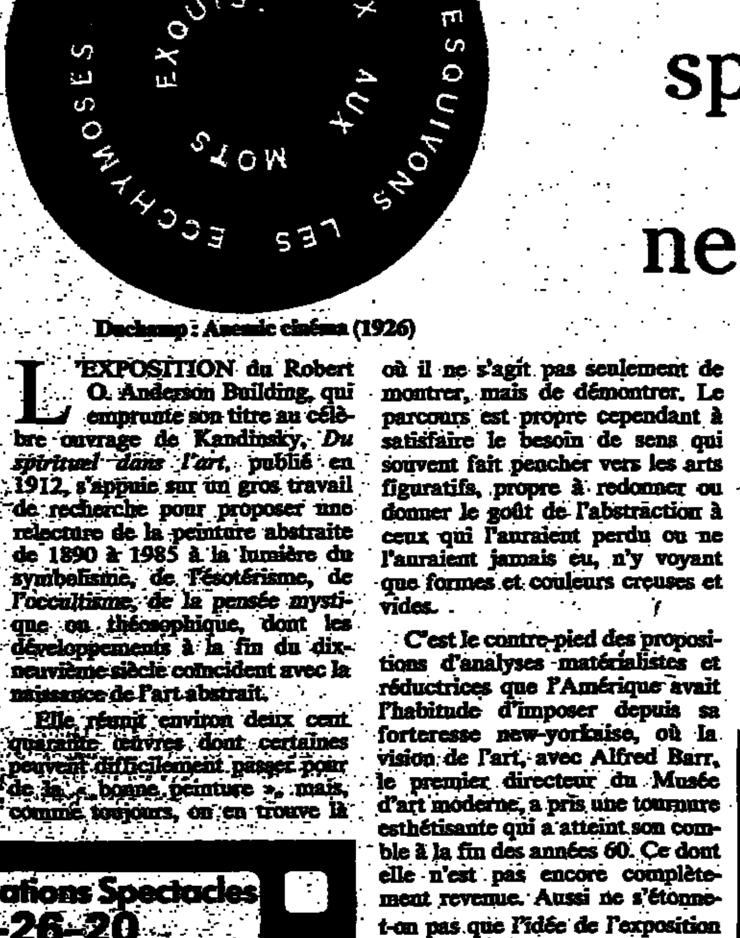
Une foire en prime

Du 4 au 7 décembre, Los Angeles a reçu aussi une foire d'art contemporain : The International Art Fair, l'ICAF. Une centaine de galeries y participaient. Beaucoup étaient américaines – une soixantaine, de New-York, San-Francisco, Chicago et bien sûr Los Angeles. D'autres venaient de Berlin, de Cologne, de Londres, de Paris (huit).

L'ensemble était de très bon niveau. Dans les stands, où les one-man-show n'étaient pas tellement de rigueur, on pouvait aussi bien voir les derniers Warhol que Hans Hoffmann, Picasso que Basquiat, et Hockney, Jim Dine, Sam Francis, LeWitt, Nauman...

Pourtant – est-ce parce que les organisateurs anglais n'avaient pas fait ce qu'il fallait, – l'ICAF a été boudé, et ceux qui étaient là, espérant bien profiter des événements, en ont été souvent pour leurs frais. Les collectionneurs étaient ailleurs ou ne savaient pas qu'elle avait lieu. C'était, il est vrai, une première.





Duchamp : Anemic cinéma (1926)

L'abstraction sera spirituelle ou ne sera pas

Malevitch : peinture suprématiste (après 1920).

L'EXPOSITION du Robert O. Anderson Building, qui emprunte son titre au célèbre ouvrage de Kandinsky, *Du spirituel dans l'art*, publié en 1912, s'appuie sur un gros travail de recherche pour proposer une relecture de la peinture abstraite de 1890 à 1985 à la lumière du symbolisme, de l'ésotérisme, de l'occultisme, de la pensée mystique ou théosophique, dont les développements à la fin du dix-neuvième siècle coïncident avec la naissance de l'art abstrait.

Elle réunit environ deux cent quarante œuvres dont certaines peuvent difficilement passer pour de la « bonne peinture », mais, comme toujours, on en trouve là où il ne s'agit pas seulement de montrer, mais de démontrer. Le parcours est propre cependant à satisfaire le besoin de sens qui souvent fait pencher vers les arts figuratifs, propre à redonner ou donner le goût de l'abstraction à ceux qui l'auraient perdu ou ne l'auraient jamais eu, n'y voyant que formes et couleurs creuses et vides.

C'est le contre-pied des propositions d'analyses matérialistes et réductrices que l'Amérique avait l'habitude d'imposer depuis sa forteresse new-yorkaise, où la vision de l'art, avec Alfred Barr, le premier directeur du Musée d'art moderne, a pris une tournure esthétisante qui a atteint son comble à la fin des années 60. Ce dont elle n'est pas encore complètement revenue. Aussi ne s'étonne-t-on pas que l'idée de l'exposition vienne de Californie, où l'art a toujours été beaucoup plus libre de se reconnaître des sources multiples, marqué notamment par la pensée extrême-orientale, où on sait bien aussi que fleurissent le plus de confessions et le plus de sectes.

En introduction, le parcours propose une exploration des racines de l'abstraction dans la peinture symboliste, chez Toorop, Ranson ou Redon, et réunit nombre de textes et d'images qui ont influencé la pensée occidentale du seizième au dix-neuvième siècle, ceux de Paracelse, Jakob Böhme, Robert Fludd notamment. Puis il présente les pionniers : Kandinsky, bien sûr, Kupka, Malevitch, Mondrian et, c'est plus surprenant, Hilma Af Klint, l'artiste médium suédoise dont les premiers tableaux abstraits datent de 1906.

Les autres séquences – imagerie cosmique, dualité, vibration, synesthésie et géométrie sacrée (de cercles magiques en triangles, et d'événements en apparitions), de Duchamp à Yves Klein et Fontana, de Georgia O'Keeffe à Brice Marden, réunissent des œuvres souvent peu connues d'artistes souvent célèbres qu'on ne peut plus certainement après ça considérer comme des fumistes ou des fabricants de gadgets.

On ne peut que se réjouir de l'itinérance de cette exposition de portée internationale, qui sera présentée à l'automne prochain dans les terres de Mondrian, à La Haye. – G. B

★ *The Spiritual in Art, Abstract Painting 1890-1985.* Los Angeles County Museum, jusqu'au 8 mars. Chicago, Museum of Contemporary Art, 17 avril-19 juillet 1987. La Haye, Gemeentemuseum, 1er septembre-22 novembre 1987.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

HANS POELZIG (1869-1936). CCI (centre d'information). Jusqu'au 5 janvier 1987.

ALBERTO GIACOMETTI, retour à la « Figuration » 1933-47. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

ABECEDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

JAPON DES AVANT-GARDES 1910-1970. Architecture, design, arts appliqués, *arts du graphisme et de l'affiche*. Grand galerie, 5e étage. Du 11 décembre au 2 mars.

LES MACHINES SENTIMENTALES. Sculptures animées. Galerie d'animation de l'Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Entrée rue Beaubourg. Jusqu'au 12 janvier.

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à *22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.*

ESTEVE. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). (Voir ci-dessus). *(Jusqu'au 12 janvier.)*

LA FRANCE ET LA RUSSIE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES. Galeries nationales du Grand Palais (Entrée : avenue Winston-Churchill) (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi 18 F. Jusqu'au au 9 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi. Tlj. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

LE PRODIGE SAOUDIEN. Grand Palais (voir ci-dessus). Du 11 au 21 décembre.

***LE TRIOMPHE DES MAIRIES* 1870-1914.** Grands décors républicains à Paris. Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-64-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 janvier.

COLLECTIONS PERMANENTES DE LA MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE ET DU DÉBUT DU XXe. – MUSÉE D'ORSAY. 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 20 F. A partir du 9 décembre.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du Louvre. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 26 janvier.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Jusqu'au 4 janvier ; **MANUEL ALVAREZ BRAVO.** Photographies 1920-1986 ; **LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE.** Jusqu'au 12 janvier. ***LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES.*** Le mercredi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 26 avril. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

JOHN FRANKLIN KOENIG. L'Ikebana de l'esprit. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

RÉTROSPECTIVE ARP (1886-1966). Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Du 11 décembre au 8 février.

LOTHAR BAUMGARTEN, PHILIPPE CAZAL, RICHARD TUTTLE. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 12 décembre au 8 février.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. L'exposition du centenaire. Jusqu'au 1er février. **L'ARCHE DE NOÉ.** Jusqu'au 8 février. **DALE CHIHULY.** Objets de verre. *Jusqu'au 18 janvier. Musée des arts* décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

GIANNI VERSACE : Dialogues de mode. Des photographes autour d'une création. **WILLY MAYWALD ET LA MODE.** Jusqu'au 4 janvier. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). *Sauf lundi*, de 10 h à 17 h 40.

LES ORS HELLÉNISTIQUES DE TARENTE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA VOIE ROYALE. 9000 ans d'art au Royaume de Jordanie. Musée du Luxembourg. 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; Le samedi 13 F. Jusqu'au 25 janvier.

HOMMAGE AUX FONDATEURS et 200 estampes d'artistes contemporains. Jusqu'au 19 décembre ; **DU CINQUANTENAIRE** (de la société des peintres graveurs indépendants). **LE TRAIT.** Bibliothèque nationale. Galerie Mansart, 58, rue Richelieu (47-03-81-26).

SHISEIDO. BEAUTÉ ET PUBLICITÉS 1872-1986. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

PARIS-TOKYO-BEGRAM. Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 2 mars.

J.I. HITTORF, architecte. Jusqu'au 4 janvier. **PARIS DES ANNÉES FOLLES.** Jusqu'au 4 janvier. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BENTINCK-THYSSEN. De Breughel à Guardi. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Jusqu'au 28 décembre. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 décembre.

ALPHABETS. Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

LES ANNÉES PLASTIQUES. Jusqu'au 4 janvier 1987. **LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS.** Jusqu'au 15 mars. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

LA LEÇON DE CHARCOT - *VOYAGE DANS UNE TOILE.* *Hôtel de* Miramion, 47, quai de la Tournelle (42-77-11-22). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 janvier.

AUTOUR DU PSAUTIER DE LA REINE INGEBURGE. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot (aile gauche), place du Trocadéro (47-27-35-74). Jusqu'au 4 janvier. Entrée : 15 F.

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. *Musée national des arts et traditions populaires*, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. *Entrée* : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

GEN PAUL. Rétrospective (1895-1975). Musée de Montmartre, 12, 14, rue Cortot (46-06-61-11). Entrée : 20 F. *Jusqu'au 31 décembre.*

LA VOIE DES ANCÊTRES. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf le dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.

BEAU COMME UN CAMION... JOUETS DES ENFANTS DU GHANA ET DU CONGO. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de *9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20.* Jusqu'au 5 janvier.

AUGUST SANDER. Autoportrait de l'Allemagne. Pavillon *des Arts, 101, rue* Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 25 janvier.

Centres culturels

MOBILIER MINIATURE-OBJETS DE MAITRISE XVIe-XXe. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 1er mars.

KABAKOV. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Jusqu'au 11 janvier.

ED VAN DER ELSKEN. Jusqu'au 21 décembre. Institut néerlandais, 121, rue de *Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de* 13 h à 19 h.

JOSEF FRANK. Textiles et meubles ; ***DAVID. Photographies.*** *Jusqu'au* 24 décembre ; **LES VISAGES DE STRINDBERG.** Jusqu'au 17 décembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20).

DIANE ARBUS. Photographies. American Center, 261, bd Raspail (43-35-21-50). Jusqu'au 17 décembre.

BERLIN - PAYSAGES URBAINS. Peintures de 23 artistes berlinois. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 19 décembre.

***ALBERTO GIACOMETTI* VU PAR LES PHOTOGRAPHES.** Centre culturel suisse, Salle des Arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h ; dimanche de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 janvier.

OULHACI MOHAMED. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). Sauf dimanche, de 9 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

LA VOIE DES ANCÊTRES. En hommage à Claude Lévi-Strauss. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-*01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.*

FOLIES EN ILE-DE-FRANCE. Trianon *de Bagatelle, bois de Boulogne,* Neuilly, Paris (16e). Jusqu'au 31 décembre.

LA LIBERTÉ N'EST PAS UNE STATUE. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Jusqu'au 24 janvier.

LES MOUVEMENTS D'ART DANS LES MÉTROPOLES. 40 artistes de 20 à 30 ans. Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers (43-66-42-17). Jusqu'au 30 décembre.

CONTES ET LÉGENDES DU BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS. Espace Vendôme, 9, place Vendôme. Jusqu'au 31 décembre.

UN CERTAIN ROBERT DOISNEAU. Crédit foncier de France. *Salle des tirages*, 11, rue des Capucines. Sauf le dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

TABLEAUX DE FLEURS DES XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles. Galerie tableaux Drouot, 12, rue Drouot (47-70-75-78). Jusqu'au 31 décembre.

Galeries

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET *MODERNES.* *Galerie Daniel Malingue,* 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 décembre.

CLASSICISMES ET RÉALISMES AU PRÉSENT. Galerie Blondel II, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

ZOO. LE BESTIAIRE DES SCULPTEURS. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 3 janvier.

LES SOURCES JAPONAISES DE L'ART OCCIDENTAL. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 28 février.

CLASSICISMES ET RÉALISMES AU PRÉSENT. Galerie Blondel II, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

LE « JEU » NE SAIT QUOI... ET LE PRESQUE RIEN. Galerie Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 janvier.

57 MASQUES HIMALAYENS. *Galerie* Le Toit du Monde, 33, rue Berthe (42-23-76-43). Jusqu'au 30 janvier.

100 BRONZES ET DESSINS. *Galerie* Sculptures. 11, rue Visconti (46-34-13-75). Jusqu'au 24 janvier.

1930 CRÉATEURS *et quelques autres...* Galerie Nickel-Odéon. 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-28-40). Jusqu'au 17 janvier.

R.E. GILLET ; M. POTAGE ; A. DE KERMOAL. Œuvres récentes sur papier. *Galerie Thorigny. 9-11, rue de Thorigny* (42-74-19-44). Jusqu'au 27 décembre.

BAECHLER ; CANE ; DE PLAMA ; FAUCHEUR ; ZLOTYKAMIEN. Galerie Patras. 7, rue de Montlouis (43-56-23-82). Jusqu'au 31 décembre.

NICOLE MORELLO. *Jusqu'au 3 janvier.* Livres peints ; **FRANCESCA TAYLOR.** Juqu'au 10 janvier. Galerie Caroline Corre, 14, *rue* Guénégaud (43-54-57-67).

CLAIRE CITROEN. Sculptures ; **COSENTINO.** Crayons. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (46-33-34-14). Jusqu'au 27 décembre.

LES PEINTRES DE LA RÉALITÉ POÉTIQUE. Galerie du Cherche-Midi, 17, rue Dupin (42-22-74-79).

VENISE EN EGYPTE. Emaux et masques de Jacques Gautier. 36, rue Jacob (42-60-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

RENÉ BOTH, JOSEF WISNIA. Galerie REC, 7, rue Charlemagne (42-77-33-63). Jusqu'au 18 décembre.

A. BEAUDIN. Peintures. Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (45-63-28-85). Jusqu'au 20 décembre.

JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 décembre.

VICTOR BURGIN. Office at night. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 20 décembre.

BUSSE. Peintures et dessins de 1981 à 1986. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). *Du 9 décembre au 24 janvier.*

FERNANDO CANOVAS. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 20 décembre.

ANTONI CLAVE. Retour du Japon. Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (43-59-73-46). Du 10 décembre au 31 janvier.

PIERRE COLLIN. Galerie Lacourière Frelaut, 23, rue Sainte-Croix-*de-la-Bretonnerie* (42-74-02-30). Jusqu'au 17 janvier.

TIBOR CSERNUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, *rue des Beaux-Arts* (43-26-97-07). Jusqu'au 27 décembre.

DENISE ESTEBAN. Galerie Jean Peyrole, 14, *rue de Sévigné (42-77-74-59).* Jusqu'au 3 janvier.

SAM FRANCIS. Œuvres sur toile et sur papier. Galerie Sam Francis, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 15 janvier.

GNOLL. Galerie Iay Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 31 janvier.

GUYOMARD. Eté rock clips. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 19 décembre.

HAYTER. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue *Guénégaud (46-33-25-73). Jusqu'au* 31 décembre.

JEAN HELION. Aquarelles, dessins et estampes. *Galerie Berggruen et Cie,* 70, rue de l'Université. Jusqu'au 21 décembre.

YANNIS KOTTIS. *Galerie d'art* contemporain. 68, quai de l'Hôtel-de-Ville (42-72-90-44). Jusqu'au 5 janvier.

TETSUMI KUDO. Chemin d'un artiste d'avant-garde japonais. Galerie Claude Samuel. 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 24 janvier.

WOLFGANG LAIB. Galerie Crousel-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 24 décembre.

BORIS LE JEUNE. Introduction à l'image. Un mouvement improbable. Sculptures et peintures. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 23 décembre.

MICHELE LEPEER. Galerie Arslonga, 6, rue de Thorigny (*42-74-11-55*). Jusqu'au 30 décembre.

LOREDO. Peintures en relief. L'œil de *bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66).* Jusqu'au 20 décembre.

STEPHEN MAAS. Sculptures. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 20 décembre.

VITTORIO MATINO. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 janvier.

YVES MARIE PERON. Galerie Nane Stern. 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 20 décembre.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ANTOINE POUPEL. Images. Galerie Nikki Diana Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 17 janvier.

JEAN PUIFORCAT. 21, boulevard Haussmann. Jusqu'au 31 décembre.

BRUNO PULGA. Galerie Ariel. 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 19 décembre.

HANS SEILER. Galerie Bellint, 28 *bis*, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 20 décembre.

KAZUO SHIRAGA. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 17 janvier.

JACQUES SULTAN. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 31 décembre.

TAPIES. Sculptures. Galerie Maeght Lelong. 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 23 décembre.

JÉROME TISSERAND. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-11). Jusqu'au 10 janvier.

TRECCANI. Galerie Henri Bénézit. 20, rue de Miromesnil (42-65-54-56). Jusqu'au 30 décembre.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 11 décembre au 10 janvier.

JOSEPH WISNIA. Galerie Rec, 7, rue *Charlemagne* (42-77-33-63). Du 4 au 18 décembre.

YOUSSOUFI. Tableaux, sabliers. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 24 décembre.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Camille Pissarro. Hôtel de ville. Jusqu'au 14 décembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Erté, 75 ans de création. Centre culturel. Jusqu'au 20 décembre.

BRY-SUR-MARNE. Photographies « Extraits du désir ». Hôtel de Malestroit *(48-81-34-14).* Entrée libre. Jusqu'au 28 décembre.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. José Diaz Fuentes. M.J.C. « Les Terrasses ». Avenue du Pont (39-19-20-09). Jusqu'au 17 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Signes paysages. CAC Pablo Neruda. Centre d'art contemporain, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 18 décembre.

CACHAN. Six sculpteurs face au bois. Hôtel de Ville. Jusqu'au 14 décembre.

COURBEVOIE. Poupées-merveilles, créations d'aujourd'hui. *Musée Roybet-C.-*Fould, 178, boulevard Saint-Denis (43-33-30-73). Jusqu'au 4 janvier.

LA DÉFENSE. Vitrail lumière. Galerie de l'Esplanade. Jusqu'au 4 janvier.

FRESNES. Mémoires de 36. Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). Entrée gratuite. Jusqu'au 6 avril 1987.

GENNEVILLIERS. Le tour du monde en 80 photos (1882-1885), ou les escales d'un navigateur italien. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-90-10-86). Jusqu'au 13 décembre.

HERBLAY. Folon. *Rencontres et affiches.* Centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-97-24-13). Jusqu'au 14 décembre.

IVRY. Vladimir Skoda. C.R.E.D.A.C. Galerie Fernand Léger, 89 bis et 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. 1981-1986. Peintres et sculpteurs espagnols. Fondation Cartier pour l'art contemporain (39-56-46-46). Jusqu'au 5 janvier.

MELUN. Le vitrail, espace de lumière. *Musée de Melun. Maison de la Vicomté* (64-39-17-91). Jusqu'au 31 janvier.

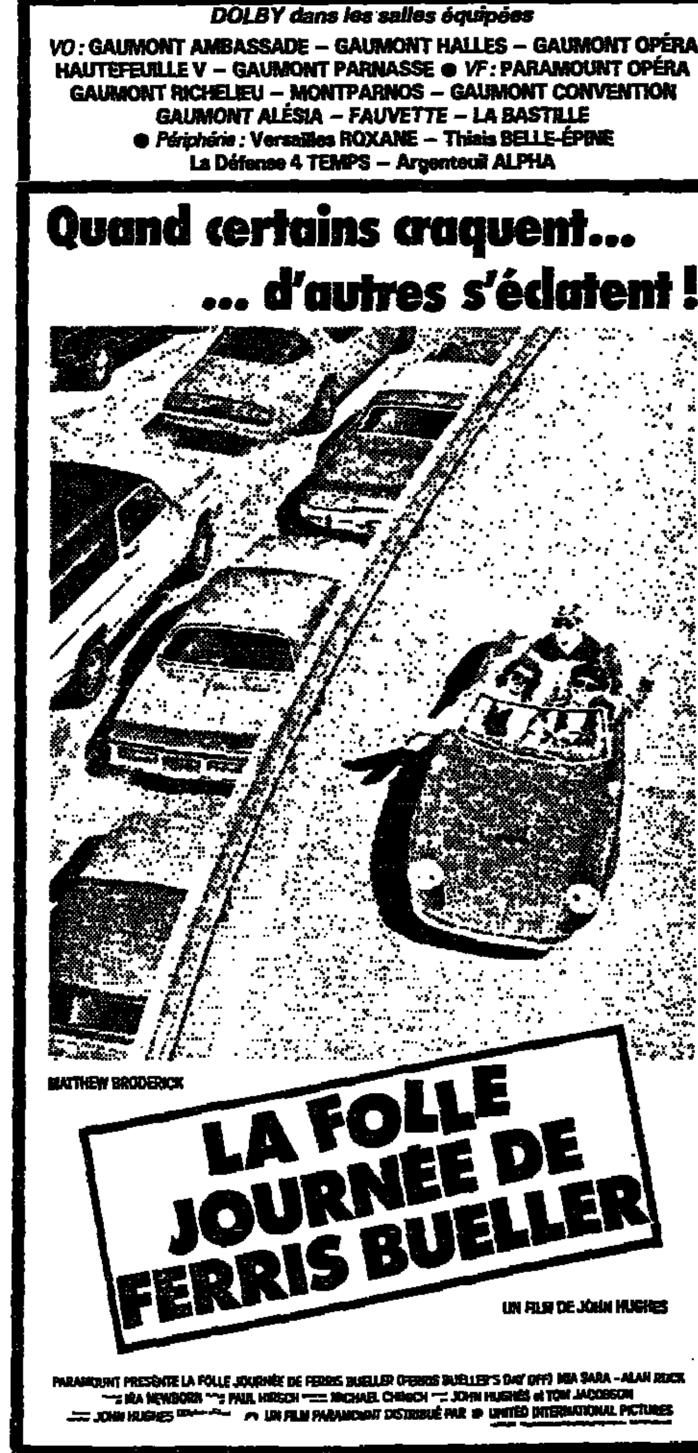
NEUILLY-SUR-MARNE. L'aracine. *Art brut. Château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle*, RN 34 (43-08-82-35 – 43-09-62-73). Sam., dim., jours fériés de 11 h à 18 h ; mar., jeu. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

PONTOISE. Hommage à Serge Charchoune, Patchworks d'aujourd'hui. Du 13 décembre au 22 février. Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier (30-38-02-40) ; Horriblement ressemblant (Les Officiels *vus par André Malraux*). Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Du 13 décembre au 28 février.

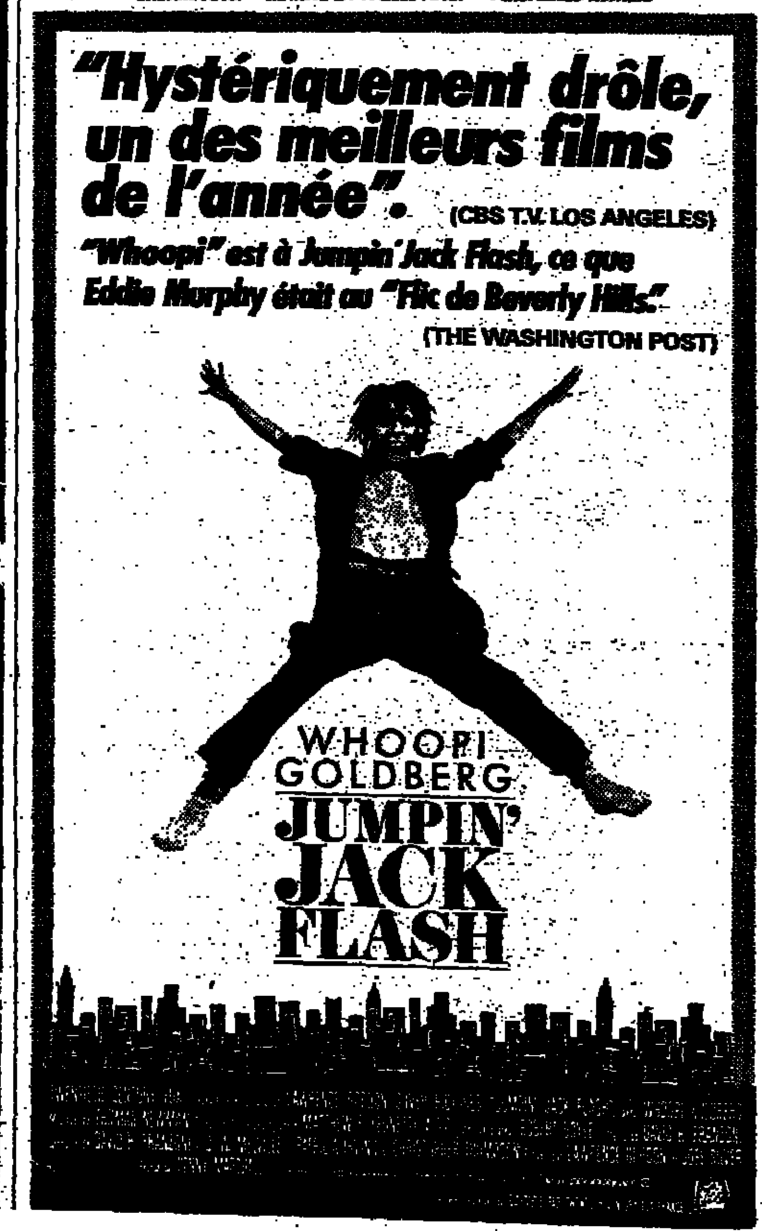
SAINT-DENIS. Hennimé. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 24 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Lorraine d'avant l'Histoire. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 23 février.

TRAPPES. Quel cirque. Espace Saint-Exupéry. Rue du Pasteur-Martin-Luther-King. Du 6 au 21 décembre.







THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE CHEMIN D'ANNA BARGETON, Bastion (42-78-46-42), 19 h (17).
DESIRS PARADE, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 18h (18).
UBU ROI, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 (19).

HORS PARIS

CLERMONT-FERRAND, Bingo, de Bond, par Georges Bonnaud avec les Chiens jaunes, les 17, 18, et 19 décembre à la Maison des congrès (73-91-07-44).
MONT-DE-MARSAN, Britannicus, par le Théâtre de Feu (58-75-74-83), salle Bellegram à Pessac, les 17 et 18 décembre.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : Ballade à Marie-Madeleine.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Criminels, dern. le 20.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode ; mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), mar. 20 h 30 : l'Amour en visite ; mer., jeudi 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.
ATALANTE (46-06-11-90) (J.) 18 h 30 : la Dernière Nuit de Marony.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Madame de Sade.
BASTILLE (43-57-42-14) (L.) 19 h : le Tunnel ; à partir du 10 (D. soir, L.) 21 h 30, dim 17 h : la Mouette.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.
CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Instructions aux domestiques.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre, 20 h 30 : « Mage » Perrotin, dern. le 20.
CITHEA (43-57-99-26), les 17, 18, 19, 20 à 22 h 15 : Soirées de choc.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Revions dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.
DAUNOU (42-61-69-14) (D., L.), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D.), 18 h 30, sam. 15 h : Platéro et moi (D. soir) ; 20 h 30 : Home; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : Naître ou naître pas.
DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 18 h 30, sam. 16 h : Slippard ; 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Mme Gilles; (D. soir, L.) 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.
18-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Scènes de la vie de cabots, dern. le 21.
EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Jeune couple ; (D., L.) 22 h 15 : Confidence.
ESPACE KIRON (43-75-50-25) (D.), 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.) 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.). 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergoton.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31) (D., L.), 20 h 45 : Tant d'amour, dern. le 20.
FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h : le Système Ribadier.
GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30, dim. 15 h : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Duet for One, dern. le 20 ; 21 h : Happy Days, dern. le 20.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : La vie est un grand toboggan ; (D., L.), 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : la Drogue ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HOTEL LUTETIA (45-44-38-10) (L.), 20 h 30 : Fin de tournage, dern. le 21.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mar., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II, dern. le 20 ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit-je.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam, 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53) (D), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : la Maison des hommes ; mar., 20 h, mer., ven., 22 h, Nora ; mer., 20 h, jeu., sam. 22 h : Julie ; jeu. ven., sam., 20 h 15 : Savage/Love.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15: Kilowatt. Petite salle (D.), 21 h : Une mouche dans la tête.
PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) (D., L., Mar.), 21 h, sam. 18 h 30 : Un amour, dern. le 20.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h 30: Etats d'amour.
PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Amoramour.
POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h: Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L., M.), 20 h 30, dim. 16 h : Edda Gabler.
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer; (D.) 20 h 45 : Histoire de Mabou le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60) (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Conte d'hiver.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam., mer. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; lun., mar. 22 h, sam. 18 h, dim. 18 h 30 : Piano'acteur.
TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.
THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34) les 19, 20 à 21 h : le Grand Efflanqué.
TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Enfant enfoui.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 17, 18, 19, 23 à 20 h 30 : Théâtre de foire, le 20 à 20 h 30, le 21 à 15 h : les Salons. Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 45 + le 21 à 15 h : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Taupes niveaux.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 21 h 45 : J'assure à tes risques ; (L., Mar.) 23 h, mar. 22 h : De Belleville à Byzance ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15, dim. 20 h 30 : Sous-sol ; lun. 20 h 15 : PDG.
CITHÉA (43-57-99-26), jeu., ven., sam. 22 h 15 : Soirée de choc.
LE GRENIER (43-80-68-01) (S., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
PROLOGUE (45-75-33-15) (Mer., D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h : De Beaugrenelle à Bornéo.
RANELAGH (42-88-64-44) (D.), 20 h 30 : Laissez-les vivre.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L., Mar.), 22 h : Alea jacta est.
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D., L.), 20 h 45 : G. Bedos.
CITHEA (43-57-99-26), le 17 à 19 h 30 : M. Pikes, le 20 à 22 h 15 : A. Aurenche.
L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.) 21 h : J.P. Reginal, dern. le 20.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D.) 20 h : B. Lavilliers, dern. le 20.
GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30 : dim. 17 h : P. Perret; le 20 à 15 h : P. Lozere.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), mer. 14 h, sam., dim. à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.
ZÉNITH (42-00-22-24), les 20, 21 à 14 h 30 et 17 h 30 : Dorothée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.
DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) les 19, 20 à 20 h 30 : Minuit maximum.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) les 18, 19, 20 à 20 h 30 : l'Alphabet des anges.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) le 22 à 22 h 30 : V. Mmarriz.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L) 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), les 17, 18, 19 à 20 h 30 : le Lotus.

Opérettes, comédies musicales

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.
TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-64-41) (Dim. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 ; Maison de poupée (dern. le 21).
COMBS-LA-VILLE, La Coupole (64-88-69-11), le 19 à 20 h 45 : C. Nougaro.
ENGHIEN, Théâtre du Casino (34-12-90-00), le 23 à 20 h 45 : l'Aide-mémoire; le 19 à 20 h 45 : Hot House.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : Ubu Roi (à partir du 19).
LONGJUMEAU, Théâtre A.-Adam (69-09-60-14), le 19 à 21 h : C. Lara ; le 21 à 15 h : Un beau salaud.
NEUILLY, Athlétic (46-24-03-83) (D., L.-Mar.) 21 h : After Liverpool. – Nouveau Th. de Neuilly, les 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 14 h 30, le 21 à 15 h 30 : l'Avare ; le 23 à 20 h 30 : le Malade imaginaire.
NEUILLY-PLAISANCE, Salle des fêtes (43-00-96-16), le 19 à 20 h 30 : Chorale Crescendo.
PALAISEAU, Ecole polytechnique (69-41-82-00), le 17 à 20 h 30 : le Caveau de la République.
PANTIN, sous chapiteau (43-57-52-70), le 17 à 10 h 30 et 14 h 30, le 20 à 14 h 30 et 17 h 30, le 21 à 10 h 30, 14 h 30 et 17 h 30 : l'Arche de Noé.
RAMBOUILLET, Nickelodéon (30-41-11-69), le 17 à 21 h : Au fil du temps.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), salle G. Robard (J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Hamlet; salle J.-M. Serreau (J., D. soir), 20 h 30 : Cymbeline ; les 19, 22, 23 à 18 h 30 et le 20 à 18 h 30 et 23 h : Ruth, le chant des chants.
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 19 à 22 h 30 : Luc Molins Quartet.
VANVES, Le Vanves (46-45-46-47), les 18, 19, 20 à 20 h 30 : les Taupes.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 17 à 21 h : Orchestre philharmonique de Rouen, dir. J.-P. Berlingen (Fortier) ; les 19, 20 à 21 h : l'Annonce faite à Marie.
VINCENNES, Th. D. Sorano (48-08-60-83) (S., D. soir, Mar.), à 21 h, dim. à 18 h : la Poudre aux yeux.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont, 90 ans de cinéma : 19 h, Escalier de service, de C. Rim ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : la Révolte des gladiateurs, de V. Cottafavi.

JEUDI 18 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, les Carnets du Major Thompson, de P. Sturges ; 19 h, Razzia sur la chnouff de H. Decoin ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : The Bigamist, de I. Lupino.

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Si Paris nous était conté, de S. Guitry ; 19 h, Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara ; 21 h 30, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : le Bandit, de E. G. Ulmer.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Algérie : Visions d'Algérie 1956/58 ; 17 h, Algérie : De Gaulle 1958/62 ; 19 h, hommage à Gaumont : Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Figaro, de G. Ravel ; 17 h, le Veau gras, de S. de Poligny 19 h, hommage à Gaumont : Assassins et Voleurs, de S. Guitry ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : la Charge fantastique, de R. Walsh.

LUNDI 22 DÉCEMBRE
RELACHE

MARDI 23 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Action immédiate, de M. Labro ; 19 h, Un amour de poche, de P. Kast ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : la Proie nue, de C. Wilde.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, la Caravane de l'enfer, de W. Witney ; 19 h, Aspects du cinéma de la République de Corée : l'Arbre adultère, de J.W. Chung.

JEUDI 18 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, Nyoka and the Tigermen/Perils of Nyoka, de W. Witney ; 19 h 30, Aspects du cinéma de la République de Corée : la Chasse à la baleine de C. H. Bae.

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, G. Men contre Dragon noir, de W. Witney 19 h 30, Aspects du cinéma de la République de Corée : le Village au bord d'un marécage marin, de S. H. Kim.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, Mysterious doctor Satan, de W. Witney ; 19 h 45, Aspects du cinéma de la République de Corée : Er Woo Dong, de C. H. Lee ; 21 h 45, le Coucou chante-t-il la nuit ? de J.W. Chung.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, Adventures of captain Marvel, de W. Witney ; 19 h, Aspects du cinéma de la République de Corée : Agatha de H. M. Kim ; 21 h, Soleil brûlant, de M. J. Ha.

LUNDI 22 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, la Fille de Fu Manchu, de W. Witney ; 19 h, Aspects du cinéma de la République de Corée : Déclaration des fous, de C. H. Lee.

MARDI 23 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 8e (45-22-46-01.

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Studio 28, 18e (46-06-30-07).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg (h. sp.), 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HOWARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e ; (43-20-32-20).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoche (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

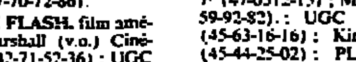
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 5e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 18e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).



LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION... PRIVÉS, film américain de F. Ottoni (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

JUMPIN'S JACK FLASH, film américain de P. Marshall (v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Sécrétan, 19e (42-41-77-99).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER, film américain de Ferris Bueller (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.), Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA REINE DES NEIGES, film soviétique de L. Atamaznov.

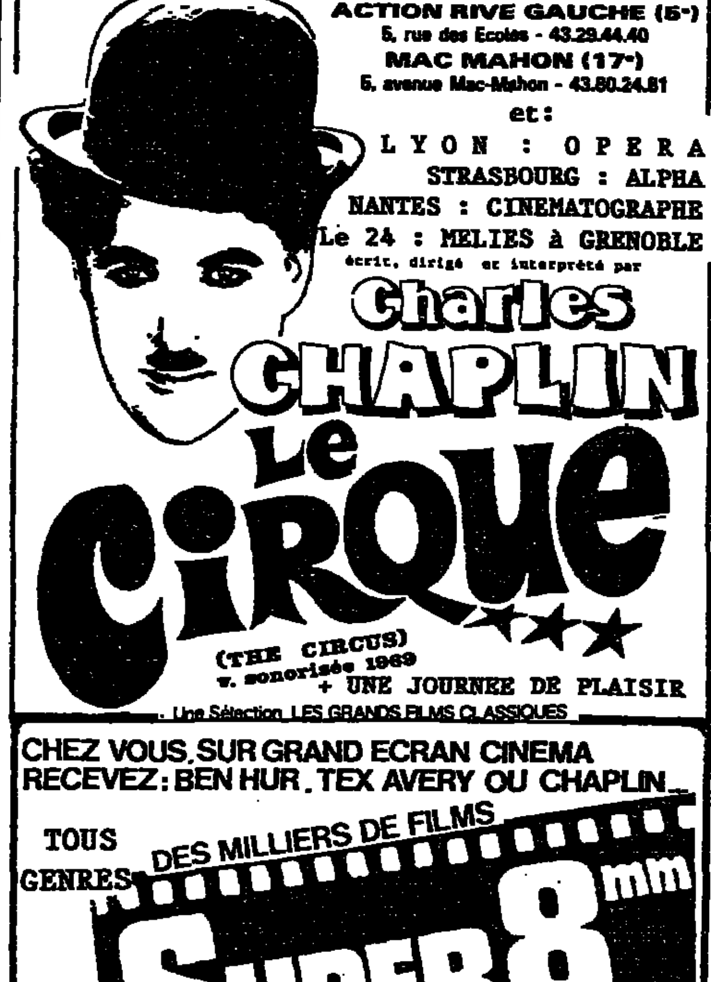
LE DÉSERT ET L'ENFANT, film soviétique de O. Saparov, (v.f.), Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA VÉRITABLE HISTOIRE d'AH. Q. film chinois de C. Fan, (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40).

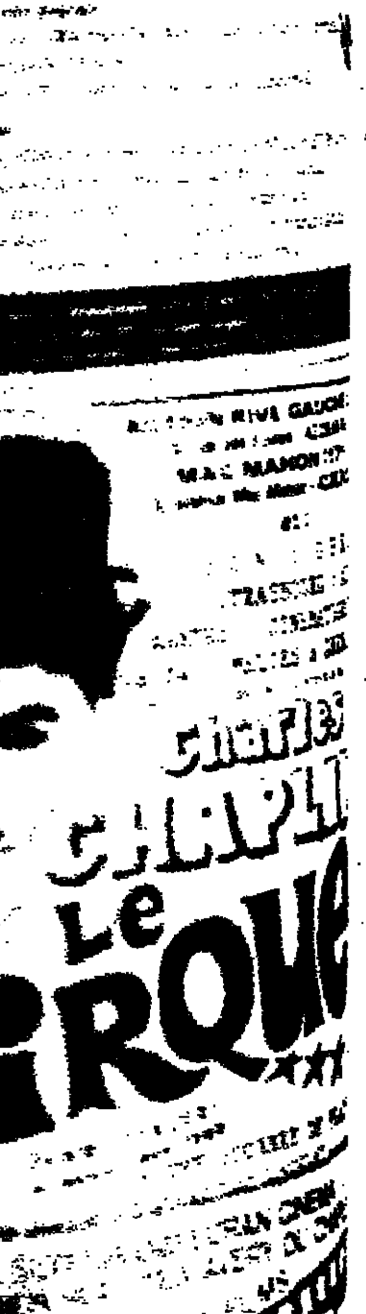
LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Annaud, (v.o.), Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UCG Danton, 8e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-0512-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 5e (45-44-25-02) ; PLM St-Jacques, 14e (45-22-46-01), (v.f.) Rex 2e ; (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FUGITIFS, film français de F. Veber : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).





هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

22

CINEMA

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FANTASIA (A.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Grand Edgar (H. sp.), 14e (43-20-90-09).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : la Revue de Charlot ; jeu. : Un roi à New-York ; ven. : les Feux de la rampe ; sam. : la Ruée vers l'or ; dim. : les Temps modernes ; lun. : le Kid ; mar. : le Dictateur.

COURTS MÉTRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), soirée, jeu. 20 h 30.

HOMMAGE A J. EUSTACHE, 14 juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00). Une sale histoire, mer. 16 h 30, 20 h 15, sam. 14 h, lun. 22 h 40, mar. 14 h ; la Maman et la Putain, ven. 20 h, sam. 15 h 30, 20 h 20, mar, 15 h 30, 20 h ; la Rosière de Pessac I et II, mer 13 h 50, 17 h 45, 21 h 20, ven. 15 h 30, le Cochon + les Photos d'Alix, ven. 14 h et 18 h ; Mes petites amoureuse, jeu. 13 h 40, 17 h50, 21 h 50, dim. 15 h 30, 20 h, lun. 16 h, 20 h 15 ; les Mauvaises fréquentations + le Père Noël a les yeux bleus, jeu. 16 h 05, 20 h 05, dim. 14 h, lun. 14 h, 18 h 30 + dim. 18 h.

HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60), mer : Ailleurs, l'herbe est plus verte ; jeu. : Mon épouse favorite ; ven. : Cette sacrée vérité ; sam. : Opération jupons ; dim. : Sylvia Scarlett ; lun. : Soupçon de vison ; mar. : Indiscrétions + Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; mer. : la Mort aux trousses ; jeu. : Honeymoon ; ven. : Soupçon ; sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; dim. : l'Impossible M. Bébé ; lun. : Je ne suis pas un ange ; mar. : Ladylou.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 11 h 45 : Je vous salue Marie ; ven. 17 h 20 : Sauve qui peut la vie ; mer., dim. 19 h 40, mar. 12 h : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; sam., mar. 20 h : Masculin-féminin.

B. KARLOFF ET B. LUGOSI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : le Loup garou ; 15 h 20 : Des filles disparaissent ; 17 h : la Tour de Londres ; 18 h 40 : le Fils de Frankenstein ; 20 h 20 : le Corbeau ; 21 h 35 : le Chat noir ; 22 h 50 : la Momie.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : la Croisière du navigator, le Mécano de la « general », les Lois de l'hospitalité, Sherlock junior, Fiancées en folie, le Dernier round, Steamboat Bill junior, Ma vache et moi.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Jeu., sam. : To be or not to be ; ven., mar. : la Folle ingénue ; lun. : le Ciel peut attendre ; mer., dim. : la Dame au manteau d'hermine.

MAN RAY CINÉASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Autoportrait, Courses landaises, la Garoupe, Deux femmes, Anemic Cinéma, Paris express ou souvenirs de Paris, Ruth, Roses ABD revolvers.

PROMOTION DU CINÉMA, (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; mer., jeu. : Mort un dimanche de pluie ; ven., sam. : Mona-Lisa ; dim., mar. : la Couleur pourpre.

LES RAISINS DE LA COLÈRE, (v.o.), Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), en alternance : Storm boy, la Pêche au trésor, le Roi et l'Oiseau, Simbad le marin.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven, 17 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; sam. 12 h 20 : Pauline à la plage ; sam., mar. 16 h : la Marquise d'O ; jeu. 17 30 : la Femme de l'aviateur ; mar. 12 h 10 : la Collectionneuse ; lun. 14 h : Perceval le Gallois ; mer. 22 h : les Nuits de la pleine lune ; dim. 15 h 20 : le Beau Mariage + Denfert, 14e (43-21-41-01) ; ven. 20 h, dim. 15 h 40 : les Nuits de la pleine lune ; lun. 17 h 40 : la Carrière de Suzanne ; sam. 18 h : la Femme de l'aviateur ; lun. 12 h 20 : le Beau mariage ; lun. 19 h : Pauline à la plage.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à Petit, Moi un noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.

SOL Y SOMBRA... DANS L'ARENE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86).
1) salle Bunuel : l'Amour sorcier (F. Roviro, Beleta), mar., mer., jeu., ven., sam. 14 h, 16 h, 18 h. Dim., lun. 18 h, 20 h, 22 h ; Carmen (F. Rosi), hommage à manolete (CM). Mer., jeu., ven., sam., mar. 20 h45. Dim., lun. 14 h 15.
2) Salle Rossellini : Carmen (C. Saura), 6 films des frères Lumière (CM). Mer. 14 h, 16 h 30, dim. 21 h 45 ; la Tragédie de Carmen (P. Brook), version H. Delavault, Sevilla (J. Manzanares Feria) (CM), Isidro (Ruiz Miguel) (CM), mer. 19 h, 21 h 30 ; Fiesta en corralejas (cavalier), Amphi (Laurent), jeu. 18 h, 20 h, 22 h ; la Tragédie de Carmen (P. Brook), version E. Savrova, Tarde Jonda (Dieuzaide) (CM), jeu. 18 h, 20 h, 22 h ; Que viva Mexico (Eisenstein), Corrida Goyesca Ronde (Ordonez) (CM), ven. 14 h, 16 h 30. Lun. 19 h, 21 h 30 ; la Tragédie de Carmen (P. Brook), version Z. Gal. Ven. 19 h, 21 h 30 ; Noireau (Gastyne), Sangre en la arena (Gan) (CM), Séville (Laverdure) (CM), sam., mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20 ; le Moment de vérité (F. Rosi). Sam. 19 h 15, 21 h 45, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h. Lun. 14 h, 16 h 30. Mar. 19 h 15, 21 h 45.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), lun., 14 h : les 400 Coups ; sam., mar. 22 h : Jules et Jim ; mer. 17 h : L'homme qui aimait les femmes ; lun. 17 h 40 : Tirez sur le pianiste ; ven. 14 h : l'Enfant sauvage ; mer. 15 h 40, sam. 14 h : l'Argent de poche ; sam., mar. 22 h : Jules et Jim ; mer. 17 h 40 : l'Homme qui aimait les femmes ; jeu. 16 h 30 : Tirez sur le pianiste ; dim. 10 h 30, mar. 18 h 20 : l'Enfant sauvage ; mer. 15 h 40, sam. 14 h : l'Argent de poche.

TARKOWSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 21 h 40 : Nostalghia ; ven., 17 h 30 : Solaris ; lun. 21 h 10 : Stalker ; jeu. 16 h 40, mar. 20 h 40 : Andrei Roubliev ; sam. 18 h : le Miroir ; mar. 16 h : l'Enfance d'Ivan + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam. 22 h : Nostalghia ; dim. 17 h 10 : Andrei Roubliev.

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94), 14 h.

ALEXANDRE NEWSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., lun. 17 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h 30, dim., lun., mar. 15 h 15, 21 h 30, + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 20.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven. 14 h, lun., mar. 18 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 15 h 45, sam., lun. 22 h 15.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu., ven. 14 h ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 22 h, dim. 17 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., sam., lun. 22 h 30, dim. 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun. 21 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 22 h 30, lun., sam. 20 h 15 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), dim., mar. 17 h.

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

EL NORTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (45-08-51-33), mer. 14 h.

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94), 21 h 30.

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 15 h 20.

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 13 h 30.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 22 h.

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h., sam. 17 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PERVOLA (Holl., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90), 12 h sauf sam., dim.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), t.l.s. 22 h 20 + dim., lun. 0 h 30 + sam. 2 h 15.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), jeu. 21 h 45.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., dim. 19 h 45, ven. 16 h 30, jeu. 16 h 45.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 18 h., dim. 12 h ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 22 h.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 15 h 30.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Rostropovitch (Prokofiev).

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Badura-Skoda (Schubert, Mozart).

Radio-France, 20 h 30 : A. Zaepfell, P.-A. Dupré, M. Muller, A. Zylberbajch (Hasse, Buxtehude, Kuhnau...).

La Table verte, 22 h : G. Parmentier (Liszt, Brahms, Chopin).

Grande Halle de La Villette, salle B. Vian, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. G. Reibel.

Auditorium des Halles, 12 h 30 et 15 h : La camerata de Schubert (Tartini) ; 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Offenbach).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Chorale de Mantes-la-Jolie, Orchestre et chœurs des professeurs de la Ville de Paris, dir. B. Vergno (Bach).

Eglise évangélique baptiste, 20 h 30 : Quatuor Simon (Beethoven, Bartok, Mozart...).

Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : G. Torma, Cl. Bessmann (Rachmaninoff).

JEUDI 18 DÉCEMBRE

Lucernaire, 18 h 30 : O. Yagoubi (Wiener, Yagoubi).

Auditorium des Halles, 12 h 30 : voir le 17.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 17.

La Table verte, 22 h : voir le 17.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.

Salle Cortot, 12 h 30 : R. Michon, Ph. Demanget, orchestre de chambre, dir. : H. Rasquier.

Institut néerlandais, 12 h 30 et 18 h 30 : T. Onderdenwijngaard.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir. : P. Marco (Fauré).

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 18.

La Table verte, 22 h : voir le 17.

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov, G. Claret, Ch. Henkel, K. Engel, M. Lethiec (Mozart, Prokofiev, Weber...).

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert.

Notre-Dame, 20 h 30 : O. Latry (Messiaen).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Guyard, F. Presle (Bach, Haendel, Rheinberg...).

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre philharmonique pro UNESCO, dir. : M. Sommer (Rossini, Haydn, Beethoven...).

FIAP, 20 h 30 : S. Bradic (Bach, Beethoven, Ravel...).

Palais des Congrès, 20 h 30 : P. Domingo.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Radio-France, Auditorium 106, 15 h : Désaccord parfait.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : M. Rostropovitch (Prokofiev).

La Table verte, 22 h : G. Parmentier (Liszt, Brahms, Chopin...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Quintette à vent des gardiens de la paix de Paris (Mozart, Vivaldi, Haydn).

18-Théâtre, 16 h 30 : Ensemble Aleph.

Musée des arts et traditions populaires, 17 h : Berry Hayward Consort, dir. : B. Hayward.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Salle Pleyel, 16 h : Orchestre de Paris, dir. : M. Rostropovitch (Prokofiev).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Trio Bergonzi (Schubert, Beethoven, Roussel).

Eglise des Billettes, 17 h : P. Thibaud, Ph. Dubeau (Albinoni, Corelli, Vivaldi...).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : F.-R. Duchable (Liszt).

Eglise des Billettes, 10 h : D. Rizzoni (Bach, Brahms).

LUNDI 22 DÉCEMBRE

Bouffes du Nord, 20 h 30 : Ars nova (Schönberg, Weill, Constant...).

Théâtre de Dix Heures, 20 h 30 : A. Gorog (P. Soler, Beethoven, Chopin...).

Théâtre Mogador, 20 h 30 : Chœur et orchestre de la Chapelle royale (Mozart, Haydn).

Comédie des Champs-Elysées, 21 h : V. Munarriz.

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Ensemble Métamorphoses de Paris, dir. : M. Bourdon (Josquin Des Prés).

MARDI 23 DÉCEMBRE

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Janowsky (Strauss, Struder, Laki...).

Eglise Saint-Germain-L'Auxerrois, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Haydn, Delalande, Corelli...).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Jazz d'échappement, dern. le 20, le 22 : Blue Monday, à partir du 23 : Th. Mineau, S. Viviani, J.-P. Taieb, M. Anselem.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet, dern. le 21 ; les 22, 23 : R. Guérin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, le 17 : Nuit Africafolies, le 23 : Viva-Maria, les 18, 19, 20 : Officiers of African Music.

CITHEA (43-57-99-26), le 18 à 19 h 30 : Raff ; le 19 : BB. Doc ; le 20 : Anonymus.

DUNOIS (45-84-72-00), les 18, 19, 20 à 20 h 30 : A.H. Big Band ; le 21 à 20 h 30 : I. Tako, O. Johnson, K. Carter.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 17 : Catholic Boys ; le 18 : Sfynx et fax, les 19, 20 : Strutter. ; le 23 : Seconde chambre.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D), 20 h : B. Lavilliers, dern. le 20.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : S. Reaves Phillips.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), le 20 à 15 h : D. Dimey, J.-L. Blaire.

MONTANA (45-48-93-08) (D, L.), 22 h 30 : Quartet J. Bonard, dern. le 20, les 22, 23 : Gospell, R. Allen.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 17 : M. Sardaby ; le 18 : J.-C. Capon, C. Escoude, R. Galliko ; le 19 : M. Maria ; le 20 : Fiesta Latina ; le 22 : J. Balke, G. Kingargen ; le 23 : F. Sylvestre, J. Vidal, S. Huchard.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven+One ; jeu. : O. Franc Quintet ; ven. : Ph. de Preissac Swing ; Sam. : J. Caroff Jazz ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : Zanini Quintet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer., jeu. : Nougaro trio ; ven. : A. Illouz ; sam. : Quintette de Paris ; lun. : Big Band Cl. Bolling ; mar : F. Guin et Four Bones.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (Mer.), 23 h : J. Saiđero, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 19, 20 : Quartet J.-Ph. Bordier ; les 22, 23 : Ch. Desbrueres.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30, le 17 : J. Lacroix, le 18 : R. Guerin ; les 19, 20, 21, 22 : S. Guérault, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : O. Hutman Trio.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : M. Montalvo, R. Funez, L. Sancero ; le 19 à 22 h : S. Rinaldi.

VIEUX CHÊNE (45-37-71-51), le 18 à 22 h : Ph. Sellam, S. Adam, A. Chaudron, M. Saulnier.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 DÉCEMBRE

« Mystérieuse et lointaine Egypte », 14 h 45, métro Louvre (M. Brassant).

« Le Musée instrumental : de la harpe de Marie-Antoinette au clavecin de Beethoven », 15 heures, 14, rue de Madrid (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« France et Russie au dix-huitième siècle », 16 heures, Grand Palais (J. Angot).

« Ecole des beaux-arts et salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lauzun : somptueux exemple de décor intérieur Louis XIV », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Musée de Cluny et thermes de Lutèce », 14 h 30. S'inscrire : 42-60-71-62, après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« L'Opéra et ses sous-sols », 14 heures, hall (S. Rojon).

« Grandes affaires criminelles de l'histoire de France. Vie quotidienne des Parisiens de Henri IV à Zola. Les registres d'écrou sous la Terreur », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« L'hôtel de ville et le cimetière ancien de Boulogne-Billancourt », 14 h 30, escalator V.-Hugo, métro Marcel-Sembat (V. de Langlade).

« Exposition Orfèvrerie de Tarente », 15 heures, musée Jacquemart, caisse (Approche de l'art).

« La maison de Balzac », 14 h 30, 47, rue Raynouard.

« L'Ecole nationale des beaux-arts », 15 heures, 17, quai Malaquais (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

CONFÉRENCES

18, boulevard Haussmann, 14 h 30 et 18 heures : « Roubaix » (Y.-M. Hilaire).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen : « Renaissance à Venise » (Mme S. Saint-Girons).

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « La civilisation aztèque » (M. P. Mongne) (conférence-projection).

3, rue Rousselet, 17 h 30 : « Les Julio Claudiens » ; 19 heures : « Mobilier : l'art nouveau ».

Musée des arts décoratifs, 14 h 30 : « La tapisserie » (conférence-projection).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de *jugements, d'illustrations* et de la *liste* commentée de *tous les films*, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Série : Arsène Lupin
D'après Maurice Leblanc.
Les Sept anneaux de Cagliostro, avec Georges Descrières, Yvon Bouchard, Christine Buchegger, Otto Ambros.
Un congrès sur le trésor de Cagliostro auquel assiste Arsène Lupin, mais sous un déguisement bien sûr...
21.40 Multifoot
Avec des extraits des matches de la 22e journée du championnat de France de 1re division.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Téléfilm : La patrie en danger ou l'enfance de François Arago.
De Michel Carrier.
▶ Avec Pierre Santini, Sylvain Joubert, Paul Barge, Guillaume Lucas.
Ce téléfilm est le troisième d'une série de Stellio Lorenzi intitulée L'histoire en marche.
22.10 Magazine : Sexy Folies.
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier. Au sommaire : La première fois ; Le slow ; Rétro follies ; Les vamps de tous les pays ; Interview hard ; Mylène Farmer ; Les dessous des années 60.
23.15 Histoires courtes.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Jeu : L'Esprit de famille.
21.55 Magazine : Thalassa.
22.40 Journal.
23.10 Magazine : Montagne.
23.30 Prélude à la nuit.
Ouverture d'Egmont, op. 84, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio-diffusion bavaroise.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Tu fais pas le poids, shérif. ■ Film américain de Hal Needham (1980), avec Burt Reynolds, Jackie Gleason, Jerry Reed, Don De Luise, Sally Field. **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Lune de miel.** □Film français de Patrick Jamain (1985), avec Nathalie Baye, John Shea, Richard Berry, Maria Lukovsky, Peter Donat. **0.20 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse.** ■ Film américain de Tobe Hopper (1974), avec Marilyn Burns, Allen Danziger, Paul A. Partain, William Vail, Teri Mac Ninn, Edwin Neal. **1.50 Série : Rawhide.**

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.40 Série : *Lou Grant*. 23.40 Rugby (en différé d'Agen) : SU Agen (France) – Barbarians Fidji (îles Fidji). **1.00 Série : L'inspecteur Derrick. 2.10 Série : Star Trek.**

TV 6

20.10 Sixties. 23.45 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Poésie finlandaise et scandinave ; **21.30 Musique.** Retour aux Corbières : Tuchan ; **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Les magazines de charme ; **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné en août 1986 dans le cadre du Festival de Bayreuth) : Le crépuscule des dieux, opéra, troisième journée de la *tétralogie* de Wagner, par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider ; **0.30 Les soirées de France-Musique.** Jazz Club (enregistré au New Morning le 6 décembre 1986). Martial Solal, piano ; Lee Konitz, saxophone ; Niels-Henning Orsted-Pedersen, contrebasse ; Al Levitt, batterie.

Jeudi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes (rediff.).
Dernier épisode : Salut, au revoir et bon voyage !
14.40 Ravi de vous voir.
Emission de Christian Bernadac.
Jeu : la balance ; Cécile et Nicolas ; *Le grain de sel* de Jean Bergonier ; Chacun a une histoire à raconter ; Histoire d'un objet ; Histoire d'animaux ; Bien dans sa peau.
15.35 Quarté à Vincennes.
15.45 Feuilleton : Omer Pacha (rediff.).
10e épisode : Les serpents.
16.15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel.
Invités : Enrico Macias, Bruna Giraldi.
17.25 Feuilleton : La pêche miraculeuse (rediff.).
4e épisode : Louise.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Questions à domicile.
Emission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinclair et Alexandre Tarta.
Avec François Léotard, ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti républicain.
21.50 Série : Columbo.
Des sourires et des armes.
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Cannon.
Le canard laqué.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Maïtai, Alain Manaranche, Moby Dick.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le *nouveau* théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma :
Celles qu'on n'a pas eues. ■■
Film français de Pascal Thomas (1980).
Avec Daniel Ceccaldi, Jean-Claude Martin, Michel Aumont, Bernard Ménez, Sophie Grimaldi, Michel Galabru.
Dans un compartiment de chemin de fer six hommes se racontent des aventures amoureuses dans lesquelles entre un peu une certaine mythomanie. Humour et mélancolie pour une sorte de narration à la Sacha Guitry, une comédie de mœurs très originale où les femmes n'existent, figures de tentations, de rêves et d'échecs, que par les confidences masculines.
22.25 Magazine : Actions.
Préparé par Jean-Claude Renaud, présenté par Bernard Rapp.
▶ Au sommaire : Mickey Mouse à Marne-la-Vallée ; Les prêts immobiliers trop chers ; Le prix Goncourt : une bonne affaire ; Titres en jeu ; Le jeu boursier.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Thalassa.
14.20 Jazz off : Caratini Quintet.
14.30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui (rediff.) 9e épisode.
15.00 Boîte aux lettres.
16.00 Documentaire : Architecture et géographie sacrées.
17.00 Série : Les secrets de la mer Rouge.
17.30 Inspecteur Gadget.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Le 19-20 de l'information (suite).
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux à Cognac.
20.35 Cinéma 16 : Les Ephélides.
Réalisation Eric Le Hung.
Avec Marina Vlady, Pierre Vaneck, Christine Citti, Eric Do, Alain Doutet.
L'intrigue est classique mais les comédiens sont remarquables.
22.10 Journal.
23.35 Documentaire : Les modernes.
De Jean-Paul Aron ; réal. : Daniel Costelle.
3e volet : La banquise.
23.25 Prélude à la nuit.
Quintette K. 593 en ré majeur, de Mozart, par le Streichquintett du Mozarteum de Salzbourg.

CANAL PLUS

13.55 Cinéma : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette. ■Film français de Jean Yanne (1978), avec Jean Yanne, Mimi Coutelier, Micheline Presle, Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Cassel, Carlos, Jacques François. **15.30 Cinéma : Le choix de Sophie.** ■Film américain d'Alan Pakula (1972), avec Meryl Streep, Kevin Kline, Peter Mac Nicol, Rita Karin, Stephan D. Newman. **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Le voyage à Paimpol.** ■Film français de John Berry (1985), avec Myriam Boyer, Michel Boujenah, Jean-François Garreaud, Dora Doll, Michèle Brousse, André Rouyer. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : La maison du lac.** ■Film américain de Mark Rydell (1981), avec Katharine Hepburn, Henry Fonda, Jane Fonda, Doug Mac Keon, Dabney Coleman, William Lanteau. **23.55 Téléfilm : Le convoi de la dernière chance. 1.30 Cinéma : Julie la Douce.** ■Film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello, Jean-Pierre Armand.

LA « 5 »

13.45 Série : Lou Grant. 14.35 : Dynastie. 15.30 : Inspecteur Derrick. 16.35 Série : Chips. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.20 Série : K 2000. 19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Série : Lou Grant. 23.10 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Cinéma : A bout portant. ■■Film américain de Donald Siegel (1963), avec Lee Marvin, John Cassavetes, Ronald Reagan, Angie Dickinson. *Un homme, professeur dans une institution pour aveugles, se laisse passivement assassiner par deux tueurs. Intrigués, ceux-ci fouillent dans le passé de leur victime.* **21.45 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Proses et poèmes, de Michel Leiris. Mots à mots. **21.30 Eclectismes :** Mimi : premier Festival du mouvement international des musiques innovatrices à Saint-Rémy-de-Provence (juillet 1986). **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Les magazines de charme. **0.10 Du jour au lendemain.**

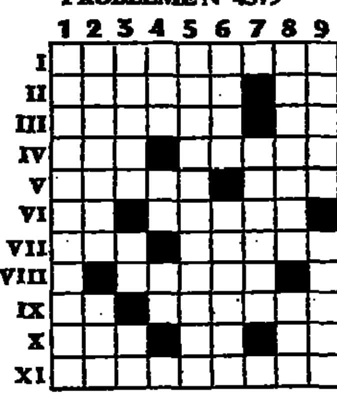
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 juin 1986 lors des Schubertiades d'Hohenems) : Sonate pour piano no 7 en ré majeur, op. 10 ; Sonate pour piano no 23 en fa mineur op. 57 ; Sonate pour piano no 26 en mi bémol majeur op.81 a ; Sonate pour piano no 21 en ut majeur, op. 53, de Beethoven, par Claudio Arrau, piano. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Le bœuf, le grisbi et les autres : Wiener et la musique populaire ; à 24.00, Cinémuse : hommage à Léonard Rosenmann.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4379



HORIZONTALEMENT

I. Publicité souvent faite sur une grande échelle. – II. Gêne plus qu'il n'amuse quand il fait l'œuf chez les autres. Divinité. – III. Station thermale de l'Isère. Préposition. – IV. Milieu d'affranchies. Adoratrice baissable. – V. Objectif de conquête américaine. Ville de Serbie. – VI. Une paire que la connivence rapproche. Peut porter une flamme ou la combattre. – VII. Porteur de cache-sexe occasionnels. Contrarie l'intimité. – VIII. De tous les signes, il ignore celui de la croix. – IX. Note. Leurs effets ne nécessitent pas d'en être revêtu. – X. On a recours à des ficelles pour mieux le rouler. Emission enfantine. Participe passé. – XI. Façon maladroite de rompre le charme.

VERTICALEMENT

1. Chinoiserie ne manquant pas de piquant. – 2. Certains vont au-devant d'elle, d'autres l'attendent en dormant. Frappe sûrement l'oreille ou artificiellement la vue. – 3. Accident dû à une mauvaise conduite. *Epelé :* vieux bonhomme ou jeune fille. Personnel. – 4. Ville du Pérou. *Epelé :* Interrogation d'un sujet en mal de reconnaissance. A moitié plat. – 5. Remue-méninges. – 6. Boubouler. Refuseras une invitation à se mettre à table. – 7. Odeur de sainteté. – 8. Conservateur de souvenirs sentimentaux. Univers n'intéressant pas les « verts ». – 9. Leader portugais. Curiosité naturelle.

Solution du problème no 4378

Horizontalement

I. Roulement. – II. Ecriteau. – III. Mets. Tube. – IV. Pli. Pi. In. – V. Loches. La. – VI. Atavisme. – VII. Na. SS. – VIII. Ami. Ego. – IX. Néon. Ente. – X. Tanin. Col. – XI. Et. Libéré.

Verticalement

1. Remplaçante. – 2. Ocelot. Méat. – 3. Urtication. – 4. Lis. Hv. Nil. – 5. Et. Peine. Ni. – 6. Métissage. – 7. Eau. Once. – 8. Nubiles. Tor. – 9. ENA. Stèle.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 décembre 1986 :

UNE LOI

● No 86-1275 du 16 décembre 1986 autorisant la ratification de l'Acte unique européen.

DES DÉCRETS

● No 86-1277 du 10 décembre 1986 portant publication de la Convention internationale no 90 concernant le travail de nuit des enfants dans l'industrie (révisée en 1948), faite à Genève le 10 juillet 1948.

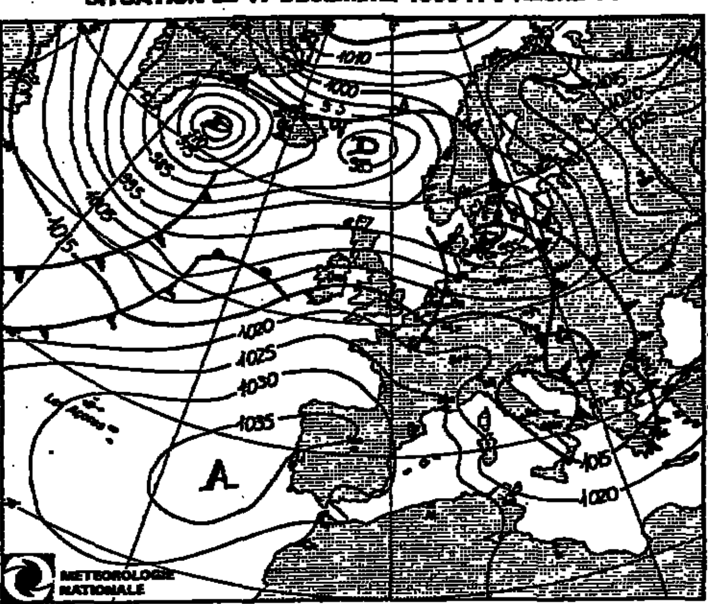
● No 86-1278 du 10 décembre 1986 portant publication de la Convention internationale du travail no 148 concernant la protection des travailleurs contre les risques professionnels dus à la pollution de l'air, au bruit et aux vibrations sur les lieux de travail, faite à Genève le 20 juin 1977.

● **Solidarité : le Noël des Petits Frères des pauvres.** – Depuis quarante ans, les Petits Frères des pauvres – qui comptent aujourd'hui cent soixante permanents, des milliers de bénévoles en France et plusieurs antennes à l'étranger – s'emploient à aider moralement et matériellement les personnes âgées et démunies ou handicapées. Pour célébrer Noël, ils organisent pour leurs amis du troisième âge une visite en cars de « Paris by night » avec champagne et petits fours, et une veillée au Palais des congrès. La messe sera célébrée par le Père Ducamp. Robert Hossein lira des textes de l'Evangile. Jacques Martin et Rhoda Scott chanteront. Quarante mille réveillons seront organisés dans toute la France (dont quinze mille à Paris) dans les maisons d'hébergement collectif ou les locaux de l'association.

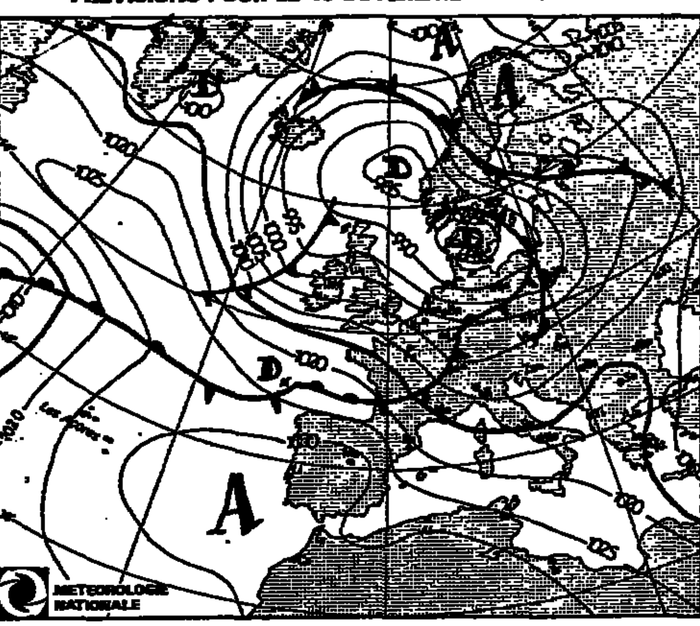
★ *Les Petits Frères des pauvres,* 64, avenue Parmentier 75556 Paris Cedex 11. Tél. : 47-00-75-55. CCP Paris 46 86 Z.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 décembre à 0 heure et le jeudi 18 décembre à 24 heures.

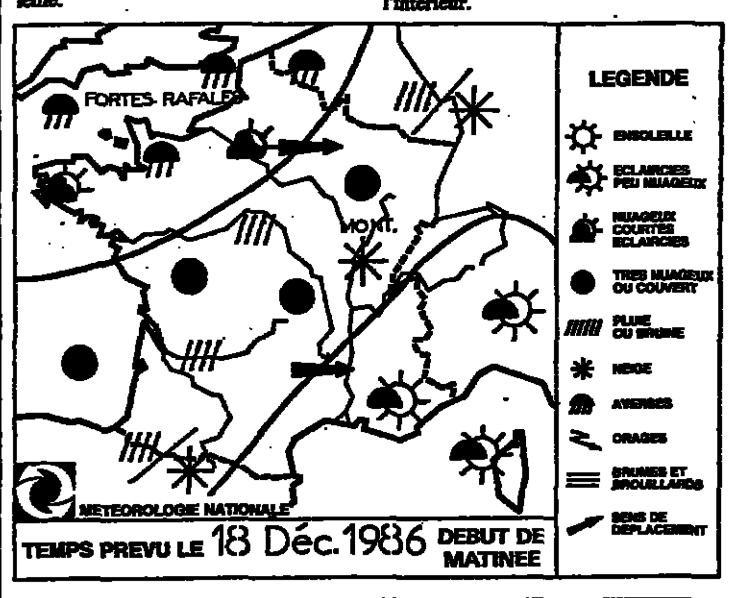
Entraînée par un rapide flux d'ouest, une perturbation située mercredi matin à l'ouest des îles britanniques va traverser le pays en ondulant. Elle sera accompagnée de pluies assez importantes.

Jeudi matin, les nuages auront envahi la majeure partie du pays. Ils seront accompagnés de pluies des Charentes à l'Aquitaine, au Midi-Pyrénées, à l'Auvergne, au Lyonnais, à l'Alsace, à la Champagne et au Centre. De la Bretagne au Nord, de timides éclaircies seront présentes mais on risquera l'averse. Seules les régions du pourtour méditerranéen, les Alpes et la Corse bénéficieront encore d'un temps ensoleillé.

Dans l'après-midi, des éclaircies se développeront sur les pays de Loire, le Bassin parisien, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace. Ces éclaircies seront entrecoupées d'averses et même de giboulées de neige jusqu'à basse altitude sur le Nord-Est. D'autre part, les pluies gagneront vers le Sud-Est, n'épargnant plus en soirée que la Côte d'Azur et la Corse.

Les températures minimales iront de 1 degré à 5 degrés du nord au sud, jusqu'à 9 degrés dans le Sud-Ouest, mais les gelées persisteront sur les Alpes. Les températures maximales s'étageront entre 4 degrés et 13 degrés du nord au sud.

Les vents d'ouest, puis nord-ouest, souffleront assez fort sur la moitié nord avec des rafales à 80 kilomètres-heure sur les côtes, à 60 kilomètres-heure dans l'intérieur.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-12 à 6 h TU et le 17-12-1986 à 6 h TU — le 17-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	15	6	N
BIARRITZ	13	10	A
BORDEAUX	12	6	A
BOURGES	9	4	N
BREST	11	5	A
CAEN	9	5	A
CHERBOURG	9	6	A
CLERMONT-FERR.	9	5	A
DIJON	7	3	N
GRENOBLE St-M-H	10	4	P
LILLE	7	2	D
LIMOGES	7	3	A
LYON	9	4	P
MARSEILLE-MAR.	12	1	D
NANCY	6	2	A
NANTES	10	4	D
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	9	5	D
PAU	12	8	A
PERPIGNAN	13	10	D
RENNES	10	4	D
ST-ÉTIENNE	9	4	P
STRASBOURG	7	2	P
TOURS	9	4	D
TOULOUSE	11	8	A
POINTE-A-P.	29	20	N

ÉTRANGER			
ALGER	17	9	N
AMSTERDAM	6	4	A
ATHÈNES	18	14	P
BANGKOK	33	22	D
BARCELONE	16	3	D
BELGRADE	3	1	N
BERLIN	5	2	C
BRUXELLES	6	3	A
LE CAIRE	19	15	D
COPENHAGUE	6	3	N
DAKAR	24	19	D
DELHI	18	6	C
DJERBA	16	10	N
GENÈVE	8	3	A
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	14	12	N
JÉRUSALEM	14	6	N
LISBONNE	14	9	D
LONDRES	7	1	D
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	3	0	P
MADRID	13	– 2	D
MARRAKECH	22	9	D
MEXICO	19	6	B
MILAN	2	– 3	D
MONTRÉAL	1	–10	*
MOSCOU	–	–	–
NAIROBI	24	16	B
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	–1	–1	C
PALMA-DE-MAL.	17	5	N
PÉKIN	0	–3	*
RIO-DE-JANEIRO	36	35	D
ROME	15	3	D
SINGAPOUR	25	24	P
STOCKHOLM	1	0	*
SYDNEY	26	20	D
TOKYO	12	7	D
TUNIS	15	10	D
VARSOVIE	1	1	*
VENISE	7	0	B
VIENNE	6	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	*brume*	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	*orage*	*pluie*	*tempête*	*neige*

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

Communication

LÉGION D'HONNEUR

Premier ministre

Est nommé *chevalier :*

M. Jean-Claude Blanger.

Défense

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Marius Baret, Robert Lenoir, Edouard Nicole, Joseph Ariabosse, Elie Bec, Pierre Baptistan, Emile Barnaud, Aimé Béguin, Louis Bénard, André Benassis, Charles Berthoud, Marcel Bertrand, Rémi Billard, Arthur Bizet, Adrien Bocquet, François Boscher, Paul Bouissière, Georges Brédon, Gabriel Brière, Jules Brun, Théophile Carrière, André Chabot, Jean-Baptiste Chabrier, Edmond Charrière, Prosper Chassagne, Jullien Chaulet, François Chicault, Robert Colson, Pierre Contassot, Georges Cote, Georges Courtecuisse, Jean Dagada, Abel Dano, François Daure, Henri Davignon, Clément Delannoy, Albert Delbez, Jules Delhalle, Jean-Baptiste Deloffre, Paul Demanget, Jean Denjean, Albert Deroque, Lucien Desmmais, Joseph Destandau, Marius Dethilloy, Albert Dheilly, Joseph Droguet, Louis Ducellier, Georges Duminil, Fernand Duperrier, Alphonse Durand, Paul Emery, Raymond Faurie, William Favre, Jules Ferrari, Antoine Fidel, Henri Foucault, Georges Gaudier, Clément Gauthier, Jean-François Genre, Léon Gérard, François Girardot, Eugène Granier, Joseph Guénolé, Jean Guinand, Jacob Himmelspring, Charles Hommet, Henri Izard, Léon Jarry, Léon Javerzac, René Joly, Jean-Marie Jouanicou, Antoine Lafont, Jules Lallemant, René Lamontre, Jean Laporte, Marie Larcher, Georges Leblanc, Armand Lecœuvre, Henri Legare, Désiré Le Panse, Alphonse Leroi, Max Lescot, Ferdinand Lazet, René Malardel, Xavier Mallet, Jules Many, Louis Martin, Henri Manchausse, René Menard, Maurice Mercier, Pierre Messonnier, Alphonse Meunier, Marius Millepied, François Miquel, Emile Miral, Maurice Mirvaux, Louis Moreau, Jean Moret, Joseph Naçabal, Léon Nallet, Jean Oliveres.

Ernest Pacalet, Julien Paillac, Désiré Paillut, Eugène Pansier, Léopold Parrand, Jules Pelat, Henri Pellerin, Georges Picard, Raoul Planchet, René Plet, Léon Poireau, Pierre Pradier, René Ramez, Omer Renoult, Marc Richard, René Ripaux, Philippe Rivière, Elie Roche, Jean-Maurice Rousseaud, Jean-Marie Rousset, Robert Sarazin, Georges Schweitzer, Jean Sicot, Georges Simon, Léon Six, Jean-Marie Somprou, Henri Tassin, André Tholot, Adrien Tourain, Jean-Baptiste Tourneix, Antoine Trotta, Gabriel Vaissier, Louis Viallet, Robert Wilhelm.

● **VOYAGES : huit jours en Pologne.** — Amitié Pologne organise deux voyages en Pologne (à Cracovie et à Torun) du 26 décembre 1986 au 4 janvier 1987. L'association humanitaire, qui achemine jusqu'à complète destination matériel médical, médicaments et aliments pour nourrissons, veut favoriser par ces séjours la création de liens d'amitié entre les deux pays. Le voyage s'effectue en car et l'hébergement est assuré dans une famille d'accueil. La visite de Cracovie ou de Torun est prévue. Des rencontres avec des médecins ou des prêtres polonais sont possibles.

★ Amitié Pologne, 97, avenue de Saxe, 69003 Lyon, tél. : 16-78-60-75-19.

M. Pasqua contre TF1

Le référé du ministère de l'intérieur

Saisie en référé par le ministère de l'intérieur, Mme Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, rendra, mercredi 17 décembre, une ordonnance dans laquelle elle dira si elle accorde à MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud la saisie demandée à titre conservatoire des films ayant servi à la réalisation de la séquence sur « les casseurs » diffusée le 7 décembre au cours des informations télévisées de TF1.

Dans cette séquence, un officier de CRS livre le passage à un groupe de manifestants. A l'audience du mardi 16 décembre, Me François Sarda s'est interrogé sur les conditions dans lesquelles avaient été faits le montage et le commentaire. Pour l'avocat, la séquence pouvait faire croire que l'officier CRS avait laissé un groupe de manifestants d'extrême droite pénétrer dans le périmètre de la manifestation. Or l'avocat a contesté cette version en précisant que l'enquête administrative avait établi que le policier avait volontairement laissé passer le groupe dans un sens qui interdisait tout accès à la manifestation.

Aussi, Me Sarda demandait, en plus de la saisie, que le mandataire de justice établisse les conditions de réalisation du reportage afin de pouvoir engager d'éventuelles poursuites. Substituant Me Georges Kiejmann, Me Michel Dartevelle, sans s'opposer à la saisie conservatoire de la séquence, s'est déclaré hostile à l'enquête demandée. *« On se trompe de juge »*, a déclaré l'avocat de TF1, en estimant qu'il s'agissait d'une véritable mesure d'instruction pénale qui ne pouvait pas être ordonnée par un magistrat civil.

M. P.

Les reportages sur les « casseurs » ont-ils été « manipulés » ?

Les journalistes de TF1 ont-ils, par le montage et le commentaire, « manipulé » le sens des images diffusées le 7 décembre pour accréditer l'idée d'une troublante légèreté dans le comportement des forces de police ? Le ministère de l'intérieur estime qu'il y a eu *« désinformation »* en s'appuyant sur le témoignage du responsable des CRS entendu par l'inspection générale de la police. L'officier de paix commandant la CRS 2 ce soir-là affirme avoir laissé passer les jeunes gens pour les enfermer dans une « nasse » bouclée par d'autres représentants des forces de l'ordre. Il ajoute : *« Ils m'ont dit vouloir rentrer chez eux. J'ai eu l'impression d'avoir affaire à des gosses tant ils étaient apeurés. »*

La version de TF1 est bien différente. La séquence a été achetée à un cameraman-journaliste indépendant qui travaillait dans le cadre du magazine « Infovision » sur une « bande » de banlieue à l'idéologie raciste et vaguement fascisante. Des images la montrent s'entraînant à lancer des cocktails Molotov dans les catacombes et agressant un Arabe dans le métro. Elle est dirigée par un certain Serge Ayoub, déserteur connu des services de police. Le journaliste a filmé cette bande pendant toute la manifestation du 4 décembre et a vendu trois minutes de ce reportage au journal télévisé de TF1.

La rédaction de TF 1 a projeté l'intégralité de ce document à quelques journalistes avant qu'une éventuelle mise sous séquestre le rende inconsultable. On y voit ces jeunes gens arriver place Vavin vers 18 h 30, casqués, masqués, armés de matraques et de boulons indiquant clairement leur intention de s'infiltrer dans la manifestation qui défile encore sur le boulevard Montparnasse. Ils descendent la rue Notre-Dame-des-Champs en détériorant au passage quelques voitures. Ils remontent ensuite le boulevard Raspail et se heurtent à un cordon de CRS. On entend clairement le bruit de la manifestation toute proche. Les matraques sont prestement rangées dans les blousons et les cris fusent : *« Laissez-nous passer de l'autre côté. On n'est pas contre vous. Les gauches nous attendent là-bas. »* Devant la fermeté des policiers, la bande commence à refluer. C'est alors, et dans le même plan de séquence, que l'officier de CRS intervient : *« Vous voulez passer de l'autre côté ? Laissez-les passer de l'autre côté. Maintenant, rentrez chez vous. »*

Si, devant un tel document, on peut s'interroger sur le bien-fondé des décisions de l'officier de CRS, il semble difficile de mettre en cause le travail de TF 1. Le court extrait présenté au journal ne trahit en rien le sens du reportage. La rédaction de la chaîne affirme avoir couvert le mouvement étudiant avec un grand sens de la mesure et sans volonté de provocation. Témoin cette autre séquence présentée aux journalistes. On y voit une équipe de « voltigeurs » matraquer durement un jeune homme à terre et le laisser inanimé et ensanglanté. Des images que TF 1 n'a pas voulu diffuser pour ne pas « jeter d'huile sur le feu ».

J.-F. L.

Pour éviter la nomination d'un administrateur provisoire

La rédaction en chef de l'AFP demande au PDG de démissionner

La rédaction de l'Agence France-Presse (AFP) a décidé, le 16 décembre, de reconduire pour quarante-huit heures la grève qui a débuté le 11 décembre. 67,2 % des journalistes qui votaient se sont déclarés favorables à la poursuite du mouvement, 27,5 % s'y opposant et 4,9 % préférant s'abstenir. Les employés et les cadres administratifs ont voté pour leur part une grève de vingt-quatre heures à partir du 16 décembre, tandis que les cadres techniques CGT ont reconduit leur mouvement jusqu'à ce soir 17 heures.

La commission financière de l'AFP s'est réunie le 16 décembre. Le conseil supérieur est, quant à lui, convoqué le 17 décembre et devrait examiner le rapport de cette commission sur la situation financière de l'agence. La demande de nomination d'un administrateur provisoire pourrait suivre.

En fin de matinée du 17 décembre, la rédaction en chef, les chefs de service et les chefs de service adjoints de l'agence ont, quant à eux, adressé une lettre au conseil d'administration et au PDG de l'AFP. Ils demandent à M. Henri Pigeat *« de démissionner sur le champ et, au conseil d'administration, de rester en place afin qu'un nouveau PDG puisse être élu dans les meilleurs délais »*. Souhaitant éviter *« la solution extrême que constitue la nomination d'un administrateur provisoire »* à l'AFP, la rédaction en chef et les chefs de service indiquent que la démission de M. Pigeat *« est une condition indispensable à la reprise du fonctionnement normal de l'agence et à la sauvegarde de sa mission dans le monde »*. Certains collaborateurs du PDG l'auraient aussi incité à démissionner.

La société des journalistes de l'AFP, qui poursuit ses rencontres avec différentes personnalités — M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO ; M. Colliard, conseiller du président de la République — avait, pour sa part, émis, le 16 décembre, la possibilité de faire appel à un médiateur, qui pourrait faire le lien entre la direction et le personnel et débloquer la situation. Ce médiateur devrait être un journaliste. Les noms de Jean Marin, PDG de l'AFP de 1954 à 1975, et de Claude Imbert, ancien chef du service politique de l'AFP et actuellement directeur de la rédaction du *Point*, sont les plus fréquemment cités.

M. Gouyou-Beauchamps nouveau président de TDF

M. Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien président de la Sofirad, chargé en mars dernier de préparer la réforme de l'audiovisuel par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a été nommé, ce mercredi 17 décembre en conseil des ministres, président de Télédiffusion de France (TDF). Il succède à M. Claude Contamine.

[Agé de quarante-neuf ans, M. Xavier Gouyou-Beauchamps entrait au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en juin 1964. Chargé de mission puis directeur de cabinet à la préfecture de la région Centre, il devenait ensuite le collaborateur de M. Edgar Faure aux ministères de l'agriculture, puis de l'éducation nationale. En 1969, il entrait au cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, rue de Rivoli. Il devait suivre ce dernier à l'Elysée en 1974 pour y devenir chef du service de presse de la présidence de la République. Nommé préfet de l'Ardèche en 1976, il se voyait confier, dès l'année suivante, la présidence de la Sofirad, le holding gérant les participations de l'Etat dans l'audiovisuel. Un poste qu'il fut contraint d'abandonner en 1981, date à laquelle il était nommé préfet hors cadre. Il s'était installé comme consultant en matière de communication et d'audiovisuel jusqu'à ce que M. François Léotard lui confie, en mars dernier, le soin de préparer la loi relative « à la liberté de communication ».]

RFA : le pari de la décentralisation

BONN
de notre correspondant

La plus grande fébrilité régnait cette semaine au siège de l'Agence France-Presse à Bonn. On en aurait presque oublié l'absence de crépitement des téléscripteurs — grève oblige ! Installé depuis trente-cinq ans dans une charmante villa résidentielle du quartier gouvernemental de Bonn, l'ancien bureau a fermé ses portes pendant le week-end pour être regroupé dans des locaux tout neufs avec le premier desk étranger décentralisé de l'agence.

Cette décentralisation, dont la mise en œuvre précipitée a été l'un des catalyseurs de la crise que traverse actuellement la maison mère à Paris, est l'un des points-clés du nouveau plan de réforme de la direction. Les responsables de l'opération se sont vus devant l'obligation de trouver d'urgence sur place dix-neuf journalistes allemands. Tous les anciens de Paris, sauf un, ont refusé leur mutation à Bonn. L'affaire n'a pas été évidente. Les journalistes bilingues français-allemand ayant une formation d'agencier et prêts à tenter l'aventure ne courent pas les rues en RFA. Sur les quatorze déjà recrutés, une dizaine se sont mis au travail ces derniers jours. Quelques-uns seulement ont eu une expérience chez Reuter ou à l'agence ouest-allemande DPA, mais la plupart proviennent de quotidiens régionaux.

L'effectif de l'ancien desk a été ramené de vingt-six à vingt et une personnes, dont deux resteront à Paris pour couvrir l'actualité française. Cette diminution sera compensée par l'allongement des horaires de travail qui est de huit heures dans les agences de presse en RFA. Elle devrait permettre, selon le patron de l'opération, Pierre Lemoine, chef du bureau de Bonn, de rééquilibrer le budget du desk, jusqu'ici déficitaire de plusieurs millions de francs.

Il s'agit au début de fournir, comme par le passé, une version du service mondial de l'AFP adaptée aux besoins spécifiques allemands. Pierre Lemoine espère que la présence du desk au cœur de la capitale ouest-allemande amènera les journalistes à mieux saisir quels sont ces besoins. Contrairement à ses concurrents anglais et américains, qui travaillent à partir des nouvelles déjà filtrées par leurs desk centraux, le service allemand de l'AFP à Bonn est directement relié à l'ordinateur central du siège et travaillera à partir des dépêches brutes de tous les bureaux de l'agence dans le monde.

Le démarrage officiel des opérations est prévu fin janvier. D'ici là, la trentaine de clients actuels ne seront plus servis, conséquence de l'incapacité de la direction centrale à s'entendre avec les membres de l'ancien desk. Ces derniers ont cessé le travail depuis le 8 décembre, après avoir reçu leurs lettres de licenciement. Pierre Lemoine, qui n'a cessé de parcourir ces derniers mois les rédactions allemandes, fait toutefois preuve d'optimisme. Comptant sur leur compréhension, il souligne que cette installation à Bonn est accueillie avec sympathie et compte sur l'intérêt pour la presse allemande de disposer d'une source d'information complémentaire non anglo-saxonne. Il ne désespère pas de trouver dans le futur de nouveaux clients parmi la quarantaine de régionaux importants que compte la RFA.

HENRI DE BRESSON.

Télévisions publiques

La nouvelle donne

Les nouveaux présidents d'Antenne 2, de FR 3 et de RFO contestent l'interprétation politique donnée de leurs nominations. Bien qu'ils aient, tous les trois, fait partie de « Communication demain », une commission de réflexion créée à l'initiative de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ils veulent aujourd'hui donner une image de professionnels et de gestionnaires.

A Antenne 2, le nouveau président, M. Claude Contamine, se défend d'être un nostalgique de l'ORTF et de vouloir restaurer une conception archaïque de la télévision publique. Il se veut, au contraire, l'*« artisan de la redistribution des cartes »*. Sa mission : réveiller la chaîne *« assoupie sur ses lauriers »* pour la préparer à la concurrence du privé. Premier électrochoc : la nomination de Jean-Pierre Cavada qui cumule la direction des programmes et de l'information et serait ainsi en mesure d'imposer une réforme globale d'Antenne 2.

Côté information, Jean-Claude Paris, ancien correspondant à Washington, remplace très vite Pierre-Henri Arnstam. La société des rédacteurs, inquiète, rencontre le PDG pour défendre sa conception de l'indépendance et du pluralisme. Des qualités que les sondages reconnaissent aux journaux d'Antenne 2 et que M. Contamine ne nie pas. Sur ce terrain brûlant, le nouveau directeur reste prudent. Il souhaite que le *« sérieux de l'information s'allie à la qualité du spectacle »* et songe à multiplier les séquences d'information dans la journée, *« quitte à les raccourcir un peu »*.

Côté programmes, l'arrivée de M. Cavada vient de provoquer le départ de Pierre Wiehn, le promoteur incontesté du spectaculaire redressement de la chaîne depuis dix ans. Est-ce à dire que la grille va être bouleversée ? M. Contamine la juge *« efficace mais trop rigide, avec trop de grandes messes »*. Néanmoins, les modifications ne peuvent être que progressives. Premier objectif : dynamiser l'antenne entre 19 heures et 20 h 30, période capitale pour la conquête de l'audience. Le nouveau président ne veut pas dévoiler ses projets mais laisse entendre qu'il pourrait bouleverser le carrefour traditionnel de 20 h 30 en commençant un peu plus tôt les programmes de la soirée.

Autre souhait : combler les lacunes en matière d'émissions médicales, historiques, théâtrales et scientifiques. M. Contamine entend réhabiliter sur son antenne les *« valeurs culturelles »* trop négligées face aux émissions consacrées *« aux modes de vie »*. Mais le nouveau président entend aussi se battre, face à la concurrence des chaînes privées, sur le sport, *« élément essentiel de la programmation d'une grande télévision nationale »*.

Pragmatisme à FR 3

Tout cela coûte cher, et M. Contamine sait que son budget 1987, inférieur en francs courants à celui de cette année, ne lui laisse pas une grande marge de manœuvre. *« Il faudra prendre l'argent à l'intérieur et redistribuer les budgets »*, reconnaît-il sans vouloir indiquer qui seront les sacrifiés. *Je n'ai pas d'allergies particulières*, affirme-t-il, *sauf pour ce qui n'est pas bien fait. »* Témoin, le sigle d'A 2 apparu récemment en bas de l'écran et aujourd'hui supprimé *« parce que inesthétique et trop proche des habitudes des chaînes privées »*.

En s'intéressant de près aux « valeurs culturelles », le président d'A 2 n'empiète-t-il pas sur les nouvelles orientations de FR 3 dont la culture devait devenir le label ? FR 3, une chaîne au chevet de laquelle beaucoup se sont penchés. Une chaîne dont le secrétaire d'Etat Philippe de Villiers voulait faire une *« vitrine du patrimoine »*, et dont M. Jean-Philippe Lecat, dans un récent rapport, affirmait qu'elle devait *« courir le risque de l'excellence qui a un public et un marché »*.

A ces recommandations, ces conseils et ces vœux, FR 3 n'opposera ni refus, ni rejet, mais un pragmatisme prudent à l'image de son nouveau président, M. René Han. Pas de déclarations intempestives, pas d'effet d'annonce spectaculaire, mais la continuation de la politique initiée par l'ex-PDG, Mme Janine Langlois-Glandier, à laquelle un hommage appuyé est constamment rendu. Et si l'on a opéré un remaniement de la hiérarchie plus important que l'on ne s'y attendait, on est loin dans l'analyse des conclusions alarmistes de M. Jean-Philippe Lecat, parlant de FR 3 comme d'une société *« sinistrée »*. Un mot que l'on a trouvé *« inadéquat »*. Bref, M. René Han entend, par touches successives, mener une *« politique d'identification »* de la chaîne face à la concurrence, et faire fructifier son capital d'audience en transformant progressivement la grille sur trois ans.

Ce souci se retrouve dans l'évocation des rapports avec la Sept. La Société d'édition de programmes de télévision, chargée de préparer une chaîne culturelle par satellite, est à la recherche de créneaux de diffusion temporaire que FR 3, manquant de moyens pour son antenne, peut lui offrir. Mais la convention qui devrait être signée à ce sujet début janvier, veillera à ce que cette *« possibilité d'expression »* s'inscrive dans le *« cadre homogène »* d'une programmation plus vaste. La prudence et le pragmatisme resurgissent encore, lorsque l'on évoque la régionalisation et l'outil de production de FR 3.

Le libéralisme très tempéré de RFO

A la nécessité d'une *« restructuration »* avancée parfois par la tutelle, on préfère les termes *« modernisation »*, *« adaptation »* ou encore *« utilisation dans une optique plus commerciale »*. A la chirurgie, le « docteur » Han semble toujours préférer l'homéopathie. S'affirmant *« modeste »*, se défendant d'avoir sollicité le poste que la Commission nationale lui a attribué, il entend renouer le dialogue social à l'intérieur de sa société et faire oublier le personnage *« injuste »*, *« caricatural »*, et d'*« éminence grise RPR »* que la presse a donné de lui.

Libéral, M. Jean-Claude Michaud l'est et ne s'en cache pas : *« Je n'aurais pas été choqué que l'on aille vers la privatisation complète du secteur public de l'audiovisuel. »* Ce libéral ne juge pas pour autant paradoxal de présider aujourd'hui aux destinées de RFO, la société de radio-télévision d'outre-mer : n'a-t-il pas fait une large part de sa carrière à l'ORTF et à Télédiffusion de France ? A ses yeux, la nomination par la CNCL de trois hommes se connaissant et s'appréciant à la tête des trois chaînes montre au contraire que cette dernière a privilégié la *« solidité »* et la *« cohérence »* de l'audiovisuel public. *« Pour RFO*, souligne-t-il, *c'est même une nécessité évidente de survie »*, puisque cette société à la création *« fortuite »* relaye gratuitement sur l'outre-mer les programmes des deux chaînes publiques.

Cette oscillation entre libéralisme et sens de l'Etat, style ORTF, se retrouve constamment dans le regard jeté sur les grands dossiers de la société. S'il estime que l'information dispensée par RFO se doit d'être à l'image de celle de métropole, c'est aussitôt pour préciser que celle-ci *« pose des problèmes sans commune mesure avec ici, puisque la société est en soi-même un enjeu politique pour les indépendantistes »*. S'il n'a nullement l'intention de supprimer l'agence internationale d'images AITV, que RFO héberge en son sein, c'est aussitôt pour en contester l'*« ambiguïté »* et dénoncer l'existence d'une rédaction parisienne doublonnant avec celles du reste de la société et du secteur public. Et cela sans que l'on sache si AITV est une agence commerciale, militante ou un instrument de coopération internationale.

Enfin, s'il n'est pas prêt à affirmer, *« même pour un temps limité, quelques heures d'antenne »* à un projet de télévision privée — comme le lui a demandé le conseil régional de Guadeloupe, — il n'entrouvre pas moins la voie à une privatisation complète du deuxième canal que RFO utilise outre-mer, en reconnaissant que son utilisation, *« largement improvisée »*, suscite *« inévitablement des convoitises »*.

PIERRE-ANGEL GAY et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

هكذا من الأصل



De la Saint-Nicolas à l'Epiphanie

Le protocole des cadeaux

Les fêtes de Noël et du Jour de l'an telles que nous les fêtons aujourd'hui en Europe prennent leurs racines dans des traditions trouvant leur origine du Grand-Nord à la Méditerranée, en passant par l'Amérique.

Ainsi, le vert sapin vient-il de Scandinavie et d'Allemagne, la duchesse d'Orléans, belle-fille de Louis-Philippe, ayant introduit en France cette charmante coutume de son Mecklembourg natal. Aujourd'hui encore, la Norvège expédie un de ses plus grands spécimens pour décorer Park Avenue à New-York.

Le père Noël, pour sa part, n'est autre que, laïcisé, Santa Claus... ou saint Nicolas. C'est, en effet, ce saint qui, le 6 décembre, en Lorraine, en Belgique, en Hollande et dans tout le nord de l'Europe, vient encore sur son traîneau attelé de rennes récompenser par des sucreries et des gâteaux les enfants sages, qui sortent leurs bottes et chaussures pour recueillir ses présents. Cette coutume est reprise en Espagne, le 6 janvier, à destination des Rois mages.

En Suède, pays des nuits sans fin, sainte Lucie illumine celle du 13 décembre avec sa couronne d'or garnie de bougies. Comme en Allemagne, en Autriche et en Suisse, la couronne de l'Avent en branches de pin, à bougies rouges, préfigure Noël.

Toute la maison danoise participe au décor avec de charmantes silhouettes découpées dans les fenêtres à petits carreaux, tandis que les enfants apportent aux oiseaux graines, oléagineux et miettes de pain. La chaleur des bougies fait tourner les figurines des carillons.

Dans les églises et les foyers de l'Europe catholique, l'Enfant Jésus est déposé le soir de Noël dans la crèche, peuplée de personnages et d'animaux inspirés par l'art des santons de Provence.

En Italie du Nord, saint Nicolas et sainte Lucie ouvrent la ronde des fêtes, qui se terminera avec les Rois mages de l'Epiphanie. Ceux-ci apportent leurs cadeaux aux enfants sages en Vénétie, les autres enfants ne recevant que des morceaux de charbon... sous forme de friandises. La nuit étoilée du sud de l'Espagne se prête aux processions, achevant la veillée de l'Epiphanie par de savoureuses agapes.

Dans le nord de l'Angleterre et en Ecosse, le first in, le premier à passer le seuil de la maison en l'an neuf (obligatoirement un homme brun aux yeux marrons), doit tenir dans une main un morceau de charbon symbolisant la nuit, et, dans l'autre, un morceau de pain en gage de prospérité.

NATHALIE MONT-SERVAN.

La chanson de Prévert

A Brassus, dans le Jura suisse, les montres *Blancpain*, à mouvement mécanique ou automatique, sont encore *assemblées et polies à la main par* les artisans horlogers, à raison de *huit par jour*.

Chocarne, c'est le domaine des colliers importants de perles de culture, à agrémenter de pendentifs amovibles, assortis aux pendants d'oreilles.

Mikimoto, le roi de la perle, a désormais pignon place Vendôme, avec de rares perles dorées.

Técla monte sur anneau d'or ouvrant une petite perle poire (1 950 F), à porter aussi sur une chaîne.

Heurgon présente une série de petites bagues d'or jaune, souvent à godrons enchâssés d'un petit saphir, de 2 500 à 3 000 F.

Jacques Gautier commence à 990 F ses pendentifs en émaux vifs, bleu de chine et vert émeraude sur argent.

Lalaounis lance des bagues d'argent rhodié inaltérable à chaton d'or et petite améthyste, de 700 F à 2 500 F.

Paulette Laubie de *Vincara* creuse les godrons de ses bagues élaborées *tout en or*, à partir de 1 520 F.

Zolotas vient de conclure un accord avec *Arthus Bertrand* pour une collection de *bijoux de l'histoire*.

Mais les bijoux, c'est aussi le troc. *Frédérique Rebuffat* offre aux abonnés du *Monde*, sur présentation de leur bande-adresse, une réduction de 7 %. Une micro-tondeuse *Braun* pour barbus, rechargeable, à quatre positions de longueur de coupe. Elle s'utilise avec ou sans fil, 450 F environ.

Une nouvelle gamme souple chez *Samsonite* complète les bagages rigides, dont un portfolio étudié comme un attaché-case, 189 F.

La lunette flottante pour sports nautiques : K ONE 1115 de *Modylook* comporte, incrusté dans les branches, des flotteurs translucides qui l'empêchent de couler. Un filtre antireflet supprime l'éblouissement, 295 F *dans les grands magasins*.

Brut de Fabergé, l'eau de toilette de Cary Grant, s'adjoint désormais un fluide facial traitant. A utiliser après le rasage et en fin de journée pour tonifier l'élasticité de la peau, 50 F en grande distribution.

French Riviera regroupe treize maisons localement très connues : accessoires *Hélène Angeli*, parfums *Molinard*, faïences *Simonne Favier*, produits de toilette *Les garrigues de Provence*, les tricots *Antoine Magrino*, *Manufacture de porcelaine de Monaco*, foulards *Marcastel*, papiers *Mip empreintes*, verre soufflé *Jean-Claude Novaro*, céramiques *La Roue*, cuirs *Trucs Monsieur*, *la Verrerie de Biot* et l'orfèvrerie *Versailles*.

Dans le domaine des instruments de musique, *Hamm* se distingue, par un crédit portant sur quatre-vingt-quatre mois. *Les orgues électroniques japonais*, présentés avec mode d'emploi, se situent entre 450 F et 10 000 F. Elles comportent des boîtes à rythmes incorporés et des accords automatiques.

La Boutique du Musée d'Orsay, dont le logo M.O. fait déjà partie du jargon des initiés, lance son élégant sac culturel de toile *noire* à glissière et poche extérieure de cuir estampillé, 250 F. Les conservateurs étrangers invités au vernissage ont *craqué* devant les délicieuses boîtes *Tableau* représentant une figurine en métal du peintre devant son œuvre : Manet devant *Olympia*, *Toulouse-Lautrec et la Goulue*, ou le Douanier Rousseau et *la Charmeuse de serpents*, 130 F. Comme à l'exposition Van Gogh de New-York, *qui fait fureur*, le M.O. a fait imprimer un sac de fruits de *Cézanne pour emporter ses achats*, 25 F.

Nocturnes dans les grands magasins

A la suite de l'autorisation préfectorale accordée au Printemps (Hausemann) d'ouvrir le magasin le dimanche 21 décembre, de 10 heures à 18 h 30, les autres grands magasins resteront ouverts plus tard, surtout entre le 19 et le 23.

Bazar de l'Hôtel-de-Ville, de 9 heures à 19 h 30 ; les 24 et 31, de 9 h à 18 h 30.

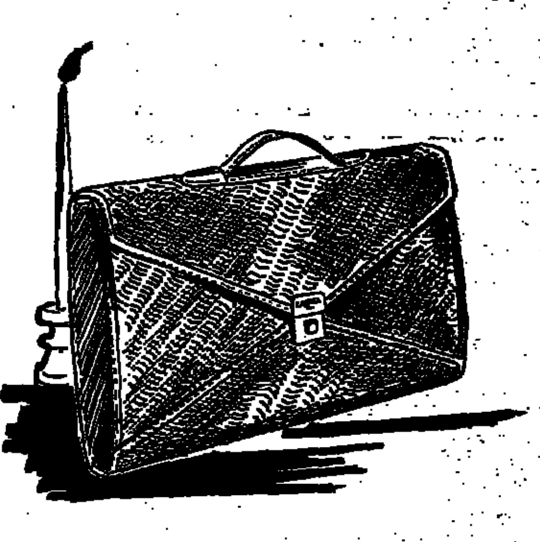
Bon Marché, de 9 h 30 à 19 h 30.

Galeries Lafayette, du 15 au 23, de 9 h 30 à 19 h 30.

Marks et Spencer, le 20, de 9 h 30 à 19 h.

Samaritaine, dimanche 21, de 10 à 19 h, les 20 et 22, jusqu'à 19 h 30.

Trois Quartiers et Madelios, du 16 au 23, de 9 h 40 à 19 h 30.



LANCEL : sac cartable en toile noire enduite à flancs de cuir comme les rabats surpiqués. Fermoir doré et poignée escamotable. 790 F, 8, place de l'Opéra ; 4, rond-point des Champs-Elysées ; 43, rue de Rennes.

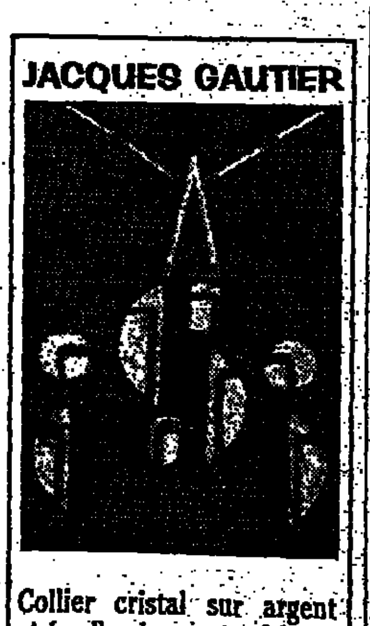
LA BAGAGERIE : fourre-tout octogonal en toile enduite à zébrures, noir sur blanc. Poignées larges sur macarons noirs. 500 F, 41, rue du Four ; 11, Faubourg-Saint-Honoré ; 12, rue Tronchet.



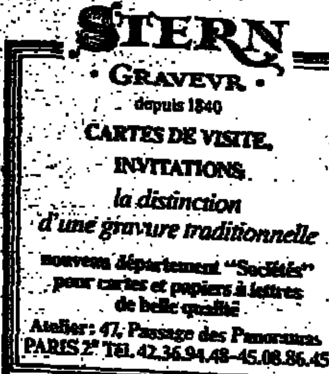
EMERICH MEERSON : montre géante pour poignet fin (3,8 mm de côté) en plaqué or 18 cts et bracelet de porc. 1 650 F, 11, rue Tronchet ; 200, boulevard Saint-Germain.











A petits prix

LA table de fête permet à la maîtresse de maison d'exercer ses talents de décoratrice en mêlant des éléments traditionnels et personnels. La pyramide d'oranges coiffées d'un ananas peut remplacer un petit sapin illuminé de fines bougies non coulantes, tandis que les sautoirs de perles se tressent en formes variées (épiceries et grandes surfaces).

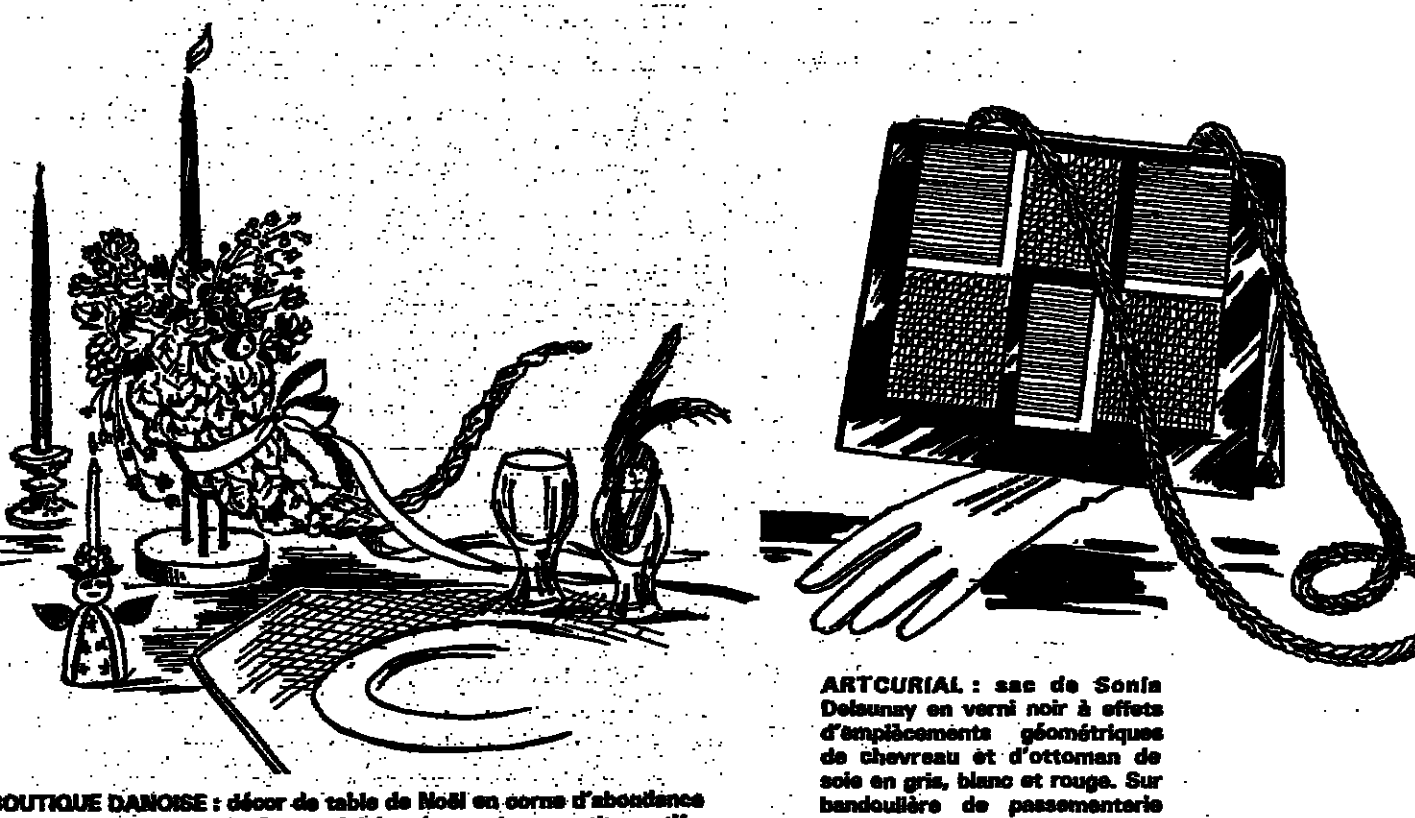
La *Boutique danoise* offre une merveilleuse sélection de silhouettes à pendre aux fenêtres et *de mobiles de carton coupés* à la main, de 60 à 90 F. Les clochettes de verre soufflé commencent à 300 F. De délicieuses compositions d'Erek Bering, décorateur floral de la reine Margreth reprennent en fleurs et fruits séchés les attributs de boiseries XVIIIe : *guirlandes*, couronnes, cornes d'abondance, voire arbustes. Les *solitaires* et autres jeux en bois naturel et noir sont à 80 F, le carillon des anges, 228 F.

Devenu traiteur tout en gardant ses services d'appoint pour étudiants, *Luderic* rassemble des séries de petits cadeaux choisis par Isabelle Fournier dans les bonnes adresses parisiennes, vendues avec une démarque de 15 %. Les ronds de bougie en fleurs de soie dorée ou pastel sont à 20 F, les bouquets, de 60 à 100 F. De *Souleïado*, le bloc-notes habillé de cretonne provençale, 113 F, s'accompagne d'un livre de réception ou de cave, 156 F. Le bougeoir de faïence craquelée turquoise, rouge ou jaune, 65 F, est coordonné aux nappes et sets de table, à partir de 99 F. Les petits cailloux parfumés d'*Annick Goutal* se posant au-dessus de l'ampoule de la lampe, 110 F avec le socle dans une boîte à thé miniature. Yoyos, bilboquets et mini-jeux de quilles sont taillés en bois naturel, de 18 à 28 F. Dans les bijoux, la bague dorée à godrons et petite améthyste fait beaucoup d'effet (100 F), comme les boucles d'oreilles percées en cœur.

Les amateurs d'ikebana trouveront chez *Daimaru* toutes les variantes *de pique-fleurs japonais*, de 13 à 85 F, les sécateurs d'acier noir à lame large sans ressort, 180 F, et un choix gigantesque de vases pour équilibrer leurs bouquets, de 100 à 500 F. Les vanneries et les billes de verre sablé complètent l'ensemble. Toujours dans les petits prix, les instruments de calligraphie, de 12 à 200 F.

Les collants fantaisie existent en trois tailles, à motifs de toutes sortes, sur fond noir, *Yves Saint Laurent* perle en baguette, sur la jambe, ses initiales entrelacées, 90 F env. *Chantal Thomass* tisse un dessin de toile d'araignée, 150 F, tandis que *Christian Dior* joue aussi la baguette en dentelle, 70 F. Chez *Well*, les fleurs de lotus forment un semis, 95 F, alors que *Céline* choisit le logo de son nom, 84 F. Seul *D.D.* propose, en taille 4, ses arlequins rouges, gris ou noirs, 70 F. Rappelons que les bas sans jarretelles *Dim Up* existent en voile simple ou en *plumetis, en blanc, noir ou gris*, 25 F et 30 F (prix relevés aux Galeries Lafayette). A l'occasion des fêtes, Monoprix lance *Opale*, de 30 F à 80 F.

Les animaux de compagnie, c'est l'affaire de la *Samaritaine*, qui ouvre son rayon d'aquariophilie, cohabitant *au cinquième étage avec la* chatterie. Les chiens y sont tout aussi gâtés et se voient proposer des manteaux de laine et d'acrylique, à intérieur gratté, de 66 F à 98 F (27 cm à 68 cm, de quoi habiller du yorkshire au berger allemand). Le bagage du poisson voyageur, en plastique beige cylindrique transparent, est équipé d'une poche extérieure contenant un aérateur à piles, 149 F.




BOUTIQUE DANOISE : décor de table de Noël en corne d'abondance d'Erek Bering, à base de fleurs séchées, bougeoirs et petits motifs, de 60 à 990 F, 42, avenue de Friedland.

ARTCURIAL : sac de Sonia Delaunay en verni noir à effets d'empiècements géométriques de chevreau et d'ottoman de soie en gris, blanc et rouge. Sur bandoulière de passementerie noire, 2 700 F, 9, avenue Matignon.

Quelques livres

TROIS ouvrages autour de la mode se détachent en cette fin d'année. Yvonne Deslandres, qui vient de nous quitter, a vu la sortie de son Histoire de la mode au vingtième siècle *(404 p., Somogy, 295 F). Avec Florence Muller, elle retrace l'évolution de l'art de paraître jusqu'à la cohabitation de tous les styles, caractéristique d'aujourd'hui. Fondatrice du Musée des arts de la mode, son regard avisé et plein d'esprit nous fait partager ses trouvailles visuelles comme les traits ironiques de ses anecdotes.*

La personnalité chaude et généreuse de Sophia Loren ressort avec force dans Confidences de femmes *(223 p., Carrère-Michel Lafon, 125 F), engendrant la bonne humeur. Ses recettes et ses trucs pour rester belle et désirable sans limite d'âge pétillent comme du champagne. Les illustrations en couleurs ou noir et blanc sont choisies sans complaisance.*

Rosine Vidart nous mène à un train d'enfer à travers les méandres de l'industrie cosmétique avec son Guide des produits de beauté 1987 *(412 p., Olivier Orban, 89 F). On y découvre plus de sept cents produits nouveaux ou anciens, mais efficaces, surtout dans le domaine du vieillissement, que vient freiner toute une batterie de crèmes et de lotions de l'an 2000. Chaque article est présenté avec ses coups de cœur et le prix. Un chapitre entier est consacré aux « anti-sale-gueule-rayon-hommes »*

Ephémérides

EN dernière minute, l'Expansion *sort l'éphéméride du séminaire* Temps plus, *en kit, livré dans une boîte-classeur à options multiples. 25 × 24 cm, couverture de cuir, 950 F. Le mini-semainier sur papier bible est destiné aux femmes, en 13 × 8 cm, bourré de renseignements pratiques. A partir de 295 F, 67, avenue de Wagram.*

Gainé de faux croco noir, l'agenda Cosmopolitan, *s'adresse aux femmes cadres comme aux mères de famille, donnant même les indications sur Minitel, sans oublier le calendrier scolaire, l'échelle des calories et le shopping. 85 F, port compris, 80 F au journal, 11, rue Boissy-d'Anglas.*

Pour les mordus d'astrologie, un modèle noir et jaune permet de connaître son signe, 79 F. Les littéraires se voient dédicacer une page au jour le jour par autant d'écrivains, 98 F ; enfin celui fermé à l'aide d'un porte-jarretelles invite aux fantasmes, 60 F, tous les trois Au Bon Marché.

Les treize icônes du superbe calendrier Possev, *vendu au bénéfice des éditions Samizdat soviétiques, peuvent se détacher ou être reproduites sur sapin à belle tranche au transcryl (Lefranc-Bourgeois). 140 F, Hélène Gedilaghine, NTS, 125 bis, rue Blomet, 75015 Paris.*

Adresses

Blancpain, chez Fred, 6, rue Royale.
Chocarne, 1, rue de la Paix.
Daimaru, Palais des Congrès, porte Maillot.
Frédérique Rebuffat, 5, rue Coëtlogon, 75006 Paris.
French Riviera, 8-12, rue Boissy-d'Anglas.
Hamm, 135, rue de Rennes.
Haurgon, 15, rue Royale.
Jacques Gautier, 36, rue Jacob.
Lalaounis, 364, rue Saint-Honoré.
Luderic, 22, rue Pétrarque.
Mikimoto, 8, place Vendôme.
Técla, 2, rue de la Paix.
Vincara, Palais des Congrès, porte Maillot.
Zolotas, 370, rue Saint-Honoré.

هكذا من الأصل

22

Le Carnet du Monde

Naissances

— Evangéline, Guillaume et Violaine ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

Augustin,

le 4 décembre 1986 à Paris.

Monique et André BARBAROUX,
10, rue Juliette,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

Décès

— Mme Huguette Bloch-Muller,
M. et Mme Olivier Brane
et leurs fils,
M. et Mme Jean-Claude Derveaux
et leur fille,
M. et Mme Claude Zipper,
M. et Mme Michel Zipper,
M. Jean-Philippe Zipper,
M. et Mme Georges-Henry Willard,
M. et Mme Patrick Willard,
Les familles Roubach, Watel, Dreyfus,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise BLOCH-BECKER,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée,

survenu le 15 décembre 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 décembre 1986, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale).
Ni fleurs ni couronnes.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

12, avenue Montaigne,
75008 Paris.

— Les personnels de la DRAC Ile-de-France du ministère de la culture et de la communication

ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick BRACCO,
documentaliste,

survenu le lundi 15 décembre 1986,
et demandent à ceux qui l'ont connu de s'associer à leur recueillement.

— Mme Edmond Cabaz,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Edmond CABAZ,
avocat à la cour,
ancien secrétaire de la conférence,

survenu le 13 décembre 1986.

Une messe sera dite à l'hôpital du Val-de-Grâce, le vendredi 19 décembre, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maxime DEFOND,
contrôleur financier honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi *18 décembre 1986, à 10 h 30*, et, selon la volonté du défunt, en la chapelle de l'hôpital Richaud (78, boulevard de la Reine) de Versailles.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière Notre-Dame de Versailles.

De la part de :
M. et Mme Jacques Polovy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Lebrun
et leur fille,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

91, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le provincial de France,
Les Pères jésuites de France et de Thaïlande,
Et sa famille,
font part du décès survenu à Bangkok, le 11 décembre 1986 du

Père Eugène DENIS,
missionnaire en Thaïlande,
professeur
à l'université nationale Chulalongkorn.

Un service religieux sera célébré le samedi 20 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6e.

— Raïa Gacon,
Edwige, David et Myriam Encaoua,

ont la douleur de faire part du décès de

Georges André GACON,

leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu le 15 décembre 1986.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 17 décembre, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

— Nous apprenons le décès de

Dominique GAUTRON

survenu le 15 décembre 1986.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 décembre, à la chapelle du Cénacle (le Château), 91100 Tigery, à *11 heures.*

[Sportif et journaliste, Dominique Gautron, passionné de moto et de voile, n'hésitait pas à parcourir l'Atlantique en solitaire ou à courir un triathlon. Cet athlète de trente-six ans — il était *né* le 26 novembre 1950 à Chauvigny (Vienne) — participait à de nombreuses revues spécialisées dont *Squash Mag* où il assumait la rédaction en chef. Auteur de guides et de livres sur la voile, il collaborait au *Monde* depuis 1982.]

Le Monde s'associe au deuil de sa famille et de ses amis et leur adresse ses condoléances.

— M. Raymond Grosset,
son frère,
Danièle et Georges Chaigneau,
Nicole et Jean Vigneron,
Jessica et Bruce Kaskubar,
Kathleen et Vincent Chamousset,
Mark et Ann Grosset,
ses neveux et nièces et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Madeleine GROSSET,

survenu à Paris, le 16 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 décembre, à 10 h 30, à l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré.

8, rue d'Alger,
75001 Paris.

— La direction
Et le personnel de l'agence de presse photographique Rapho
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Madeleine GROSSET,
leur ancienne directrice.

8, rue d'Alger,
75001 Paris.

— Lyon. Martinique. Villeneuve-de-Berg.

Jean-Michel et Marc-Henri Herz,
ses fils et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilberte HERZ,
née Lemaire,

le 11 décembre 1986.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Villeneuve-de-Berg.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Yolande Josse,
Emmanuelle Mounier,
sa fille
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

M. Jean JOSSE,
directeur de sociétés,

survenu le vendredi 12 décembre 1986, dans sa soixante-seizième année, à son domicile à Paris.

La cérémonie religieuse *et* l'inhumation ont eu lieu au Minihic-sur-Rance, dans l'intimité.

1, rue Ernest Cresson,
75014 Paris.

115, rue d'Alésia,
75014 Paris.

— Mme Hélène Palmiéry, son épouse,
Michèle, Gérard, Anne-Florence et Gilles Fay,
Sylvette, Philippe Leclerc et leurs enfants,
ses filles, gendres et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

René PALMIÉRY,
écrivain et critique littéraire,
prix de poésie de l'*Académie française,*

survenu à Cannes, le 12 décembre 1986.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le *15 décembre* à Cannes.

Résidence le Gloria,
25, rue Auguste-Pardon,
06400 Cannes.
3, rue Moulay-Yacoub,
Rabat (Maroc).
1 *ter*, rue Gallieni,
77380 Combs-la-Ville.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean-Michel RENAITOUR.

[Né le 31 mars 1896 à Paris, Jean-Michel Renaitour, pseudonyme de Pierre-André Tournaire, journaliste, s'intéressa à l'art dramatique. Ancien directeur du Théâtre Edouard-VII, il fut aussi membre du jury du Conservatoire national d'art dramatique. Auteur d'une centaine de livres (romans, poèmes, pièces de théâtre...), Jean-Michel Renaitour avait reçu en 1923 le Grand Prix *national de littérature*, en 1952 le Grand Prix de l'Académie française, et le prix Dumoulin-Lakouche en 1971.
Ses activités littéraires s'étaient doublées de fonctions politiques. Inscrit à la SFIO, il s'était présenté en 1924 sans succès aux élections législatives dans l'Yonne. Elu en 1926 conseiller général de Seignelay (mandat qui avait été interrompu de 1940 à 1955 et auquel il avait renoncé en 1979 en ne se représentant pas), il était entré au conseil municipal d'Auxerre en 1929. Maire de cette ville jusqu'en 1941, Jean-Michel *Tournaire avait été élu* député de la première circonscription de l'Yonne en 1928. Réélu en 1932 et 1936, inscrit au groupe des indépendants de gauche, président de la commission de la marine militaire en 1937, il n'avait pas pris part au vote le 10 juillet 1940 sur le projet de loi constitutionnelle accordant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.
Sous la IVe République, il avait tenté à plusieurs reprises et en vain de retrouver un mandat parlementaire.]

(Le Monde du 17 décembre.)

— Karin Ringström-Müller, sa fille,
Berthold Müller, son gendre,
Gabriel, Lisa et Raphaël, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Karl K. RINGSTROM,
critique d'art,

survenu dans sa maison de Nannestad (Norvège), le 19 octobre 1986.
Il avait soixante-quatre ans.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

12, rue du Château,
77115 Sivry-Courtry.

Anniversaires

— Il y a onze ans, le jeudi 18 décembre 1975, à l'issue d'un pèlerinage sur les Lieux saints,

le prince Saïd Ibrahim des Comores

était rappelé à Dieu.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Une amicale pensée est demandée pour le

docteur Barbara GIMET

décédée le 18 décembre 1977.
Ses ami(e)s.

— *« Le front aux vitres comme font les veilleurs de chagrin. »*

Roland HOUZEL

Janvier 1943-décembre 1978.

Semaine de la bonté

Cas n° 34. — Dans cette famille de deux enfants, le père est atteint d'une maladie des yeux très grave. Elle l'empêche de lire et d'écrire sans l'aide d'une tierce personne. Cela lui rend très difficile les diverses activités bénévoles — parents d'élèves, œuvres pour les aveugles — auxquelles il se consacre, sa femme assurant par son salaire la vie du ménage. Or il existe un appareil électronique qui lui permettrait une activité presque normale. Cet appareil est onéreux, plus de 20000 F. Des aides ont été promises, mais pour réaliser cet achat qui changerait la vie de cet homme courageux, il faudrait encore

5000 F

Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X. Tél. : 42-22-08-99.

La visite de M. Michel Noir à Pékin

Exporter en Chine ? Toute une aventure...

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, se rendra en Chine du 20 au 23 décembre. Ce sera le premier déplacement d'un membre du gouvernement dans ce pays depuis le 16 mars dernier. Au programme, la négociation de contrats à l'exportation dans les secteurs des télécommunications, des transports, de l'énergie, de l'aluminium, notamment.

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Le conseiller commercial près l'ambassade de France en Chine, M. Pierre Ménard, peste. Sa secrétaire ne parvient pas à lui passer une communication. *« Allô ! Allô ! Qu'est-ce qui se passe ?... Ça ne m'étonne pas, c'est un téléphone anglais ! »*

L'anecdote ne mériterait pas d'être rapportée si le hasard n'avait voulu que la scène se passât sous les yeux d'un dirigeant de la société Jeumont-Schneider – l'un des « grands » français de la téléphonie – que M. Ménard, précisément, recevait ce jour-là dans son bureau. L'entretien avait un but clair : comment développer les exportations françaises, en Chine, y installer des réseaux commerciaux, s'informer à temps des projets d'équipement inscrits au plan quinquennal (1986-1990) qui ont une chance de voir le jour, et prendre rang parmi les fournisseurs appelés à proposer leurs services ?

Les industriels, commerçants, négociants français ont encore bien du chemin à parcourir. L'éclat ponctuel donné à la signature de grands contrats (centrales électriques, marchés de travaux publics, vente de trois cents locomotives, construction de centraux téléphoniques), dont le point de départ de la négociation remonte souvent à trois, cinq, voire dix ans, cache une faiblesse structurelle des courants d'exportation. Sur les huit premiers mois de 1986, les ventes françaises vers la Chine ont baissé de 38 % par rapport à la même période de l'année précédente.

A lui seul, le géant allemand Siemens vend plus à la Chine que le total des exportateurs français. Et pourtant, l'ensemble du commerce extérieur avec la Chine présente un excédent considérable en faveur de la France, ce qui illustre bien son caractère encore marginal. Et les Chinois en éprouvent une certaine irritation.

Sans doute faut-il applaudir, ces derniers jours, Alsthom pour avoir décroché la vente d'une centrale thermique au charbon, la SAE pour le World Trade Center de Pékin, ou Framatome pour l'usine nucléaire de Daya Bay. Bravo aussi au Crédit lyonnais, seule banque occidentale retenue pour financer le projet d'exploitation de la mine de charbon de Pingshue, piloté par le milliardaire américain Armand Hammer, et qui prêtera 80 millions de dollars sur un total de 450.

Mais il importe aussi de ne pas négliger les courants d'affaires traditionnels tant il est vrai que les petits ruisseaux font les grandes rivières, que la Chine semble vouloir marquer un palier dans sa boulimie d'achats d'équipements lourds, que les gros contrats sont pour la plupart prévus pour la fin du IX[e] Plan (1989-1990) et qu'*« elle a à ses pieds*, selon l'expression d'un banquier, *les plus belles signatures industrielles et financières du monde occidental »*.

La France, d'ailleurs, prête-t-elle une attention suffisante à cet immense marché qui s'est éveillé depuis longtemps ? Avec la circonspection d'usage, l'ambassadeur de France à Pékin, M. Michel Combal, se contente de constater : *« Depuis mars 1986, aucun ministre n'a fait ici de visite officielle. Sans doute les voyages ne tiennent pas lieu à eux seuls de politique, mais... trop peu n'est pas non plus une bonne chose... »*

« Il faudra se revoir... »

Si les ministres ne se sont pas rués à Pékin, Shanghai ou Canton, les grands hôtels (curieusement aucun n'est français) ne désemplissent pas d'hommes d'affaires. C'est même dans ces établissements que la plupart des sociétés ont installé leur représentation permanente. Sur les quatre-vingts banques étrangères présentes en Chine, les cinq « majors » françaises ont pignon sur rue et se classent parmi les quinze premières.

« Comme nous n'avons pas le droit de faire des opérations de caisse, nous jouons en fait un rôle de conseils commerciaux, d'ingénieurs financiers et de bureaux d'information au service des industriels grands ou petits », raconte le directeur d'Indosuez, M. Christian Romeyer. L'un de ses collègues, M. Bonin, du Crédit lyonnais, s'interroge : *« C'est pour moi un mystère : beaucoup d'industriels français viennent ici. Ils sont sérieux, appliqués, ils ont de bons produits mais ils ne vendent pas. Peut-être sont-ils trop perfectionnistes, formalistes, dans les produits qu'ils proposent... Tout de même ! La France est le quatorzième partenaire de la Chine, après le Brésil ! »* Derrière l'Allemagne, le Japon, mais aussi la Grande-Bretagne et l'Italie...

Pour vendre, il faut d'abord être présent et faire le siège des administrations et des corporations (c'est-à-dire les organismes habilités à disposer de devises et à passer des commandes). Non seulement à Pékin, mais à Shanghai, Canton, Chengdu, Wuhan, c'est-à-dire les métropoles provinciales qui, en vertu d'une certaine décentralisation, ont acquis des pouvoirs de décision. Mais pour une PME le voyage et le séjour à Pékin coûtent très cher. Au bas mot, 50 000 F à 80 000 F pour un séjour d'une semaine (1). Et les Chinois terminent presque toujours leurs conversations par un énigmatique : *« Il faudra se revoir... »*

A part quelques grands noms des affaires qui ont ici des bureaux permanents – Air France, Alcatel, Alsthom, Elf, Rhône-Poulenc, Thomson, Schlumberger, les banques, la Comtesse du Barry et depuis quelques semaines, Merlin-Gérin – les entreprises françaises se font représenter par des sociétés commerciales multicartes. Alsthom, la plus grosse représentation, aligne vingt collaborateurs, mais Siemens quatre-vingts. Les intérêts de Jeumont-Schneider, par exemple, sont confiés à Sopromo pour la Chine et à la Hongkong Communications Equipement Limited, installée dans la colonie britannique, pour les centraux téléphoniques. Après la décision du président, M. Jean Martin Folz, de vendre sa division « matériel ferroviaire » à Alsthom pour se concentrer sur des points forts (la téléphonie, les équipements pour l'énergie et l'industrie), il va de soi qu'une réorganisation des réseaux commerciaux des deux sociétés en Extrême-Orient devra être engagée. D'autant qu'en Chine plusieurs projets ferroviaires se bousculent.

Le réseau ferré s'étend sur 52 000 kilomètres, au cinquième rang mondial, mais le VII[e] Plan prévoit de consacrer 70 milliards de yuans (2) à sa modernisation : 3 600 kilomètres de voies nouvelles, doublement des lignes actuelles sur 3 300 kilomètres et électrification de 4 000 autres kilomètres. Quant aux locomotives, la Chine a le privilège mondial d'être le seul pays où existe encore une usine de construction de machines à vapeur. Ces engins assurent 75 % du trafic, et il est prévu que leur part tombera à 20 % en l'an 2000.

Le rôle des régions

Parmi les quatre priorités que s'est fixées la Chine pour les cinq ans à venir – l'énergie, la défense nationale, l'industrie et les technologies, les communications, – la question des transports urbains excite elle aussi particulièrement les entreprises françaises. D'autant que les métros de Hongkong et de Singapour ont été attribués dans le passé à des concurrents européens. Pour la Chine, il faut reprendre l'initiative, mais les Britanniques sont redoutables. A Pékin, les autorités songent à étendre le réseau qui se contente actuellement de deux lignes, indépendantes l'une de l'autre. Canton, Dalian et Tianjin ont aussi des projets. *Mais le plus ambitieux* intéresse Shanghai, l'une des plus grandes métropoles du monde. Une corporation du métro de Shanghai a été créée en mars 1985, et deux cents personnes étudient une ligne de 14,4 kilomètres. Coût du projet : 4 milliards de francs. La région Ile-de-France, qui a signé avec Pékin et avec Shanghai des accords de coopération pour l'urbanisme et les transports, voudrait bien dans ce domaine jouer le « grand frère ».

Beaucoup de régions ou villes françaises qui se sentent une vocation de politique étrangère depuis les lois de décentralisation ont d'ailleurs conclu des contrats, des protocoles, des jumelages avec des collectivités locales chinoises. Ainsi, Montpellier est lié à Chengdu, Toulouse à Chongqing, Le Havre à Dalian, la Bretagne à Shandoung, Marseille et Rhône-Alpes à Shanghai, le Nord à Tianjin.

Autre exemple original : le conseil *général de Dordogne a signé un* accord avec la ville de Foshan qui comprend l'installation d'une usine périgourdine de pâtisserie surgelée dans la ville chinoise et la création d'un centre de médecine douce « à la chinoise » en Dordogne. *« Ce genre de coopération décentralisée est une bonne chose*, commente M. Combal. *Elle prolonge la diplomatie de la France et la diversifie. »*

M. Charles Béraudier, président du conseil régional de Rhône-Alpes revient précisément de Shanghai, où il a signé avec le maire de la ville un protocole visant à développer les échanges technologiques, scientifiques, universitaires, commerciaux, bancaires et médicaux. Le but clair étant qu'au-delà des séjours et invitations mutuelles d'experts, des courants *financiers et industriels* prennent forme, entraînant dans leur sillage des PME qui n'ont pas froid aux yeux et qui, si l'appui des pouvoirs publics ne leur est pas mesuré, se tailleront une place aux côtés des « divas » des grands contrats.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Dans les grands hôtels de Pékin, le prix d'une chambre pour une nuit dépasse largement le salaire mensuel d'un employé chinois.

(2) Un yuan = 2 F environ.

Les grands contrats signés depuis cinq ans (*)

Année	Nombre de contrats	Montant de la part française rapatriable
1981	4	418 millions de francs
1982	7	576 millions de francs
1983	8	254 millions de francs
1984	18	1,117 milliard de francs
1985	23	5,047 milliards de francs
1986 (9 prem. mois)	13	8,104 milliards de francs

(*) Contrats d'un montant supérieur à 10 millions de francs.

L'honneur est sauf !

Dans ce grand hôtel de Shanghai géré par une chaîne américaine mais où sont investis des capitaux de Hongkong et de Singapour, les ascenseurs sont japonais, les téléphones canadiens, le linge de toilette « made in Belgium ». Au coffee-shop, la confiture suisse est excellente et non moins succulent le beurre danois en petites plaquettes.

Devant le hall stationnent des Mercedes, des Toyota, quelques Volvo.

Un détail : en vente dans la galerie marchande de l'hôtel figurent plusieurs jolis flacons de parfum... français. L'honneur est sauf !

REPÈRES

Balance des paiements courants

Déficit américain record de 36,28 milliards

Durant le troisième trimestre, la balance des paiements courants américaine a enregistré un déficit record de 36,28 milliards de dollars, annonce le département du commerce, soit 5,4 % de plus qu'au deuxième trimestre. Pour les neuf premiers mois de l'année, le *déficit s'inscrit désormais à* 104,73 milliards de dollars, presque autant que les 117,68 milliards enregistrés pour l'ensemble de 1985. Mais le département du commerce souligne que l'aggravation de 2 milliards de dollars du solde négatif de la balance commerciale qui a représenté 37,7 milliards de dollars durant le troisième trimestre a été partiellement compensée par une légère hausse de l'excédent des *« invisibles »* qui a atteint 5,6 milliards de dollars.

Aide au tiers-monde

L'AID dotée de 12,4 milliards de dollars

L'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide aux pays les plus démunis, sera finalement dotée de 12,4 milliards de dollars dont 897 millions de dollars de « contributions spéciales » pour la période 1987-1989. Réunis à Rome pour un dernier tour de table, les représentants de trente et un pays donateurs se sont mis d'accord sur une enveloppe sensiblement plus élevée que celle prévue lors de leur dernière rencontre de septembre.

Le dernier élément de blocage a en effet été levé : le Japon verra son poids augmenter de 1,5 % des voix au sein de la Banque mondiale, les Etats-Unis ayant de leur côté accepté de ramener leur droit de vote de 20 % à 18 % contre l'assurance d'un changement des statuts de la BIRD portant la majorité requise dans certains cas à 85 % et non plus 80 %. De quoi permettre à Washington de sauvegarder son droit de veto de fait. Par ailleurs, il a été confirmé que le gros de l'effort de l'AID bénéficiera à l'Afrique, avec 45 % à 50 % des crédits de l'organisation.

Les priorités du nouveau président du CNPF

Les trois commandements de M. Périgot

Aussitôt après son élection à la présidence du CNPF le mardi 16 décembre, en remplacement de M. Yvon Gattaz, M. François Périgot a désigné, comme les statuts l'y autorisent, quatre personnes pour siéger au conseil exécutif. Il s'agit de MM. Jean Montagnon, PDG de l'entreprise Pica (filtres de carbone), spécialiste des questions fiscales ; Pierre Guillen, vice-président et délégué général de l'UIMM ; Claude-Noël Martin, ancien président de Générale Biscuits et Guy Brana, jusqu'à maintenant président de la commission économique du CNPF. M. Périgot, qui veut se donner le temps de la réflexion, ne cooptera le cinquième membre du conseil exécutif que dans quelques jours, voulant garder le plus longtemps possible dans sa main, comme il le dit, *« cette carte maîtresse »*.

Il a annoncé que M. Michel Maury-Laribière, déjà membre du conseil exécutif, était nommé premier vice-président du CNPF et président de la commission de l'action territoriale. Par ce geste symbolique, M. Périgot a voulu administrer la preuve que le CNPF est prêt, désormais, à donner davantage la parole aux représentants patronaux de la France profonde. Les autres vice-présidents sont MM. Guy Brana, administrateur-trésorier de l'organisation Pierre Guillen, président de la commission sociale (longtemps dirigée par M. Chotard) et Jacques Lallement (président de la Fédération des assurances), qui sera président de la commission économique.

M. Claude-Noël Martin est, pour sa part, nommé vice-président et président d'une nouvelle commission de la compétitivité internationale.

Conscient des dégâts que les divisions, alimentées par des querelles de personnes, avaient pu provoquer dans l'opinion publique et dans la communauté même des chefs d'entreprise, le nouveau président du CNPF a d'emblée placé ses premières déclarations publiques sur le registre de l'unité : *« Nous avons démontré pendant ces dernières années que, lorsque nous sommes unis, nous sommes en mesure de faire face aux plus grandes difficultés. Nous avons aussi malheureusement fait la preuve inverse qu'il n'y a rien à attendre de bon de la division. Je ferai tout pour reconstruire l'unité et j'accueillerai toutes les bonnes volontés pour restaurer un climat de confiance et de sérénité. »*

M. Périgot a ensuite défini ses trois priorités, ses trois devoirs essentiels :

– conforter l'ancrage de notre pays dans une économie de liberté et de responsabilité ;

– favoriser la mise en état de compétitivité internationale des entreprises françaises. (*« Les entreprises doivent s'imposer une « exigence d'excellence » dans leur système de gestion ou dans la maîtrise des technologies nouvelles »*, a-t-il déclaré) ;

– assurer la consécration définitive de l'entreprise et de ses dirigeants auprès de l'opinion publique.

A une question relative à ses rapports avec le siège de la firme multinationale Unilever à Rotterdam, M. Périgot a répondu : *« Mes patrons aux Pays-Bas sont certainement honorés de me voir accéder à la présidence du CNPF. Ceci dit, je leur envoie dès aujourd'hui une lettre leur demandant d'être déchargé de mes fonctions dans le groupe. »*

F. Gr.

• *Le Monde a publié dans ses éditions du 15 octobre un portrait de M. Périgot.*

L'OPEP bute toujours sur le problème irakien

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Après six jours de négociations, les treize pays de l'OPEP, réunis à Genève, semblaient dans l'impasse le mercredi 17 décembre. En dépit des efforts du roi Fahd d'Arabie saoudite, l'Irak refusait toujours de *participer à la baisse de 7 % de* la production décidée par les autres pays membres afin de remonter les prix du brut à 18 dollars par baril. *« Nous n'accepterons rien de moins* [que l'Iran] », a affirmé, mardi soir, le ministre irakien du pétrole.

Le plan adopté par les autres pays membres prévoit de plafonner la production de l'OPEP à 15,8 millions de barils par jour au cours du premier semestre 1987, soit 7 % de moins qu'actuellement et à 16,6 millions de barils par jour pour l'ensemble de l'année 1987 (contre 17,8 millions de barils par jour en 1986). Cette réduction de la production devrait permettre d'éponger les stocks et de redresser les prix au moins jusqu'à 18 dollars, objectifs recherchés par l'organisation. Ils souhaitent toutefois que l'Irak accepte de limiter sa production actuelle (1,6 million de barils par jour), niveau nettement inférieur au plafond de l'Iran (2,3 millions de barils par jour).

Quoi qu'il en soit, l'Arabie saoudite s'apprêterait à baisser sa production dès le mois prochain. Le royaume a prévenu les compagnies pétrolières qu'elles ne pourront plus enlever que 90 % des quantités prévues contractuellement. Sur les marchés internationaux, après avoir baissé mardi, remontés mercredi, les cours sont devenus hésitants. Les treize ministres de l'OPEP devaient se retrouver mercredi soir après avoir suspendu toute réunion plénière pendant plus de vingt-quatre heures pour tenter à nouveau de faire revenir l'Irak sur sa décision.

V. M.

FAITS ET CHIFFRES

● **Grève dure dans la marine marchande.** – En dépit de l'annonce faite par M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, qu'une réunion tripartite aurait lieu le 22 décembre pour réexaminer plusieurs dispositions du *plan-marine marchande* annoncé par le gouvernement le 2 octobre, la grève des marins et officiers continue. Elle touche non seulement les équipages des cargos ou car-ferries, mais aussi le *personnel portuaire, comme celui des* remorqueurs, ce qui perturbe le trafic, situation aggravée par une nouvelle grève des dockers le mardi 16 décembre.

● **Rhône-Poulenc rachète la pharmacie brésilienne d'Upjohn.** – Le groupe pharmaceutique américain Upjohn se retire du Brésil et revend tous ses intérêts au groupe français Rhône-Poulenc. Upjohn do Brasil a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 26 millions de dollars (172 millions de francs), dont 4 millions (26 millions de francs) dans la santé animale. Le prix de cession n'a pas été révélé. C'est la sixième acquisition faite cette année par Rhône-Poulenc Santé qui, au total, aura consacré 1,5 milliard de francs environ à sa croissance externe.

Social

Un accord avec les caisses d'assurance-maladie

Les tarifs des consultations seront relevés de 13 %

Les deux principales organisations de médecins libéraux (Confédération des syndicats médicaux français, Fédération des médecins de France) et les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants) se sont mis d'accord, le mardi 16 décembre, sur un important relèvement des tarifs des consultations des praticiens d'ici à l'automne 1987 et sur une relance des efforts de maîtrise des dépenses : un geste auquel les partenaires veulent donner un aspect symbolique dans un climat actuellement assez conflictuel.

L'accord comporte deux volets. Le premier est surtout financier : un relèvement important des tarifs des consultations médicales. Celle du généraliste passera de 75 F à 80 F le vendredi 18 décembre, puis à 85 F le 1er juin 1987, celles des spécialistes de 110 F à 118 F le 15 avril 1987, et à 125 F au 15 septembre (1).

Cette *« remise à niveau exceptionnelle »* (13,3 % pour le généraliste, un peu plus pour les spécialistes) permet aux médecins d'amortir une année 1986 presque blanche : elle ne doit pas, en principe, empêcher une revalorisation annuelle *« ordinaire »*, de bien moindre ampleur des autres tarifs (visites, radiologie, actes chirurgicaux et diagnostiques, etc.) pour lesquels des discussions doivent *s'ouvrir au deuxième trimestre* 1987. Le calendrier de l'ensemble ne correspond peut-être pas à ce *que souhaitait* la CSMF, *mais* ses dirigeants n'ont pas fait la fine bouche.

Ces mesures sonnantes et trébuchantes s'accompagnent de quelques autres, pas uniquement symboliques, touchant à *« l'adaptation de la pratique médicale »*, annoncées dans la convention médicale de 1985 et réclamées par les syndicats de praticiens. Une nouvelle organisation des urgences avec la participation des médecins libéraux sera expérimentée l'an prochain *dans une quinzaine de « sites »*, avec une rémunération *ad hoc* des praticiens. Quinze autres expériences *seront lancées* avec le soutien des caisses d'assurance-maladie dans des domaines divers *allant du maintien* à domicile de personnes âgées à la chirurgie sans hospitalisation.

Le second volet et la contrepartie de l'accord consistent en la relance des actions communes de *« bon usage des soins »* et de *« maîtrise des dépenses »* inscrites aussi dans la convention : celle-ci devrait donner aux initiatives prises par les caisses depuis l'été (*le Monde* du 19 septembre), le dynamisme qui leur manque encore. Parallèlement, médecins et caisses vont préparer des méthodes pour mettre en œuvre le plan gouvernemental de prise en charge des maladies longues et coûteuses (2).

L'accord est fondé sur une sorte de pari réciproque. Pour les caisses, il représente un *« acte de foi »*, selon l'expression de M. Maurice Derlin (Force ouvrière), président de celle des salariés : la décision repose sur la conviction qu'il vaut mieux rémunérer les médecins et que, mieux rémunérés, ceux-ci seront plus disposés à coopérer à une maîtrise des dépenses. En termes financiers, il s'agit, au mieux, d'une opération *« blanche »* : le coût du relèvement des tarifs (1,2 milliard de francs environ) mangera une bonne partie des bénéfices escomptés des actions de *« maîtrise des dépenses »*.

De leur côté, les syndicats médicaux pourraient se contenter d'engranger les revalorisations. Mais pour que la *« remise à niveau »* ne s'arrête pas en route et approche les montants qu'ils souhaitent (100 F pour la consultation du généraliste, par exemple), il leur faut faire preuve d'un minimum de coopération.

Deux questions restent cependant en suspens. D'abord, que se passera-t-il réellement sur *le terrain* ? Les deux organisations signataires de l'accord – et de la convention de 1985 – ne réunissent guère que 20 % à 25 % des médecins libéraux conventionnés. Quelle portée aura leur engagement auprès des autres praticiens ? Leurs militants eux-mêmes ne sont pas toujours bien disposés : certains, lors de la dernière assemblée générale de la CSMF, les 29 et 30 novembre dernier, ont fait montre d'un état d'esprit plutôt poujadiste.

Quel sera, d'autre part, l'effet de cet accord sur le choix que les médecins conventionnés doivent faire d'ici à la fin du mois entre appliquer les honoraires normaux ou opter pour la liberté des honoraires (avec *« tact et mesure »*), moyennant des dispositions fiscales et sociales moins avantageuses ? Les revalorisations, améliorant la situation des médecins conventionnés « ordinaires », coïncident avec une mesure en faveur des praticiens à honoraires libres : ceux-ci devaient jusqu'à présent payer une cotisation d'assurance-maladie de 14,925 % au lieu de 5,225 % ; ils pourront, en vertu d'une loi votée ces jours-ci par le Parlement, adhérer à la caisse des travailleurs indépendants au lieu de celle des salariés, ce qui leur apporterait une économie de 25 % à 30 % sur les cotisations.

Dans ces conditions, combien de médecins opteront pour les honoraires libres ? *Selon le dernier sondage* fait à ce sujet par la caisse nationale d'assurance-maladie des *salariés, il y a quelques jours*, la proportion pourrait passer de 16,5 % à 25 % environ pour les *spécialistes*, de 14,7 % à 21 % environ pour les généralistes. Les dernières mesures modifieront-elles les choix ?

GUY HERZLICH.

(1) Celle des psychiatres passera de 175 F à 185 F le 15 avril 1987 et à 195 F le 15 septembre.

(2) Il s'agit de déterminer les soins qui relèvent de la maladie prise en charge à 100 %.

Etranger

Le Nigéria obtient le rééchelonnement de sa dette

Le Nigéria est arrivé, le mercredi 17 décembre, à un accord de rééchelonnement de sa dette garantie avec dix-neuf pays créanciers *au sein du* Club de Paris. Ce rééchelonnement, qui porte sur 7,5 milliards de dollars d'échéances, est le plus important que ce forum de créanciers ait accordé depuis l'opération de soutien accordé à la Pologne à la fin de 1985. Sont étalés sur dix ans, dont une période de grâce de cinq ans, les prêts à moyen et à long terme venant à échéance entre le 30 septembre 1986 et la fin de 1987. Les arriérés commerciaux à court terme, accumulés jusqu'au 31 décembre 1983, sont consolidés sur huit ans, cette période étant ramenée à quatre ans pour ceux intervenus depuis le 1er décembre 1984.

La fin d'un long processus

L'accord du *Club de Paris* permet au Nigéria de boucler la longue boucle des étalements d'échéances et d'entrer dans *une ère d'austérité* draconienne sur des bases financières moins chancelantes. La crise qui, *il y a un an encore*, semblait sans issue, n'a trouvé, certes, qu'un début de solution. Comme le souligne un banquier européen, *« les prochaines années seront extrêmement délicates, et les dérapages ne peuvent être exclus »*. Mais le régime militaire du président Ibrahim Babangida a su relever un défi, appliquer la politique de redressement du Fonds monétaire international pour recouvrer une certaine crédibilité auprès des créanciers de Lagos, sans pour autant se lier, politiquement, les mains.

Un jeu ambigu. La contrepartie du pragmatisme du FMI sur la présentation du plan d'austérité n'a *d'égale que l'orthodoxie* des méthodes appliquées. Le gouvernement nigérian a pu assurer, face à une opinion publique hostile depuis des années à une surveillance assimilée à une ingérence insupportable du Fonds, qu'il ne demanderait pas à utiliser le crédit *stand by* de 450 millions de DTS qui lui était ouvert. Les mesures mises en place depuis l'été dernier portent toutefois suffisamment la griffe du FMI pour avoir accéléré des négociations sur la dette privée ou garantie.

Les dirigeants de ce pays de 100 millions d'habitants, le plus peuplé mais sans doute l'un des plus prometteurs d'Afrique, n'avaient guère le choix. Près de cinq ans de rigueur chaotique et solitaire, hors des règles admises par les créanciers occidentaux, avaient conduit le pays à une impasse. Faire renaître une agriculture méprisée du temps du mirage pétrolier, relancer une industrie qui tourne à *quelque 35 % de ses* capacités faute de liquidités suffi*santes pour assurer l'importation* de pièces détachées, rendre espoir à une population qui augmente de 3 % *par an alors que le revenu par* habitant a fondu de...35 % entre 1980 et 1985, autant de priorités exigeant des *moyens financiers* hors de portée de Lagos. La situation risquait de redevenir aussi explosive qu'en août 1985 lorsque le président Babangida était porté au pouvoir par un coup d'Etat. La chute des cours du pétrole, qui assure près de 90 % des recettes à l'exportation et 80 % des rentrées budgétaires, n'a fait que confirmer l'urgence d'un soutien antérieur. De 25 milliards de dollars au début des années 80, les revenus pétroliers sont estimés à quelque 6 milliards de dollars cette année.

Le dos au mur

Le dos au mur, les dirigeants *nigérians se sont engagés l'été* dernier dans un plan d'assainissement ambitieux portant sur la période *juillet 1986 - juin 1988*. Préparé avec les experts du FMI et de la Banque mondiale, il prévoit une forte compression du déficit budgétaire à 4 % du produit national brut, le ralentissement de la hausse des salaires de la fonction publique couplé à une réduction de 5 % du nombre des fonctionnaires, un programme progressif mais sans précédent de privatisations. Pièce maîtresse de ce plan, pour les institutions multilatérales comme pour les partenaires commerciaux et financiers de Lagos, un double système de taux de change était mis en place *et un cours « libre » déterminé* pour les importations par une vente aux enchères hebdomadaire.

Depuis lors, le naira s'est stabilisé autour de 3 à 3,5 nairas pour 1 dollar, une décote de plus de 30 %.

Cette reprise en main monétaire n'a pas fait disparaître tout marché noir, tant s'en faut. Conjuguée à une austérité budgétaire de bon aloi, elle a toutefois suffisamment rassuré les créanciers du Nigéria pour que le processus tant souhaité et redouté à la fois des rééchelonnements d'échéances s'enclenche. Rassurées par l'aval relativement discret du FMI, l'annonce de 450 millions de dollars de prêts de la Banque mondiale en plus des 4,3 milliards de dollars promis d'ici à 1989 et un crédit-relais de 250 millions de dollars organisé par la Banque d'Angleterre, les banques privées tombaient d'accord à la mi-novembre sur les grandes lignes *d'un plan de renflouement*. Etalement de 1,5 milliard de dollars d'échéances portant sur la période *avril 1986-décembre 1987*, refinancement de 2,5 milliards de dollars de crédits documentaires *ouverts jusqu'en septembre* dernier, promesse d'argent frais pour 320 millions de dollars, Lagos se voyait assuré un répit vital. Il ne restait plus au Club de Paris qu'à s'entendre sur la dette garantie. Le plus ardu reste pourtant à faire.

Si les partenaires du Nigéria sont prêts à reconnaître qu'il s'agit d'un *« risque séduisant »*, la leçon des années passées les pousse à la circonspection. Le gouvernement nigérian devra faire ses preuves au fil des mois à venir auprès de l'opinion publique comme auprès de ses créanciers. Le délicat problème posé par les arriérés accumulés sur des billets à ordre représentant au total près de *10 milliards de dollars* subsiste. Répudiant certains engagements jugés douteux pris sous de précédents gouvernements, la Banque centrale nigériane n'en reconnaît qu'une petite moitié. Ce différent pourrait gêner la normalisation des relations commerciales du pays, à court terme tout au moins.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Agriculture

Accord à Bruxelles sur le lait et la viande

Mise au point d'un programme de déstockage

Les ministres de l'agriculture de la CEE *ont abouti*, le mardi 16 décembre, au terme de quatre-vingt-dix heures de négociations, à un accord sur la réduction de la production laitière et sur la réforme du marché bovin. Les Douze ont en outre procédé à des aménagements agri-monétaires favorables à la France.

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

« Les décisions qui viennent d'être prises sont assez dures pour les agriculteurs mais indispensables pour l'avenir de la politique agricole commune », a commenté M. François Guillaume, le ministre français de l'agriculture, à l'issue des travaux des Douze. Il est vrai que la France a fait pas mal de chemin en direction des propositions de la Commission européenne soutenues par des pays influents comme les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Outre la réduction décidée pour les deux prochaines campagnes – 8,5 % contre 4 % souhaités au départ par Paris (*le Monde* du 17 décembre), – la France a accepté d'autoriser Bruxelles à suspendre les achats publics pour le beurre – lorsque la situation l'exigera – pendant la période du 1er mars au 31 août. A l'inverse, la délégation française a obtenu le maintien du système des « transferts régionaux » qui permet à un pays, ce qui constitue une marge de manœuvre appréciable dans la gestion des contingents, d'attribuer à une zone de production un quota non utilisé dans une autre région.

La France a de plus la satisfaction d'enregistrer l'engagement de la Commission d'élaborer *« un rigoureux programme de déstockage »*. Le plan envisagé par Bruxelles porte sur l'écoulement de 1 million de tonnes de beurre (actuellement, les stocks publics atteignent 1,3 million de tonnes) pour un coût évalué à 3,2 milliards d'ECU (22 milliards de francs) à la charge des trésors nationaux. A partir de l'exercice 1989, le budget européen devra, selon le schéma de la Commission, rembourser les Douze en appliquant les intérêts sur une période de quatre ans. Sans compter enfin que la réduction de la production laitière peut être en principe rétablie lorsque le marché sera assaini.

Le dossier bovin

M. Guillaume a eu fort à faire également sur le dossier bovin. Initialement, la Commission *souhaitait* supprimer le régime d'intervention en demandant aux Douze de pouvoir juger *seule de l'opportunité* d'ouvrir une campagne d'achats publics. Le régime arrêté pour la période allant d'avril 1987 à la fin de 1988 porte sur des critères précis de déclenchement automatique des mesures de soutien du marché.

La France a obtenu aussi que la baisse des prix garantis aux producteurs bovins *soit limitée en tout état* de cause à 13 % de ceux actuellement en vigueur. Cette diminution est *atténuée* (de l'ordre de 2,2 % selon les experts européens) par l'octroi d'une prime de 25 ECU (172 F) par tête de bétail, à concurrence de 50 têtes pour les éleveurs spécialisés dans la production de viande. Elle est encore moins forte pour les producteurs français qui – par le jeu de la suppression des montants compensatoires monétaires applicables à cette production, outre l'élimination des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation – encaissent une augmentation de 4,7 % dans leurs prêts garantis à compter du 5 janvier prochain.

A la même date, et au titre d'une opération comparable, la dévaluation du « franc vert » aura pour effet de revaloriser de 3 % les primes d'intérêt versées aux éleveurs de moutons.

MARCEL SCOTTO.

Les paysans demandent des compensations financières

(Suite de la première page.)

Les *réactions consternées* des organisations syndicales sont logiques, surtout de la part du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), car les jeunes voient se fermer un métier, mourir un savoir-faire. Invoquer l'inévitable restructuration de l'appareil productif n'est pas suffisant, le modèle agricole du producteur attaché à un patrimoine n'étant pas réductible au modèle industriel du producteur salarié. De plus, les chiffres montrent que plus l'agriculture se restructure, plus son entretien par la collectivité est coûteux.

Indéniablement, les ministres européens ont fait preuve d'un courage politique, car la « pilule » sera dure à faire avaler. Mais ce courage aurait été plus convaincant si les Dix, puis les Douze avaient su réguler la production, la planifier il y a plusieurs années déjà. Les stocks ne datent pas d'hier, même si la récession économique a entraîné un ralentissement des achats. Pour la France seule, le paradoxe n'est pas mince de voir l'ancien président de la FNSEA, qui niait hier la gravité des excédents, se faire le champion, devenu ministre, du tour de vis. Les rapports et propositions sur le développement des *cultures déficitaires ou sur* une modification du soutien aveugle des prix n'ont pourtant pas manqué.

Politiquement, il va falloir assumer ce courage tardif. Déjà mardi, devant l'Assemblée nationale, le gouvernement a justifié par les difficultés nouvelles, nées de l'accord européen, de nouveaux avantages fiscaux pour les agriculteurs. Jeudi, le premier ministre devait rencontrer les organisations paysannes qui attendent des compensations sonnantes et trébuchantes, complémentaires des primes européennes. Coûteuses pour le budget, ces mesures semblent inévitables, et pas seulement par souci électoral.

Si l'Europe continue, elle n'est pas pour autant lavée de son péché originel. Pour compenser des importations sans droits de produits protéiques (oléagineux et tourteaux pour le bétail) devenus concurrents des protéines locales (les céréales et... l'herbe), l'Europe a construit une agriculture extravertie par nécessité, *condamnée à l'exportation*. La machine à produire s'est emballée. Il fallait « toujours plus » pour compenser une baisse des prix, une hausse des coûts des produits nécessaires aux exploitants, pour résister à la concurrence internationale dans un marché mondial déprimé. Le soutien européen lié au volume de produits, sans limitation, a favorisé cet emballement.

L'accord fait la part du feu, pour l'immédiat. Il ne dispense pas l'Europe d'une *révision en profondeur* des mécanismes de la politique agricole commune. Faute de quoi il n'y a aucune raison que les ponctions sur les volumes de lait et sur le prix de la viande bovine ne soient renouvelées. Les progrès de la génétique et l'aide de la chimie entraîneront des gains de productivité. Et la diminution massive du nombre des éleveurs, avec le *départ des plus âgés*, n'empêchera pas la reconstitution des stocks.

Peut-on alors imaginer un tissu agricole en peau de chagrin ? Toutes les actions de promotion, comme celle qu'organise pour 1987-1988 le Conseil de l'Europe sur le thème « Vivons nos campagnes » ne serviront à rien si l'économie agricole, celle du paysage, ne repose que sur une poignée de producteurs. En d'autres termes, en matière agricole, la restructuration chère aux économistes classiques est vide de sens.

JACQUES GRALL.

Conjoncture

Pour défendre le franc la Banque de France relève d'un quart de point son taux d'intervention

La Banque de France a annoncé, le mardi 16 décembre, qu'elle avait décidé de relever d'un quart de point son taux d'intervention sur le marché monétaire, le portant de 7 % à 7 1/4 %. C'est la première fois que ce taux est relevé depuis la fin de 1981. De 8 3/4 % au début de l'année, il avait été progressivement ramené à 7 % le 16 juin, taux le plus bas depuis le printemps 1979.

Ce relèvement d'un quart de point est à rapprocher de celui du taux des pensions à sept jours accordées par la Banque de France qui, mardi, l'a fixé à 7 3/4 % contre 7 1/2 % le 1er décembre dernier. Entre-temps, elle l'avait brutalement porté de 7 1/2 % à 8 1/2 % le lundi 8 décembre, au plus fort de la crise universitaire, pour défendre le franc. Elle l'a donc fait revenir à 7 3/4 %.

Ce faisant, l'Institut d'émission fixe de nouveaux jalons : 7 1/4 % comme plancher, 7 3/4 % comme plafond, pour les variations quotidiennes du loyer de l'argent sur le marché interbancaire, dont l'ampleur reste de l'ordre d'un demi-point, mais à un niveau un peu plus élevé. Les autorités monétaires manifestent ainsi leur volonté de défendre le franc, un peu malmené sur les marchés des changes en raison des rumeurs persistantes de réévaluation du mark, tiré vers le haut par la baisse du dollar.

M. Balladur, le fisc et les contribuables

Point trop n'en faut

M. Balladur persiste et signe.

Après les mesures prises en juillet dans la loi de finances rectificative pour 1986 – suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, *amnistie fiscale et douanière*, rétablissement de l'anonymat sur l'or – le ministre de l'économie avait inséré dans le projet de loi de finances pour 1987, dont la discussion s'achève actuellement au Parlement, plusieurs mesures importantes concernant les rapports du fisc et des contribuables.

Ces mesures avaient été recommandées par une commission mise en place par M. Balladur lui-même au printemps dernier. Objectif : étudier d'un peu près dans quelle mesure il était possible de tenir les engagements qu'avaient pris, avant les élections de mars, le RPR et l'UDF dans leur plate-forme commune de gouvernement.

Les propositions Aicardi (du nom du président de la commission) auront été largement retenues : autorisation du juge nécessaire pour les perquisitions fiscales et douanières (sauf cas de flagrant délit) ; réforme des procédures exceptionnelles de taxation (*articles 168 et 180 du code* général des impôts) ; suppression de la rectification d'office ; pénalités fixées par le supérieur hiérarchique du vérificateur ; sursis de paiement ; charge de la preuve renversée au détriment de l'administration.

Au conseil des ministres du mercredi 17 décembre, M. Balladur a fait adopter un troisième train de mesures pour améliorer les rapports entre le fisc et les contribuables. Celles-ci n'ont pas l'importance pratique des mesures précédentes. Elles n'en apportent pas moins une preuve supplémentaire de la volonté du ministre de l'économie de réduire les prérogatives du fisc et de permettre aux contribuables de *mieux se défendre*.

On trouve dans les textes adopté par le conseil – outre des propositions nombreuses concernant les douanes (1) – deux clauses nouvelles : les VASFE (vérifications approfondies de la situation fiscale d'ensemble) qui permettent au fisc de vérifier s'il y a bien concordance entre le revenu déclaré et les dépenses révélées par les chèques – ce que les agents du fisc appellent les «balances» de trésorerie – ne pourront plus excéder un an, sauf cas exceptionnels où le contribuable, *en ne fournissant pas* les documents demandés, aura volontairement retardé le travail du fonctionnaire. La VASFE change de nom et devient VCSFP (vérification contradictoire de situation fiscale personnelle). En cas de désaccord, la commission départementale des impôts pourra intervenir.

Le régime des pénalités sera modifié en ce sens que sera désormais nettement différencié le paiement des intérêts de retard dans le cas de redressement et de sanctions. Les deux étaient *jusqu'à présent confondues*. Désormais les intérêts de retard seront de 0,75 % par mois dans tous les cas. S'y ajouteront des sanctions qui atteindraient 40 % en cas de mauvaise foi et 80 % en cas de manœuvres frauduleuses.

Si les rapports entre le fisc et les contribuables étaient souvent mauvais, s'il fallait les améliorer, on peut s'interroger sur le bien-fondé de certaines décisions. Les restrictions apportées à l'article 168 du code des impôts (imposition forfaitaire d'après les éléments du train de vie), la *suppression* de l'article 180, qui permettait de taxer d'office certaines personnes dont les dépenses excédaient notoirement les revenus déclarés, apporteront peu de choses aux contribuables ordinaires qui n'avaient guère à en pâtir. Elles soulageront, en revanche, proxénètes et truands que le fisc pouvait coincer de la sorte. Ce *faisant, on retire* à l'administration un pouvoir, il est vrai exorbitant, mais parfois nécessaire pour venir à bout de citoyens très particuliers. Restent heureusement d'autres moyens.

D'une façon générale, le problème posé est beaucoup plus celui de la juste utilisation des textes – donc de la formation des agents du fisc, de leur jugement, de leur sang-froid – que de la modification du code des impôts. *M. Balladur aurait dû être* d'autant plus circonspect que les mesures d'amnistie fiscale et douanière prises en juillet – contre l'avis de certains hauts fonctionnaires – pour favoriser le rapatriement des capitaux placés à l'étranger n'ont pas eu que des effets positifs.

Sur les 4,5 milliards de francs déjà rentrés en France – 6 probablement d'ici à la fin décembre, prévoit M. Juppé – combien sont sortis de France après le 16 juillet, malgré les textes qui, évidemment, l'interdisaient, pour rentrer *dans notre pays blanchis de tout* soupçon ? A ce jeu-là, que certains semblent bien avoir pratiqués, la fraude fiscale – y compris sur les droits de successions – n'aura coûté que le risque de la sortie vers la Suisse et le paiement d'une taxe de 10 % à la rentrée en France. Ce qui n'est pas trop cher payé.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les agents des douanes ne pourront plus retenir les prévenus plus de vingt-quatre heures. *«Le juge pénal retrouvera sa liberté d'appréciation dans les faits et sanctions»* en matière douanière.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RÉGIONS

Le budget de Paris

Dix-neuf milliards pour une gestion de père de famille

Une vignette auto au prix inchangé, à peine 2 % d'augmentation sur les impôts locaux, c'est-à-dire moins que l'inflation prévue, les Parisiens n'auront pas à se plaindre l'an prochain d'être accablés de charges locales. Mais il ne faudra pas qu'ils attendent grand-chose de plus des services municipaux dont les crédits de fonctionnement seront pratiquement inchangés en francs constants. Telle est la politique voulue par M. Chirac et clairement exprimée dans le budget qu'il a présenté lundi 15 décembre au Conseil de Paris. Le maire de la capitale continue plus que jamais à appliquer à sa bonne ville la position libérale qu'il propose au reste de la France.

En vérité, Paris est une cité tellement favorisée et depuis si longtemps que cette pause-là ne se fera guère sentir sur ses équipements. Et ses ressources fiscales sont à un tel niveau qu'il y aura encore l'an prochain largement de quoi payer les cinquante mille fonctionnaires de la Ville, du département, de la préfecture de police et du bureau d'aide sociale qui s'occupent des Parisiens.

Pour faire fonctionner les services, pour entretenir les bâtiments, pour aider les transports en commun, pour financer l'aide sociale, pour rembourser les dettes et pour mener à bien travaux de voirie et quartiers nouveaux le maire, disposera de plus de *19 milliards* de francs. Cette masse de manœuvre qu'envieraient bien des ministres permet à l'énorme nef parisienne de continuer son cabotage bonhomme et à son capitaine de dormir tranquille.

L'UDF et la privatisation

C'est bien ce que lui reproche l'opposition. *« Vous nous présentez un budget à la Guizot,* lui a lancé, au nom des communistes, Mme Christiane Schwartzbard, *un budget archaïque. L'impôt n'est que le coût social d'un service rendu à la collectivité. Vous réduisez l'impôt parce que vous réduisez les services rendus aux Parisiens. »* Et M. Georges Sarre, patron du groupe socialiste, de renchérir : *« Votre budget est triste, aucune perspective. Quel contraste avec les projets de l'Etat pour Paris. Non content de freiner, d'amputer, de supprimer ces grands projets à Matignon, vous gérez petitement l'ordinaire à l'Hôtel de Ville. »*

Ces banderilles et quelques autres n'ont pas surpris M. Alain Juppé, adjoint aux finances et ministre du budget, qui n'a pas eu de mal à s'en débarrasser. En revanche, les propos de M. Jacques Dominati, député de Paris et leader du groupe UDF, étaient peut-être plus lourds de conséquences. La main sur le cœur, le maire du troisième arrondissement a affirmé qu'il partageait pleinement les orientations et la philosophie politique du budget chiraquien. Après quoi, il s'est employé à en faire une critique qui, pour être *« constructive »*, n'en était pas moins réelle.

Les quarante-huit élus de l'UDF souhaitent qu'en matière de privatisation l'équipe municipale ne s'endorme pas sur ses lauriers. Ils visent à présent les transports automobiles municipaux, les crèches et même les 7 000 logements sociaux que possède la Ville. Mais ils veulent que les sociétés qui remplacent les services publics soient contrôlées par des audits financiers.

M. Dominati et son second M. Alain Dumait, maire du deuxième arrondissement, ont repris leur offensive en faveur d'une police municipale pour laquelle ils ont plaidé avec insistance. Troisième critique : l'absence de politique en matière de circulation et de stationnement. Le président du groupe UDF a réclamé *l'« annonce d'un plan de circulation »*. Enfin il s'est étonné que, malgré l'importance des crédits affectés par la Ville et le département à l'aide sociale (plus de 4,6 milliards selon ses calculs), la municipalité n'ait pas été capable de relever le défi de la nouvelle pauvreté. Et il a insisté pour qu'une politique plus vigoureuse soit menée en la matière. Ces propos ont été écoutés avec une attention polie par les élus du RPR, qui savent parfaitement qu'avec leur quatre-vingt-treize voix ils détiennent au Conseil de Paris et jusqu'en 1989 la majorité absolue.

MARC AMBROISE-RENDU.

Marchés financiers

PARIS, 17 décembre =

Ventes bénéficiaires

Légère vingt-quatre heures auparavant, la pression des ventes bénéficiaires s'est sensiblement accrue mercredi à la Bourse de Paris. La session matinale s'était déjà achevée sur une note assez maussade (– 0,5 %). La séance principale devait, elle, se solder par un net alourdissement des cours. En clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,8 %. Même si elles n'ont pas revêtu, dans la majeure partie des cas, une très grande ampleur, les baisses ont été légion. Alsthom, Peugeot, CSF, Darty, Dumez, Hachette, Nord-Est, Compagnie bancaire, Total, L'Oréal, Presses de la Cité, pour ne citer que ces quelques valeurs, ont reflué face à quelques rares hausses (Redoute, Lyonnaise, SCREG, Saint-Louis, Dassault), leur nombre a fait la décision, c'est le phénomène habituel de bascule. «On purge», disait un professionnel apparemment serein. Comme prévu, le marché bute sur ses plus hauts niveaux. Surtout, à quatre jours de la liquidation générale, les investisseurs s'emploient à rajuster leurs positions et empochent leurs gains au passage. Rien de *dramatique*. La Bourse conserve le sens de la mesure. L'annonce, pourtant attendue, de l'augmentation de capital (2 milliards de francs) décidée par CSF – les actions nouvelles seront assorties de bons de souscription permettant au groupe de lever 2 milliards de plus ultérieurement – a reçu un accueil assez frais.

Sur le marché obligataire, le plus grand calme a régné. «RAS» déclarait un spécialiste. Et d'ajouter : La léthargie est assurée jusqu'au mois de janvier.» Les cours ont été à peu près étalés. Une légère demande sur les emprunts remboursables «in fine» a été enregistrée.

NEW-YORK, 16 décembre ↑

La hausse en clôture

Wall Street a de nouveau connu une séance marquée au coin de l'irrégularité, le 16 décembre. La tendance n'a cessé de fluctuer de part et d'autre, avant de se raffermir plus nettement pendant la dernière heure de transactions. En clôture, l'indice Dow Jones terminait à 1 936,16, soit un gain de 13,35, après avoir enregistré, vers la fin de la séance, une perte de 1,97. Le volume d'échanges portait sur 157,04 millions de titres contre 148,22 millions la veille.

Autour du Big Board, les opérateurs soulignaient la nervosité du marché, victime de l'interférence provoquée par l'arrivée à échéance, le 19 décembre, de trois contrats à terme (indices sur achat, options sur indices, options sur actions). Les arbitrages incessants qui se déroulent entre le comptant et le terme accentuent l'irrégularité ambiante.

L'assurance d'un recul de 1,8 % des mises en chantier de logements en novembre n'a pas troublé outre mesure les opérateurs, ni le maintien de déficits élevés au dernier trimestre. Chacun surveille à Wall Street l'évolution des discussions de l'OPEP à Genève. La crainte d'une remontée des prix pétroliers reste présente dans les esprits. On notait aussi la hausse de 5/8 de Exxon, à 72 5/8. Les valeurs japonaises étaient très fermes, avec la hausse de Honda-Motor (+ 4 à 82 1/2), de Hitachi (+ 4 à 72) et de Matsushita Electric (+ 3 3/4 à 131 5/8).

VALEURS	Cours du 15 déc.	Cours du 16 déc.
Alcoa	33 5/8	34
A.T.T.	27 1/8	27 1/8
Boeing	52 1/8	52
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	86 3/8	87 3/4
Eastman Kodak	68 1/8	69 1/4
Exxon	72 3/8	72 3/4
Ford	57 5/8	57 1/4
General Electric	86 1/2	87 1/2
General Motors	69 3/4	68 1/4
Goodyear	42 1/4	42 3/8
I.B.M.	127 1/2	128 1/2
I.T.T.	53 3/4	53 3/4
Mobil Oil	40 1/4	40 1/4
Pfizer	61 1/4	61
Schlumberger	33 1/4	33
Texaco	35 3/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	57 3/8	56 3/4
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X.	21 1/4	22
Westinghouse	60 1/8	60 1/4
Xerox Corp.	60 3/4	60 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,6030 F ↓

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a légèrement fléchi, mais reste soutenu par des achats commerciaux pour les échéances de fin d'année. A Paris, le cours du deutschemark est revenu à 3,2740 F, ce qui a permis au loyer de l'argent au jour le jour de revenir de 7 3/4 % à 7 1/2 %.

FRANCFORT	16 déc.	17 déc.
Dollar (en DM)	2,0230	2,0160

TOKYO	16 déc.	17 déc.
Dollar (en yens)	164	163,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 déc.)	7 1/2 %
New-York (16 déc.)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	15 déc.	16 déc.
Valeurs françaises	156,6	155,6
Valeurs étrangères	114,3	115,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	414,3	413,4

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	15 déc.	16 déc.
Industrielles	1 922,81	1 936,16

LONDRES

(Indice «Financial Times»)

	15 déc.	16 déc.
Industrielles	1 280,3	1 279,6
Mines d'or	313,2	316,6
Fonds d'Etat	82,39	82,30

TOKYO

	16 déc.	17 déc.
Nikkei	18 933,1	
Indice général	1 574,0	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 décembre

Nombre de contrats : 10 445

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,20	107,15	106,95	107,05
Précédent	–	107,10	106,90	106,80	106,80

AUTOUR DE LA CORBEILLE

TUFFIER-RAVIER : UN AGENT DE CHANGE BIENTOT A LA CORBEILLE. – Pour la première fois dans l'histoire de la Bourse, les actions d'un agent de change vont faire probablement leur entrée à la corbeille en 1987, plus exactement sur le second marché. Le candidat à cette introduction n'est pas le moindre de la corporation, s'agissant de la charge Tuffier-Ravier, une des mieux nanties avec un capital de 30 millions de francs, dont le montant sera progressivement porté à *50 millions*, et *environ 100 millions* de fonds propres. *« Je souhaite que cette opération se fasse rapidement »*, a déclaré M. Thierry Tuffier au cours d'une conférence de presse.

Dans le domaine de l'innovation, Tuffier-Ravier n'en est pas à son coup d'essai. La charge est en effet la première à avoir déjà ouvert son capital à des intérêts extérieurs. Peugeot et le groupe des Maisons familiales figurent parmi ses actionnaires. Mais à la demande de la Compagnie des agents de change, les actions vendues à ces deux entreprises ne possèdent pas de droit de vote.

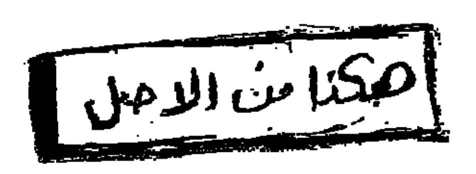
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6820	6,6870	+ 40	+ 55	+ 110	+ 140	+ 460	+ 580
$ can.	4,7858	4,7932	– 47	– 30	– 83	– 51	– 289	– 107
Yen (100)	4,0318	4,0373	+ 94	+ 110	+ 193	+ 219	– 58	+ 713
DM	3,2719	3,2760	+ 64	+ 79	+ 138	+ 161	+ 445	+ 522
Florin	2,8950	2,8984	+ 30	+ 39	+ 64	+ 81	+ 253	+ 314
F.B. (100)	15,7303	15,7497	+ 28	+ 105	+ 18	+ 183	– 65	+ 441
F.S.	3,8676	3,8728	+ 85	+ 103	+ 194	+ 221	+ 654	+ 759
L (1 000)	4,7216	4,7226	– 165	– 104	– 290	– 220	– 735	– 538
£	9,4343	9,4480	– 293	– 245	– 597	– 528	– 1590	– 1363

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	6 15/16	7 1/16	6 9/16	6 11/16	6 3/16	6 5/16
DM	4 3/4	5	5 1/8	5 1/4	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8
Florin	6 1/8	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 7/16	7 5/16	7 5/8	7 1/2	7 13/16
F.S.	1 7/8	2 1/4	4 11/16	4 13/16	4 5/16	4 7/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	9	11	10 1/4	11 1/4	10 1/4	11	10 3/8	10 3/4
£	11	11 1/4	11 1/8	11 1/4	11 3/16	11 5/16	11 3/16	11 5/16
F. franç.	7 7/8	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 15/16	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations									Étrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Actions									Hors-cote		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 16/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 625	6 603	6 320	6 850
ECU	6 827	6 821	....	....
Allemagne (100 DM)	327 420	327 450	318	338
Belgique (100 F)	15 744	15 743	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 790	289 700	278	296
Danemark (100 krd)	86 880	86 860	82 500	90
Norvège (100 k)	87 180	87 110	83	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 493	9 444	9 150	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 658	4 650	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 726	4 725	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 940	397 770	375	395
Suède (100 krs)	95	94 940	91	98 500
Autriche (100 sch)	46 580	46 550	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 865	4 854	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 417	4 403	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 802	4 786	4 600	5
Japon (100 yens)	4 041	4 034	3 880	4 070

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/12
Or fin (kilo en barre)	83600	83200
Or fin (en lingot)	83900	83650
Pièce française (20 fr)	519	518
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	527
Pièce latine (20 fr)	483	474
Souverain	611	607
Pièce de 20 dollars	2980	2940
Pièce de 10 dollars	1380	1400
Pièce de 5 dollars	970	.....
Pièce de 50 pesos	3140	3180
Pièce de 10 florins	503	507
Or Londres	393 70	393 40
Or Zurich	394 50	393 50
Or Hongkong	394 35	392 45
Argent Londres	5 43	5 43

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

Au conseil des ministres

Le jugement des terroristes par des magistrats

« Comme vous allez pouvoir le constater, le gouvernement ne fait pas la pause », a déclaré M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, en commençant à rendre compte pour les journalistes, le mercredi 17 décembre, de la réunion du conseil des ministres. Celui-ci a adopté, en premier lieu, un projet de loi, présenté par M. Juppé, portant règlement définitif du budget de 1985. Le ministre a souligné que le déficit de ce budget, évalué à 140 milliards de francs, soit 3 % du produit intérieur brut, au départ, s'était élevé, finalement, à 153,29 milliards de francs, soit 3,34 % du PIB.

M. Juppé a résumé, ensuite, les dispositions du projet de loi présenté par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur les procédures fiscales et douanières *(voir page 30)*, puis celles du projet de loi présenté par M. Albin Chalandon, ministre de la justice, tendant à compléter la loi du 9 septembre dernier. Il s'agit de rendre applicables aux procédures en cours les dispositions prévoyant que, en matière de terrorisme, les accusés majeurs seront déférés à une cour d'assises sans jury populaire.

Le porte-parole du gouvernement a indiqué que cette disposition, dont le récent renvoi du procès des auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine avait montré la nécessité, devra être adoptée par le Parlement avant la fin de la présente session ordinaire qui se termine samedi 20 décembre. M. Juppé s'est refusé à rapporter les commentaires du président de la République sur ce projet de loi. Le même silence est observé à l'Elysée. Il semble que M. François Mitterrand ait exprimé sa préoccupation devant certaines évolutions imprimées au droit pénal, depuis quelques années, sous la pression du terrorisme.

Le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a présenté au conseil un projet de loi tendant à interdire, conformément à la directive du conseil des Communautés européennes du 31 décembre 1985, l'administration de substances anabolisantes aux animaux d'élevage de toute espèce. M. Philippe Séguin a présenté, ensuite, son projet d'ordonnance visant à prolonger le plan pour l'emploi des jeunes (*le Monde* du 17 décembre).

Après les communications de MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères sur la situation internationale, et Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, sur son voyage en Nouvelle-Calédonie, M. Michel Noir, ministre délégué au commerce extérieur, a fait une communication sur la promotion du commerce des produits manufacturés courants, qui représentent 90 % des exportations industrielles françaises.

M. Yves Monnet nommé procureur général de Paris

Par décision prise en conseil des ministres, mercredi 17 décembre, M. Yves Monnet, président du tribunal de Paris, a été nommé procureur général de Paris. Il remplace M. Robert Bouchery.

Cette nomination intervient le lendemain du remplacement, à la tête du parquet de la capitale, de M. Michel Jéol par M. Michel Raynaud. Deux postes sensibles politiquement changent ainsi simultanément de titulaire à un moment crucial : les premiers dossiers sur lesquels MM. Monnet et Raynaud auront à se pencher sont en effet ceux des récentes violences policières et de l'affaire Chalier.

Pour remplacer M. Bouchery, qui fut un grand magistrat, le gouvernement avait, un temps, pensé à M. Martin Kirsch, ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing pour les affaires africaines et malgaches. Mais l'Elysée ne voulait pas d'un tandem Kirsch-Raynaud, pour des raisons politiques et de fond, aucun de ces deux hommes n'ayant de solide expérience des affaires pénales.

M. Raynaud ayant été promu à la tête du parquet de Paris, restait à trouver un procureur général acceptable par l'Elysée, et pour tout dire « cohabitationniste ». Proche de M. Chaban-Delmas, M. Monnet est cet homme-là, qui aura présidé pendant dix-huit mois avec compétence et doigté à la destinée du tribunal de Paris.

B. L. G.

[Né le 21 novembre 1932 à Lyon, M. Yves Monnet est entré dans la magistrature en 1956. Il avait été détaché à la chancellerie en 1960 avant d'être nommé conseiller technique en juin 1969 au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. Nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1971, M. Monnet devient président du tribunal de Versailles le 31 mars 1978. Pour peu de temps. Le 26 avril de la même année, il rejoint M. Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, dont il devient le directeur de cabinet. En juillet 1978, M. Monnet est avocat général à Paris, avant d'être nommé conseiller à la Cour de cassation en avril 1983 puis président du tribunal de Paris en juin 1985.]

● **Le procureur de Paris commente son départ.** – M. Michel Jéol a commenté, mardi 16 décembre, son remplacement par M. Michel Raynaud comme procureur de la République de Paris (*le Monde* du 17 décembre) en déclarant : *« Ma nomination à la Cour de cassation s'inscrit dans une évolution politique, qui m'a conduit à être candidat à un poste d'avocat général à la Cour de cassation, par lettre du 7 novembre 1986. Ma nouvelle affectation va me rendre une liberté de comportement et de parole, qui était fortement limitée par les contraintes hiérarchiques et par l'obligation de réserve très stricte, inhérente à mon poste actuel. »*

● ***Arabie saoudite* : le roi Fahd limoge le gouverneur de la compagnie pétrolière nationale.** – M. Abdoul-Hadi Taher, gouverneur de Petromin, la compagnie pétrolière nationale, depuis sa création en 1962, a été limogé par le roi Fahd.

ALGÉRIE

Nouvelles arrestations de militants des droits de l'homme

Le vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, Me Mokrane Aït-Larbi, a été arrêté, dans la soirée du lundi 15 décembre à Tizi-Ouzou, quelques heures après que des policiers en civil eurent appréhendés, à Alger, le président de la Ligue, Me Abdennour Ali-Yahia (*le Monde* du 17 décembre), annoncent, à Paris, des sources proches de ces militants d'une association non reconnue par les autorités algériennes. Deux autres membres de la Ligue ont été arrêtés le même jour : M. Rachid Bellil, sociologue, à Alger, et M. Arezki Kecili, à Tizi-Ouzou. Le fait que ces arrestations aient eu lieu simultanément à Alger en en Kabylie montre qu'il s'agit d'une opération planifiée contre la Ligue, sans doute menée par la sécurité militaire, affirme-t-on de même source.

Un autre avocat, Me Djender, qui, pour sa part, n'appartient pas à la Ligue, a également été appréhendé. C'est une personnalité du barreau assez âgée et établie à Tizi-Ouzou.

Avant que ces nouvelles arrestations ne soient connues, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) avait adressé, mardi, au président Chadli une *« lettre publique »* pour lui *« faire part de ses vives préoccupations à la suite de l'arrestation de Me Ali-Yahia »* et pour *« déplorer les entraves apportées par le gouvernement algérien à la constitution et au fonctionnement d'une Ligue algérienne indépendante »*.

Au début du mois, la FIDH, réunie en congrès en Espagne, avait décidé, *« à titre provisoire »*, l'affiliation de la Ligue présidée par Me Ali-Yahia, *« le prochain congrès étant appelé à se prononcer de façon définitive en fonction des bilans des activités des militants algériens de droits de l'homme et des efforts unitaires qui auront été fournis »*. En effet, une autre demande d'adhésion avait été déposée par une association rivale. Les autorités algériennes n'avaient pas non plus reconnu officiellement cette seconde organisation, mais elles espéraient que l'existence de deux mouvements, dont le second est beaucoup moins actif, ferait obstacle à l'affiliation à la FIDH.

Parce que la plupart des militants de la « ligue Ali-Yahia » sont originaires de la Kabylie, ses ennemis la présentent comme un instrument de l'*« agitation berbériste »* et laissent entendre que son combat pour les droits de l'homme n'est pas dénué d'intentions politiques. Les amis de Me Ali-Yahia font valoir que la lutte qui conduisit un bon nombre d'entre eux en prison après le procès de Médéa il y a un an était *« ouverte à tous ceux qui voulaient prendre le risque de la mener avec eux »*.

Les émeutes de Constantine et de Sétif, en novembre, n'avaient rien à voir avec l' *« agitation kabyle »*. Me Ali-Yahia avait cependant été constitué comme défenseur par plusieurs détenus, sans obtenir l'autorisation de plaider. Malgré les tracasseries qui se multipliaient à son encontre – par exemple un redressement fiscal pour la période où il était en prison, – l'avocat algérois avait décidé de prendre en main ces dossiers. Ses amis ont établi une liste de plus de cent personnes condamnées après les émeutes de Constantine. Selon ce document, une trentaine des condamnés à des peines allant de deux à cinq années de prison sont des lycéens âgés de seize à dix-huit ans.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Une lettre de Christine Villemin à son avocat

« Maudite justice »

NANCY
de notre envoyé spécial

Les médecins ont autorisé Christine Villemin, quarante-huit heures après son hospitalisation, à quitter, mercredi 17 décembre, le service de réanimation où elle se trouvait en observation. La jeune femme, qui a tenté de se suicider dans la nuit de dimanche à lundi en absorbant le contenu de deux tubes de tranquillisants, est partie se reposer chez sa sœur Annie sous la protection de la gendarmerie.

Inculpée depuis le mois de juillet 1985 d'assassinat sur la personne de son fils Grégory et renvoyée par la chambre d'accusation de Nancy, le 9 décembre, devant les assises, Christine Villemin s'explique sur son geste dans une lettre adressée, dimanche, à Me Thierry Moser, l'un de ses avocats.

Elle lui écrit notamment : *« Je ne sais pas comment commencer ma lettre. Je vous écris car j'ai une entière confiance en vous. (...) Je n'en peux plus. Je ne peux plus supporter cette horrible accusation. Je n'ai plus du tout confiance en la justice, qui ne veut pas reconnaître sa grave erreur.*

« La justice veut me séparer de l'homme que j'aime, et, plutôt que de vivre de nombreuses années en prison séparée à jamais de Jean-Marie et de Julien, j'ai choisi, de moi-même, de les quitter et de me retrouver près de Grégory. Personne, ni cette maudite justice, ne pourra me séparer de mon petit homme. »

Christine Villemin conclut sa lettre en écrivant : *« Pardonnez-moi si je vous cause encore beaucoup de soucis lorsque je ne serai plus là. Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous. »*

L. G.

Sur le vif

La peur des célibataires

C'est fou, cette histoire de SIDA. Ça bouleverse, ça chamboule tout. Une de mes consœurs britanniques, Penny Perrick, notait l'autre jour que, dans les pays anglo-saxons, pas question pour un célibataire de gravir les échelons d'une compagnie ou d'un parti politique. C'est un facteur de risque. On a peur, on se méfie, des fois qu'il aurait des mœurs comme on dit. C'est absurde, je sais, un homme marié peut être à voile et à vapeur. Les putes, leurs clients ont presque tous la bague au doigt. Et un livret de famille n'a jamais empêché personne d'avoir un carnet de santé tout plein de saloperies.

Mais bon, c'est comme ça, c'est pas autrement et c'est un drôle de retournement. Rappelez-vous dans les romans du XIXme siècle, le rôle que jouaient ces beaux jeunes gens, jeunes ou moins jeunes, riches, libres, expérimentés, la cour que leur faisaient les mères de filles à marier. Maintenant on les regarde avec une méfiance teintée de dégoût, on les fuit comme la peste, c'est à peine si on ose leur toucher la main.

Résultat : le garçon se marie de plus en plus tôt, histoire de faire son chemin dans la vie. Avec qui ? Ni avec vous ni avec moi, avec une gamine. Nous, on nous a donné la même éducation qu'à lui dans le temps. On nous a bien recommandé de baiser et de bosser avant de convoler. Tu te marieras quand tu auras une bonne situation. Te bouscule pas. Attends la trentaine.

Vous attendez. Quand vous serez enfin en âge de faire votre nid, de pondre et de couver, qui vous allez trouver ? Vous avez raté le premier train des jeunes mecs pressés d'arriver, trop pressés pour choisir avec soin chaussure à leur pied de futur PDG. Ils prennent n'importe lesquelles. Bientôt elles ne leur iront plus. Elles vont les gêner. Il les balanceront. Ils s'en sépareront. Je vous dirais bien d'en profiter, de vous précipiter. Occasion à ne pas manquer ! Seulement, voilà, divorcés, ils n'effraient plus, ils sont OK, ils sont kasher. Et là, pour les piéger, vous pouvez toujours vous aligner ! C'est vous qui leur fichez la trouille. A force de faire la fête, vous avez une sale mine. Une mine de séropositive !

CLAUDE SARRAUTE.

● **Grève bien suivie à EGF.** – Les mouvements de grève à EGF, le mercredi 17 décembre, à la suite des appels séparés de l'intersyndicale CFDT-FO-CFTC-UNCM-CGC d'une part, et CGT d'autre part, sont bien suivis.

La direction d'EGF estime que si les consignes avaient été suivies à 100 %, la baisse de charge aurait été de 25 000 mégawatts. Or la pointe de la baisse entre 9 h et 9 h 40 a été de 21 800 mégawatts. Cette baisse a entraîné des coupures de courant dans les régions de Nantes puis de Toulouse, Lille, Nancy, Lyon, Marseille et Paris.

Le numéro du « Monde » daté 17 décembre 1986 a été tiré à 486 035 exemplaires

A B C D E F G